هكذا من الأصل



Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 12463 — 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 23 FÉVRIER 1985

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT REAGAN

Nicaragua : « Nous essayons d'évincer les sandinistes »

La stratégie de la tension

La pression américaine sur le Nicaragua ne se relâche pas. Elle s'accentue même, si l'on en juge par les déclarations faites, jeudi, à Washington, par le président Reagan, au moment où — pour la troisième fois en deux ans — de vastes manœuvres conjointes organisées au Honduras par les gouvernements de Washington et de Tegucigalpa obligent le régime de Managua à une mobilisation militaire accrue. En affirmant que le but des Etats-Unis était d'« évincer » du pouvoir les sandinistes, M. Reagan n'avait jamais été aussi près de reconnaître qu'il entend bien venir à bout de la révolution qui a mis fin, en 1979, à quarante ans de dictature de la famille Somoza.

La vigoureuse rhétorique reaganienne est, certes, largement destinée à des fins internes. La Maison Blanche cherche à convaincre un Sénat très hésitant de débloquer les 14 millions de dollars d'aide aux « contras » gelés depuis le mois d'octobre dernier. Une décision sur la reprise de cette assistance devrait intervenir en mars, et il faut s'attendre que d'ici là M. Reagan multipliera ses efforts de persuasion.

L'argumentation utilisée par l'administration républicaine pour justifier l'engagement « secret » de la CIA auprès des groupes armés agissant contre les sandinistes — il s'agissait, disait-on jusqu'à maintenant à Washington, de stopper les infiltrations d'armes du Nicaragua vers les guérilleros salvadoriens — est toutefois abandonnée. Le combat, désormais, est exclusivement placé sur le terrain idéologique. Pour M. Reagan, il s'agit de démontrer aux yeux du monde que, « de l'Afghanistan au Nicaragua », les Etats-Unis sont fermement et concrètement aux côtés des « combattants de la liberté ».

Une telle stratégie, toutefois, a ses limites. A moins que Washington, contrairement aux assurances données en novembre par le secrétaire d'Etat, M. Shultz, à la suite de la livraison d'hélicoptères soviétiques à Managua, ne se résolve, en bousculant le Congrès, à une intervention militaire directe. Les Etats-Unis ne peuvent, en effet, s'imaginer que les « contras », même s'ils devaient recevoir bientôt de nouveaux subsides, soient assez forts pour chasser du pouvoir M. Ortega et ses amis.

Jusqu'à preuve du contraire, l'attitude des Etats-Unis, dans les conditions actuelles, consiste donc à pousser dans ses derniers retranchements un régime très affaibli économiquement en ne lui laissant aucun espoir de normalisation des relations. La suspension, en janvier, des conversations engagées l'été dernier avec les sandinistes à Manzanillo, au Mexique, s'inscrit dans une telle stratégie de la tension, guidée par le souci d'éviter un engluement à la vietnamienne.

S'appuyant sur la légitimité que leur donnent, à leurs yeux, les élections qu'ils ont organisées en novembre dernier, les dirigeants sandinistes ne paraissent *pas plus disposés* aujourd'hui qu'hier à plier. Reste à savoir de ces deux déterminations qui s'affrontent laquelle finira par vaincre.

De notre correspondant

Washington. — L'objectif que les Etats-Unis poursuivent au Nicaragua, a déclaré M. Reagan le jeudi 21 février, est d'« *écarter* » le gouvernement sandiniste tel qu'il est « *dans sa structure actuelle, qui fait* [du Nicaragua] *un Etat communiste totalitaire avec un gouvernement qui n'est pas choisi par le peuple* ».

Si directe soit-elle, cette déclaration ne marque pas — sur le fond — de durcissement de la position américaine, puisque et la Maison Blanche et le département d'Etat ont toujours affirmé qu'ils voulaient obtenir la mise en place d'une démocratie pluraliste à Managua. Jamais pourtant M. Reagan n'avait été aussi près de dire qu'au cours de cette première conférence de presse de son second mandat que son but était le renversement pur et simple du régime sandiniste.

Pressé à trois reprises de *confirmer ou de démentir* que tel serait le cas, il s'est au demeurant plus gardé du démenti que de la confirmation, allant jusqu'à répondre à la troisième relance : « *Vous pouvez dire — c'est comme la question du verre à moitié plein ou à moitié vide — que nous essayons, par ce que nous disons, d'évincer « to oust » les sandinistes.* »

Cet abandon de précautions sémantiques s'inscrit dans la campagne suivie que mène depuis plusieurs semaines l'exécutif américain pour obtenir du Congrès le déblocage des fonds d'aide à la guérilla antisandiniste. Samedi dernier, M. Reagan avait ainsi qualifié les « *combattants de la liberté* » de « *frères d'armes* » et dressé des parallèles entre leurs combats et ceux des résistants français, des patriotes polonais du dix-neuvième siècle ou des Américains eux-mêmes contre l'empire britannique.

L'idée maîtresse de cette offensive semble être d'affirmer la complète légitimité morale de la lutte contre le régime sandiniste et du soutien que lui apportent les Etats-Unis.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

Hausse du dollar : « Notre relance n'a pas été suivie »

Les Etats-Unis se portent à merveille en ce début d'année 1985. Au cours de sa conférence de presse, jeudi 21 février, M. Reagan a estimé que la hausse du dollar était due au fait que les *partenaires commerciaux* des Etats-Unis n'ont pas « *rattrapé* » la reprise économique américaine en raison de « *certaines rigidités* » de leur gestion. La force du dollar, a ajouté le président, se traduit par un important déficit *commercial américain, mais* a contribué à limiter l'inflation par le biais de l'importation de produits bon marché et n'a donc pas que des inconvénients.

Que M. Reagan insiste sur cette bonne santé n'a rien que de très naturel. Mais le langage des chiffres et, surtout, les déclarations inhabituellement optimistes de M. Paul Volcker, président de la Banque centrale du pays, la Réserve fédérale, sont tout à fait éloquents.

Les milieux financiers internationaux *en ont pris bonne note*, passant immédiatement aux actes en achetant encore davantage de dollars, dont les cours vont de records en records : les 10,30 F ont été passés gaillardement à Paris à la veille du week-end, contre 10,24 F le jour précédent, et à Francfort, le billet vert a pris 1 % d'un coup, s'élevant de 3,348 DM à 3,3750 DM ; au plus haut depuis treize ans.

De l'avis de ces mêmes milieux financiers internationaux, c'est, d'abord, la *révision* en hausse de la progression du produit national brut (PNB) des Etats-Unis au dernier trimestre 1984, soit 4,9 % contre 3,9 % (voir en rubrique Repères), qui a provoqué une nouvelle poussée sur la devise américaine.

En contrepoint, les déclarations de M. Volcker ont encore renforcé l'attrait irrésistible qu'exerce cette devise sur *tous* les détenteurs de capitaux : il prévoit, pour cette année, une inflation de 3,5 % à 4 % et une progression du même ordre pour le PNB, hors inflation. Quant au dollar, il estime que l'efficacité des interventions destinées à freiner *sa hausse* est tout à fait « *restreinte* ».

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 18.)

Un groupe américain va investir à Fos

Le groupe américain ARCO s'apprête à installer à Fos-sur-Mer une usine de produits destinés à servir d'adjuvants pour l'essence sans plomb. L'investissement *serait de 2,6 milliards de francs.*

Les pouvoirs publics, par l'intermédiaire de la DATAR, ont facilité l'opération, qui, si elle devait aboutir, apporterait un regain d'activité sur un site industriel en difficulté. Il y a un an, en effet, le gouvernement avait annoncé son intention de fermer l'usine d'Ugine-Aciers de Fos-sur-Mer. Cette nouvelle avait provoqué les plus vives réactions des élus locaux, toutes tendances confondues.

Le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, au cours de la réunion de son conseil municipal, le 30 mars 1984, avait alors annoncé qu'il demanderait au premier ministre que Marseille-Fos devienne un pôle de reconversion industrielle, procédure qui permet d'obtenir des aides financières et fiscales pour la création d'entreprises.

Sans même qu'aucune de ces décisions n'ait été arrêtée, la zone de Fos pourrait recevoir, avec l'arrivée d'ARCO un renfort des plus appréciables, sur le plan tant économique que psychologique. On n'oublie pas, sur les bords de la Méditerranée, les espoirs *qu'avait fait naître l'installation* d'un complexe sidérurgique ultramoderne dans lequel on avait englouti 15 milliards de francs et fait espérer la création de plus de cent mille emplois. Dès le départ, cette installation modèle n'avait pu travailler qu'à la moitié de ses capacités. D'autres projets d'extension étaient abandonnés. La fermeture d'Ugine-Aciers, envisagée deux ans plus tard, sonnait comme un glas. La décision d'ARCO annoncera-t-elle un renouveau ?

(Lire page 16 l'article d'ANDRÉ DESSOT.)

OUVERTURE ET RÉPRESSION EN AFRIQUE DU SUD

M. Botha à l'épreuve du réformisme

Après les émeutes dans les camps de squatters de Crossroads, près du Cap, dont le bilan s'établit à dix-huit morts, le ministre sud-africain de la coopération, du développement et de l'éducation, M. Gerrit Viljoen, a indiqué le jeudi 21 février que les habitants de trois townships du Cap, Nyanga, Langa et Guguketu, se verront accorder des baux de quatre-vingt-dix-neuf ans, et pourront, de ce fait, résider légalement dans cette région, qui est toujours une zone préférentielle de travail pour les métis. *Cette mesure ne concerne pas les* squatters de Crossroads, dont le transfert à Khayelitsha est toujours prévu.

De notre correspondant MICHEL BOLE-RICHARD

Johannesburg. — Le gouvernement sud-africain pratique l'art du double langage. Par la voix de son chef, le président de la République, M. Pieter Botha, il annonce les réformes à entreprendre, propose un dialogue conditionnel à l'ANC (Congrès national africain) et offre une chance aux prisonniers politiques. Puis, retour de balancier, le pouvoir sort sa police et décapite le mouvement de contestation le plus en vue actuellement, le Front démocratique uni (UDF).

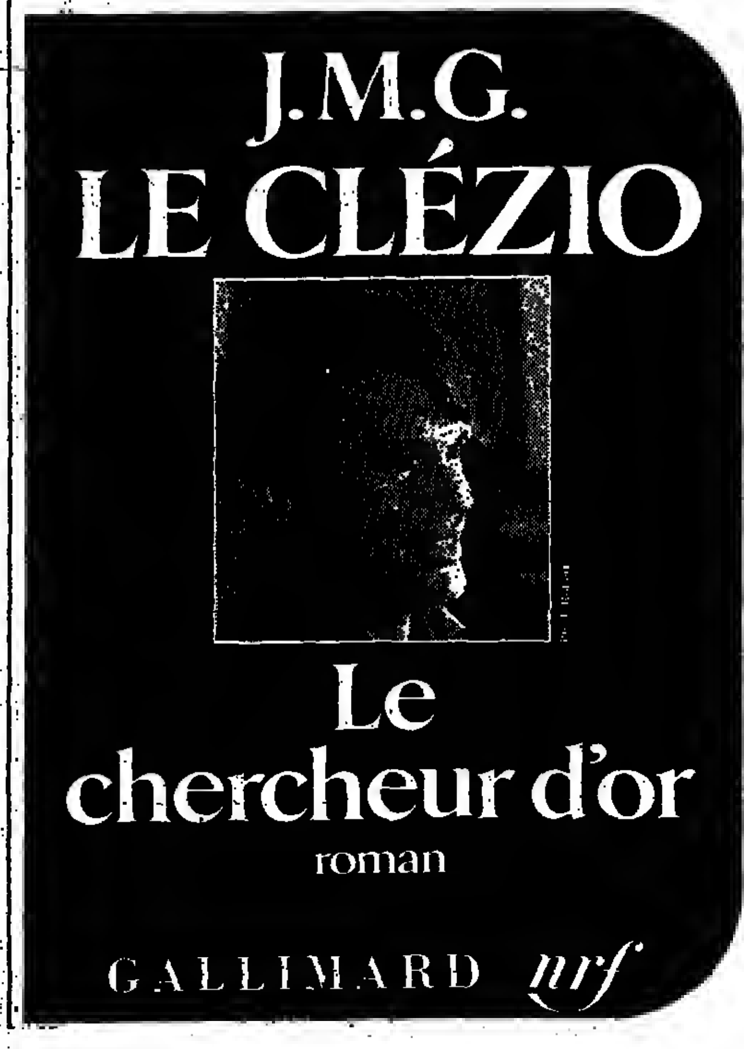
Alors pourquoi refuser le dialogue avec l'UDF, qui propose un changement pacifique et faire une ouverture en direction de l'ANC ? Pourquoi, à moins d'un mois d'intervalle, tendre la main, selon l'expression du chef de l'Etat, puis taper dessus comme cela s'est produit au début de la semaine ? Un retour en arrière qui a surpris tout le monde, à commencer par l'UDF.

Une rafle programmée, préparée, s'est traduite par près de soixante-dix opérations de police accompagnées de méticuleuses perquisitions et d'interrogatoires qui se poursuivent et peuvent durer longtemps, en application de la loi sur la sécurité interne. *Le sort de sept des interpellés* est cependant déjà réglé, puisqu'ils ont été officiellement inculpés, jeudi 21 février, de haute trahison par le tribunal de Durban. Ils rejoignent derrière les barreaux huit autres de leurs amis de l'UDF *emprisonnés* depuis le mois d'août dernier.

Mais la répression frappe aussi des syndicalistes, notamment trois membres de la SAAWU (South African Allied Workers Union).

Tous doivent comparaître le 29 mars devant la justice sous l'inculpation de haute trahison, un crime passible de la peine capitale. L'Afrique du Sud renouera ainsi, vingt-huit ans après, avec la tradition des grands *procès de « traîtres »*. En 1961, cent cinquante-six leaders de l'opposition avaient été acquittés après cinq années de procès.

(Lire la suite page 4.)



AU JOUR LE JOUR

Pique-nique

Quelle réussite ! Si l'on doit juger un pique-nique aux traces qu'il laisse sur le terrain, on conviendra que celui de Thio, la semaine dernière, peut figurer en bonne place au palmarès des parties de campagne réussies : des Canaques blessés, des Européens menacés d'expulsion, un capitaine de gendarmerie sanctionné...

Le choix du pique-nique comme moyen de lutte pour défendre les intérêts des Blancs n'était, évidemment, pas innocent. Chacun sait que les pique-niqueurs sont toujours et partout en terrain conquis et que leur philosophie peut se résumer ainsi : « Ote-toi de ton herbe que je m'y mette, chez toi c'est chez moi. »

Au fond, la colonisation n'aura pas été autre chose qu'un gigantesque pique-nique qui s'est mal terminé.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

Le goût amer de notre politique au Tchad

par PASCAL CLÉMENT (*)

Cinq parlementaires – trois socialistes, un RPR et moi-même – ont séjourné récemment au Tchad, invités par leurs collègues du Conseil national consultatif, c'est-à-dire par l'Assemblée nationale tchadienne. Nous avons vu N'Djamena, cette ville dont tous les immeubles aux plaies ouvertes rappellent l'ampleur de la tâche pour relever ce pays de la guerre. Puis nous avons été dans deux préfectures du Sud, Sarh au Moyen-Chari et Moundou dans le Logone occidental. Enfin, à Ati, à mi-distance entre N'Djamena et Abéché, où nous avons reçu en plein visage la famine causée par la guerre et la sécheresse.

Au retour de cette mission, deux questions se posent : pourquoi l'opération Manta pendant un an ? Que faire aujourd'hui ?

Le président Hissène Habré avait reconstitué l'unité territoriale du pays par la reprise de Faya-Largeau aux partisans de Goukouni soutenus par les Libyens. La situation était claire, le pouvoir d'Hissène Habré, sans intervention extérieure, avait reconquis son territoire qui devenait donc, au vu même du principe d'effectivité, le pouvoir légitime tchadien en droit international. Semble-t-il, à cette époque, il y a plus d'un an maintenant, MM. Hernu et Nucci étaient favorables à une intervention immédiate de notre aviation pour permettre à Hissène Habré de conserver Faya-Largeau et les provinces de l'extrême nord du pays. La décision fut prise, paraît-il, et le contre-ordre élyséen fut donné dans la même nuit où les Tchadiens attendaient l'appui de la France. Cette intervention rapide aurait eu pour avantage d'être efficace et d'éviter surtout cette opération lourde, longue, coûteuse (3 millions de francs par jour) que fut l'opération Manta. Pendant un an, l'armée française consacra la partition du Tchad. Pourquoi une action aussi massive pendant un an pour arriver à un retrait non moins massif et laisser ce pays en état de famine et de guerre civile ?

Aujourd'hui, quelle est la situation ? Le Sud en état de guerre civile larvée où l'armée d'Hissène Habré, ses fonctionnaires ne sont pas payés depuis le 1er août, et quand ils le seront, ils ne toucheront qu'une demi-solde. Des bandes armées, mercenaires en quête de chef, font régner la terreur, relayées, nous ont dit nos compatriotes, par les soldats d'Hissène Habré, qui compensent le manque de solde par l'usage de la Kalachnikov. Le budget du pays est aujourd'hui de 72 milliards de francs (CFA) pour un peu plus de 4 millions d'habitants ! Conséquence de la sécheresse, les gens souffrent ou meurent de faim. Le cheptel bovin, richesse traditionnelle du Tchad, disparaît à son tour. Ce pays est condamné à mort si notre coopération ne s'adapte pas aux besoins urgents de nos amis tchadiens. Que faut-il faire ? Une politique cohérente : le président Hissène Habré, lors de l'entretien qu'il nous a accordé pendant plus d'une heure, ne nous a pas caché sa profonde déception à propos des récentes déclarations du président Mitterrand, qui s'accommode de la partition du Tchad entre un Tchad utile et l'autre qui ne le serait pas, selon la phrase de Claude Cheysson.

Il faut que le gouvernement français arrête d'aider d'une main Hissène Habré et de chercher de l'autre l'éternel troisième homme. Pour empêcher les exactions, donnons les moyens au pouvoir légitime actuel de payer ses soldats, de les habiller, et faisons-les encadrer par trois cents militaires français.

Des bases seront ainsi créées pour le redressement national, permettant aux Tchadiens de ne pas finir victimes de la guerre civile et de la famine. Ensuite, nos efforts de coopération pourront reprendre leur vitesse de croisière, l'essentiel sera préservé.

Je réclame une politique tchadienne cohérente, la continuité dans l'action et l'abandon des valses hésitations électoralistes qui font que notre politique au Tchad, comme en Afrique, laisse un goût amer à tous nos amis africains.

(*) Député UDF de la Loire.

L'ambiguïté de l'« Eglise des pauvres »

par JACQUES ELLUL (*)

A l'occasion du voyage du pape en Amérique latine, *le Monde* a publié plusieurs présentations plus ou moins longues des théologies de la libération. Elles allaient toutes dans le même sens : il n'y a rien de « marxiste » dans ces théologies, il s'agit seulement de donner aux pauvres leur place dans l'Eglise, c'est un renouvellement de l'Eglise par la base, c'est une proclamation de la nécessaire justice sociale...

Toutes les explications minimisaient le caractère révolutionnaire de ces théologies et ramenaient le conflit sur le plan institutionnel : c'était l'Eglise hiérarchique, l'institution, qui se sentait mise en question par l'Eglise du peuple, de la base et des fidèles... Or tout cela me paraît éminemment contestable.

Voici plusieurs années que j'étudie les théologies de la libération, et il ne fait pas de doute à mes yeux que les écrits qui les expriment posent sans ambiguïté un défi théologique et non pas institutionnel. Je tiens tout de suite à dire que si j'étais en Amérique latine j'adopterais sans aucun doute une option révolutionnaire (mais sans y mêler la foi chrétienne) !

Ce qui me paraît faux et dangereux dans ces idéologies, ce sont les trois éléments suivants. Tout d'abord l'interprétation marxiste du christianisme et la lecture marxiste de la Bible. Ce ne sont pas des généralités qui me font dire cela mais une référence à la justice sociale. C'est bien l'interprétation *de tout* par la lutte des classes, le matérialisme déclaré, l'idée d'une nécessaire dictature du prolétariat pour éliminer les riches, la théorie marxiste de la plus-value, etc. Tout cela se trouve dans les livres de cette théologie. Ce n'est pas exagérer ou être réactionnaire que de parler de confusion entre marxisme, au sens précis, et christianisme : c'est la stricte vérité. Le deuxième point, c'est la majoration *de la politique* : pour accéder à la justice et à la liberté, il n'y a que l'action politique, et manifestement la prédication chrétienne devient un instrument de mobilisation des pauvres pour les engager dans ce combat. La libération politique devient la seule expression vraie du salut et de l'Evangile.

Mais le plus grave est l'idée, présentée de façon très édulcorée, de l'« Eglise des pauvres » ou d'« Eglise populaire ». Il ne s'agit nullement d'une Eglise qui s'ouvrirait aux pauvres ! Et pas davantage d'un conflit institutionnel entre Eglise des fidèles et Eglise de la hiérarchie ou d'autorité. L'idée centrale repose sur la déviation suivante : Jésus était pauvre. Un pauvre. Jésus est du côté des pauvres. Il s'assimile aux pauvres. Et les pauvres parmi nous représentent en réalité Jésus, il s'agit de les recevoir comme Jésus lui-même. En même temps, ils nous renvoient Jésus, et ce que l'on fait à un pauvre c'est à Jésus qu'on le fait. Jusqu'ici, rien à dire. Mais le retournement s'effectue : non plus Jésus était un pauvre, mais : le pauvre est Jésus. Non plus : les pauvres représentent Jésus, mais le pauvre c'est le Sauveur *lui-même*. Si bien que l'« Eglise des pauvres » n'est pas une formule désignant une Eglise où les pauvres ont leur place, mais une formule théologique qui se substitue à l'Eglise de Jésus-Christ. Voilà la réalité du débat, et pourquoi à mes yeux le pape a eu raison de donner les avertissements qu'il a donnés sans que ce soit « réactionnaire » !

(*) Professeur à l'université Bordeaux-I.

Missions impossibles

par MARCEL HAEDRICH (*)

J'aurais pu être rappelé en Algérie. Ma vie aurait pu dépendre d'un renseignement obtenu par le lieutenant Le Pen. A l'époque, Le Pen l'a indiqué, le président Mitterrand était ministre de l'intérieur ou garde des sceaux. Si Le Pen et son unité avaient défilé sur les Champs Elysées, le président Auriol aurait reçu leur salut. Et les acclamations auraient retenti jusqu'au ciel. Est-il si difficile d'apprendre à s'informer, à comprendre « dans le mouvement » ?

Quand je suis rentré du maquis d'Auvergne, après la libération de Paris, Morland, le futur président Mitterrand, interrogeait dans une cave – évidemment, il ne l'a pas torturé – un « gestapiste » qu'il soupçonnait d'avoir livré dix de nos amis, lui-même échappant par miracle à la rafle. On l'a fusillé. Dans le bureau d'un autre camarade, j'ai vu un commissaire de police à plat ventre supplier qu'on l'écoute, qu'on étudie son dossier. Il s'est pendu. Je me rendais au mariage d'un jeune camarade, à Passy – grand tralala, – quand deux gendarmes m'ont demandé si je le connaissais ; ils ne possédaient que son nom de guerre.

« Son groupe a exécuté un agent allemand qui, en fait, soutient sa femme, travaillait pour l'Intelligence Service. »

Mon ami avait été chargé d'une mission presque impossible. Une erreur a-t-elle été commise ? Je n'ai rien dit. Toutes ces actions, bien entendu, sont « condamnables », *aujourd'hui*. Elles étaient commises par des garçons qui se battaient pour la France. Comme Le Pen en Algérie.

Dois-je préciser que Le Pen ne m'intéresse en rien ? Je vote. Je choisis. Les Français ne seraient-ils pas majeurs, politiquement ?

J'avais quinze ans quand l'affaire Salengro provoqua des remous analogues. Homme politique de gauche, Salengro avait-il eu peur au feu ? A l'école, Salengro faisait plutôt ricaner. Mon correspondant à Paris avait fait, comme on disait, une guerre magnifique chez les chasseurs ; médaille militaire, plein de citations. Je l'admirais.

« *Pour juger Salengro,* me dit-il, *il faut être au moins sorti une fois de la tranchée sous le feu ennemi.* »

J'ai retenu la leçon. Qui pouvait juger René Hardy ? Nous avons publié ses lettres à Lydie Bastien dans *Samedi-Soir*. Combien de Français sortaient de la tranchée, comme lui, sous l'Occupation ? Il était normal que les rescapés imposent une justice de circonstance ; je l'admettais, sans l'approuver.

Que devait faire un garçon auquel le pays, le gouvernement, l'éducation, le passé, déléguaient les pleins pouvoirs pour que l'Algérie reste « française » ? Les erreurs commises viennent de loin. On ne peut pas les « refiler » à Le Pen. Il s'agit de modifier des idées reçues sur la Force, sur la Patrie, tout un héritage moral et mental qui date de trois mille ans, quand Moïse créa la première nation de citoyens.

(*) Journaliste, écrivain.

LU

« Premiers éveils de l'homme », de Louis-René NOUGIER

Tendre Préhistoire

Donnons à Louis-René Nougier la molaire d'un homme préhistorique, il nous en trace le portrait en pied ; donnons-lui des cendres et quelques pierres, il nous décrit un mode de vie ; à partir de dessins charbonnés sur une paroi rocheuse, il reconstitue comme par magie un univers complexe de désirs, de peurs, de croyances.

De ces lointains ancêtres, nous connaissons avant tout les techniques. Cette invention géniale qu'est l'aiguille, par exemple : elle nous a procuré vêtements cousus, matelas, outres, récipients culinaires... Ces procédés pour faire bouillir la viande quand on ne dispose pas de récipients allant au feu (on fait bouillir l'eau de cuisson en y plongeant des pierres chauffées à blanc), ou pour conserver des carcasses, vidées et lestées, par immersion dans une eau vive très froide !

L'auteur se méfie des parallèles avec le comportement des sociétés dites « primitives », et il récuse à bon droit nombre d'explications ritualisantes : à la grotte de Gargas, des empreintes de mains mutilées révèlent non pas de cruelles pratiques religieuses, mais la souffrance des victimes d'engelures qui venaient là appliquer leurs moignons sur une argile cicatrisante.

Même démystification à propos des œuvres d'art que nous ont laissées ces civilisations. Elles ont été exécutées très rapidement (pour la plupart, en quelques minutes) et comptent plus de « croûtes » que de merveilles. Alors que le dessin animalier peut être d'une élégance parfaite, les figures humaines, beaucoup plus rares, se ramènent à des profils schématiques ou à des statuettes de femmes obèses – paradoxe, à mon sens, inexpliqué.

Mais ce qui, par-dessus tout, fascine Louis-René Nougier, c'est *« l'humanisation »* de l'homme préhistorique, avec *« l'éveil de la tendresse »*. Il le devine dans un couple de rennes affrontés, à Font-de-Gaume, où le mâle flaire délicatement la tête de la femelle, et aussi dans des représentations d'union humaine en face à face. Tout est là, déjà : sens de l'individu (que souligne la volonté de caricature, proprement humaine), communication par les regards, invention dans les attitudes amoureuses. La tendresse, la chose du monde la mieux partagée ?

PIERRE CHUVIN.

★ *Premiers éveils de l'homme. Art, magie, sexualité dans la Préhistoire*, de Louis-René Nougier, Lieu commun, 336 p., ill., 95 F.

COURRIER DES LECTEURS

Où prendra-t-on les surveillants ?

Je suis très sensible aux efforts de mon ministre, J.-P. Chevènement, pour que les élèves nous arrivent en sixième en sachant lire et écrire et, aussi, en n'ignorant pas qu'ils seront de futurs citoyens.

Comme J.-P. Chevènement, je pense qu'il est bon qu'au niveau du collège soient rétablies les études surveillées : c'est comme « pion », puis comme « répétiteur » (licencié) que j'ai vraiment appris mon métier en surveillant le travail et en observant le comportement des élèves qui m'étaient confiés. Mais où prendra-t-on les surveillants valables dans l'état actuel des choses ? Peut-être en imposant aux professeurs un supplément de travail ?

De plus, dans sa « Lettre de rentrée » aux enseignants, mon ministre nous a donné pour modèle le Japon dont la force réside dans « *son haut niveau de formation et de qualification* ». A quel prix ! Ce pays, qui n'a pas nos traditions chrétiennes et révolutionnaires, détient en revanche un triste record : celui du nombre de suicides d'enfants (...).

JEAN GUILLE
professeur de lettres (Gap).

« Aller vers les gens... »

Je relève une légère inexactitude dans l'article de M. Alfred Grosser du 13 février. En effet, le PC n'abandonne pas la stratégie éprouvée du front uni au sommet avec le PS pour celle – également éprouvée – de l'union avec les seuls socialistes de la base. En 1956-57, par exemple, les sections du PC entraînaient systématiquement en contact avec celles du PS pour leur faire condamner la politique algérienne de Guy Mollet. Au contraire, le « nouveau rassemblement populaire majoritaire » innove en excluant délibérément tout rapport d'organisation à organisation, y compris en bas. Il s'agit pour les militants communistes d'« *aller vers les gens* » en ignorant volontairement leur sympathie ou appartenance à tel parti de « gauche » ou même de « droite » (d'extrême droite ?) et de les rassembler, dans l'entreprise ou le quartier, derrière eux, sur un « *objectif anticrise* » ponctuel : ici, éviter une fermeture d'usine ; là, l'implantation d'un foyer d'immigrés, etc. Avec comme but final, discrètement avoué, la constitution d'un gouvernement communiste homogène comme il y a aujourd'hui un gouvernement social-démocrate homogène. (Mais la direction du PC y croit-elle ?...)

Nouveautés tactiques, subtilités manœuvrières dans lesquelles il est tout à fait excusable, voire heureux, de ne pas rentrer.

GUY BARBIER
ancien rédacteur à l'Humanité.

L'indifférence des gens

Nous sommes un groupe de classe de seconde et, devant l'indifférence des gens les uns pour les autres, nous nous sommes demandé pourquoi ils s'ignoraient de la sorte. Nous avons fait un sondage dans notre propre collège, où les relations sont quasiment inexistantes. Les résultats ont souligné cette absence de « chaleur humaine ». Nous avons pu constater que, d'après les questions posées (c'est-à-dire : « *Que pensez-vous des relations entre les jeunes du second cycle ?* »), 76,6 % des élèves de seconde étaient de notre avis contre 22,2 %, avec 2,2 % de sans opinion. Au niveau des premières, les résultats étaient : 87,7 % d'accord avec nous, 12,3 % contre. Quant aux terminales, nous en étions à 50 % des deux côtés. Beaucoup de jeunes du lycée pensent que l'on donne trop d'importance à l'aspect physique, aux tenues vestimentaires et à l'argent (...).

Tout cela entraîne souvent une grande déception. Par contre, des élèves de terminale nous ont répondu que, arrivés à leur niveau, ils n'avaient pas le temps de penser à ces problèmes, qui au contraire nous concernent tous, petits ou grands. Presque toute la journée, nous sommes au lycée. Alors, ces relations nous semblent très importantes (...).

Beaucoup d'auteurs ont su témoigner de ces sentiments, notamment Gilbert Cesbron : « *Ne laisse à portée de ton attention ni un seul visage ni un seul regard sans lui donner ce dont toi seul peut-être pouvais lui faire présent. Un mot, un sourire, une porte ouverte, cela suffit parfois. Aider bien sûr, aimer surtout.* » Nous avons voulu faire de cette lettre un cri de révolte ; mais c'est dur, trop dur de critiquer les gens... Surtout lorsqu'on ne les connaît pas en profondeur.

Elèves de seconde de l'Institution Sainte-Marie de Saint-Chamond.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.





هكذا من الاصل

étranger

EUROPE

RFA

M. Bangemann va remplacer M. Genscher à la tête du Parti libéral

Bonn. – M. Hans-Dietrich Genscher va, après onze ans de service, abandonner la présidence du Parti libéral (FDP), lors du congrès qui s'ouvrira le samedi 23 février à Sarrebrück. *Ce parti, dont certains prédisent la disparition et qui n'a pas encore réussi à remonter sa mauvaise pente électorale, reste néanmoins le pivot sur lequel repose tout l'équilibre du système politique ouest-allemand.* Il va tenter à Sarrebrück une opération de rajeunissement en adoptant un nouveau « manifeste » et en élisant à sa présidence M. Bangemann, seul candidat en lice.

De notre correspondant

A peine connu, il y a un an, de l'opinion publique, M. Bangemann a eu, depuis l'été dernier, le temps de faire ses preuves comme ministre de l'économie. Il avait pris ce poste au pied levé, en remplacement du comte Otto Lambsdorff, renvoyé sur les bancs des députés à la suite de son inculpation dans le scandale Flick. Ces quelques mois auront été suffisants pour mettre en piste un personnage peu conforme à l'image qu'on se fait en République fédérale d'un homme politique, un homme remuant, à la faconde aussi brouillonne que le physique. Derrière lui se profile toute une nouvelle génération de politiciens, ceux-là mêmes qui s'étaient permis, en juin 1984, au congrès de Münster, quelques jours avant les élections européennes, de commettre le « meurtre du père ».

M. Genscher, auquel on reprochait déjà la façon dont s'était déroulé le changement de coalition (1) en 1982, venait alors de commettre un impair qui avait exacerbé les critiques contre sa gestion toute *personnelle* du *parti. Il avait* préjugé de l'approbation de son parti en souscrivant au projet d'amnistie en faveur des auteurs de dons illicites aux partis politiques. Il s'en était fallu de peu que la rébellion de nombreux délégués libéraux ne renverse M. Genscher. Celui-ci avait su cependant entamer à temps une retraite *prudente* en annonçant lui-même son prochain départ et en proposant, à la surprise générale, M. Bangemann comme successeur.

Pourquoi cet homme que *M. Genscher avait limogé brutalement* dix ans auparavant du poste de secrétaire général du parti pour avoir réclamé, en avance sur son temps, un changement de coalition ? Ce choix reste assez mystérieux. L'ancien président du groupe libéral au Parlement européen partage avec M. Genscher une expérience internationale, une passion pour l'Europe et n'est marqué par aucun courant. Il n'a été accepté au départ que du bout des lèvres, à défaut d'autre concurrent vraiment sérieux.

Un parti charnière

Comme il fallait s'y attendre, les déboires électoraux du FDP n'en ont pas été terminés pour autant. Les libéraux disparaissent du Parlement européen en juin 1984 et ne font guère mieux au cours des élections locales qui suivent à l'automne. Les « Verts » *réalisent* pendant ce temps des scores de plus en plus spectaculaires, portés par la poussée de fièvre écologique qu'exaspèrent les problèmes de la forêt allemande et les hésitations de la coalition.

Pendant près de trente-cinq ans, le Parti libéral a joué un rôle de charnière entre les deux grandes formations politiques : le Parti social-démocrate (SPD) et l'Union chrétienne (*CDU-CSU*), qui n'ont jamais ni l'une ni l'autre réussi à obtenir une majorité absolue. Sans le Parti libéral, la République fédérale risque d'être livrée à l'impuissance d'une chambre divisée ou à une alliance entre le SPD et les « Verts », qui fait de plus en plus figure d'épouvantail. L'exemple du Land de Hesse, dont le ministre-président, le *social-démocrate Holger Börner,* n'en finit pas d'avaler des couleuvres, ne plaide pas en faveur de l'alliance rouge et verte.

Le FDP a assez bien réussi ces derniers mois à tirer profit de cette situation. L'assemblage bizarre que constituent un président démissionnaire, un futur patron néophyte et une équipe de jeunes loups encore *mal aguerris s'est imposé comme* un partenaire remuant, mais pas imprévisible, de la coalition gouvernementale. Epaulé par le nouveau secrétaire général du Parti, M. Helmut Haussmann, M. Genscher – ministre des affaires étrangères et vice-chancelier du gouvernement – a fait une nouvelle fois la preuve qu'il n'ignore rien de la cuisine politique. *Dans* un *domaine* qui lui est *cher,* l'Ostpolitik, il est monté lui-même au créneau pour tenir tête aux partisans d'une politique plus musclée au sein de la démocratie-chrétienne. S'il a dû, dans son propre parti, défendre contre les tenants d'une ligne ultra-libérale les compromis passés par M. Bangemann avec le reste de la majorité en matière de politique *sociale* (*retraites, congés* maternité), il a en revanche réussi à les monnayer dans le domaine des libertés individuelles (droit de manifestation, législation sur les étrangers).

L'image du FDP n'en est pas sortie bouleversée. Le dépoussiérage des fameuses « thèses de Fribourg », dont le mélange de libéralisme économique et de justice sociale avait servi d'ancrage au parti pendant toute la période d'alliance avec les sociaux-démocrates, n'a *pas donné* naissance à des idées très originales. On insiste sur la nécessité de dégager l'économie de l'emprise de l'Etat, de redonner sa responsabilité à l'individu. Mais les solutions préconisées procèdent davantage de la mise à jour d'un libéralisme classique que d'une recherche résolument avant-gardiste tenant compte d'une société en pleine évolution.

HENRI DE BRESSON.

(1) La démission des ministres libéraux avait provoqué, en septembre 1982, la chute du chancelier Helmut Schmidt et son remplacement par M. Kohl, sans élections.

Grande-Bretagne

Une émission révélant la pratique d'écoutes téléphoniques illicites a été retirée des programmes

De notre correspondant

Londres. – La polémique au sujet de l'affaire du *Belgrano* (le navire argentin coulé par les Britanniques pendant la guerre des Malouines) est à peine retombée que, déjà, le gouvernement de Mme Thatcher doit, de nouveau justifier le comportement de certains de ses services, accusés de pratiques illicites et contraires aux libertés publiques.

Une quarantaine de députés ont signé, le 21 février, une motion réclamant, « *dans l'intérêt public* », la diffusion d'une enquête *télévisée* dont la programmation avait été subitement annulée la veille en raison des révélations qu'elle contient sur le service de contre-espionnage. Ce dernier, le MI 5, se serait livré à des écoutes téléphoniques et des à investigations illicites à propos des activités d'un mouvement pacifiste et de plusieurs personnalités syndicales – parmi lesquelles M. Arthur Scargill, président de l'Union nationale des mineurs. Le ministère de l'intérieur *se refuse pour le moment à tout* commentaire. Toutefois, une enquête judiciaire a été ordonnée pour vérifier ces allégations.

L'émission a été réalisée pour la quatrième chaîne (commerciale). C'est l'organisme de contrôle des radios et des télévisions privées, l'*Independant* Broadcasting Authority (IBA), qui a décidé d'annuler sa diffusion après avoir consulté ses conseils juridiques. Ceux-ci ont fait valoir que les divulgations faites dans l'émission par deux anciens membres du *MI 5* pouvaient constituer une infraction à la loi sur les secrets officiels. Or cette loi vient d'être sévèrement critiquée, tant par la presse que par de nombreux membres du Parlement, à propos de l'affaire du *Belgrano*, parce qu'elle permet une interprétation trop extensive au bénéfice du gouvernement (*le Monde* du 13 février).

Le contenu de l'émission interdite a été communiqué à plusieurs députés et à la presse par les réalisateurs, qui protestent contre cette « *censure* » – ou « *autocensure* » – de la part de l'IBA. Les deux anciens membres du MI 5 indiquent que ce service a placé pendant plusieurs mois sous étroite surveillance quelques-uns des dirigeants de l'organisation Campaign for Nuclear Disarmament (CND), le fer de lance du mouvement pacifiste, qui a tenté d'empêcher, en 1983, le déploiement en Grande-Bretagne des nouveaux euromissiles. Une unité spéciale du MI 5 aurait été créée pour « infiltrer » le CND grâce à la complicité d'un militant d'extrême gauche « *retourné* ».

Par ailleurs, le *MI 5 aurait* placé sur table d'écoute plusieurs dirigeants syndicaux et installé des micros à leur domicile ou à leur bureau. Mais, dans ces derniers cas, selon l'un des « témoins », cette pratique remonterait au début des années 70, ce qui *impliquerait* aussi, directement ou indirectement, des gouvernements travaillistes. Une des personnes soumises à cette surveillance était membre du Conseil national pour les libertés publiques. Elle est aujourd'hui l'un des conseillers personnels du chef de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock.

Ces révélations sont d'autant plus embarrassantes que le gouvernement de Mme Thatcher vient de présenter un projet de révision de la loi sur les *écoutes téléphoniques* ou toute autre interception de correspondance privée (*le Monde* du 9 février). Selon la législation actuellement en vigueur, ce genre de pratique n'est possible que lorsqu'il y a soupçons de crime grave au plan *pénal* ou de possible atteinte à la sûreté nationale.

FRANCIS CORNU.

Yougoslavie

● *Un an de prison pour deux lectrices d'Enver Hodja.* – Deux jeunes Albanaises de la province yougoslave du Kosovo ont été condamnées le jeudi 21 février à des peines d'un an de prison pour avoir lu et donné à des amis le livre du numéro un albanais, M. Enver Hodja, *les Titistes.* Le tribunal de Pristina, capitale du Kosovo, a estimé que Teuta Bekteshi, étudiante de vingt-sept ans, et Teuta Hadri, médecin de vingt-huit ans, s'étaient rendues coupables de « *propagande hostile* » à la Yougoslavie. – (*AFP.*)

Italie

LE PROCÈS DE LA CAMORRA A NAPLES

Dramatiques ou dérisoires des centaines d'histoires s'enchevêtrent

Naples. – D'un côté, écrit en lettres d'or et surmontant une croix, « *la legge* » (la loi). De l'autre, *dans des cages, une* frange de l'humanité criminelle. Jeudi 21 février, pour la première fois, M. Tortora, député européen, accusé de trafic de drogue et d'appartenance à la Camorra, comparaissait en *liberté, mais en compagnie des* autres accusés, devant la cour jugeant le plus grand procès jamais engagé contre la criminalité organisée à Naples (*le Monde* du 22 février).

Ils étaient près de deux cents répartis dans la vingtaine de cages installées dans le gymnase de la prison de Poggioreale, transformé en tribunal-bunker. Il y avait d'abord les ténors : Vallanzasca, dit « le Beau René », le patron du crime organisé à Milan, qui vitupère contre les fouilles dont il est l'objet. *A côté de lui, avec sa* barbe biblique, gesticule Concutelli *le* terrible : passé du terrorisme noir au crime, il est responsable de plusieurs assassinats en prison. Puis il y a Antonio Faro. Avec son complet-veston, on le prendrait pour un représentant de commerce. Et pourtant c'est lui qui, en 1981, assassina en prison le « parrain » Turetallo (que Vallanzasca a remplacé), l'éventrant puis dévorant ses viscères (selon le procès-verbal de l'assassinat).

Dans une autre cage, on tombe sur Cesare Chiti, qui affirme ne faire partie d'aucune bande : « *Je suis un travailleur indépendant.* » Il y a aussi Cosimo Linetti, dit « Mains de velours » pour son habileté, qui clame ne jamais avoir utilisé une arme à feu, mais être « *né sous une mauvaise étoile* » : il a déjà fait vingt-cinq ans de prison.

De notre envoyé spécial

Dans la cage des femmes, l'épouse de Vallanzasca a troqué son manteau de fourrure blanc des premières audiences pour une plus discrète veste de cuir. *Elle affirme ne rien avoir de* commun avec tout ce joli monde : un brigadier, Rosario Adamo, est pour sa part accusé d'avoir fourni trois pistolets à Vallanzasca en *prison*, en échange, disent les actes d'accusation, « *d'une nuit d'amour avec la femme de celui-ci* ».

Grandes ou petites, dramatiques ou dérisoires, des centaines et des centaines d'histoires s'enchevêtrent dans ce procès. Chacun choisit son registre de défense, et l'immense salle résonne des vitupérations des uns et des lamentations des autres, implorant les indulgences du tribunal.

Les révélations des « repentis » contestées

Il y a aussi ceux qui clament leur innocence, avec parfois des arguments désarmants. Ainsi le tout jeune Gennaro Ragosta, qui répond au *président* : « *Les camoristes ? Bien sûr, je les connais ; vous me mettez en prison avec eux.* » Effectivement, la nouvelle Camorra organisée de Cutolo a pendant des années recruté dans les prisons, et en particulier à *Poggioreale.*

Comme toujours, les « repentis » sont les plus *bavards.* Si Pandico, secrétaire de Cutolo, qui, avec ses lunettes et son complet trois pièces, a des allures de notaire, a préféré parler aux carabiniers plutôt qu'aux journalistes, l'intarissable Gianni Melluso, dit « le Beau Gianni », était disert. Avec ses airs de don Juan de province, il est l'un des principaux accusateurs de M. Tortora.

Pour la première fois, ses dires ont été infirmés publiquement par une accusée, Nadia Marzano, jeune hôtesse de la Foire de Milan, et liée à la pègre. C'est chez elle, en 1978, *affirment les « repentis »* que M. Tortora aurait été officiellement intégré à la bande de Cutolo. Elle dément, preuves à l'appui : à cette date, elle n'était pas à Milan. Menacée, battue, férocement agressée (elle a eu *toutes les dents cassées*), Nadia Marzano a reçu plusieurs avertissements destinés à l'empêcher de parler. Elle a tenté trois fois de se donner la mort.

Ce grand procès contre la Camorra a déjà laissé entrevoir certaines de ses limites. L'accusation repose pratiquement entièrement sur les révélations *des « repentis » qui collaborent* avec la justice. Or leurs révélations contiennent sans doute une partie de vérité mais aussi, semble-t-il, bien des affabulations.

Certains aspects de l'instruction semblent peu clairs : un repenti, Pasquale Barra, dit « O Animale », en raison de sa brutalité, aurait ainsi téléphoné à la femme d'un accusé pour la faire chanter. Le fait surprenant est que cet appel téléphonique soit tout bonnement parti d'une caserne de carabiniers de Naples où Barra était interrogé...

Surtout, la grande limite de ce procès est que la justice n'a en rien touché aux aspects politiques de la criminalité organisée et reste notamment silencieuse sur les liens notoires que la bande de Cutolo entretient avec certains politiciens.

PHILIPPE PONS.

Grèce

Une organisation d'extrême gauche revendique l'assassinat du propriétaire d'un journal de droite

Athènes (*AFP.*). – Le propriétaire du journal *Apogevmatini* (droite), M. Nicolaos Momferratos, a été assassiné, jeudi soir 21 février, dans le centre d'Athènes. La police a découvert sur les lieux une proclamation d'une organisation d'extrême gauche qui a déjà revendiqué plusieurs attentats ces dernières années.

M. Momferratos, qui était également président de l'Union des éditeurs de quotidiens grecs, a *été tué* alors qu'il circulait à bord de sa voiture, une Mercedes, dans le quartier *Kolonaki. Selon* la police, trois hommes à pied ont ouvert le feu, tuant M. Momferratos sur le coup et blessant grièvement son chauffeur. Les meurtriers ont pu s'enfuir. Six douilles de calibre 45 et une de calibre 22 ont été retrouvées.

La proclamation découverte sur les lieux de l'attentat est signée par l'organisation 17 Novembre. Elle dénonce, tout en même temps, le gouvernement socialiste, le parti conservateur Nouvelle Démocratie (principale formation de l'opposition), le président de la République, M. Caramanlis, les Etats-Unis et la CIA.

La police a rappelé qu'une arme de calibre 45 avait été utilisée lors de précédents attentats revendiqués par l'organisation 17 Novembre, notamment contre le chef de l'antenne de la CIA en Grèce, Richard Welch, tué en 1975, contre le capitaine américain George Tsantes, tué en novembre 1983, et contre un sergent américain, blessé en avril 1984.

L'organisation 17 Novembre tire son nom du jour, le 17 novembre 1973, où a débuté la révolte des étudiants de l'Ecole polytechnique d'Athènes, qui a amené la chute de la dictature militaire.

L'assassinat de M. Momferratos rappelle celui du propriétaire d'un autre quotidien de droite, *Vradyni,* M. Georges Athanassiadis. M. Athanassiadis avait été tué le 19 mars 1983 de deux balles de revolver, par un inconnu, dans son bureau au siège du journal. Ce meurtre avait été revendiqué par une organisation s'intitulant Lutte anti-militaire, jusque là inconnue de la police. Son auteur n'a jamais été retrouvé.

Jeudi soir, le président de la République, le premier ministre, M. Papandréou et les dirigeants des *partis grecs* ont unanimement condamné l'assassinat de M. Momferratos.

Irlande

Le Parlement libéralise la loi sur la vente de contraceptifs

Dublin. – La coalition de centre gauche du premier ministre, M. Garret FitzGerald, a remporté une victoire importante, le mercredi 20 *février*, avec un vote du Parlement en faveur de la libéralisation de la loi sur la vente de contraceptifs. Le scrutin a été très serré, puisque 83 députés se sont prononcés en faveur de la vente de contraceptifs, sur ordonnance, aux plus de dix-huit ans (1), et que 80 ont voté contre. La mesure avait été introduite par le ministre de la santé, M. Barry Desmond, travailliste, afin de mettre à jour une loi de 1979, qui autorisait la vente des contraceptifs seulement aux couples *mariés, sur ordonnance médicale.*

L'épiscopat catholique a attaqué avec véhémence le projet de loi. Le nouvel archevêque de Dublin, Mgr Kevin McNamara, a déclaré que cette modification de la loi

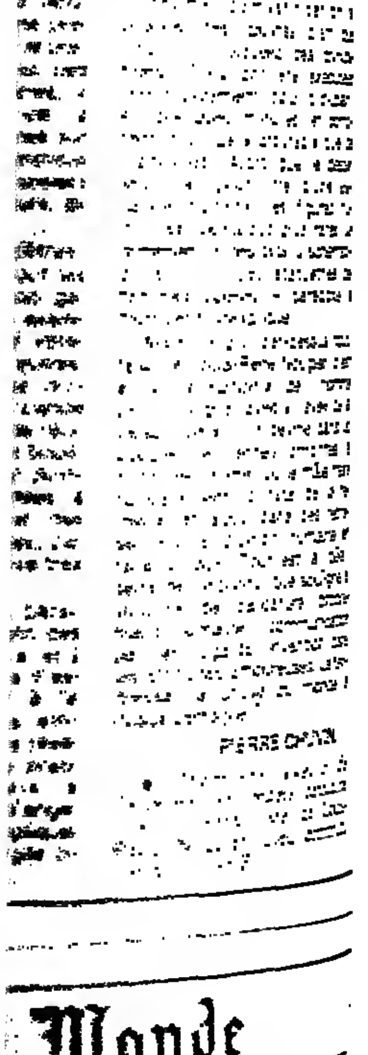
De notre correspondant

contribuerait au déclin moral de *la* jeunesse irlandaise, en encourageant l'activité sexuelle prémaritale. Les deux formations gouvernementales, le parti travailliste de M. Dick Spring et le Parti Fine Gael, libéral, de M. FitzGerald, ont accusé les évêques de vouloir faire pression sur les législateurs. Un débat s'est ensuivi sur le rôle du Parlement dans un Etat dont les citoyens sont, dans leur majorité, catholiques pratiquants.

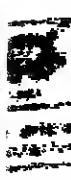
Le gouvernement a eu des difficultés avec ses propres députés : quatre d'entre eux ont voté contre la loi ; en conséquence, ils ont été expulsés, ce qui affaiblit le gouvernement, dont la majorité absolue en Parlement s'est trouvée réduite de six à deux voix. Mais la victoire remportée (grâce au soutien de trois députés socialistes) sur le parti principal de l'opposition, le Fianna Fail, conservateur, de M. Charles Haughey est importante : du fait de la conjoncture économique et sociale, la cote du gouvernement est au plus bas depuis sa constitution, fin 1981. Le premier ministre est, en tout cas, bien décidé à poursuivre la réforme de la législation sociale ; il se dédie aussi à améliorer les rapports avec l'Irlande du Nord – où la majorité protestante affirme d'habitude que dans le Sud, l'éthique de l'Eglise, de Rome prédomine : le vote du 20 *février est venu quelque peu démentir* cette thèse.

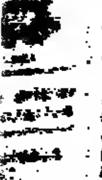
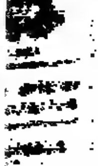
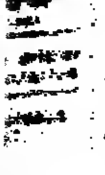
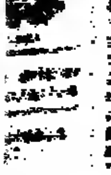
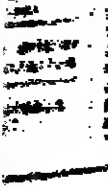
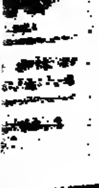
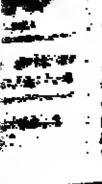
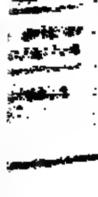
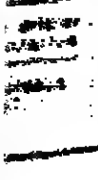
JOE MULHOLLAND.

(1) Seuls les préservatifs seront vendus librement, dans les hôpitaux, pharmacies, cliniques et centres de planning familial.



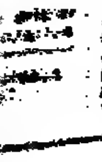
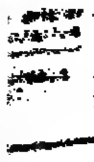
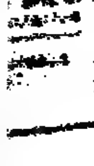
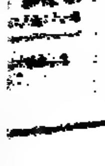
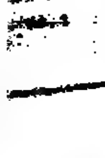


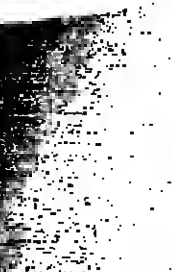



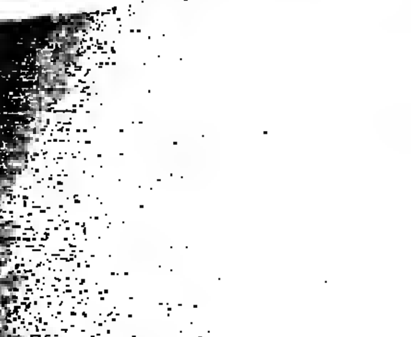



















DIPLOMATIE

AUX TERMES D'UN ACCORD SIGNÉ
AVEC L'AGENCE ATOMIQUE DE VIENNE

Moscou acceptera des contrôleurs internationaux sur certaines de ses installations nucléaires civiles

De notre correspondante

Vienne. – L'Union soviétique a signé, jeudi 21 février, à Vienne, avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) un accord plaçant sous le contrôle de l'organisation des installations nucléaires pacifiques qui seront désignées par l'URSS. M. A.M. Petrosiants, président du comité d'Etat soviétique pour l'utilisation de l'énergie atomique, qui a signé le document, a souligné devant la presse, le caractère *« historique »* de cet accord, qui permettra pour la première fois aux experts de l'Agence atomique de procéder à des inspections sur place de centrales et réacteurs de recherche nucléaires choisis dans une liste soumise par l'Union soviétique à l'AIEA. La mise sous contrôle de l'AIEA d'*« une partie de ses activités en matière nucléaire »*, a dit M. Petrosiants, est *« un acte de bonne volonté pour signaler que l'URSS est hostile aux armes nucléaires et à leur prolifération »*.

En juillet 1982, M. Gromyko avait annoncé, à la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au désarmement, que l'URSS serait prête à accepter l'application du système de garanties de l'AIEA pour une partie de ses installations nucléaires civiles. Des négociations avaient été ouvertes en mai 1983, à Moscou, entre l'AIEA et le gouvernement soviétique en vue de la signature d'un accord.

Cet accord, qui vient d'être signé à Vienne, est analogue aux accords de garanties conclus dans le passé entre l'Agence atomique et les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Euratom. Aucune précision n'a été cependant donnée sur les centrales nucléaires soviétiques énumérées dans la liste communiquée à l'Agence. On apprend, cependant dans les milieux de l'AIEA que cette liste ne contient que des centrales et réacteurs nucléaires simples et exclut, au moins pour un premier temps, les installations les plus modernes de la dernière génération.

Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France, l'AIEA est autorisée à effectuer des contrôles dans les centrales les plus modernes utilisées à des fins non militaires, dont l'usine de retraitement de La Hague.

Selon M. Petrosiants, les inspections de l'AIEA devraient débuter *« dans les meilleurs délais »*, et en tout cas, avant la troisième conférence de révision du traité de non-prolifération nucléaire, qui se tiendra à Genève en septembre 1985. Les contrôles effectués sur place par les inspecteurs de l'AIEA doivent notamment empêcher que l'énergie nucléaire ne soit détournée de ses utilisations pacifiques.

Présent à la cérémonie, M. Petrovski, responsable des organisations internationales au ministère soviétique des affaires étrangères et proche collaborateur de M. Gromyko n'a pas caché que la signature de cet accord doit être considérée comme un signal politique pour la reprise du dialogue américano-soviétique sur le désarmement prévue le 12 mars à Genève. La décision de Moscou d'accueillir sur son territoire les inspecteurs de l'AIEA, a-t-il dit, *« illustre l'attitude positive de l'Union soviétique à l'égard d'un système de contrôle international »*. Les deux responsables soviétiques ont admis que le système de contrôle mis au point par l'AIEA pourrait servir de modèle pour la vérification d'un futur accord sur la limitation des armes et le désarmement nucléaire.

Après l'acceptation de contrôles par l'Union soviétique, la Chine est le dernier pays doté d'armes nucléaires qui reste à l'écart. Jusqu'à présent, Pékin n'a pas montré la moindre disposition à suivre l'exemple des autres puissances nucléaires. L'adhésion de la Chine à l'Agence atomique, le 1er janvier 1984, a cependant attesté, estime-t-on, la volonté de Pékin de se rapprocher des autres pays sur ce point.

WALTRAUD BARYLI.

AFRIQUE

UNE « BOURSE DE PROJETS » POUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, a annoncé, le jeudi 21 février, que son administration allait lancer une nouvelle formule de « coopération décentralisée » avec la réalisation d'une *« bourse des projets »*. L'ambition de cette dernière, a-t-il précisé, est de *« rendre plus efficaces les aides au développement des pays en difficulté, notamment en Afrique »*.

Chaque projet pourra réunir au moins deux partenaires : la communauté du tiers-monde qui manifeste un besoin d'aide, ainsi que le ou les organismes français ou européens susceptibles d'y répondre. Les grands types de projets retenus par le ministère de la coopération concerneront la lutte contre la désertification, la maîtrise des productions et réserves vivrières, la sécurité de l'alimentation et de la santé en milieu scolaire dans la tiers-monde, ainsi que l'organisation des services dans les centres urbains.

M. Nucci a insisté sur la fait qu'il ne s'agirait surtout pas pour son ministère d'introduire un échelon administratif supplémentaire dans la réalisation de projets concrets de coopération, mais, au contraire, de mettre en contact ceux qui ont des besoins, ceux qui ont des projets et ceux qui ont des moyens.

Afrique du Sud

M. Botha à l'épreuve du réformisme

(Suite de la première page.)

Les autorités de Pretoria n'ont pas expliqué les raisons de ce nouveau tour de vis, mais il est manifeste qu'elles rendent l'UDF en grande partie responsable de l'agitation persistante et du mécontentement latent de la population noire. Un alibi pratique. Les promesses de changement ne suffisent plus à calmer les victimes du système, les premières touchées aussi par la crise économique.

Les laissés pour compte du régime ne voient pas de modifications radicales dans les réformes suggérées. Ils estiment que depuis trop longtemps on les berce de mots, dont la concrétisation se fait toujours attendre.

Tout se passe comme si le gouvernement, comparé à un joueur de poker, présentait de nouveaux atouts qui, en fait, seraient de vieilles cartes. Un exemple : le forum annoncé par M. Botha, pour *« promouvoir la communication entre la communauté noire et le gouvernement »*, n'est-il pas un remake du conseil consultatif créé en 1979, abandonné en 1980 ?

Depuis, il y a eu la convention nationale, puis, fin 1983, le comité spécial. Autant d'organismes qui n'ont guère permis d'avancer et qui sont boudés par les dirigeants noirs, estimant qu'ils ne s'attaquent jamais au problème de fond. Un autre comité spécial, créé en 1980 pour examiner la question controversée de la citoyenneté avait également échoué.

D'ailleurs, les limites de la règle du jeu ont été fixées par le chef de l'Etat lui-même, qui a annoncé un certain nombre de principes intouchables : pas question de créer une quatrième chambre parlementaire pour les Noirs urbanisés, rejet du système un homme égale une voix et maintien de la prédominance politique blanche. Il a également précisé qu'aucun calendrier ne pouvait être établi pour les réformes envisagées.

Un exemple : la proposition d'ouvrir à toutes les races des zones dans lesquelles elles pourront commercer librement. Les CDB (Central Business Districts) ne verront en fait le jour avant l'an prochain et seront, selon M. Chris Heunis, ministre du développement constitutionnel et du plan, soumis à des restrictions en application du Group Areas Act qui assigne à chaque communauté son lieu de résidence.

Trop souvent pour les leaders noirs, les promesses faites se transforment en procédures compliquées et n'aboutissent – quand c'est le cas – que beaucoup trop longtemps après leur formulation. Ils en veulent pour preuve les lois tant décriées que l'immoralité et les mariages mixtes qui interdisent toutes relations amoureuses entre gens de couleur différente et dont l'abrogation est toujours remise au lendemain.

Les parlementaires indiens et métis avaient promis que ce serait leur premier objectif dans l'abolition du système de l'apartheid. Un comité parlementaire va être mis sur pied pour examiner la question, alors qu'une autre instance avait, dès le mois d'août dernier, rendu déjà des conclusions en faveur de leur abrogation. Le chef de l'Etat en personne s'était, le 27 novembre, prononcé dans le sens de leur suppression.

«De quelle liberté s'agit-il ?»

La roue du changement tourne trop lentement aux yeux des Noirs, qui n'accordent plus de crédit aux ouvertures pratiquées par le pouvoir, estimant le plus souvent qu'il s'agit avant tout de gagner du temps ou de rendre plus présentable un système honni. Un manque de crédit qui contribue à radicaliser certains dirigeants noirs et creuse le fossé avec ceux qui sont disposés à collaborer, considérant que la violence ne résout rien.

Pour beaucoup d'opposants, ces réformes ne sont que des expédients destinés à masquer les vices profonds d'un système qui demeure bien en place. Nelson Mandela, dans sa réponse argumentée expliquant son refus d'accepter l'offre conditionnelle de libération qui lui était faite, écrivait : *« De quelle liberté s'agit-il quand je dois demander la permission de vivre en zone urbaine ? De quelle liberté s'agit-il quand j'ai besoin d'un tampon sur mon « pass » pour chercher du travail ? »*

Le pouvoir n'arrive plus à imposer son image réformiste, surtout lorsqu'il joue tour à tour sur le tableau de la répression et de la conciliation. Les propositions de mettre en place au niveau régional des instances représentatives ne recueillent guère plus de succès.

Ces conseils municipaux noirs élus par une petite minorité sont largement décriés par les administrés, qui considèrent leurs membres comme des « vendus » et des « collaborateurs ». L'autonomie de ces organismes est toute relative, et nombreux sont ceux qui estiment que le véritable pouvoir n'est pas à ce niveau et que les autorités se déchargent ainsi des tâches d'administration.

Le dernier exemple en date a été la décision de doter seize Townships – quinze autres ont refusé – de leurs propres unités de police, ce qui a fait dire à M. Popo Molefe, un dirigeant de l'UDF, que maintenant les Noirs allaient aussi « faire le sale travail », à savoir celui du maintien de l'ordre.

Le pouvoir a compris qu'il était urgent de mettre en place des réformes. Celles-ci sont longues à élaborer et se heurtent à la résistance de la droite et au scepticisme de la majorité noire, sans parler de la rigidité d'un système ultra-légaliste qui fait que chaque modification nécessite beaucoup de précautions.

La partie qui s'est engagée s'annonce périlleuse, et il faudrait que les cartes que le gouvernement entend jouer ne soient pas considérées comme de nouveaux hochets.

MICHEL BOLE-RICHARD.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Burkina

Les mesures d'austérité provoquent un vif mécontentement

La situation se durcit au Burkina (ancienne Haute-Volta), où, dix-huit mois après sa prise de pouvoir, le capitaine Sankara se heurte à la fois à l'hostilité des syndicats, mécontents des récentes mesures d'austérité, et à celle de lycéens et d'étudiants.

Pour tenter de redresser une situation économique loin d'être encourageante – le total du service de la dette extérieure est évalué à 18 milliards de francs CFA en 1985 (1) et le déficit céréalier est de l'ordre de 167 000 tonnes, – le gouvernement vient de prendre une série de dispositions impopulaires : abaissement de cinquante-cinq à cinquante-trois ans de l'âge de la retraite pour les fonctionnaires (dans le meilleur des cas les indemnités de retraite représentent 60 % du salaire antérieur) ; abandon d'un mois de salaire pour les hauts revenus de la fonction publique, du secteur privé et de l'armée et un demi-mois pour les petits salaires ; réduction des indemnités de 25 % à 50 % ; gratuité de tous les logements à usage d'habitation. (Cette dernière mesure signifie que les propriétaires ne toucheront plus de loyers).

Parallèlement, l'indemnité de logement de tous les fonctionnaires et salariés du secteur parapublic est dorénavant reversée au budget de l'Etat. Or celle-ci était souvent supérieure au montant du loyer. De même, en 1985, tous les loyers industriels et commerciaux seront payés à l'Etat et non plus aux propriétaires.

Dès l'annonce de ces mesures, la plupart des syndicats ont entamé une « guerre des tracts ». Dans une déclaration rendue publique le 28 janvier, onze syndicats (2), contrôlés en partie par la LIPAD (Ligue patriotique pour le développement), organisation de tendance marxiste et le PCRV (Parti communiste révolutionnaire voltaïque) ont dénoncé une *« baisse du pouvoir d'achat »* et ont invité la population *« à se préparer à la lutte et à la mobilisation »*, accusant une nouvelle fois le CNR (Conseil national de la révolution, au pouvoir) de menacer les libertés démocratiques et syndicales.

Une présidentialisation accrue du régime

La réponse ne s'est pas fait attendre : le 1er février, un décret signé par le capitaine Sankara suspendait de leurs fonctions les onze responsables de ces syndicats *« pour obstruction aux mesures en faveur d'une économie indépendante »* du Burkina. Dans le même temps, les CDR (comités de défense de la révolution) ainsi que l'armée se sont manifestés par des motions de soutien au régime. Le comité de garnison de Ouagadougou demandait ainsi au CNR de prendre *« des sanctions d'extrême rigueur contre tous les renégats et leurs alliés à la solde de l'impérialisme »*.

Ce climat de contestation a gagné les établissements scolaires. Le 1er février, le principal établissement de la capitale, le lycée Philippe-Zinda-Kabore, a été fermé pour trois jours et, le 6 février, devant la recrudescence de l'agitation, des brigades de CDR, épaulées par des détachements militaires, se sont rendues dans divers lycées et collèges pour aller chercher les lycéens et les emmener sur une place où le capitaine Sankara les a longuement harangués : *« L'ennemi principal n'est pas la réaction de droite, mais la réaction de gauche »*, aurait lancé à cette occasion le chef de l'Etat burkinabé.

Ce durcissement de la situation politique à Ouagadougou est préoccupant dans la mesure où le CNR semble aujourd'hui opposé à une grande partie des forces politiques et syndicales qui lui ont permis d'accéder au pouvoir. Il en est ainsi de la LIPAD, dont le cas n'a pas été réglé par l'éviction de ses représentants du gouvernement le 1er septembre dernier, ni par le maintien en détention de son secrétaire général, M. Soumane Touré. La LIPAD, qui contrôle encore de nombreux syndicats, peut mobiliser à Ouagadougou une partie non négligeable de la population.

La disparition de fait des organisations politiques a entraîné une présidentialisation accrue du régime, et chacun se définit aujourd'hui comme « pro » ou « anti » Sankara. L'armée ayant été de son côté particulièrement touchée par la vague d'épuration (3), les soutiens du CNR risquent de se réduire dangereusement dès lors que les mesures d'austérité décidées par le gouvernement touchent toutes les catégories de la population et non plus seulement la « bourgeoisie ».

Est-ce pour sortir de ce mauvais pas que le capitaine Sankara tente de normaliser ses relations avec ses partenaires ? Pour la première fois, en tout cas, il a rencontré le président ivoirien, M. Houphouët-Boigny, du 11 au 13 février, à Yamoussoukro. En dépit d'un incident qui sera peut-être exploité dans l'avenir (4), le simple fait que les deux hommes aient pu se parler est en soi un événement, compte tenu du lourd climat de méfiance réciproque qui régnait jusque-là entre eux.

Avec ses alliés « idéologiques », le Burkina poursuit d'autre part une coopération étroite mais prudente (*le Monde* du 8 novembre 1984). Ainsi, si des délégations burkinabés continuent à se succéder en Union soviétique, les autorités de Ouagadougou n'ont pas hésité à la fin de l'année dernière à expulser le premier conseiller de l'ambassade d'URSS, accusé d'entretenir des rapports trop étroits avec la LIPAD. Celui-ci n'avait pas encore été remplacé début février.

Enfin, au cours de la visite officielle qu'il a récemment effectuée à Paris, le ministre burkinabé des affaires étrangères, M. Basile Guissou, a souligné que les rapports entre Paris et Ouagadougou seront désormais empreints d'*« un climat de confiance nettement plus serein »*. Cet optimisme, qui contraste singulièrement avec le ton qu'emploient si souvent les dirigeants du CNR vis-à-vis de l'*« impérialisme français »*, s'explique par les progrès réalisés dans le domaine de la révision des accords de coopération, qui constituaient depuis plus d'un an le principal contentieux entre les deux capitales. M. Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, se rendra début avril à Ouagadougou pour y signer les nouveaux accords. La principale difficulté – l'accord domanial – est en passe d'être résolue, le Burkina ne remettant plus en cause les droits de propriété de la France.

LAURENT ZECCHINI.

(1) 1 franc CFA = 0,02 franc.

(2) Outre la CSV (ex-Confédération des syndicats voltaïques de M. Soumane Touré), ces syndicats regroupent différentes corporations, notamment les boulangers, les magistrats, les travailleurs des brasseries, des impôts et des douanes, des travaux publics, de la santé, ainsi que l'Union générale des étudiants voltaïques (UGEV).

(3) A ce sujet, nous avons reçu une lettre de Mme Renée Garango s'inquiétant du sort de son époux, le général de division Cemoko Marc Garango, ancien gouverneur du Fonds monétaire international, ancien ministre et ancien ambassadeur du Burkina en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis, arrêté le 9 novembre 1983, en raison du *« comportement contre-révolutionnaire de certains de ses parents et amis intérieurs et extérieurs »*.

(4) Le lundi 11 février, une explosion a détruit la salle de bains de l'appartement réservé au capitaine Sankara à l'Hôtel Président de Yamoussoukro. Le chef de l'Etat burkinabé est arrivé dix-huit heures après cette explosion en Côte-d'Ivoire pour assister au sommet du conseil de l'entente.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Washington veut « évincer » les sandinistes du Nicaragua

(Suite de la première page.)

Or, il est moins aisé politiquement pour les parlementaires américains de contester cette légitimité que de contester la menace militaire directe que le Nicaragua représenterait aujourd'hui pour ses voisins.

Hier constamment utilisé par la Maison Blanche, cet argument l'est aujourd'hui beaucoup moins souvent, et M. Reagan préfère parler de l'« *obligation* » qu'ont les Etats-Unis « *de fournir, de l'Afghanistan au Nicaragua, toute l'aide que nous pouvons aux combattants de la liberté* ».

Les sandinistes, a-t-il longuement expliqué pour leur dénier toute légitimité morale, n'étaient à l'origine qu'« *un élément de la révolution contre Somoza, dont les combattants de la liberté constituaient d'autres éléments* ». Sitôt la victoire acquise, a poursuivi M. Reagan, « *Ils ont fait ce que Castro avait fait avant eux à Cuba : ils se sont débarrassés des autres courants de la révolution et ont violé les promesses* [de démocratie] *sur la foi desquelles l'Organisation des Etats américains leur avait accordé son soutien* ».

Pour M. Reagan, le bilan des sandinistes n'est en conséquence que le « *totalitarisme* », la « *brutalité* » et la « *cruauté* », tandis que leurs adversaires « *veulent revenir aux buts de la révolution* ». « *Nous voulons*, a dit le président américain, *que ceux-ci aient une chance d'avoir la démocratie pour laquelle ils se sont battus* [et] *nous allons essayer de les aider.* »

Les autres dossiers

Au cours de cette conférence de presse, très largement consacrée aux graves difficultés des fermiers américains, M. Reagan a abordé outre la bonne santé de l'économie américaine plusieurs autres dossiers de l'actualité internationale, parmi lesquels :

– *la poursuite du programme de « défense stratégique »* : il ne devrait pas, aux yeux de M. Reagan, conduire l'URSS à bloquer les prochaines négociations sur le contrôle des armements, car les recherches sur la « guerre des étoiles » sont compatibles avec le traité ABM sur la défense contre les missiles balistiques, et un éventuel déploiement serait précédé de pourparlers à ce sujet, dans la mesure où Washington ne recherche en la matière « *aucun avantage particulier sur quiconque* » ;

– *le traité SALT II de 1979* sur les armements stratégiques : il n'a jamais été ratifié par Washington, mais les Etats-Unis et l'URSS s'étaient mutuellement engagés à l'appliquer ; « *Nous allons respecter les traités en vigueur* », a dit M. Reagan, ajoutant toutefois : « *Nous aurons une décision à prendre dans plusieurs mois sur le point de savoir si nous allons comme eux* [les Soviétiques] *en violer les limites* » ;

– *les relations avec la Grèce* : il n'y a pas de plan pour fermer les bases américaines dans ce pays, malgré la « *préoccupation* » que suscitent les problèmes bilatéraux entre Athènes et Washington ;

– *le Proche-Orient* : les Etats-Unis demeurent opposés à une conférence internationale, et préconisent des négociations directes entre Israël, les pays arabes et les Palestiniens.

BERNARD GUETTA.

ASSASSINAT POLITIQUE OU « ACCIDENT » ?

Les jurés de Californie n'ont pu se mettre d'accord sur les circonstances de la mort du professeur Cooperman

Correspondance

Washington. – Après quatre jours de délibérations, le jury du tribunal du comté d'Orange (Californie) n'a pu se mettre d'accord sur le degré de culpabilité de l'étudiant Minh Van Lam, un jeune immigrant vietnamien de vingt et un ans, accusé d'avoir tué, le 17 octobre dernier, le professeur Cooperman, dont il était l'élève (*le Monde* du 5 février 1985). Il appartient maintenant au « district attorney » (procureur de la République) de décider s'il faut fixer le lieu et la date d'un nouveau procès ou bien ordonner un non-lieu.

Quelle que soit la décision, la division du jury n'en représente pas moins un succès relatif pour la défense, dans la mesure où les jurés ont décidé que Lam n'était pas coupable, comme le demandait l'accusation, d'un meurtre au « *premier degré* ». Le jury n'a pas retenu les conclusions de l'accusation selon lesquelles le jeune homme avait prémédité d'assassiner son professeur, bien connu pour ses activités en faveur du gouvernement de Hanoï. Sans retenir officiellement la suggestion d'un « *homicide involontaire* », les jurés ont, en effet, pratiquement accepté les arguments de la défense affirmant que Lam avait tué « *accidentellement* » l'universitaire. L'accusé avait indiqué que le coup de feu fatal était parti au moment où Cooperman lui avait saisi le bras pour lui apprendre à se servir du revolver.

La décision du jury représente un succès pour l'avocat de Lam, M. May, politiquement engagé (ancien « Béret vert », il fut un défenseur de Nixon et des accusés impliqués dans l'affaire du Watergate). Avant le procès, il avait insinué que M. Cooperman était un homosexuel qui avait maquillé son suicide en organisant un exercice d'art martial. Il abandonna cette thèse mais continua de prétendre que le professeur avait détourné des sommes destinées à son organisation par le gouvernement vietnamien qui, en outre, aurait été mécontent de la qualité des ordinateurs envoyés par son intermédiaire.

La faiblesse de l'accusation

Autant d'affirmations qui ont été contestées vigoureusement par les amis et la famille de M. Cooperman, qui le considèrent toujours comme ayant été la victime d'un assassinat politique, accompli par Lam au service d'un gang de tueurs de l'extrême droite vietnamienne, réfugiés aux Etats-Unis. Aussi bien, obsédé par la crainte d'être assassiné – il recevait de multiples menaces de mort, – le professeur avait acheté des armes et s'était entraîné à leur maniement.

« *Pourquoi Lam aurait-il tué un homme qui était son ami et qui lui avait donné de l'argent ?* » s'est écrié l'avocat May pour appuyer sa thèse d'homicide involontaire. Mais aucune explication n'a été donnée sur l'étrange comportement de Lam quittant le bureau où son « ami » gisait mort pour aller au cinéma et revenir ensuite sur les lieux afin de placer le revolver dans la main gauche du cadavre. Il prétend ne pas avoir cherché à donner l'apparence d'un suicide et justifie ses déclarations contradictoires à la police (il avait d'abord dit qu'il n'était pour rien dans cette mort) par la peur panique d'être emprisonné. Un psychiatre vietnamien, cité par la défense, souligna que la peur du « fantôme » de Cooperman expliquait la fuite de Lam, mais que le sens moral l'avait déterminé à revenir sur les lieux.

A vrai dire, le succès de la défense est dû, en grande partie, à la faiblesse de l'accusation. A aucun moment, M. Jensen, adjoint du « district attorney », ne fit allusion aux activités de Cooperman, n'évoqua la possibilité d'un assassinat politique et, surtout ne suggéra que Lam avait un motif. La loi de l'État de Californie ne lui imposait pas de faire état d'un motif. Mais cette lacune ne pouvait que favoriser la défense auprès du jury. Après le procès, plusieurs jurés déclarèrent, en effet, que l'incapacité de l'accusation à produire un motif avait compliqué leurs délibérations. Le mystère Cooperman persiste...

HENRI PIERRE.

[*Le Monde* a publié, dans ses éditions datées du 22 février, une « Libre opinion » du professeur Laurent Schwartz sur l'assassinat du professeur Cooperman.]

● *L'ambassadeur américain au Mexique rappelé à Washington pour consultations.* – M. John Gavin, ambassadeur américain au Mexique, a été appelé pour consultations à Washington à la suite d'une série d'enlèvements dont ont été victimes des citoyens venant des Etats-Unis dans la région de Guadalajara, a annoncé, mercredi 20 février, un porte-parole du département d'État. En trois mois, sept Américains, dont un agent de la lutte antidrogue, ont disparu dans cette zone. – *(UPI.)*

Cuba

LES ÉTATS-UNIS ONT RENVOYÉ UN PREMIER CONTINGENT DE RÉFUGIÉS A LA HAVANE

La Havane *(AFP)*. – Vingt-trois réfugiés cubains, constituant le premier contingent des quelque deux mille sept cents réfugiés que les Etats-Unis veulent renvoyer à Cuba, sont arrivés jeudi 21 février à La Havane.

Les deux mille sept cents Cubains qui doivent être renvoyés à Cuba, en vertu d'un accord signé le 14 décembre entre Washington et La Havane (1), étaient arrivés aux Etats-Unis en 1980 avec la vague de réfugiés appelés « marielitos », du nom de leur port d'embarquement à Cuba, Mariel. Selon les autorités américaines, il s'agit d'auteurs de délits de droit commun et de malades mentaux. Les deux mille sept cents personnes figurant sur la liste d'expulsion américaine sont ceux qui se trouvaient dans des prisons ou des institutions psychiatriques américaines en novembre dernier ; mille cinq cents d'entre eux sont incarcérés à Atlanta.

Le gouvernement cubain avait indiqué précédemment que les « marielitos » seraient soumis à une quarantaine, pour éviter une éventuelle introduction à Cuba de maladies telles que le sida. Et le président Castro avait affirmé qu'ils seraient traités avec le « *maximum d'humanité* » précisant que ceux qui avaient commis des crimes aux États-Unis seraient jugés et purgeraient des peines de prison en accord avec la loi cubaine.

(1) Aux termes de cet accord, les Etats-Unis ont fixé pour Cuba un quota de vingt mille émigrants par an et ont également accepté d'accorder des visas à quelque trois mille ex-prisonniers politiques autorisés depuis longtemps par les autorités cubaines à quitter leur pays.

Argentine

Isabel Peron renonce à la présidence du Parti justicialiste

Buenos-Aires *(AFP)*. – L'ancienne présidente argentine Isabel Peron a annoncé, jeudi 21 février, sa décision de démissionner de la présidence du Parti judicialiste (péroniste), déjà profondément divisé par des querelles internes (*le Monde* du 20 février). Elle a fait part de sa décision dans deux lettres remises aux dirigeants du parti et datées du 4 février, jour de son cinquante-quatrième anniversaire.

Née le 4 février 1931 à La Rioja (nord-ouest de Buenos-Aires), Maria Estella Martinez avait fait la connaissance du général Juan Peron en 1956 à Panama, où elle est alors danseuse dans un groupe folklorique. Elle devint en 1961 la troisième épouse du général. Quand celui-ci rentra triomphalement dans son pays, après dix-huit ans d'exil, il confia la vice-présidence à son épouse. A la mort de Juan Peron, en 1974, elle accède à la magistrature suprême.

Déposée par le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, Isabel Peron fut alors emprisonnée et déchue de ses droits politiques en juin suivant. Condamnée à huit ans de prison pour malversations le 20 mars 1981, elle a été libérée le 6 juillet suivant, après avoir accompli plus des deux tiers de sa peine. Elle se retira alors en exil en Espagne.

Deux ans plus tard, en avril 1983, elle fut rétablie dans ses droits civiques, puis réhabilitée politiquement en septembre. Le 9 décembre suivant, elle revint à Buenos-Aires pour assister à l'investiture du président Alfonsin.

Le 20 mai 1984, elle rentra dans son pays, au moment du vote par l'Assemblée d'une proposition de loi prévoyant la « *réparation historique* » des sanctions prises à l'encontre d'anciens responsables politiques sous le régime militaire. Soucieuse de participer au dialogue politique, elle avait alors signé un pacte d'union nationale avec Raul Alfonsin.

En dépit du peu d'illusions que conservaient les péronistes quant à sa capacité de dirigeante, elle restait l'une des figures du Parti justicialiste.

ASIE

Cambodge

Hanoï réaffirme que le prince Sihanouk peut jouer un rôle

Le Vietnam serait prêt à voir le prince Sihanouk jouer de nouveau un rôle politique et reprendre ses fonctions à la tête de l'Etat cambodgien, à condition qu'il s'entende avec les autorités actuelles de Phnom-Penh. Ces indications ont été fournies, selon des sources dignes de foi, par des hauts responsables vietnamiens aux membres de la délégation du PC italien en visite à Hanoï. Elles ont été confirmées à des journalistes par le représentant du Vietnam aux Nations unies, M. Hoang Bich Son. Pour la Chine et les Khmers rouges, cette « ouverture » vietnamienne en direction du prince Sihanouk, qui n'est pas nouvelle, demeure, cependant, une manœuvre pour tenter de faire éclater la coalition antivietnamienne entre l'ancien monarque khmer, M. Son Sann et les Khmers rouges.

Du côté cambodgien de la frontière avec la Thaïlande, des tirs d'artillerie se sont poursuivis dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 février, après la chute de deux avant-postes des Khmers rouges, derniers vestiges de la présence de la guérilla antivietnamienne dans le massif de Phnom-Malai. Sur cette frontière, la disparition d'une zone-tampon entre les force thaïlandaises et celles du Vietnam crée une situation dangereuse, estime-t-on de source militaire thaïlandaise.

Sur la frontière chinoise, la tension semble monter, si l'on en croit Pékin, qui a accusé les Vietnamiens d'avoir « *tiré des centaines d'obus sur des positions chinoises avancées* » dans la province frontalière du Yunnam, de mercredi matin aux premières heures de jeudi. – *(AFP.)*

Pakistan

PLUSIEURS CENTAINES D'ARRESTATIONS A LA VEILLE DES ÉLECTIONS

Les autorités militaires ont reconnu, jeudi 21 février, avoir procédé à plusieurs centaines d'arrestations dans les rangs de l'opposition, afin d'enrayer une campagne en faveur du boycottage des élections législatives – les premières depuis huit ans – prévues lundi 25 février. De source policière, on indiquait, jeudi, que quinze cents personnes avaient été interpellées ces derniers jours, « *à titre préventif* », dans le sud du pays, afin d'assurer la tranquillité du déroulement du scrutin. Sur ce total, environ six cents personnes ont été arrêtées à Karachi même.

Parmi les personnes détenues ou en résidence surveillée, figurent les dirigeants des partis regroupés au sein du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD), qui fait campagne pour le boycottage (*le Monde* du 22 février). En effet, contrairement à la demande du MRD, le gouvernement ne s'est pas engagé à lever immédiatement la loi martiale en vigueur depuis huit ans et à rétablir la Constitution parlementaire de 1973, suspendue après le coup d'Etat militaire de juillet 1977. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Corée du Sud

180 DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION ONT ÉTÉ CONDAMNÉS A DE LÉGÈRES PEINES DE PRISON

Séoul *(AFP)*. – Cent quatre-vingts étudiants sud-coréens ont été sommairement condamnés à des peines de prison allant de cinq à vingt-cinq jours pour avoir participé à des manifestations antigouvernementales au cours de la récente campagne électorale, a rapporté, jeudi 21 février, la presse de Séoul. Vingt-deux autres étudiants seront déférés devant des tribunaux de justice ordinaires.

Les cent quatre-vingts condamnés étaient accusés, pour la plupart, d'avoir distribué des tracts ou d'avoir lapidé des locaux du Parti démocratique de la justice (DJP, au pouvoir), ajoute la presse. Beaucoup de ces étudiants militent dans les rangs du Nouveau Parti démocratique coréen (NKDP, opposition), revigoré par le retour au pays, le 8 février, de M. Kim Dae-jung. Aux élections législatives de la semaine dernière, le NKDP avait pris la deuxième place derrière le DJP, battant même ce dernier dans la capitale, avec 42,7 % des voix contre 27 %.

Inde

Selon M. Gandhi

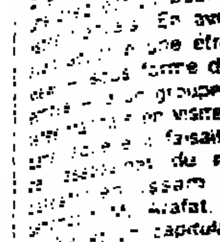
L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE A CONCERNÉ DES SECRETS INDUSTRIELS

Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a déclaré que le scandale d'espionnage révélé en janvier (*le Monde* du 22 janvier) avait concerné essentiellement des secrets industriels. « *Il y a eu très peu de secrets stratégiques ou de défense dans cette affaire* », a ajouté M. Gandhi dans un entretien publié, jeudi 21 février, à New-Delhi. Il a également laissé entendre que les décisions prises à l'encontre de la France, dont le rappel de son ambassadeur à New-Delhi et de son attaché militaire adjoint, avaient été le résultat d'informations puisées à haut niveau et transmises au gouvernement français.

De son côté, l'agence indienne de presse PTI a rapporté, vendredi, que le premier ministre avait ordonné le changement des codes secrets utilisés dans les messages diplomatiques, ainsi qu'une modification du classement des documents secrets du gouvernement.

D'autre part, dans un entretien diffusé vendredi par le *Los Angeles Times*, M. Gandhi a déclaré que le « *plus grave problème* » entre Washington et New-Delhi demeurait les ventes d'armes américaines au Pakistan. Il a reproché également aux Etats-Unis de financer la résistance afghane, ce qui donne, à ses yeux, « *une excuse aux troupes soviétiques* » qui se trouvent en Afghanistan. A propos de ce conflit, il a ajouté : « *Pour être franc, nous voulons que les deux côtés* (Union soviétique et Etats-Unis) *s'arrêtent.* »

● RECTIFICATIF. – Des problèmes de transmission ont déformé certains passages de l'article de Patrice Claude sur le commerce franco-indien (*le Monde* du 19 février). Dans l'avant-dernier paragraphe de la dernière colonne, il fallait lire : « *Ce nouveau développement* (les performances de l'industrie française en 1984) *tombe politiquement à pic* » (et non « *l'affaire Bolley tombe politiquement à pic* »). D'autre part, une coupe malencontreuse dans la conclusion de l'article fait dire à l'auteur l'inverse de ce qu'il avait écrit. La dernière phrase était la suivante : « *A moins d'expliquer la percée des industriels français en Inde par la qualité du travail réalisé par le colonel Bolley – ce qui serait à la fois faire trop d'honneur à un agent grillé et injuste à l'égard des capacités d'exportation de l'industrie française.* »



هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

L'INTERVIEW D'ABOU NIDAL A LA REVUE *FRANCE PAYS ARABES*

Une opération qui suit les objectifs de Damas

Décidément, Abou Nidal, le dirigeant extrémiste palestinien, a une prédilection pour les journalistes français. En avril 1983, il avait accordé une étrange interview — sous forme de réponses écrites — à un groupe de journalistes français en visite à Bagdad, *dans laquelle il faisait l'apologie* de l'assassinat du responsable palestinien Issam Sartaoui, dénonçait M. Arafat comme un *« traître et un capitulard »* et *se proposait*... comme interlocuteur français pour discuter du problème du terrorisme et de la paix au Proche-Orient, tout en assurant qu'il n'attaquerait pas d'intérêts français en France ou ailleurs.

Celui qui est considéré comme l'un des terroristes internationaux les plus recherchés a choisi *encore une fois un Français pour* passer son message à l'opinion internationale. Il s'agit de M. Lucien Bitterlin, connu pour sa sympathie à l'égard des modérés palestiniens, et qui s'était distingué autrefois dans la lutte menée par les autorités françaises à Alger contre les terroristes de l'OAS, au cours des années 1961-1962. Auteur du livre « Histoire des Barbouzes », il dirige depuis 1968 la revue *France Pays arabes* premier mensuel français exclusivement consacré au monde arabe.

L'interview qu'il vient de publier dans le numéro de février de cette publication constitue-t-elle une initiative visant à « dédouaner » le terroriste Abou Nidal en lui accordant la respectabilité politique ? M. Lucien Bitterlin *s'en défend énergiquement, en* évoquant la mémoire de certains de ses amis Palestiniens comme Ezzedine Kalak, le représentant de l'OLP à Paris, assassinés par Abou Nidal. Mais, ajoute-t-il, *« la question mérite d'être posée, bien* que *j'estime que les propos* d'Abou *Nidal constituent un événement politique qu'aucun journaliste ne peut ignorer »*.

S'agit-il d'une opération syrienne dirigée contre les modérés de l'OLP ? M. Bitterlin affirme que, bien que la rencontre se soit déroulée dans la Bekaa libanaise, sous occupation syrienne, « *elle s'est effectuée à l'insu des autorités de Damas »*. Une thèse difficilement crédible si l'on sait l'étendue du contrôle *exercé par la Syrie sur les groupe*ments palestiniens qui pullulent à Damas et dans la Bekaa. A ce propos, l'un des passages les plus significatifs de l'interview d'Abou Nidal est celui dans lequel ce dernier affirme que l'annonce de sa mort en novembre 1984 — cette information avait été aussitôt démentie par la rencontre qu'Abou Nidal avait eue à Tripoli à la même époque avec le colonel Kadhafi *(le Monde* du 21 novembre) — était une *« manœuvre des services irako-jordaniens en collusion avec Yasser Arafat »*.

Cette dénonciation de Bagdad, qui a longtemps parrainé le mouvement d'Abou Nidal, indique qu'en fin de compte, ce dernier a opté pour la Syrie contre Bagdad, surtout depuis que ce dernier a normalisé ses rapports avec *M. Arafat et rétabli les relations* diplomatiques avec Washington. La stratégie qu'Abou Nidal expose tout au long de l'interview coïncide d'ailleurs parfaitement avec les objectifs régionaux et internationaux de la Syrie. Les propos d'Abou Nidal semblent surtout viser ceux qui participent aux tentatives actuelles d'un règlement négocié au Proche-Orient.

Exécuter le roi Hussein

C'est ainsi qu'Abou Nidal révèle que son organisation a décidé d'*« exécuter le roi Hussein et tous ceux qui veulent négocier avec l'ennemi sioniste, c'est-à-dire contre la révolution palestinienne, qu'ils soient Palestiniens ou Arabes »*. Pour donner plus de poids à cette menace, il revendique pour la première fois l'assassinat d'Issam Sartaoui.

Pour lui, il n'y a pas de *« modérés »* israéliens, et *« tout ce qui est israélien sans exception est complice d'Israël »*, et *« il n'y aura jamais de paix sans que soit détruit l'Etat sioniste »*. Abou Nidal dénonce tous ceux qui préconisent des *« étapes intermédiaires »* vers la paix au Proche-Orient. « *Nous croyons*, dit-il, *qu'il faudra attendre un siècle pour que les partisans des étapes obtiennent des résultats de la première étape »*.

En revanche, il estime que le président Assad est contre *« toute solution négociée »*, et est *appelé à jouer* un *rôle important*, « *mais contre toute forme de capitulation »*. Abou Nidal va même au-delà de ce que les Syriens eux-mêmes demandent en affirmant à plusieurs à plusieurs reprises que *« la Palestine, dans l'avenir, sera une partie intégrante de la Syrie »*, et que *« nous sommes aussi avec le Liban, qui est une partie de la Syrie »*, risquant ainsi d'embarrasser ses protecteurs de Damas.

De même, Abou Nidal ne peut que gêner les Syriens, qui n'ont jamais rompu les ponts avec Washington, en affirmant qu'il va organiser des opérations contre les Américains au cours de l'année 1985. En revanche, il estime « *qu'il y a une évolution positive de la France et des Français qui commencent à mieux comprendre notre position »* et fait l'éloge du président Mitterrand.

En ce qui concerne les problèmes *inter-palestiniens, il* va dans la même sens du desiderata de Damas en indiquant qu'il négocie avec les dissidents du Fath, dirigés par Abou Moussa, « *pour arriver à l'unification du mouvement palestinien »*. Une nouvelle tentative pour mettre sur pied l'anti-OLP, dont rêve depuis longtemps déjà le président Assad.

JEAN GUEYRAS.

Koweït

RETOUR EN FORCE DES « NATIONALISTES ARABES » AU PARLEMENT

Koweït *(AFP)*. — Les « nationalistes arabes » ont fait jeudi 21 février un retour spectaculaire à l'Assemblée nationale koweïtienne où ils étaient absents ces neuf dernières années. Le grand vainqueur des élections législatives, mercredi à *Koweït, dont les résultats ont été* publiés jeudi, a été M. Ahmed Al-Khatib, qui dirige l'« Alliance démocratique », coalition regroupant les nationalistes arabes, les éléments de gauche et les libéraux.

La victoire du parti de M. Al-Khatib, l'un des fondateurs du Mouvement des nationalistes arabes à Koweït dans les années 50, a été accompagnée par la défaite des candidats représentant les courants religieux fondamentalistes regroupés en association, les partis politiques n'étant pas autorisés au Koweït.

Les deux grands perdants de ces élections ont été M. Mohamed Al-Adassani, président de l'Assemblée depuis 1981, et M. Jassem Al-Saqr, président de la commission des affaires étrangères, tous deux partisans inconditionnels du gouvernement.

Provoquant l'entrée dans l'hémicycle de vingt-huit nouveaux *députés sur cinquante*, les *élections* de mercredi ont relativement modifié le visage parlementaire du Koweït, seul pays de la péninsule arabique à avoir une Assemblée nationale élue au suffrage universel direct. Le gros des députés reste cependant constitué des représentants des principales tribus de l'Emirat, qui compte 1,8 million d'habitants. Aussi, le nouveau Parlement ne devrait pas modifier la ligne politique générale de la monarchie koweïtienne, mais pourrait amorcer des réformes intérieures, notamment économiques.

LE SORT DES PRISONNIERS DE LA GUERRE DU GOLFE

La commission d'enquête de l'ONU renvoie dos à dos l'Iran et l'Irak

Nations unies (New-York), *(AFP)*. — La commission d'enquête de l'ONU sur les prisonniers de guerre du conflit irano-irakien a renvoyé dos à dos l'Iran et l'Irak en accusant les deux pays de ne pas respecter les normes élémentaires de protection des prisonniers et leurs engagements dans ce domaine.

Les quatre experts dépêchés par les Nations unies en Irak et en Iran le mois dernier affirment, dans un volumineux rapport rendu public jeudi 21 février à New-York, qu'il est *« évident que les politiques et les règles professées par les deux parties ne sont pas toujours observées »*. L'Iran et l'Irak se sont accusés réciproquement, à plusieurs reprises, de ne pas respecter la convention de Genève en matière de prisonniers de guerre et de violer systématiquement les droits des prisonniers.

Les violences *« sont loin d'être rares »* dans les camps situés dans les deux pays, affirment les experts, qui ajoutent que *« les violences physiques sont particulièrement répandues dans les camps irakiens »*.

Les prisonniers interrogés ont fourni un *« grand volume d'informations »* sur les mauvais traitements subis, tels que l'application de courants électriques, coups dans les parties sexuelles, ou flagellations, indiquent les experts. Ils ont fait état aussi de *« châtiments collectifs »*, tels que mises au cachot ou privations d'eau et de nourriture.

Les experts n'ont pas pu vérifier ces dernières allégations, mais ils ont estimé qu'elles étaient *« compatibles »* avec ce qu'ils ont pu voir sur place. D'après eux, l'incident survenu dans le camp iranien de Gorgan, où, en octobre dernier un certain nombre de prisonniers irakiens avaient été tués, *« est loin d'être isolé »*.

« Les images les plus éloquentes que nous ramenons de notre visite aux camps sont la peur, la solitude, l'incertitude, l'isolation, l'amertume et le désespoir des prisonniers », affirment les experts.

Le rapport souligne encore que l'identité nationale, idéologique, culturelle et religieuse des prisonniers, non seulement n'est pas respectée, mais souvent combattue, *« notamment en Iran »*.

Quelques prisonniers chrétiens, précise-t-il, se sont plaints de pressions dont ils auraient été victimes pour les convertir à l'Islam.

● *Cent personnalités françaises, dont les anciens premiers ministres, MM. Jacques Chirac et Raymond Barre*, dénoncent *« les massacres des prisonniers de guerre irakiens par l'Iran »*, dans un communiqué publié jeudi par le Comité pour la paix au Proche-Orient. Ces personnalités *« exhortent le gouvernement français à entreprendre d'urgence sur le plan national, européen (CEE) et international toutes les démarches utiles auprès du régime iranien pour sauver la vie de milliers de prisonniers de guerre irakiens »*. Le communiqué ne fait aucune mention du sort des prisonniers iraniens détenus en Irak.

DEVANT LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Des représentants des pays de l'Est à Genève comparent le comportement d'Israël à celui des nazis

De notre correspondante

Genève. — La session annuelle de la Commission des droits de l'homme, qui s'est ouverte le 4 février à Genève, et dont les travaux doivent durer jusqu'à la mi-mars *(le Monde* du 6 février) a consacré jusqu'à présent la quasi-totalité de ceux-ci aux deux points prioritaires de son ordre du jour : *« Violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine »* et *« violation des droits de l'homme en Afrique australe »*.

Pour ce qui est du premier point, le ton en a été donné par M. Kherad, représentant de l'Afghanistan — dont on oublie souvent à l'ONU qu'il s'agit d'un pays occupé, — qui a estimé que la politique israélienne est une *« forme de brutalité et d'inhumanité ne connaissant pas de précédent »*. M. Khmel, représentant de l'Ukraine (1), a ensuite affirmé que *« de plus en plus de preuves existent sur les pratiques israéliennes assimilables aux pratiques nazies »*. Pour M. Grekov (Biélorussie), il ne fait pas de doute qu'*« Israël se livre à un génocide digne des pratiques du Moyen Age »*. Pour sa part, la représentante de la Tchécoslovaquie, Mme Slamova, a comparé *« les crimes commis par Israël sur les territoires arabes aux crimes nazis commis en Tchécoslovaquie »*.

Antisionisme ou antisémitisme ?

Les pires excès verbaux ne semblent pas troubler le silence prudent des délégations occidentales, à une exception près : celle des Etats-Unis.

M. Daniel Lack, observateur du Congrès juif mondial (organisme qui représente la diaspora juive, et non l'Etat d'Israël), a fait observer, le 20 février, à la Commission des droits de l'homme, que *« la propagande antisémite (...) s'est donné une apparence nouvelle, et plus politique, en maquillant la haine des juifs et du judaïsme en une haine des aspirations nationales juives »*.

De son côté, M. Ephraïm Dowek, observateur d'Israël, citant notamment des publications soviétiques, a également dénoncé les progrès de l'antisémitisme sous le masque de l'antisionisme, et déploré que, *« depuis 1975, l'ONU se soit vu accorder le douteux honneur d'avoir été choisie pour être la tribune principale de cette nouvelle idéologie »*. Usant de son droit de réponse à l'intervention de Mme Slamova, il s'est d'autre part félicité qu'elle n'ait pas fait allusion à *« l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 par les chars israéliens »*...

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Rappelons que l'Ukraine siège aux Nations unies de façon distincte de l'URSS dont elle fait partie, de même que la Biélorussie. L'Union soviétique est ainsi le seul pays à disposer de trois voix à l'ONU.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● MANŒUVRES MILITAIRES. — Le ministre australien de la défense, M. Kim Beazley, a annoncé, jeudi 21 février, l'organisation de deux exercices militaires, l'un avec les Etats-Unis, l'autre avec la Nouvelle-Zélande, après l'annulation le mois dernier des manœuvres conjointes de l'ANZUS (pacte de défense entre les trois pays) « Sea Eagle » *(le Monde* du 20 février). Les manœuvres « Sea Eagle » ont été annulées par les Etats-Unis après le refus de la Nouvelle-Zélande d'autoriser l'accès de ses ports à des bâtiments américains à capacité nucléaire. Selon le ministre australien, le premier exercice, qui associera l'Australie et les Etats-Unis et portera le nom de code de « Flying Fish », s'étalera du 8 mars au 14 mars.

Le second exercice, organisé en commun avec Wellington, et portant le nom de code de « Tasman Link », doit se dérouler du 25 au 29 mars. — *(AFP.)*

El Salvador

● PLUSIEURS MILLIERS DE MORTS EN 1984, SELON UN RAPPORT DE L'ONU. — Les combats entre l'armée et la guérilla ont fait plusieurs milliers de morts en 1984, selon le rapport présenté jeudi 21 février à la quarante et unième session des droits de l'homme des Nations unies. Le rapport cite des chiffres fournis par des organisations émanant de l'Eglise salvadorienne, faisant état, pour les dix premiers mois de 1984, de la mort de 2 285 civils due à l'armée et aux groupes paramilitaires; 385 civils ont été assassinés en dehors des combats et un peu plus d'une centaine de personnes ont disparu, selon ces mêmes sources *(AFP.)*

Guatemala

● LE GUATEMALA PRÊT A RECONNAITRE BELIZE EN ÉCHANGE DE CONCESSIONS TERRITORIALES. — Le Guatemala est prêt à reconnaître l'indépendance du Belize si ce petit Etat d'Amérique centrale, situé le long de la frontière est du Guatemala, lui cède une partie du sud de son territoire, a annoncé jeudi 21 février un porte-parole du gouvernement. Le Belize, ancienne colonie britannique, est indépendant depuis 1981, et la Constitution du Guatemala le considère comme faisant partie du territoire national. — *(AFP.)*

Madagascar

● *REMANIEMENT MINISTÉRIEL*. — Le président Didier Ratsiraka a procédé, jeudi 21 février, à un remaniement ministériel partiel aux termes duquel quatre nouveaux ministres font leur entrée au gouvernement. Trois des nouveaux ministres sont des technocrates qui se voient attribuer respectivement les portefeuilles des affaires sociales, du développement rural et de l'industrie.

Le quatrième est M. Simon Pierre, ancien membre du Conseil suprême de la révolution, qui devient ministre de l'information. — *(Reuter.)*

Pérou

● UN FRANÇAIS ARRÊTÉ A LIMA. — Un Français, M. Benito Edward Remi, a été arrêté à l'aéroport de Lima alors qu'il s'apprêtait à quitter le Pérou avec vingt-deux pièces archéologiques.

Philippines

● OUVERTURE DU PROCÈS SUR LE MEURTRE D'AQUINO. — Le procès des vingt-six personnes (vingt-cinq militaires et un civil) accusées d'être impliquées dans l'assassinat, le 21 août 1983, de Benigno Aquino, s'est ouvert vendredi 22 février, devant un tribunal de Manille, sur le témoignage d'un expert médico-légal, le Dr Bienvenido Munoz, qui a indiqué que la victime avait été tuée d'une balle dans la tête par un tireur situé derrière elle. Selon l'acte d'accusation, l'ancien sénateur a été tué par l'un des soldats chargés de l'escorter à son retour après trois ans d'exil. Parmi les vingt-six personnes inculpées figure le commandant en chef des forces armées philippines, le général Fabian C. Ver, actuellement en disponibilité. Il est accusé de complicité. Le général Ver et deux autres inculpés sont en liberté sous caution. Les vingt-trois autres accusés, tous des militaires, ne sont pas en prison, mais placés sous la surveillance de leurs supérieurs. — *(AFP.)*

Cambodge

... que le prince Sihanouk ... jouer un rôle

Inde

Selon M. Gandhi

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE A CONCERNÉ DES SECRETS INDUSTRIELS

MONDE

politique

LES RAPPORTS DE L'OPPOSITION ET DU FRONT NATIONAL

Au pied du mur

Depuis l'élection municipale partielle de Dreux (Eure-et-Loir), en septembre 1983, la question des alliances entre le Front national et l'opposition « parlementaire » est posée. Cette dernière, après avoir tenté de cacher son embarras et ses divisions, a voulu retarder l'instant où elle aurait à se prononcer clairement, en parlant du phénomène Le Pen comme d'un *« épiphénomène »* qui se *« dégonflerait »* de lui-même. Seules quelques voix s'élevèrent, notamment celles de Mme Simone Veil et de M. Bernard Stasi, député centriste de la Marne, pour dénoncer avec la plus grande fermeté tout accord avec le Front national.

L'attitude de *l'ensemble* de l'opposition n'en restait pas moins ambiguë. Cette ambiguïté réapparaît plus nettement encore à l'approche des élections cantonales, auxquelles participeront, dans les trois quarts des cantons, des candidats se réclamant du parti de M. Le Pen.

Si les différents chefs de file de l'opposition sont unanimes pour dénoncer l'*« idéologie »* véhiculée par le Front national et pour accuser le pouvoir d'avoir favorisé l'émergence d'un tel courant et de l'entretenir — *« les socialistes déroulent le tapis rouge sous les pieds de M. Le Pen »*, s'exclame M. Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, — ils font preuve, à quelques exceptions près, de beaucoup moins de fermeté quand il s'agit de condamner par avance tout accord électoral entre des candidats de l'UDF ou du RPR et des candidats d'extrême droite. M. Jacques Chirac, dont le parti a le plus à souffrir de la « concurrence » du Front national, rejette tout accord national, mais se refuse à condamner le principe d'accords locaux.

« Caricatures »

M. Lecanuet, président de l'UDF, tenta lui, d'esquiver la question, feignant de croire que les candidats de l'opposition ne se trouveront pas dans la situation d'être obligés de se désister en faveur d'un candidat d'extrême droite arrivé en tête au premier tour des élections cantonales. Toutefois, si le cas devait se produire, M. Lecanuet comme M. Gaudin estiment que, pour éviter une victoire de la gauche, l'opposition devrait se résoudre à se désister en faveur du Front national.

Dans les rangs du RPR, comme de l'UDF, des voix s'élèvent pourtant pour dénoncer de telles attitudes. Celle de M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, celle de M. Méhaignerie, au nom du CDS qu'il préside, et aussi celle de M. Rossinot, président du Parti radical.

Si M. Le Pen représente un courant *« compréhensible »*, son parti n'est pas un parti *« responsable »*. *« Il ne donne pas de réponses à la crise mais des caricatures de réponses »*, explique M. Méhaignerie. Le CDS comme le Parti radical dénoncent les dangers d'une banalisation du phénomène Le Pen, refusent les accords locaux, regrettent les *« positions de complaisance »* et ne désespèrent pas d'entraîner avec eux l'ensemble de l'UDF, qui devrait, mais seulement après les élections cantonales, prendre quelques *« initiatives »* et s'engager publiquement à refuser de gouverner avec le Front national. De son côté, M. Séguin estime qu'il est nécessaire que l'ensemble de l'opposition s'engage *« dans une déclaration commune »* à ne gouverner ni avec les socialistes ni avec M. Le Pen.

Les instances du Parti socialiste suivent avec une particulière attention ces manifestations de fermeté d'une partie de l'opposition. Les divisions provoquées au sein de celle-ci par le phénomène Le Pen sont pain béni pour le PS. C'est pourquoi M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du PS, s'est empressé de souligner l'*« importance »* des positions défendues par le CDS. Mais le numéro deux du PS est allé plus loin, lors d'une réunion publique organisée jeudi soir à la FNAC : si, au second tour des élections cantonales, un candidat du CDS se trouve face à un candidat du Front national, M. Poperen n'envisage pas de les renvoyer dos à dos. Le candidat socialiste se désisterait donc pour le centriste. Décidément, les grandes manœuvres pour 1986, et avec elles la recherche de nouvelles majorités, sont bel et bien engagées!

Ch. FAUVET-MYCIA.

M. Méhaignerie (CDS) exclut tout désistement en faveur du parti de M. Le Pen

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a souligné, jeudi 21 février au cours d'une conférence de presse, que son parti continuerait à manifester la même intransigeance à l'égard de M. Le Pen. Pour les centristes du CDS, le président du Front national est *« un adversaire »* et non *« un concurrent »*, contrairement à l'avis exprimé par M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale.

« Nous ne croyons pas à la vertu d'alliances locales », a affirmé M. Méhaignerie qui juge qu'*« il n'y a pas de désistements possibles »* au deuxième tour des élections cantonales en faveur de candidats du Front national et que, au niveau national, il n'y a pas d'*« accords »* ni de *« discussions »* possibles avec le parti de M. Jean-Marie Le Pen. M. Méhaignerie a ajouté qu'il regrettait les *« positions de complaisance »* et la banalisation du phénomène Le Pen, *« utilisé »*, selon lui, par M. Mitterrand *« pour empêcher l'émergence d'une majorité d'opposition »*.

M. Méhaignerie a précisé que lors de la réunion du bureau politique de l'UDF, mercredi 20 février, la *« quasi-unanimité »* des représentants des composantes de l'UDF ont admis qu'on ne peut *« banaliser »* l'effet Le Pen. *« L'UDF*, a-t-il dit, *s'est mise d'accord pour prendre des initiatives le moment venu »* qui auront pour objet de *« mettre en garde contre Le Pen »*. Elle devrait s'engager à *« ne pas gouverner avec le Front national »*. Ces initiatives devraient intervenir avant les élections législatives.

M. Méhaignerie, qui rendait compte de la réunion, la veille, du bureau politique de son parti, a d'autre part jugé que dans le débat sur la cohabitation, l'opposition était en fait d'accord sur l'essentiel : *« d'accord pour vouloir la victoire la plus large possible de l'opposition : d'accord pour souhaiter* [dans ces conditions] *le départ de M. Mitterrand »* tout en reconnaissant que cette décision *« appartient au seul président de la République »*.

Ainsi plutôt que de se perdre en *« fausses contractions »*, l'opposition, selon le président du CDS, ferait mieux *« d'étudier les nouveaux rapports de force qui pourraient se créer et la manière de réagir »*. Dans ce débat, *« nous ne sommes ni dans un camp ni dans un autre »*, a ajouté M. Méhaignerie.

Une troisième force

Si les dirigeants du CDS ne reprennent pas à leur compte les propos de M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, jugeant souhaitable que M. Mitterrand remette en jeu son mandat avant même les élections législatives, ils rejoignent son analyse en expliquant que si le président de la République, et le Parti socialiste, veulent effectivement *« redistribuer les cartes »* et envisager de nouvelles alliances, *« des possibilités de reclassement »*, *« il faut qu'il y ait une élection présidentielle »*.

Selon eux, seule cette échéance peut provoquer un véritable changement du paysage politique français et permettre l'émergence d'une *« nouvelle majorité »*, d'une troisième force.

Après l'annonce par M. Fabius des élections régionales au suffrage universel, M. Méhaignerie pense qu'il n'est *« pas encore possible de porter un jugement tant que l'on ne connaît pas l'ensemble des règles du jeu. Est-ce un écran de fumée ou la phase préparatoire au scrutin législatif avec l'introduction de la proportionnelle ? »*, se demande le député d'Ille-et-Vilaine. Il prend acte du retrait du *« décret Joxe »* mais attend *« des réponses »* à ses inquiétudes ». M. Méhaignerie craint que les régions ne soient *« ingouvernables »*, comme la Corse. Il craint le *« surcoût et les risques de blocage dus à l'existence de quatre niveaux de collectivités et de gouvernement »*.

Les centristes qui depuis plusieurs mois cherchent les moyens de lutter contre *« la grande pauvreté »* et ne veulent *« pas céder sur la question du minimum vital et sur la question des chômeurs qui arrivent en fin de droit »* demandent à nouveau à M. Fabius d'organiser, à la rentrée de printemps, un débat au Parlement sur ces thèmes. M. Méhaignerie a écrit en ce sens au premier ministre.

Enfin, le CDS, évoquant les travaux de réflexion menés en commun par les clubs Perspectives et Réalités et les clubs 89, sous le parrainage de MM. Giscard d'Estaing et Chirac, a insisté sur la nécessaire *« primauté des formations politiques sur les technostructures »*. *« La majorité de demain ne sera pas conduite par des technostructures »*, a remarqué M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, tandis que M. Méhaignerie affirmait que l'on *« ne peut pas laisser croire à l'opinion que le débat politique se limite à deux hommes »*.

C. F.-M.

Meeting à Paris

MM. PONS, DELANOË, DOUBIN, BAUDIS : tous contre le racisme !

Des élus de la droite, de la gauche, du centre, cotoyant, à une tribune des intellectuels, des artistes et le porte-parole du gouvernement, Mme Dufoix, pour combattre ensemble un même mal, il n'y a actuellement en France que la lutte contre le racisme pour réussir un tel prodige, lors d'un meeting organisé par l'Union des étudiants juifs de France, jeudi 21 février à Paris.

Si tout le monde est bien d'accord sur la nécessité de lutter contre le racisme, l'unanimité disparaît sur la façon de se battre. L'intervention de M. Bernard Pons, venu *« à titre personnel et en tant que représentant de M. Jacques Chirac »*, fut même perturbée par une partie de l'assistance, ce qui amena M. Emmanuel Le Roy Ladurie à quitter la tribune en signe de désaccord avec l'*« intolérance »* des perturbateurs.

Rappelant les origines du gaullisme, M. Pons a souligné que celui-ci n'avait *« pas attendu les années récentes pour fonder son action contre le racisme et pour la défense des droits de l'homme »*. Mais, interrogé sur une alliance électorale avec le Front national, M. Pons a affirmé que si, *« à titre personnel »*, il ne l'envisageait pas, il ne pouvait engager son mouvement sur ce point. M. Jean-François Deniau, un des proches de M. Valéry Giscard d'Estaing, a appelé à se battre *« avec courage et intelligence, mais jamais avec haine, face à un phénomène qui n'est pas simple et n'appelle donc pas de réponses simplistes »*. M. Dominique Baudis, le maire UDF de Toulouse, demanda même que *« le combat contre le racisme* [soit mis] *à l'abri des préoccupations politiciennes et électoralistes »*. M. François Doubin, président du MRG, estima, pour sa part, que *« le moment est venu de se battre sans restriction contre le racisme »*.

M. Bernard Delanoë, membre du secrétariat national du PS, a souligné que lui, contrairement à d'autres orateurs, pouvait parler au nom de son parti tout entier. S'il condamna certaines actions des communistes, comme *« le bulldozer de Vitry »*, et reconnut que les socialistes n'avaient pas été *« assez efficaces contre la crise et le chômage »*, il reprocha aussi à la droite certains écrits de quelques-uns de ses porte-parole et des *« alliances douteuses qui ne se font pas sans un certain soubassement idéologique »*.

M. Bernard-Henri Lévy fut le plus sévère contre M. Le Pen, reprochant aux médias de le *« considérer comme un politicien comme un autre »*. Il se déclara même *« partisan de l'exclusion des porteurs des pensées et de l'idéologie raciste »*.

Propos et débats

M. Barre : immigrés et respect de la personne

Le problème de l'immigration va « peser sur nous pendant de nombreuses années », *a déclaré jeudi 21 février, à Marseille, devant quelque quatre mille personnes, M. Raymond Barre.* « Gardons-nous dans ce domaine, *à poursuivi l'ancien premier ministre, qui était l'invité des clubs Avenir et démocratie,* d'utiliser des arguments expéditifs et sommaires qui témoignent d'un manque fondamental de respect de la personne humaine. » (...) Il y a des attitudes que l'on doit éviter parce qu'elles sont racistes et xénophobes et parce qu'elles sont contraires aux traditions de la France »

« L'autorité de l'Etat ne se fait pas sentir, *a encore déclaré M. Barre à propos de la sécurité.* Comment voulez-vous que la sécurité soit respectée lorsque les lois de la République, qui comportent des sanctions en cas de crimes ou de délits, ne sont pas appliquées ? »

Dans un entretien publié le 21 février par le Méridional, *M. Barre affirme à propos du Front national qu'on ne peut* « condamner le choix des électeurs qui se prononcent librement, quel que soit ce choix ». *Mais il insiste sur le fait que* « la majorité du gouvernement sous la Ve République se forme au moment de l'élection présidentielle ». « Il se produit alors, *conclut M. Barre,* des reclassements et des regroupements au niveau de l'électorat et des élus. Ils sont, à mes yeux, plus importants que les éventuelles combinaisons entre partis au lendemain d'une élection législative. »

M. Destrade (PS) : les acquis sociaux existent

Répliquant à M. Jacques Chirac qui avait évoqué les « acquis sociaux (...) négatifs » *de la gauche, mercredi 20 février sur France-Inter* (le Monde *du 22 février), M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, a déclaré jeudi 21 février :* « Les acquis sociaux existent bel et bien (...). Qui peut les nier en dehors de M. Chirac, lequel a toujours voté contre ? »

M. Juquin (PCF) : le pacifisme est un bon dossier

M. Pierre Juquin, membre du comité central du PCF, chargé de « l'action pour la paix et le désarmement » *a indiqué, jeudi 21 février, que la* « responsabilité » *qui lui a été attribuée* « relève d'une question importante pour les communistes et à partir de laquelle il est possible de rassembler largement, en particulier la jeunesse ». *C'est* « une bonne proposition », *a encore déclaré M. Juquin ;* « je vais tenter de faire quelque chose à ce poste, il y a des débouchés ». *M. Juquin a toutefois confirmé qu'il avait demandé à réintégrer son corps d'origine, l'éducation nationale, et qu'il cesse donc* d'être *permanent du PCF.*

M. Debré (RPR) : la proportionnelle tue la majorité

M. Michel Debré, qui était l'invité, jeudi 21 février, de la section RPR de l'Hôtel de Ville de Paris, a « mis en garde » *contre le fait que la discussion qui se poursuit actuellement sur la cohabitation avec le président de la République en cas de victoire de l'opposition aux élections législatives de 1986* « part de l'idée que la loi électorale reste majoritaire ». *Or, a-t-il dit, à partir du moment où l'on introduit la proportionnelle,* « il faudrait un raz de marée extraordinaire pour que l'opposition obtienne 50 % des suffrages ».

« La cohabitation est théoriquement possible, elle est même concrètement nécessaire dans la mesure où la majorité parlementaire est forte et permet à un gouvernement s'appuyant sur elle de faire une véritable politique de redressement national, *a ajouté l'ancien premier ministre,* mais cela devient une hypothèse d'école, car la proportionnelle tue la majorité. »

• *Le CNIP prêt à se désister en faveur du Front national.* — M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans, a affirmé, jeudi 22 février, à Lille, que son parti se désistera au second tour des élections cantonales en faveur du candidat de l'opposition le mieux placé, *« y compris »* le candidat du Front national. *« Il est bien entendu*, a ajouté M. Malaud, *qu'il n'y a pas de problème de choix entre un homme du PS et un candidat du Front national, même si nous mettons des réserves sur Le Pen.* Le président du CNIP a rappelé que son parti était *« en principe »* favorable au scrutin proportionnel et à son application aux élections régionales mais il a précisé qu'il se méfiait de l'application de la proportionnelle au scrutin législatif car, a-t-il remarqué, *« la stratégie de François Mitterrand consiste à pousser au maximum l'émergence du Front national.*

LA PRÉPARATION

PAS-DE-CALAIS : le seul bastion socialiste au nord de la Loire

De notre correspondant

Lille. — M. Rolaod Huguet, conseiller général socialiste de Norrent-Fontes, a toutes les chances de conserver la présideoce du conseil général du Pas-de-Calais au lendemain du 17 mars. Mais il n'est pas sûr qu'il dispose d'une majorité aussi large que dans l'assemblée sortante qui compte 28 socialistes, 13 communistes et 20 élus de l'opposition. Le scrutin de mars pourrait, en effet, accentuer le léger recul subi par la gauche lors du renouvellement de 1982, qui avait fait perdre aux socialistes la majorité absolue qu'ils détenaient alors dans l'assemblée départementale. A moins que le redécoupage et la création de sept nouveaux cantons dans le département n'aient eu *« pour but*, comme l'affirme le RPR, *de redonner au PS la majorité absolue perdue en 1982 »*.

La gauche devrait, en principe, enlever la plupart de ces nouveaux cantons. A Rouvroy, le maire communiste, M. Yves Coquelle, devrait arriver en tête des candidats, tout comme M. Jean-Luc Bécart (PC) à Auchel. Le nouveau canton de Wingles sera représenté par le maire socialiste de la commune, M. Marcel Cabiddu, qui abandonne Lens Nord-Ouest, canton que devrait garder au PS Mme Claude Grosso-Erouart, adjointe au maire de Lens, M. Delelis, ancien ministre de l'artisanat. Les socialistes pourraient également emporter les nouveaux cantons d'Arques et Barlin.

Les résultats semblent plus aléatoires à Boulogne (Boulogne Nord-Ouest) et Calais (Calais Centre).

Il y avait bien lieu de rééquilibrer, souligne M. Daniel Percheron, secrétaire de la fédération du PS, qui note que *« ce redécoupage n'a donné lieu à aucune observation du Conseil d'Etat »*.

Il reste que les gains en sièges que la gauche peut en attendre ne pourraient être que relatifs, la majorité du conseil général n'étant pas sûre de maintenir les positions qui sont les siennes dans les cantons soumis à renouvellement.

Ainsi M. Fatous, maire d'Arras, et M. Michel Darras, sénateur, pourraient être menacés dans les cantons d'Arras ouest et sud. Les positions socialistes pourraient se révéler également fragiles dans des cantons gagnés en 1979 : à Beaumetz-lès-Loges (où la victoire de M. Gustave Viart était une surprise, il y a six ans) ; à Vimy, dont le conseiller général sortant est M. Delehedde, député ; à Desvres où, M. Michel Sergent, maire et député suppléant de M. Guy Lengagne, doit affronter une candidate unique de l'opposition bien implantée dans les communes rurales, Mme de Prémont (RPR) ; à Montreuil-sur-Mer enfin, bien que dans ce canton M. Jean-Marie Krajewski voie ses chances remonter depuis peu — M. Henri Elby (UDF) qu'il avait battu en 1979, a renoncé en effet à se présenter, n'ayant pas obtenu d'être le candidat unique de l'opposition. Par contre, M. Guy Langagne, secrétaire d'Etat à la mer, ne devrait avoir aucune difficulté pour garder le canton de Boulogne-Sud, conquis il y a six ans.

Mais les socialistes ne sont pas uniquement sur la défensive. Ils espèrent reprendre le canton de Campagne-lès-Hesdin qu'ils avaient perdu en 1979 à la suite du maintien d'un candidat socialiste indépendant, bien que M. Christian Tuaillon (ex-RPR) doive bénéficier de la prime au sortant et du soutien des deux grandes formations de l'opposition.

« Manœuvre politicienne »

C'est à Béthune que l'offensive du PS est la plus spectaculaire. Le maire, M. Jacques Mellick, qui avait enlevé au PC le siège de Béthune-Sud en 1979, tente de renouveler la même opération, cette fois-ci à Béthune-Nord. Il laisse son canton à son premier adjoint, M. Bernard Seux, et tente de récupérer celui que détenait jusqu'à présent M. Carlier (PC) qui ne se représente pas en raison de son âge. Dans la foulée, il tente avec son suppléant, M. Claude Galametz, de reprendre aux communistes le canton de Lillers perdu par le PS il y a six ans. Le PC n'a guère apprécié cette *« manœuvre politicienne »*.

A Calais également, les communistes voient leurs positions quelque peu menacées. Mais la création d'un quatrième canton conforte la position du maire et député, M. Jean-Jacques Barthe.

L'opposition peut espérer quant à elle prendre au PC le canton de Calais-Centre, mais M. Yvon Blot (RPR), président du club de l'Horloge, sera gêné par la multiplicité des candidatures à droite, notamment par celle du Front national.

Le Pas-de-Calais demeure sans doute un bastion solide de la gauche. Celle-ci a mieux résisté qu'ailleurs à la poussée de l'opposition aux municipales de 1983 et aux européennes de 1984. *« C'est*, souligne M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du PS, *le seul département du nord de la Loire où elle doit rester majoritaire à l'occasion de ce scrutin. »* Mais là comme ailleurs, elle a à gérer, désormais, la rupture consommée au niveau national entre ses deux grandes composantes.

J.-R. L.

DANS UNE LETTRE AU PREMIER MINISTRE

Les tribunaux administratifs s'inquiètent pour leur indépendance

Le syndicat de la juridiction administrative, dont le président est M. Daniel Chabanol, vice-président du tribunal administratif de Lyon vient d'écrire au premier ministre pour s'inquiéter du retard pris par le gouvernement dans l'élaboration d'un statut concernant ce corps.

En effet, la loi du 11 janvier 1984 portant *« dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat »* indique en son article 9 que *« la loi fixe les règles garantissant l'indépendance des membres des tribunaux administratifs »*. Le syndicat de la juridiction administrative s'étonne qu'aucune suite à sa connaissance n'ait été donnée à cette disposition.

Les tribunaux administratifs souhaitent disposer d'un statut défini par la loi alors qu'actuellement il est pour l'essentiel fixé par décrets. De surcroît, ils souhaitent ne plus dépendre du ministère de l'intérieur, mais être rattachés au premier ministre. Ils regrettent enfin de n'avoir pas été associés à l'élaboration de la réforme du Conseil d'Etat en cours d'étude, alors que cette instance est la juridiction d'appel de leurs décisions.

Le syndicat de la juridiction administrative organisera le 20 avril au siège de l'Ecole nationale d'administration un colloque sur le problème de l'efficacité et de l'indépendance du juge administratif.

Voici le texte de la lettre adressée au premier ministre :

« Par l'article 9 de la loi du 11 janvier 1984, le Parlement a décidé que les règles garantissant l'indépendance des membres des tribunaux administratifs devaient désormais être fixées par voie législative.

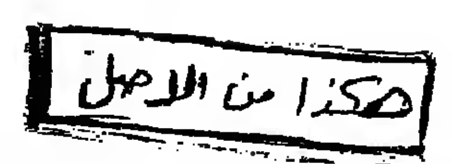
» Après les attaques injustifiées dont ils venaient de faire l'objet à l'occasion du contentieux des élections municipales, les magistrats concernés ne pouvaient que s'en féliciter.

» En dépit des interventions pressantes du syndicat de la juridiction administrative, rien n'indique que le gouvernement ait actuellement défini ne serait-ce que les grandes lignes du projet de loi qu'appelle ce texte.

» A l'approche d'une période qui verra à nouveau les tribunaux administratifs se prononcer sur la validité d'élections, il y a pourtant quelque urgence à doter leurs magistrats d'un statut qui prévienne les mises en question dont ils ont été l'objet durant l'année 1983.

» Le syndicat de la juridiction administrative vous demande donc solennellement de faire en sorte qu'au cours de la prochaine session de printemps, pendant laquelle devrait d'ailleurs être examiné un projet de réforme du Conseil d'Etat qui affecte par contrecoup le corps des tribunaux administratifs, il soit enfin déféré à la volonté du législateur »





DES ÉLECTIONS CANTONALES

NORD : le PS craint l'effondrement du PC

De notre correspondant

Lille. – Le soir des européennes de juin 1984 le verdict tombait : la gauche n'était plus majoritaire dans le Nord. PS, PC, extrême et centre gauche réunis n'atteignaient pas 45 % des suffrages. L'autre fait marquant était la percée de l'extrême droite, la liste de M. Le Pen dépassant les 10 % des suffrages dans le département et même les 20 % dans certains secteurs (Tourcoing). Depuis, les partis traditionnels de l'opposition affirment représenter la moitié de la population du département.

Certes les résultats de la consultation de juin 1984 ne peuvent suffire à déterminer le rapport des forces politiques dans le département, et chacun va s'efforcer de transformer ses « essais » dans les quarante cantons soumis à élection les 10 et 17 mars prochain.

Il faudrait à l'opposition, qui compte neuf sortants, gagner quatorze cantons pour devenir majoritaire à l'assemblée départementale, dans laquelle siègent trente-trois socialistes, dix-huit communistes et vingt-cinq élus d'opposition. C'est beaucoup. Nul d'ailleurs, y compris à droite, n'envisage sérieusement un tel cas de figure. M. Bernard Derosier (PS), député, maire d'Hellemmes, un proche de M. Pierre Mauroy et candidat sortant à Lille-Est, devrait presque à coup sûr succéder à M. Albert Denvers à la présidence du conseil général (M. Denvers ne sollicite pas le renouvellement de son mandat à Gravelines en raison de son âge).

Pour autant, au Parti socialiste on ne cache pas que ces élections seront difficiles. « *Parce que nos résultats en 1979 avaient été excellents,* explique M. Guy Allouche, secrétaire de la fédération du Nord, *et parce que les cantons renouvelables pour la droite sont ceux où elle avait le mieux résisté* [à une période où la gauche voyait grandir son influence] *et sont donc les plus sûrs pour elle.* » Ainsi les quatre cantons conquis par les socialistes il y a six ans (Coudekerque-Branche, Bergues, Wormhout, Tourcoing-Nord-Ouest) sont-ils considérés comme « prenables » par l'opposition.

Mais c'est surtout dans la métropole lilloise, et notamment dans le secteur de Roubaix et Tourcoing, que l'opposition nourrit de sérieux espoirs. Le PS, qui s'y sent bien seul après l'effondrement du PC, va s'efforcer de compenser la défaite qu'il avait subie en mars 1983 en perdant plusieurs grandes mairies.

Dans l'opposition, les espoirs de victoire ont avivé les appétits, et on n'a pu s'accorder sur des candidats uniques. Ainsi à Lannoy, à Roubaix-Centre et à Tourcoing Nord-Est, la concurrence est vive à droite.

L'opposition désunie

L'opposition doit aussi compter avec de nouveaux venus : le Front national, dont on prétend qu'il pourrait bien arriver en tête de l'opposition dans certains cantons, et le Parti des Français musulmans, qui présentera ses propres candidats. Ces divisions et la multiplicité des candidatures de l'opposition pourraient finalement permettre à un candidat comme M. Jean-Pierre Balduyck, conseiller sortant (PS), dont la personnalité et le travail sont reconnus dans le canton, de tirer son épingle du jeu à Tourcoing Nord-Est.

A Lille, M. Gérard Thieffry, candidat sortant (PS) dans le canton Sud-Ouest, aura des difficultés à conserver son siège. Il peut cependant bénéficier aussi, quoique dans une moindre mesure, de la désunion de l'opposition : RPR et UDF s'y prêtaient à des primaires quand M. Bruno Chauvierre, challenger de M. Mauroy aux municipales de 1983, mis sur la touche au sein du RPR, a décidé de se présenter en candidat indépendant. Dans ce canton, le premier problème des candidats sera avant tout de passer la barre des 10 %, puisqu'ils sont une douzaine à briguer les suffrages des électeurs. Les positions du PS sont donc fragiles dans une dizaine de cantons et très menacées dans trois ou quatre. Plusieurs vice-présidents socialistes du conseil général pourraient être sérieusement inquiétés.

Le Parti communiste, de son côté, devrait maintenir plus aisément ses positions dans ses bastions traditionnels que sont le Douaisis et le Valenciennois, malgré, ou grâce, à un renouvellement important des « têtes ». Cinq de ses onze conseils généraux sortants ne se représentent pas. A Maubeuge, son candidat, M. Jean-Claude Fontenelle, pourrait être inquiété par le socialiste Umberto Battist, député de la circonscription.

Au second tour, le PC aura besoin des voix socialistes, tout comme le PS aura besoin de celles des communistes. Pour l'heure, on ne parle guère d'un désistement, qui devrait cependant se faire. Le PS a annoncé qu'il jouerait le jeu, mais il s'inquiète de l'effondrement du PC et de son absence sur le terrain en dehors de ses zones de forte implantation. M. Gustave Ansart, député communiste du Nord, s'est étonné que ce soit à Douai, où les trois sièges renouvelables sont détenus par le PC, que M. Lionel Jospin ait tenu son meeting lors de sa venue dans le Nord le 19 février. « *Désigne-t-on ainsi ceux que l'on veut faire battre ?* », a-t-il demandé, avant de conclure : « *Le conseil général, il va falloir le défendre, il faut savoir avec qui.* »

JEAN-RENÉ LORE.

Mort de Jean Rous

La liberté sans frontière

Jean Rous, ancien secrétaire de Trotski et militant de la décolonisation, est mort jeudi 21 février, à Perpignan.

par JEAN LACOUTURE

Une vie politique ne va pas sans blessure. Elle ne va guère non plus sans quelque compensation plus ou moins ostentatoire, qui, pour n'en être pas l'objectif, en est souvent le couronnement.

Mais qui, moins que Jean Rous, aura retiré moins d'avantage, bénéfice ou simple reconnaissance d'une vie tout entière consacrée à une certaine entreprise : changer la vie de ceux auxquels on l'avait confisquée.

Quand il choisit, à la fin de l'adolescence, de militer pour une société plus libre et plus égalitaire, Jean Rous, fils de paysans catalans, ne connaît pas ce qu'on appellera trente ans plus tard le tiers-monde. Avec lequel son nom se confondra. Mais il lui suffit de regarder autour de lui de part et d'autre des Pyrénées pour voir un univers de déshérités qui n'ont de perspective que l'étouffement ou le déracinement.

Très vite, à peine inscrit au barreau, il échappe aux exigences du militantisme local pour considérer un monde sans frontière. La rencontre d'un exilé nommé Trotski, à vingt-sept ans, l'exalte sans le contraindre à la dévotion. Son appartenance à l'aile gauche de la SFIO lui épargne de se perdre trop longtemps dans les querelles de chapelle de la IVe Internationale, encore que le parti qu'il prend pour le POUM (Parti ouvrier d'unification marxiste) au cours du conflit espagnol lui vaille de rudes empoignades avec le vieux chef révolutionnaire.

Résistant, il est incarcéré. A la Libération on le retrouve à la direction de *la Pensée socialiste*, où il vivra l'un des épisodes sur lesquels, à la fin de sa vie, il s'interrogeait avec le moins d'indulgence : l'éviction de la direction du parti, au nom de la rigueur marxiste, du secrétaire général de la SFIO, Daniel Mayer, et donc de l'homme en qui s'incarnait alors le socialisme, Léon Blum. La rigueur doctrinale qui était alors celle de Rous et de ses amis allait substituer à ces « réformistes » un intraitable homme de gauche qui s'appelait Guy Mollet...

Mais l'univers de Jean Rous ce n'est pas la cité Malesherbes, ni le Parlement où il ne sera jamais accueilli, c'est celui des colonisés. Entre tous les prolétariats, c'est celui-là qu'il sent le plus proche de lui. Aux côtés de son ami Fenner Brockway, député travailliste britannique, il sillonne l'hémisphère sud pour porter assistance aux multitudes en quête de dignité, et d'abord de celle-ci qu'est la libération politique.

Le Tunisien Bourguiba, l'Algérien Messali, le Marocain Ben Barka, le Kényan Kenyatta, connaîtront son amitié, sa fidélité, sa lucidité. Militant révolutionnaire, il est le contraire d'un gauchiste, toujours en quête de compromis, de solutions progressives, toujours économe de la violence. Aussi bien les deux hommes auxquels l'aura lié la plus longue et fidèle fraternité seront Habib Bourguiba et Léopold Senghor.

A la fin des années 50, il avait été l'un des initiateurs des colloques de Florence, où, sous l'égide de Giorgio La Pira, le très franciscain maire de la ville des Médicis, se rassemblaient Israéliens et Arabes, Grecs et Turcs, militants du FLN algérien et personnalités françaises en quête de dialogue. Ce militant formé aux leçons de la IVe Internationale prenait alors plus de part que personne à ces tentatives de conciliation sous le patronage de Fra Angelico.

Frappés que nous étions par sa rondeur, la douceur de sa voix et le moelleux de ses gestes, et aussi par une onction quasi épiscopale, nous l'appelions Jean XXIII — avatar sans précédent pour un vieux militant trotskiste.

Il avait été longtemps éditorialiste à *Franc-Tireur*, dénonçant avec vigilance les pieuses manœuvres de l'amiral d'Argenlieu pour retarder la paix en Indochine, les manipulations électorales de son camarade Naegelen en Algérie, ou l'enlèvement du sultan du Maroc couvert par M. Bidault. De tous les livres qu'il a publiés, on peut mettre hors de pair *Itinéraire d'un militant*, où sa manifestent aussi bien sa modestie scrupuleuse que son inlassable sympathie pour les peuples en quête de liberté.

Il était né minoritaire. Et quand la gauche accédait au pouvoir, on le voyait plus effacé, plus discret que jamais, toujours attentif à ne considérer que le citoyen de base et ses épreuves. De tous ceux qu'il aida, éclaira ou servit, un seul, le président Senghor, songea à lui confier de très menues fonctions officielles qui l'arrachèrent pour un temps à la pénurie où il n'a guère cessé de vivre. Qui, à Paris, en 1981, se souvint de ce pionnier ? Aussi bien n'était-il pas fait pour le pouvoir ni les prébendes.

Il lui suffisait, au soir de sa vie, de constater que la colonisation était une page tournée. Mal ? Elle l'était. Et il savait que d'autres qu'il avait formés, inspirés ou alertés, continuaient le combat pour que, nantis de l'indépendance, les peuples du Vietnam à la Guinée conquièrent aussi, et enfin, leur liberté.

[Né en 1908, Jean Rous a publié plusieurs ouvrages, notamment des biographies de Léopold Senghor (John Didier, éditeur, 1967) et de Habib Bourguiba (John Didier, éditeur, 1967 et 1970 ; Martinsart, 1984). Jean Rous a retracé son expérience politique dans plusieurs autres ouvrages, notamment : *Chronique de la décolonisation* (éditions Présence africaine, 1965) ; *Itinéraire d'un militant* (éditions Jeune Afrique, 1969 ; *Tiers monde : réforme et révolution* (Les Nouvelles Éditions africaines, 1978) et, en collaboration avec Dominique Gauthiez, *Un homme de l'ombre*, (éditions Cana, 1984). Éditorialiste et chef du service outre-mer de *Franc-Tireur*, Jean Rous avait également collaboré aux revues *Esprit*, *les Temps modernes* et *Études méditerranéennes*, ainsi qu'au *Monde*.

Membre fondateur du Parti socialiste autonome, puis du Parti socialiste unifié, il avait quitté ce dernier en 1972 pour adhérer cette même année au Parti socialiste où il a milité au sein du CERES. Il avait été de 1975 à 1977 membre du Conseil constitutionnel de la Fédération mondiale des villes jumelées.]

SAVOIE : l'« effet Barnier »

De notre correspondant

Chambéry. – Personne en Savoie ne semble en mesure de s'opposer efficacement à l'irrésistible ascension de M. Michel Barnier, député RPR et président du conseil général depuis 1982 (1). *L'« effet Barnier »* devrait une nouvelle fois, à la faveur des élections des 10 et 17 mars, jouer dans des cantons jusqu'alors tenus par le Parti socialiste.

Sur les dix-sept cantons renouvelables, neuf conseillers généraux sortants sont de gauche, cinq PS, quatre PC, ces derniers, au vu des résultats des dernières élections européennes, seront en situation souvent difficile (2). D'autre part, la création de trois nouveaux cantons, contestée par M. Barnier en raison de son caractère « *tordu* » ne devrait pas finalement gêner l'actuelle majorité départementale.

Conduit par M. Louis Besson qui dirigeait le département avant 1982, le PS voit l'un de ses dirigeants, M. Jean-Pierre Cot, renoncer au canton de Chamoux-sur-Gelon où il fut élu pour la première fois en 1973 et réélu de justesse en 1979, malgré l'absence d'un candidat de droite. Cette fois-ci, l'opposition présente un candidat. La gauche semble toutefois en mesure de l'emporter. Si l'on se réfère aux résultats des élections européennes, on constate que le canton de Chamoux-sur-Gelon fut l'un des rares en Savoie où la gauche a obtenu la majorité absolue. Son mandat de député européen, et surtout celui de président de la commission du budget du Parlement de Strasbourg rendent M. Cot beaucoup moins disponible pour la Savoie où il conserve cependant son mandat de maire de Coaaze-Saint-Jean-Pied-Gauthier.

En trois ans de gestion départementale dans le cadre de la décentralisation, M. Barnier peut être satisfait. Il a, avec l'Etat, contribué à débloquer le lourd dossier de l'accès routier aux stations de la Tarentaise, mis en place un fonds départemental pour les communes d'une grande efficacité et engagé la Savoie dans la compétition olympique, puisque son département a présenté sa candidature pour les Jeux d'hiver de 1992. L'opposition départementale, qui a approuvé ses projets, dénonce cependant des méthodes élevées en « *système* » qui consistent, selon M. Besson (PS), « *à prendre un appui, d'un côté, sur la structure technocratique afin que le travail se fasse concrètement par des fonctionnaires qualifiés et sur « le contrôle médiatique de l'autre ». Mais je sens mal,* ajoute-t-il, *les propositions réfléchies, de fond ; il est vrai que, niveau de l'opinion, le président du conseil général a le mérite évident de l'apparence. Cela peut avoir des effets pendant quelque temps, peut-être ; durablement, je n'en suis pas sûr.* »

« Demi-teinte »

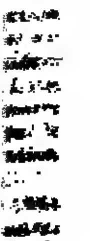
Un jugement sévère, que M. Barnier retourne à ses adversaires auxquels il reproche principalement le manque de propositions et d'initiatives pour la Savoie et leur « *campagne en demi-teinte* ». « *Le mot socialiste n'apparaît même plus sur les affiches de ses candidats* », constate-t-il. Il est vrai que M. Besson a largement ouvert sa liste « Réussir pour la Savoie » à des « *démocrates de progrès* ». Il explique que pour ces élections, la dimension partisane du combat politique est beaucoup moins justifiée qu'en 1979 et 1982 : « *Nous nous battions alors pour la décentralisation, nous l'avons obtenue. Nous voulions que le tissu industriel savoyard soit conforté, il est en train de l'être grâce à l'intervention de la collectivité nationale, qui investit 2 milliards de francs dans la modernisation des entreprises nationalisées. Aujourd'hui, ces deux points de rupture avec la droite n'existent plus et ce sont alors des problèmes purement locaux qui nous préoccupent.* » Parmi ceux-ci, figure le maintien des activités en montagne fondamental pour la Savoie – qui a fait l'objet récemment d'une loi dont le principal artisan n'est autre que M. Besson.

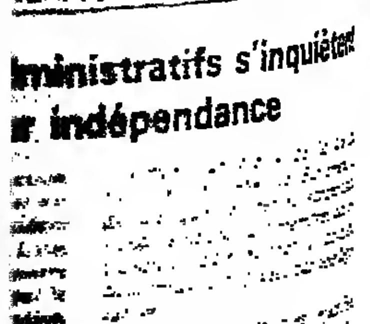
Les socialistes qui classent dans la rubrique des « *coûts* » l'invitation, au mois de septembre 1984, du président de la République à une séance du conseil général de la Savoie reconnaissent toutefois l'habileté tactique du président du conseil général. M. Barnier n'a pas de mal à rappeler que ce « *geste* » lui paraît naturel dans le cadre d'une démocratie moderne. « *Je ne supporte pas,* dit-il, *l'esprit de parti.* » Une façon de tendre une nouvelle fois la main à l'ensemble des Savoyards et d'adresser un « *pied de nez* » supplémentaire à ses adversaires.

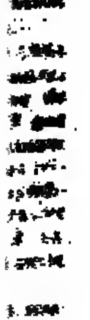
CLAUDE FRANCILLON.

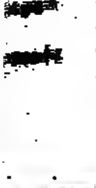
(1) M. Barnier dispose d'une majorité de 19 sièges sur 34. La composition du conseil général est la suivante : 5 RPR, 4 CDS, 7 div. opp., 5 PC, 9 PS.

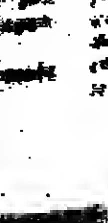
(2) Aux élections européennes de 1984, la liste Veil avait obtenu 45,15 % des suffrages, la liste Jospin 22,7 %, la liste Le Pen 11,4 %, la liste Marchais 8,9 %, la liste Stirn 3 %.















société

A LA COUR D'ASSISES DU VAL-DE-MARNE

La comptabilité d'une armée secrète

Varoujan Garbidian n'est-il qu'un simple soldat de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) ? La question s'est longuement posée, jeudi 21 février, à la cour d'assises du Val-de-Marne qui le juge en compagnie de ses deux co-inculpés, Ohannès Semerci et Soner Nayir, pour l'attentat d'Orly, le 15 juillet 1983.

L'examen d'un agenda appartenant à Garbidian a permis de constater qu'entre janvier et juin 1983 il reçut environ cent mille francs. Aussi bien l'accusation peut-elle se demander si un simple militant de base aurait eu à sa disposition de pareilles sommes. Garbidian a livré, bien sûr, une réponse. Ces mouvements de fonds n'avaient rien à voir, selon lui, avec son militantisme. Il disposait à son arrivée en France de cent mille dollars. Mais un homme comme lui peut-il avoir économisé pareille somme lorsqu'on sait qu'au Liban, où il travaillait avant de venir en France chez un agent de change, il n'a jamais gagné plus de huit mille francs par mois ?

Il a été encore relevé sur l'agenda, à certaines dates correspondant à celles d'attentats manqués, revendiqués par l'ASALA, la mention : *« Echec »*. Voilà qui permet de supposer une tenue à jour par Garbidian des activités d'un véritable réseau. Mais lui refuse de s'en émouvoir. Lorsqu'il inscrivait *« échec »* cela signifiait tout bêtement que, ce jour-là, il avait perdu au jeu.

Il est un autre aspect des choses tout aussi important, tant pour Garbidian que pour Semerci. Ce qui a été découvert dans les valises que le premier avait déposées chez le second, à Villiers-le-Bel, n'était pas seulement des armes de guerre, des grenades, des cartouches. Il y avait aussi trois bâtons de dynamite, du plastic et des poudres dont les experts ont dit qu'elles étaient composées de penthrite et d'exogène. C'est le même explosif qui fut utilisé à Orly, toujours selon les experts. En outre, ces spécialistes ont remarqué que le sytème de retardement de l'engin déposé à l'aérogare le 15 juillet 1983, avait été constitué par des dispositifs fort semblables à ceux que recélaient les fameuses valises trouvées chez Semerci.

Cependant Semerci n'en démordra pas : s'il est bien vrai que Garbidian lui confia les valises en dépôt pour quelque temps, il ne se soucia pas de leur contenu. Pourtant, à plusieurs reprises, Garbidian est venu chez lui pour prélever précisément dans les valises certains objets. Semerci a-t-il pu, comme il l'affirme, ne pas savoir, en ces occasions, ce que contenaient les valises ? On lui a fait remarquer que son logement est bien exigu et qu'il pouvait difficilement ne pas s'apercevoir de ce que faisait Garbidian.

Eh bien non, il n'a pas vu. Pourtant, lors de ses auditions par la brigade criminelle il était moins affirmatif. D'abord, contrairement à ce qu'il soutient aujourd'hui, il admettait que Garbidian lui avait laissé deviner son appartenance à l'ASALA. Il ajoutait même avoir eu l'impression de se trouver en présence d'un chef dont il avait *« un peu peur »* et dont il était prêt à accepter les ordres.

Le rappel de telles déclarations l'a fort irrité et particulièrement une phrase par laquelle il reconnaissait avoir vu Garbidian, le 13 juillet, prendre chez lui, dans l'une des valises *« un pain couleur de miel, genre gélatine, de vingt-cinq centimètres sur douze »*. Il ajoutait de surcroît : *« Je savais qu'il s'agissait d'explosifs mais j'en ignorais le type et l'utilisation »*. Devant les assises il a proclamé, jeudi, haut et fort que ces déclarations ne correspondaient à rien, que le mot *« pain »* qu'il avait pu employer voulait dire tout simplement un pain de boulanger.

Mais ce procès-verbal il l'a pourtant signé. Certes. La raison en était simple : *« Dans le pays d'où je viens, la Turquie, si on ne signe pas ce que veut la police on est promis à la torture. D'ailleurs la police française s'est comportée dans cette affaire comme l'aurait fait la police turque »*.

Il reste, pourtant, qu'après certains attentats arméniens commis aussi bien en France qu'au Canada, en Belgique et en Suisse, on a remarqué que soit les explosifs, soit les détonateurs, soit les dispositifs de retardement étaient du même type que tous les ingrédients trouvés chez Semerci et déposés par Garbidian.

La défense ne paraît pas s'émouvoir de tels rapprochements. Sa sérénité, réelle ou apparente, s'explique. Elle entend soutenir, en effet, que l'on peut disposer de tout ce qu'il faut pour réaliser un attentat sans que cela suffise pour constituer la preuve d'une action réellement accomplie.

Chez Soner Nayir à Courbevoie il n'y avait ni armes ni explosifs. Il y a seulement été découvert des fils électriques, des piles, des rubans adhésifs. Nayir découpait, aussi, les journaux qui relataient les attentats arméniens, y compris celui d'Orly. Il avait sur un carnet les numéros de plusieurs agences de presse. Ce n'est pas en soi interdit, mais quand on sait que l'ASALA téléphone volontiers aux agences pour y revendiquer tel ou tel acte cela peut paraître moins innocent.

Mais, surtout, Nayir est celui qui admet avoir acheté, le 13 juillet, des recharges de camping-gaz du type de celles dont des débris furent retrouvés à Orly après l'explosion du 15 juillet 1983. Etait-ce sur l'ordre de Garbidian comme l'a signalé la DST (Direction de la surveillance du territoire) ? Il jure que non. C'est un ami à lui, prénommé Mardiros, qui lui demanda d'effectuer cet achat en vue d'un pique-nique. Nayir a donc acheté les recharges en toute candeur, les a mises chez lui. Après quoi, le 14 juillet, il s'en fut sur les Champs-Elysées comme il convient un jour de fête nationale française. Quand il est revenu chez lui le 15 au petit matin, les recharges n'étaient plus là. Enlevées par qui ? Il ne sait. Nayir laisse volontiers, quand il sort, la clé de son appartement sous le paillasson...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A LA COUR DE CASSATION

Le pourvoi contre l'arrêt de relaxe dans l'affaire Kechichian est rejeté

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, jeudi 21 février, le pourvoi du procureur général de Versailles dans l'affaire de la libération d'un trafiquant de drogue, Robert Kechichian (*le Monde* du 23 février 1984).

Le pourvoi avait été formé par le procureur général de Versailles contre l'arrêt de cette Cour, qui avait relaxé, le 21 février 1984, quatre médecins de l'administration pénitentiaire – les docteurs Solange Troisier, Alain Colombani, Bernard Mariotti et Raymond Mazaud – ainsi qu'un avocat marseillais, Mᵉ André Freticelli, tous poursuivis en raison de la mise en liberté, pour raisons de santé, le 10 juillet 1981, du trafiquant de drogue, qui en avait profité pour se soustraire à la justice.

La Cour suprême a notamment constaté que la cour de Versailles avait estimé, à bon droit, que les prévenus ne pouvaient être condamnés pour connivence à évasion, puisqu'il n'y avait pas eu évasion.

La Cour a constaté aussi qu'il ne pouvait être reproché au docteur Colombani, médecin-chef de la prison des Baumettes, d'avoir établi une « fausse attestation » en donnant par téléphone au docteur Solange Troisier, inspecteur général de l'administration pénitentiaire, des renseignements erronés, sur le prétendu cancer du détenu, car *« la seule fourniture de renseignements oraux, à les supposer inexacts, ne saurait constituer, à l'égard de celui qui les a procurés, l'établissement d'attestation ou de faux certificat prévu par l'article 161, alinéa 4, du code pénal, texte qui n'est applicable qu'à un écrit »*.

Un membre présumé du GAL est laissé en liberté

La chambre criminelle de la Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par le procureur général de Pau contre la mise en liberté de M. Jean Labade, militant présumé du GAL (Groupe antiterroriste de libération), organisation opposée aux indépendantistes basques. Deux arrêts de la chambre d'accusation de Pau du 28 novembre 1984 avaient ordonné l'un et l'autre la mise en liberté sous contrôle judiciaire de M. Labade, détenu depuis le 17 juin précédent sur mandat d'un juge d'instruction de Bayonne pour complicité d'assassinat et complicité de tentative d'assassinat. M. Labade a, depuis, disparu (*le Monde* du 12 janvier).

Le procureur général de Pau reprochait à la chambre d'accusation de n'avoir pas répondu à ses conclusions. La Cour de cassation a estimé que la cour de Pau avait suffisamment motivé sa décision

● *Mise en liberté d'un militant d'extrême droite : un arrêt de la chambre d'accusation de Pau est cassé.* – La chambre criminelle de la cour de cassation vient de casser l'arrêt de la chambre d'accusation de Pau du 28 novembre 1984 qui avait ordonné la mise en liberté, sous contrôle judiciaire, de M. Georges Cazalot, militant d'extrême droite et apologiste de la collaboration avec l'Allemagne nazie.

Celui-ci avait été écroué le 8 novembre précédent sur mandat d'un juge d'instruction de Tarbes qui l'avait inculpé d'apologie de crimes de collaboration avec l'ennemi ainsi que de dégradation de monuments et d'objets destinés à l'utilité publique.

Le dossier est renvoyé devant la chambre d'accusation de Toulouse, qui devra décider à son tour du maintien en détention ou de la libération de l'inculpé.

LES SCIENTIFIQUES ET L'USAGE DU FRANÇAIS

Pesanteur de la langue de Newton

Professeur à l'université de Montréal, M. Jacques-Ivan Morin était bien placé pour venir entretenir, le lundi 18 février, l'Académie des sciences morales et politiques des défis que doit affronter le fait français dans le monde.

Un des points forts de son exposé a porté sur le déclin du français en tant que langue scientifique, un français *« en perte de vitesse »*. Quelques chiffres sont révélateurs. Jusqu'en 1971, dans le domaine de la physique, les conseils Solvay publiaient leurs actes en français. Désormais ils le font exclusivement en anglais. Le *Journal de physique*, vieux périodique français, a publié en 1979 un numéro uniquement en anglais. Depuis lors, 80 % de ses articles sont rédigés en anglais. Et, au Québec, la situation est encore plus dramatique.

Ainsi à la crise des cultures s'ajoute la perte du rayonnement du français, langue de sciences.

Ces défis, peut-on les relever ? Par quels moyens ? D'abord, bien sûr, par l'éducation. *« Mais ces moyens sont efficaces dans la mesure où la langue tient bon »*, a dit l'orateur.

En fait, il faut surtout adapter notre langue aux progrès de la science. *« La meilleure chance du français à titre de langue internationale vivante se trouve non seulement dans son usage pour les choses de l'esprit, mais dans sa capacité à répondre aux besoins techniques, scientifiques et industriels du monde d'aujourd'hui. »* Et cela en créant des revues, en publiant des ouvrages qui dispensent les étudiants de recourir à des manuels rédigés en anglais.

Entre autres suggestions, M. Morin souligne que si l'on veut faire du français une langue de développement on ne peut négliger l'informatique et la micro-informatique qui modifient radicalement la diffusion de l'information scientifique et technique. Les efforts faits dans ce sens au Québec sont exemplaires.

J.-M. D.

Les maths... sauvées par Bourbaki

Les scientifiques français publient en anglais leurs principaux travaux de recherche ! Cette complainte revient souvent, parfois assortie de menaces dérisoires. Comme s'il s'agissait d'une manifestation de mauvaise volonté, d'un goût pervers pour une langue étrangère... En réalité, aucun chercheur n'est heureux de rédiger dans un mauvais anglais ce qu'il exprimerait bien plus aisément dans sa langue maternelle. S'il le fait, c'est qu'il ne peut s'en dispenser. La plupart des grandes revues internationales n'acceptent que les textes en anglais ; et pour celles qui s'ouvrent en principe à d'autres langues, il s'agit souvent d'une possibilité plus théorique que pratique.

Il est toutefois un domaine où la publication en français reste possible et largement pratiquée : les mathématiques. Plusieurs mathématiciens français de grand renom ne publient des articles qu'en français, et si d'autres utilisent parfois l'anglais, ils n'en font pas un usage exclusif. Cependant l'utilisation de l'anglais s'accroît, peut-être parce que les jeunes mathématiciens connaissent mieux cette langue que leurs aînés.

Pour M. Jean-Pierre Serre, professeur au Collège de France, c'est d'abord la qualité de la recherche mathématique française qui explique le maintien de la langue. Plusieurs universités américaines imposent à leurs étudiants en mathématiques une épreuve de français – traduction d'un texte mathématique – parce qu'elles savent que ces étudiants auront besoin de se reporter à des œuvres originales écrites en français, et doivent donc posséder un minimum de connaissances de la langue. De grandes revues étrangères comme *Annals of mathematics* (Etats-Unis), *Acta mathematica* (Suède) ou *Inventiones mathematicae* (RFA) acceptent des articles en français.

Une autre raison est la forme très standardisée des textes mathématiques. Pour M. Christian Houzel, professeur à l'université de Paris-XIII, la structure des phrases mathématiques est fortement codifiée, et cela facilite beaucoup leur lecture pour un étranger. Il suffit de posséder quelques rudiments de français ; sous l'angle linguistique, *« on lit beaucoup plus facilement Bourbaki que Proust »*. Le vocabulaire aussi a un caractère imposé : des mots comme « groupe » et « ensemble », pratiquement synonymes dans le langage courant, ont en mathématiques des sens différents. M. Serre remarque que dans les autres disciplines les articles scientifiques incluent fréquemment des descriptions d'appareillages, où la liberté d'écriture est beaucoup plus grande, et qui sont de ce fait plus difficiles à comprendre pour un étranger qui maîtrise mal le français.

Une trop longue coupure

Mais si les mathématiciens français sont de premier plan, les physiciens et les biologistes n'ont pas à rougir de la comparaison. Pourtant, ils s'expriment en anglais, le français ayant presque disparu des publications à vocation internationale. La différence tient à l'histoire. Si les mathématiciens écrivent en français, c'est parce qu'ils continuent de le faire. Dans les autres disciplines, une longue coupure a fait perdre aux étrangers l'usage du français.

Le français était une langue scientifique majeure avant la guerre de 1914. L'Allemagne était alors la grande nation scientifique, et les Allemands utilisaient leur langue ; mais la science française était encore de très bon niveau, et les scientifiques des autres pays, les Slaves particulièrement, étaient fréquemment francophones. Après la première guerre mondiale, la science française s'est effondrée, la relève était pour une bonne part restée au fond des tranchées ; la germanophobie a retardé l'acceptation d'idées nouvelles parce qu'elles étaient nées outre-Rhin, une sclérose certaine de l'enseignement universitaire a fait le reste.

La francophonie mathématique a été sauvée par Bourbaki, ce collectif de jeunes mathématiciens qui, en se donnant l'ambitieuse tâche de rédiger un exposé cohérent et complet des mathématiques, a imposé l'usage du français aux mathématiciens étrangers. Et après la seconde guerre mondiale, l'école mathématique française a pu reprendre vigueur beaucoup plus rapidement que cela n'a été possible dans des disciplines comme la physique et la biologie, où le retard technologique pris sur les Etats-Unis a été lourd de conséquences.

MAURICE ARVONNY.

EN BREF

M. Fabius veut donner une nouvelle impulsion à la lutte contre la drogue

Le premier ministre a demandé, jeudi 21 février, à M. Jean-Claude Karsenty, président de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, d'étudier les moyens d'intensifier cette lutte, notamment en matière de prévention et de réinsertion sociale des toxicomanes.

La mission interministérielle, qui dépendait du ministère des affaires sociales depuis sa création en 1982, vient d'être rattachée directement aux services du premier ministre. (*le Monde* du 12 févier).

Au cours d'un entretien de près d'une heure à l'hôtel Matignon, M. Fabius a fixé les grandes orientations de cette mission et souhaité qu'une nouvelle impulsion soit donnée à la lutte contre la toxicomanie. Le premier ministre a assuré M. Karsenty qu'il disposerait des moyens financiers nécessaires à son action.

● *Assignation à résidence d'un militant basque.* – Un membre présumé des Commandos autonomes anticapitalistes (CAA), José Antonio Martija Roteta, libéré jeudi 21 février de la prison de Bayonne, a été assigné à résidence hors des départements français proches de la frontière espagnole. Arrêté le 8 novembre 1984 à Biarritz, Roteta, vingt-cinq ans, avait été condamné à trois mois de prison pour infraction à une interdiction de séjour par le tribunal de grande instance de Bayonne, le 10 janvier dernier.

Trois lycéens écroués après une agression contre un Marocain

Un ouvrier marocain au chômage, M. Saïd Zanati, quarante-cinq ans, domicilié à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime), avait été sérieusement blessé, le mercredi 13 février vers 21 h 30, par trois lycéens âgés de dix-sept ans, habitant cette commune. M. Zanati, qui a été frappé à la tête avec un objet contondant, a reçu en outre plusieurs coups portés avec une laisse de chien constituée d'une chaîne, et a été superficiellement blessé à la cuisse d'un coup de canif. Il a été hospitalisé à Lillebonne, où son état n'inspire pas d'inquiétude.

L'enquête menée par la gendarmerie a abouti à l'interpellation de quatre jeunes gens, tous lycéens au Havre ou à Lillebonne. Trois d'entre eux ont été inculpés de *« coups et blessures volontaires »* et écroués, le jeudi 21 février, à la maison d'arrêt du Havre. Le quatrième adolescent, dont il semble qu'il n'ait pas frappé la victime, a été laissé en liberté.

Selon les enquêteurs, les auteurs de cette agression, qui n'ont pu expliquer les mobiles de leur acte, *« n'appartiennent à aucun mouvement politique »*. La population d'immigrés maghrébins de Notre-Dame-de-Gravenchon se chiffre à un millier de personnes, en majorité des ressortissants marocains.

● *Assassinat d'un homme d'affaires.* – Robert Rudolph Pril, soixante-sept ans, un homme d'affaires d'origine néerlandaise, a été tué mercredi soir 20 février de deux coups de fusil, alors qu'il se trouvait à la fenêtre de sa maison au domaine de la Fusière à Puget-sur-Argens, près de Fréjus (Var).

● *Le gardien d'un entrepôt tué par un cambrioleur.* – M. Marcel Trécan, vingt-sept ans, demeurant à Paris, appartenant à une société de gardiennage privé, a été tué, pendant la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 février, par un cambrioleur qu'il venait de surprendre au cours d'une patrouille autour de l'entrepôt Telefunken, à Lognes (Seine-et-Marne).

Le cambrioleur avait franchi une petite clôture et s'approchait des hangars de l'entrepôt lorsque le gardien survint. M. Trécan, grièvement blessé d'un coup de feu tiré en pleine poitrine, est mort un peu plus tard au poste de garde où il avait réussi à rejoindre son collègue.

● *Lancement de Challenger le 4 mars.* – La prochaine mission de la navette spatiale Challenger, au cours de laquelle l'astronaute français Patrick Baudry doit faire plusieurs expériences médicales, commencera, sauf incident, lundi 4 mars à 14 h 31 (heure française). Le vol, d'une durée de quatre jours, était initialement programmé pour le 20 février, mais de nombreuses tuiles de silice du revêtement protecteur de Challenger ont été abîmées lors de la mission précédente de cette navette, et les réparations ont duré plus longtemps que prévu. L'objectif principal de la mission, à laquelle participe M. Jake Garn, sénateur républicain de l'UTAH, est la mise en orbite du second satellite TDRS, qui doit relayer les communications entre la navette et le sol.



هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

ET L'USAGE DU FRANÇAIS

a langue de Newton

auvées par Bourbaki

culture

MUSIQUE

« LA TRAVIATA », au Châtelet

Cossu, net et sans âme

Une *Traviata* signiée Luca Ronconi, après la superbe et brûlante adaptation cinématographique de Zeffirelli il y a deux ans, quel festin en perspective ! Certes, la production de l'Opéra de Bonn, en venant s'installer au TMP-Châtelet, affichait un nouveau metteur en scène, Ugo Tessitore, mais on pensait que l'empreinte de Ronconi devait rester bien visible.

Pourtant, dès le début, l'esprit de Verdi semble avoir déserté l'œuvre. Les décors de Mario Garbuglia offreu des salons aux vitres noires réfléchissantes ornées de guirlandes de roses, un jardin d'hiver assez réfrigérant sous sa pyramide de verre et uue salle de jeux aux curieux piliers jaunes sculptés de lourds visages ; un monde cossu, net et sans âme, qui conviendrait mieux pour *Lulu*.

Le contact s'établit mal, d'autant que ces décors sont enfermés dans une boîte qui réduit la scène et l'éloigne du spectateur. Sur les côtés s'ouvrent par moments de petits théâtres subsidiaires où paraissent des personnages allégnriques et muets, dont la signification est tantôt évidente (Germont et sa fille en robe de mariée), tantôt mystérieuse (la grand-mère qui roule sa pelote de laine), mais qui ne manquent pas de charme.

De fait, pas une seconde nous ne nous sentons concernés par le drame qui se déroule devant nous comme une suite d'événements banals et sans aucune portée ; les gestes sont anodins, les péripéties semblent superficielles, les persunuages dépourvus d'épaisseur. Ni coup de foudre, *ni* drame, même aux moments les plus pathétiques. On salue au passage les airs célèbres que l'on a *si souvent entendu flamboyer* ou gémir, mais les yeux restent secs.

Une réalisation plate

Pourtant, on est séduit d'abord par la Violetta de Diana Soviero-Uzan, élégante, très femme du monde, et par sa voix brillante, souple et caressante, aux éclats violents ; elle a malheureusement tendance à chanter sous la note et à dériver largement lorsque l'orchestre l'abandonne (au point de descendre presque d'un demi-ton dans le dernier air du premier acte, lors de la soirée d'ouverture), et elle paraît surtout ne pouvoir entrer dans ce rôle bouleversant, aucune émotion réelle n'émanant de sou chant.

L'Alfredo de Denes Gulyas est un bon garçon assez fruste et raide, sympathique mais sans grande *étoffe* humaine, *dont* la jolie voix, un peu mièvre dans la douceur, devient vite stridente, tandis que Sergei *Leyferkus* compose nn *Germont* assez machiavélique, voire cynique. Mais tous, comme les personnages secondaires et les ehoristes (excellents dans d'autres ouvrages montés par le Châtelet), pourraient sans nul doute acquérir une autre dimension s'ils n'étaient pris dans le piège d'une réalisation désespérément plate et sans saveur, vouée à la stérilité, mis à part un ballet espagnol ridicule qui déchaîne l'hilarité et des buées unanimes.

L'Orchestre Colonne sonne harmonieusement sous la direction précise, vivante et chaleureuse de Donato Renzetti, mais celui-ci ne semble pas rechercher une grande intensité expressive, et le lyrisme ne dépasse pas un niveau assez banal.

Cette représentatiuu est une énigme. Que reste-t-il de la conception initiale de Ronconi ? A-t-il été victime de la maladresse de son successeur, incapable de retrouver les gestes et les expressions qui font vivre un œuvre, un personnage ? A-t-il misé à tort sur un mise en scène antiromantique, froide, clinique, pour décaper un drame trop chargé d'émotion et mettre à uu quelque diagnostic social ? L'échec en tout cas est patent.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 23, 24, 26, 27, 28 février, 1er, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 14 et 16 mars, avec trois distributions différentes pour les principaux rôles.

VARIÉTÉS

LEONARD COHEN SALLE PLEYEL

Le rescapé des années de tourmente

Cinq ans après son passage au Pavillon de Paris, Léonard Cohen sort de sa retraite apparente et donne, pour un public étonnamment fidèle, trois concerts salle Pleyel, vendredi 22 et samedi 23 février. L'album *Various Positions*, publié en novembre dernier chez CBS, avait annoncé ce retour momentané au devant de la scène : après une cinquantaine de concerts prévus en Europe, puis une mini-tournée aux Etats-Unis, en Australie et au Japon, Cohen retournera chez lui, à Montréal, avec sa part de jeu et sa part de rêve. Détaché, pragmatique et, au fond de lui-même, chaleureux et fraternel, il continuera une aventure personnelle et solitaire. Sans se précipiter, en laissant aller les choses. Il peaufinera sur plusieurs années, à la manière de l'artisan, un prochain livre de poèmes ou de prose, ou encore de nouvelles chansons.

Léonard Cohen, dont d'anciens succès ont récemment été repris par des chanteurs new-wave anglais et allemands, a dépassé depuis longtemps ses contradictions et trouvé ce qu'il nomme lui-même ironiquement la « *non-certitude* ».

Enfant, Cohen chantait des chansons russes avec sa mère, un vrai personnage de Tchekhov qui avait débarqué au Canada dans les années 20. La musique sera ensuite *présente derrière les mots*, quand il publie ses premiers recueils de poèmes : *Let us Compare Mythologies* et *The Spice-Box of Earth*, puis les romans : *The Favorite Game* et *les Perdants magnifiques*. Il chantera pour la première fois en public an Festival de Newport, en 1967, poussé par Judy Collins, qui avait enregistré *Suzanne* un an auparavant. Le folksong, le genre auquel Léonard Cohen affirmera toujours hautement son appartenance, profite alors de l'atmosphère de tourmente (guerre du Vietnam, lutte pour les droits civiques), d'un désir d'escapade dans une Amérique qu'on croit perdue et de rêves de vie.

Lorsqu'au début des années 70, cette époque singulièrement effervescente prend fin, beaucoup de chanteurs folks (Phil-Ochs, Tom Paxton) ne sauront pas s'adapter à un monde plus complexe et tomberont dans la tragédie individuelle ou l'oubli. Léonard Cohen, lui, saura prendre tranquillement le virage, chantera *Songs of Love and Hate*, *Joan of Aro*, *Last Year's Man*, cassera un peu sa manière de chanter tout en murmures, swinguera ses mélodies, proposera des arrangements où pointe une touche de jazz.

Aujourd'hui encore, la cinquantaine atteinte, Léonard Cohen prouve sa vitalité : avec un livre *(Book of Mercy)*, une vidéo *(I am a Hotel)*, qui a obtenu la Rose d'or à Montreux, une comédie musicale avec Lewis Furey, où il donne plus d'espace à sa musique, où la sophistication des mélodies et des orchestrations rejoignent la beauté des textes. Et une rigueur du langage qui retient à présent l'attention des jeunes chanteurs rockers.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Salle Pleyel, le 22 à 21 heures, le 23 à 18 heures et à 21 h 30.

« EMILIE JOLIE » ET PHILIPPE CHATEL

Une drôle d'aventure

Pour Philippe Chatel, la chanson a *longtemps été comme un jeu*, un puzzle de petites musiques de chambre, de petites romances qui avaient un air de nonchalance, un charme léger et de l'élégance.

Le premier album de Chatel, sorti il y a près de dix ans, contenait le titre-fétiche *J't'aime bien Lili*. D'autres disques ont suivi (*J'suis resté seul dans mon lundi*, *Mister Hyde*) où un dilettante apparent prouvait qu'il avait un phrasé sensible, une manière personnelle de « mettre en place » des chansons bien écrites.

Il y a cinq ans, Philippe Chatel a imaginé, un peu par hasard, une histoire chantée, la vie rêvée d'une petite fille (*Emilie Jolie*). Publié à l'époque sous la forme d'un double album avec la participation de Georges Brassens, de Julien Clerc, d'Henri Salvador et d'Eddy Mitchell, le conte musical a été ensuite mis en images pour la télévision par Jean-Christophe Averty.

Depuis, *Emilie Jolie* a rencontré un étonnant succès : 1 025 fois le spectacle a été monté par des troupes d'amateurs dans les conservatoires municipaux, les écoles et, à l'occasion, dans les fêtes de sapeurs-pompiers...

La petite fille, qui s'inventait un monde pour ne plus avoir peur, a pris une drôle de place dans l'aventure de Chatel. Poussé par un producteur (Albert Koski), il a transformé le conte en une vraie comédie musicale en deux actes marquée par l'introduction de nouveaux personnages et une suite perpétuelle de cassures, de rebondissements, dans une histoire s'adressant aux publics de tous âges.

« *Faites que le rêve dévore votre vie afin que la vie ne dévore pas votre rêve...* », semble dire Emilie Jolie dans un Cirque d'Hiver qui a été tendu de velours bleu nuit. « *Un jour*, explique Philippe Chatel, *Georges Brassens m'a dit : « Faut » pas donner du chewing-gum tout » mâché aux gens.* » C'est dans cet esprit, en donnant aux spectateurs la possibilité de laisser courir leur imagination, que toute une équipe (Robert Fortune à la mise en scène, Jean Haas aux décors, John Davis aux lumières et Thierry Mugler aux costumes) a réalisé la comédie musicale.

Sans aucun play-back ni bande musicale enregistrée, *Emilie Jolie* est jouée et chantée dans un lieu qui retrouve sa magie d'antan.

En novembre prochain, Philippe Chatel, qui est tout le contraire d'un extraverti et qui ne s'est pas produit sur une scène depuis son passage à l'Olympia, il y a quatre ans, reprendra son activité de chanteur pour les besoins d'une tournée dans les régions.

C. F.

PHOTO

A TRAVERS LES GALERIES

Les copieurs

Quelqu'un qui entreprend un travail photographique avec l'intention *de le rendre publique* par des expositions ou des livres est-il en droit de reproduire les sujets, les cadres, les systèmes inventés *et* délimités par ses aînés, et répertoriés dans l'histoire de la photographie ? Ne ferait-il pas mieux d'assimiler plus inconsciemment leurs forces pour leur donner de nouveaux aboutissants ?

A la première question, l'Espagnol Joan Fontcuberta, qu'expose la galerie Zabriskie, a répondu positivement : l'industrie cinématographique produit bien des remakes des incunables, comme *King Kong*, et les peintres se font souvent la main en copiant des maîtres, pourquoi un photographe ne chercherait-il pas à refondre son œil dans un modèle de perception qui n'est pas le sien et, en partant des clichés d'un photographe reconnu – ici l'Allemand hypernaturaliste Karl Blossfeldt et son herbier photographique, – à les reconstituer comme pour les parfaire, tout en se prouvant qu'une telle science de l'exactitude est encore concevable et qu'un secret n'est pas tout à fait perdu.

Au-delà de l'hommage pointilleux ou humoristique (les noms en – *ibus* servent la blague), on ne peut que s'ennuyer à un tel exercice de fidélité : l'œuvre de Blossfeldt a pu s'édifier dans une situation historique précise – l'objectivité en réaction au « pictorialisme », dans la poussée générale de l'industrialisation. La singer aujourd'hui ne provoque que de ternes et savantes comparaisons.

L'autre photographe exposé chez Zabriskie, l'Américain Garry Winogrand a eu l'idée plus subtile dans une série intitulée *Women are beautiful*, de se copier lui-même, restant fidèle à son sens d'une agressivité fournie par le hasard. Mais, en visant systématiquement dans la foule des féminités *ordinaires* ou *explosives*, *il a obtenu un* catalogue un peu interchangeable, sans grandes saillies d'apparitions ou de visions.

Un autre Américain, exposé chez Viviane Esders, Larry Fink, creuse un petit canal ni assez bienveillant ni assez méchant, dans les soirées mondaines, en tapant les visages au plus près de leurs déconfitures. Entre Diane Arbus, si catégoriquement finalement si amoureuse de ses monstres, et Weegee, si admirablement crapoteux, il ne parvient pas à se forger un style. Il faut dire que ces derniers ont inventé des types de sujets et de distances – comme des focalisations humaines particulières, – qui sont devenus symptomatiques et obnubilants pour leurs successeurs.

Un corps féminin

La jeune Française, ancienne élève de Carolyn Carlson, Kiuston Halle, exposée chez Samia Saouma, semble ne pas avoir eu de références conscientes. Un travail limité sur un corps féminin choisi pour ses plis de graisse et tassé dans un cadre étroit qui *les démultiplie*, paraît à la fois étrangement inédit – par son impact charnel – et étrangement redit. On s'aperçoit vite que le type de corps et le type de cadre qui l'enserre sont presque exactement ceux d'un prédécesseur, Paul Outerbridge, dans un travail en couleurs exécuté dans les années *30-40* avec les premiers Ektachromes. Kiuston Halle refait passer en fraude ces nus sous un nouvel habillage de noirs charbonneux à la Roger Corbeau.

Gabriele et Helmut Nothhelfer, exposés pour la seconde fois à sept ans de distance chez Agathe Gaillard, mettent tous *les* atouts apparents dans leur jeu pour se faire traiter de copieurs : ils sont allemands, comme Sander, et comme lui, cinquante ans plus tard, ils se sont mis dans la tête de dresser un portrait systématique de leur nation, prenant en coupe, dans les réjouissances de rues, une fraction jeune plutôt populaire. Pourtant leurs photos, sagement centrées, donnent lieu à d'autres rapprochements, à d'autres frictions et à d'autres fictions que celles de Sander : elles touchent davantage l'épiderme que la conscience. Et en partant *d'un filon déjà éprouvé*, elles parviennent mieux à s'en éloigner.

Un *freluquet*, lui *aussi* allemand, Harald Falkenhagen, exposé à la galerie Texbraun, montre, à l'encontre et à l'avantage de cet alignement de remakes, que tout ce qui est nouveau n'est pas non plus d'or : doté d'un physique qui n'en vaut guère la chandelle mais d'un spectaculaire poil dans la main, il se contente de se photographier assis sur une chaise, se déplaçant à peine d'une pose à l'autre, et exhibant une pauvre toile peinte avec des chameaux. Tiré sur toile en grand format, numéroté et signé, ça ferait, paraît-il, de l'art vendu très cher.

HERVÉ GUIBERT.

★ Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris (4e) ; Viviane Esders, 12, rue Saint-Merri, Paris (4e) ; Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais, Paris (1er) ; Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris (4e) ; Texbraun, 12, rue Mazarine, Paris (6e).

PETITES NOUVELLES

■ **MAC 2000 AU GRAND PALAIS.** – L'association Manifestation d'art contemporain 2000 (MAC 2000) *organise au Grand Palais*, en collaboration avec le ministère de la culture, sa première exposition annuelle de jeunes artistes. Soixante-huit peintres ou sculpteurs vont ainsi présenter, du 25 février au 5 mars, dix de leurs travaux au public. (MAC 2000 : 28, rue du Sergent-Godefroy, 93100 Montreuil.)

■ **ARCHITECTURE.** – La revue américaine *Progressive Architecture* a décerné le 25 janvier à New-York, pour la trente-deuxième année consécutive, *ses prix* à des projets en cours de réalisation. Sur 933 projets présentés, 3 ont été primés : Bernard Tschumi et son équipe (pour le parc de La Villette), l'agence Eisenman, Robertson/Trott and Bean, et l'agence Machado and Silvetti. Parmi les précédents lauréats, on retrouve les noms de *I.M. Pei*, *Michel* Graves ou Richard Meier.

■ **VILLA MEDICIS.** – Treize places sont offertes, cette année, à des artistes plasticiens, écrivains ou historiens de l'art déjà engagés dans la vie professionnelle, qui souhaiteraient séjourner à l'académie de France, à Rome. Les candidatures doivent être adressées du 18 au 26 mars, à la Délégation aux arts plastiques, concours Académie de France à Rome, manufacture nationale des Gobelins, 42, avenue des Gobelins, 75013 Paris. Les œuvres du dossier seront déposé à la même adresse les *15, 16 et 17 avril exclusivement*. Renseignements : Délégation aux arts plastiques, 27, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

■ **PARC DE LA VILLETTE.** – A la demande du ministère de la culture, un groupe de travail a été constitué pour « *étudier la mise en œuvre de la politique artistique de la Cité des sciences et de l'industrie* » du parc de la Villette. Parmi ses objectifs, favoriser les jeunes artistes et le mécénat. Le groupe est composé notamment de MM. Gérald Gassiot-Talabot, Pontus-Hulten, Jean-Hubert Martin, *Claude-Louis Renard et Michel Fano.*

■ **MONUMENTS HISTORIQUES.** – La Caisse nationale des Monuments historiques et des sites organise, les 23 et 24 février, ainsi que les 2 et 3 mars, de 10 h à 17 h, une vente des anciens numéros de la revue *Monuments historiques*, parus de 1963 à 1982. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

■ *COLLECTION GOULD.* – La collection de peinture de Mme Florence Gould, décédée en 1983, est intégralement présentée en exclusivité pour l'Europe à la Fondation de l'Hermitage de Lausanne, avant d'être dispersée au mois d'avril, dans une vente aux enchères au profit d'une association pour l'enfance malheureuse, fondée par Mme Gould, à New-York. Cette collection regroupe quatre-vingts toiles de Courbet, Corot, Van Gogh, Gaugin, Delacroix, Renoir, Pissaro, Bonnard, ainsi que des dessins de Watteau, Fragonard, et Goya. Fondation de l'Hermitage : 2, route du signal, CH-1018 Lausanne. Jusqu'au 5 mars.

■ **LE MÉCENNAT AU MINISTÈRE.** – Monsieur Remo Vescia vient d'être nommé chargé de mission responsable des questions de mécénat à la délégation des Arts plastiques du ministère de la Culture. M. Vescia est détaché à *cette occasion par la compagnie* IBM-France pour une période de deux ans...

■ *FESTIVAL DE PORTO.* – *La Compagnie des loups*, le film de Neil Jordan a remporté, le 17 février, le grand prix, le prix de la critique du public ainsi que le prix des meilleurs effets spéciaux, au Festival international du film fantastique de Porto (Portugal). *Out of order*, de Carl Schenkel, reçoit le prix de la meilleure réalisation. John Hurt (*1984*) et Eddy Mitchell (*Frankenstein 90*) reçoivent quant à eux le prix des meilleurs acteurs.

CINÉMA

« A LA RÉCHERCHE DE GARBO », de Sidney Lumet

L'amour filial

Depuis plus de quarante ans qu'elle a renoncé au cinéma, Greta Garbo a renforcé son mythe en devenant insaisissable et presque invisible. Que se passerait-il si quelqu'un, n'appartenant pas au monde du cinéma, arrivait à la retrouver, à lui parler, à la faire sortir de son isolement ? C'est le thème du film de Sidney Lumet, sur un scénario de Larry Grusin.

D'abord, il y a le culte de Garbo, entretenu par Estelle Rolfe, une *femme mûre, juive excentrique*, toujours prête à lutter pour les droits civiques et la dignité féminine (le générique est amusant et Anne Bancroft attire follement la sympathie, avec un numéro de haute volée). Estelle porte en son cœur à la fois les films de Garbo et son fils Gilbert (Ron Silver), petit employé timide et mal marié. Atteinte d'une tumeur au cerveau, elle entre à l'hôpital et exprime alors le désir de voir Garbo pour de bon, avant de mourir.

Nous sommes en plein mélodrame, de la meilleur tradition : celle de John Stahl et de Douglas Sirk. Gilbert, luttant contre le temps, part à la recherche de Garbo...

Sidney Lumet prend ici le contre-pied d'un mythe social : celui de la mère juive possessive. Car, en poussant Gilbert à cette recherche de la star, Estelle le sort de sa vie étriquée, lui donne une seconde naissance. Et Ron Silver se plie à une sorte d'initiation, devient très émouvant dans son rapport avec sa mère malade et avec l'ombre royale dont celle-ci a bercé ses rêves.

La star fabuleuse a refusé de se montrer, même furtivement, dans le film. C'est peut-être mieux : elle l'aurait envahi. Pourtant, elle est là...

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

THÉATRE A MAINS NUES : Athevains (355-27-10), 20 h 30.

SINFONIA NERA : C.C. Le Marais (272-73-52), 20 h 30.

HISTOIRE DE L'ARBRE : Péniche (540-81-13), 21 h.

PREMIER AMOUR : Cartoucherie, Tempête, salle 2 (328-36-36), 21 h.

LES INCERTITUDES D'UN TORTIONNAIRE : Neuilly, Athletic (624-03-83), 20 h 30 (22).

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Docteur Faustus.

SALLE FAVART (296-06-11), Danse : 19 h 30 : Hommage à A. Tudor (Jardin aux lilas ; Shadow Play Continuo ; Dark Elegies ; dir. musicale : Marius Constant).

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer 15 h : le Violon violet (spectacle pour enfants).

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h : The Possessed (les Possédés, de Dostoïevski, en langue anglaise).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Veillée irlandaise, de R. Maguire.

☞ TEP (364-80-80), Théâtre : 20 h 30 : les Trois Chaleurs.

BEAUBOURG (277-12-33) : Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi : les Gibbons, de M. Pernot ; à 19 h : Ecoutez May Picqueray, de B. Baissat ; 15 h : Donation L. et M. Leiris ; 19 h : C. Oldenburg ; Cinéma chinois : 17 h 30 : Mariage reporté, de Z. Shilin ; 20 h 30 : la Ruelle aux fleurs, de Y. Feng.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Renseignements généraux.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Amnodée ; 18 h 30 : Une heure avec La Fontaine.

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : Théâtre à mains nues.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

☞ BASTILLE (357-42-14) 19 h 30 : (D., L.), 19 h 30 : Ma vie, ma mort, de Pasolini ; 21 h : Still Life.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h ; Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Rêves. II. 21 h : Premier Amour.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Mille francs de récompense. – Galerie, 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Sinfonia Nera les géants du dedans.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir ; 22 h 30 : Lili.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Tokyo, un bar, Un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Misanthrope.

ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Cœlina ou l'enfant du mystère.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : la Maîtrise ; la Dispute (de Marivaux).

ESSAION (278-46-42), I. 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 21 h : Caméléon.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06) (D. soir, L.) 20 h 30 : Dernier bain.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. – II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Pour Thomas : 21 h 45 : Cocktail Bloody M.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 19 h 30 : Hedda Gabler ; 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Pour adhérer au Club du Monde des Spectacles envoyez le bulletin ci-dessous au journal Le Monde, service publicité, 5 rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal Le Monde.

Nom ______________ Prénom ______________
Ville ______________ Rue ______________
N° ________ Code postal ________ N° tél ________

☞ Ce sigle dans nos lignes programmes signale les spectacles qui bénéficient des services « Club du Monde des Spectacles ».
INFORMATIONS : 878-48-48 et 878-37-37
24 heures sur 24.

Vendredi 22 février

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle, 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Grande salle, 21 h ; Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : Arbres de vie.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE DE L'ADAC (540-81-93), 21 h : Histoires de l'arbre.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.

PORTE - DE - GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Du sang sur le cou du chat.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 21 h : Games.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : le Petrel Fulmar ; 22 h 30 : Ce qui est bon dans la tarte.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : les Mille et Une Nuits ; 22 h 30 : Carmen cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

La danse

CENTRE MATHIS (241-50-80), 20 h : Cap Danse.

THÉATRE-18 (226-47-47), 20 h 30 : M. Salmon.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

STUDIO DE LA FOLIE-MÉRICOURT (700-19-60), 20 h 30 : Ove Solo; Fuite.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-30), 18 h 30 : Musical Patwork.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

☞ CIRQUE D'HIVER (504-72-04), 20 h 30 : Emilie Jolie.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : J.-L. Caillat.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : L. Klein.

☞ MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : J. Lapointe.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 21 h : M. Sardou.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

Les concerts

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Sonates pour flûte et pianoforte de Mozart (G. Fumet, flûte, A. Gillieron, pianoforte).

Radio-France (Grand Aud.), 20 h 30 : Orchestre de chambre de Pologne. J. Maksymiuk (dir.) (Roussel, Britten, Stakowski, Schoenberg).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Janowski (Dvorak, Prokofiev, Janacek).

Lucernaire, 20 h : A. Fischer (soprano). S. Cyferstein (piano) (Schubert, Wolf).

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : H. Delavault (Amours et trahisons) (et le 24).

A Dejazet, 18 h 30 : P. Csaba, E. Ricci (Mozart, Beethoven, Kreisler, Kodaly).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : l'Epave, de W. Rozier ; 19 h : 70 ans d'Universal : les Nerfs à vif, de J. Lee Thomson (v.o.) ; 21 h : Cinéma japonais : (le documentaire) Prophétie de S. Hani : l'Histoire de S. Hani.

BEAUBOURG (278-35-57)

Grands classiques du cinéma mondial : 15 h : l'Eventail de Lady Windermere, d'E. Lubitsch ; 17 h : l'Exode, de M.C. Cooper, B. Schoedsack, M. Harrison ; 19 h : Cinéma allemand des années 80 : le Record, de D. Helfer (v.o.).

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté 14e (327-95-94).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : UGC-Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77); UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Pagode, 7e (702-12-15); Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08); 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Bretagne, 6e (222-57-97); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Nation, 12e (343-04-67); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount Gobelins, 13e (707-12-28); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Pathé Clichy, 18e (522-46-01); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DUNE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Publicis St-Germain, 6e (222-72-80); Marignan, 8e (359-92-82); Publicis Champs-Eysées, 8e (720-76-23); Parnassiens, 14e (335-21-21); Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93); Berlitz, 2e (742-60-33); St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Bastille, 11e (700-21-65); Nation, 12e (343-04-67); UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-49); Athéna, 12e (343-00-65); Fauvette, 13e (331-60-74); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Miramar, 14e (320-89-52); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Victor Hugo, 16e (722-49-75); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Pathé Wepler, 18e (522-46-01); Secrétan, 19e (241-77-99); Gambetta, 20e (636-10-96).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); George-V, 8e (562-41-46); Action Lafayette, 9e (329-79-89); Parnassiens, 14e (325-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (569-16-16).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95); Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12); Colisée, 8e (359-29-46); Parnassiens, 14e (335-21-21).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.f.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HORROR KID (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Logos-I, 5e (354-42-34) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (544-43-14); Montparnos, 14e (327-52-37).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) : Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Français, 9e (770-33-88) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NI AVEC TOI NI SANS TOI (Fr.), Biarritz, 8e (562-20-40).

LES FILMS NOUVEAUX

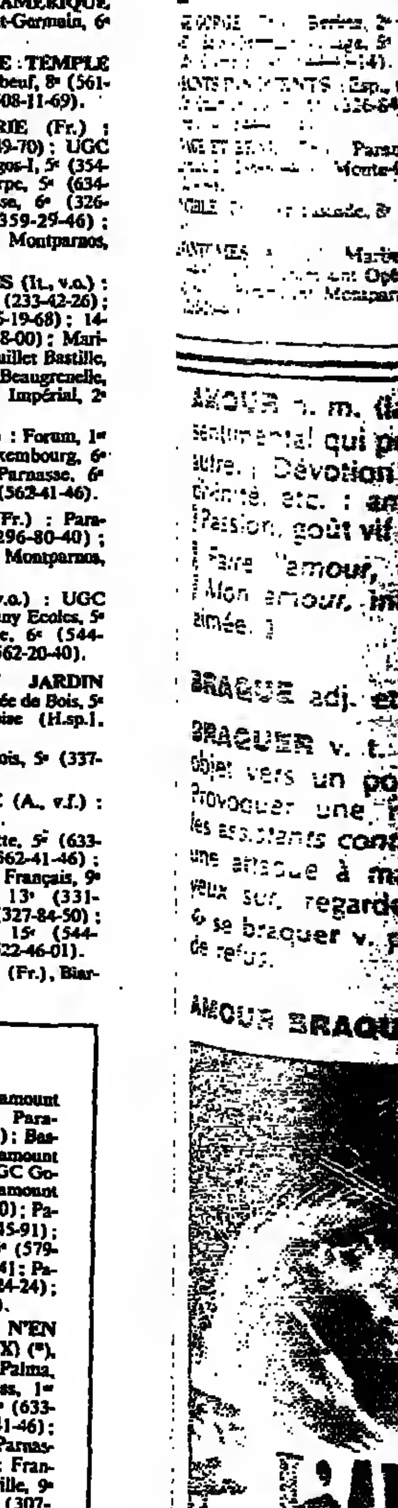
A LA RECHERCHE DE GARBO, film américain de Sydney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) : UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Boulevard, 9e (574-95-94) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) : UGC Convention, 15e (574-93-40).

BRAZIL, film britannique de Terry Gilliam, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Miramar, 14e (320-89-52) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SIGNÉ CHARLOTTE, film français de Caroline Huppert : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BODY DOUBLE (VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX) (*), film américain de Brian De Palma, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).





هكذا من الأصل

SPECTACLES

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

OUT OF ORDER (All., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PALACE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Studio de la Harpe*, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Lumière, 9e (247-49-07).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

PROFESSION MAGLIARI (I. v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e (326-84-65).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RAZORBACK (*) (A., v.f.) : *Hollywood* Boulevard, 9e (770-10-41) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

ROUGE GORGE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR TREK III A LA RECHERCHE DE SPOCK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-54-76) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), ***LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI*** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19 ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; *Montparnasse Pathé*, 14e (320-12-06).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

ALL THAT JAZZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp), 1er (508-94-14).

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : *Epée de Bois*, 5e (337-57-47).

ARTHUR RUBINSTEIN, L'AMOUR DE LA VIE (A., v.o.) : Reflet, 5e (354-42-34).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE COLOMBE ET VILAINS MESSIEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA CORDE (A., v.o.) : *Epée de Bois*, 5e (337-57-47).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LES DAMNÉS (It. v.o.) (*) Denfert, 14e (321-41-01).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Action Lafayette*, 9e (329-79-89) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FAME (A.) Rialto, 19e (607-87-61).

FENETRE SUR COUR (A.), André-Bazin, 13e (537-74-39).

GEORGIA (A., v.o.) : Cinéma présent, 19e (203-02-55).

GET CRASY (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) Péniche des arts, 16e (527-77-55).

INDIA SONG (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'IMPORTANT *C'EST D'AIMER* (Fr.) (**) : *Boîte à films (H. sp)*, 17e (622-44-21).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JONATHAN LIVINGSTONE LE GOÉLAND (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : *Action Christine*, 6e (329-11-30).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

METROPOLIS (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PIXOTE LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

RACING BULL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-65).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

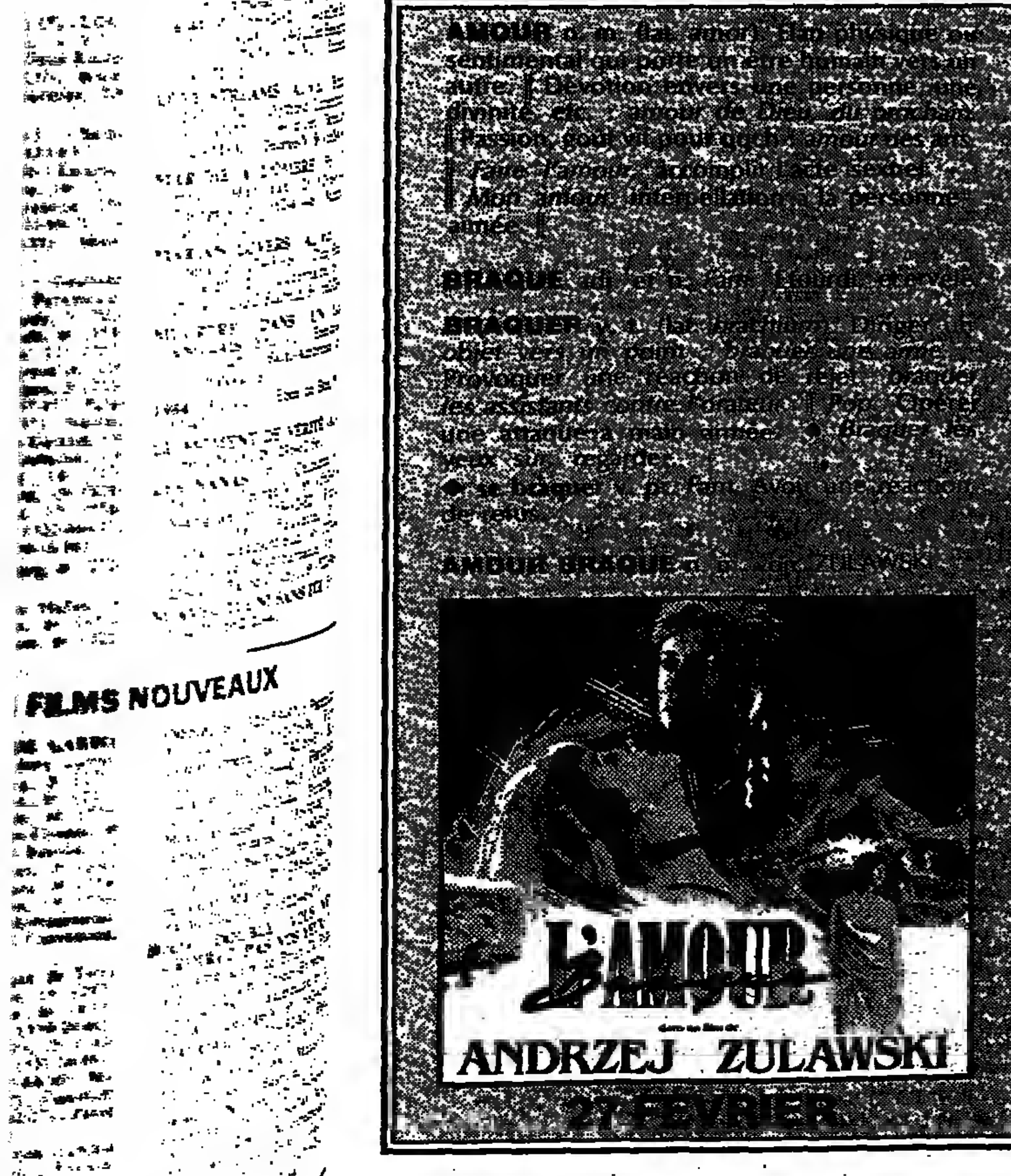
TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; *Grand Pavois*, 15e (554-46-85).

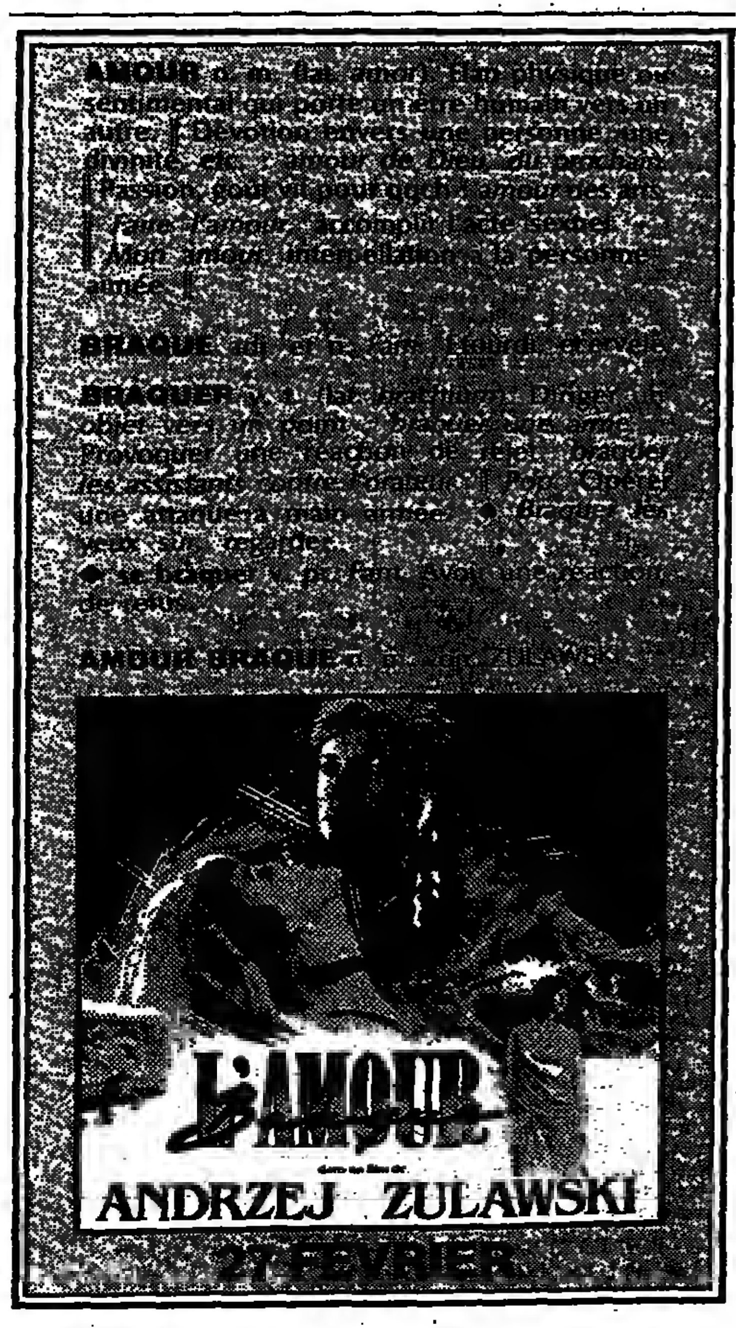
TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

LA TRICHE (Fr.) ; Arcades, 2e (233-54-58).

20 000 LIEUX SOUS LES MERS (A., v.o.) Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; *Images*, 18e (522-47-94).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).





COMMUNICATION

M. Robert Hersant met en place un puissant réseau de radios locales couplées avec les journaux de son groupe

La nouvelle a stupéfié l'état-major de M. Robert Hersant. Pour la première fois, la commission consultative sur les radios locales privées – dite commission Galabert – a repoussé la demande d'autorisation présentée par la radio d'un quotidien régional du groupe. Motif : *« tentative de constitution d'un réseau »*.

Cette décision marque un tournant dans le fonctionnement et la *jurisprudence d'un organe visiblement* lassé de jouer les simples « chambres d'enregistrement » alors que se multiplient des manœuvres souvent en contradiction sinon avec la lettre, au moins avec l'esprit de la loi.

En suspectant Radio Chouette – émanation du quotidien *Centre Presse* à Poitiers – d'être le *maillon* d'une chaîne de stations, la commission choisit d'alerter la Haute Autorité sur le problème des réseaux. Un problème que soulève aujourd'hui la *stratégie de M. Hersant*, mais qui à l'évidence se posera pour d'autres groupes de presse.

C'était le 4 avril 1984. La conférence de presse présidentielle battait son plein quand soudain, en réponse à la question d'une radio « libre » parisienne, M. Mitterrand lâcha une petite bombe : après trois années d'interdiction, la bande FM pouvait enfin s'ouvrir à la publicité. La décision fut accueillie par un hourra général des radios, annonceurs et publicitaires.

Au siège du *Figaro*, M. Hersant, lui, méditait. Naturellement méfiant envers un média qui ne lui était guère familier, refroidi par l'échec de Radio Express à Paris et les difficultés du Poste parisien où plusieurs de ses confrères s'étaient, selon lui, *« fourvoyés »*, il n'avait cessé, depuis trois ans, de freiner les velléités de ses collaborateurs impatients de poser quelques jalons en direction des radios. La décision du président de la République bouleversait évidemment les données du problème et ne lui laissait plus le choix. Il fallait réagir. Très vite.

Quelques jours plus tard débarquaient donc à Paris, pour une réunion exceptionnelle – *« aux allures de grand'messe »*, rapporte un participant – l'ensemble des patrons des journaux et publications du groupe venus des quatre coins de France. Et M. Hersant, donnant à son intervention un maximum de solennité, y exposa sa stratégie : *« L'audiovisuel entre dans le secteur commercial. Nous sommes concernés et devons nous diversifier. C'est un tournant dans la vie du groupe, appelé à devenir multimédia »*.

Dès lors, la consigne était claire : *« Un journal = une radio »*. Chaque titre avait carte blanche pour nouer des liens rédactionnels, promotionnels ou publicitaires avec des radios situées dans sa zone. Une *« nécessité »*, étant donnée, pensait-on, la faible élasticité des ressources locales et régionales de publicité ; un *« choc culturel »* bénéfique pour les gens de l'écrit, et un *« banc d'essai »*... pour une future télévision.

Directeur général adjoint de la Socpresse (holding d'édition du groupe), M. Bertrand Cousin devenait officiellement le maître d'œuvre de cette vaste opération. Ancien directeur du service juridique et technique de l'information (1979-1982), maître des requêtes au Conseil d'Etat jusqu'à la fin 1983, ses compétences de juriste et sa maîtrise des questions audiovisuelles allaient être des atouts décisifs.

En toute légalité

Dix mois seulement se sont écoulés, et le groupe peut déjà se féliciter d'une réelle percée dans le monde des radios FM. M. Hersant y apparaît à la fois comme propriétaire de stations, fournisseur d'informations sonores, de chroniques et de magazines, et régisseur de publicité.

« A chaque journal sa radio », avait demandé M. Hersant. Eh bien, c'est quasiment chose faite... y compris aux Antilles. Légalement *« bien sûr »*, affirme M. Cousin qui déclare mettre un point d'honneur à respecter la loi au pied de la lettre. *« Evidemment »*, répond également la Haute autorité en rappelant son souci de n'exclure aucune des radios de la presse quotidienne régionale, laquelle doit même, selon elle, bénéficier d'un droit d'accès prioritaire sur la FM. Sans doute la loi stipule-t-elle qu'une même personne ne peut posséder plus de 25 % du capital d'une radio. Mais, par le biais de prête-noms ou d'associations, il existe mille manières de la tourner.

Reste l'article 80 de la loi du 29 juillet 1982 selon lequel *« une même personne physique ou morale ne peut, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, exercer des fonctions de direction, de gestion ou de conseil (...) ni de participer au financement »* de plus d'une station. *« Improuvable »* observe la Haute Autorité. C'est pourtant ce à quoi la commission Galabert semble décidée.

Tandis qu'il négociait avec différentes stations, M. Cousin constatait deux choses. D'abord, la pauvreté des informations nationales et internationales données par les stations locales, qui conduit leurs auditeurs à les quitter aux heures stratégiques. Ensuite, la nécessité d'une régie publicitaire *extra-locale capable* d'offrir aux annonceurs une couverture FM de l'Hexagone et des couplages avec la presse écrite. Le rachat à 70 % de l'Agence française de communication (AFC) en novembre 1984 par Publiprint, la régie du groupe, allait lui permettre de résoudre les deux problèmes. L'agence qu'avait lancée un an plus tôt un jeune homme entreprenant, M. Dominique Carbonnier, par ailleurs membre du comité central du RPR, comptait alors près d'une trentaine de stations abonnées. Attention, précisait donc M. Cousin : *« Il ne s'agit pas de prendre le contrôle des radios déjà abonnées, ni de créer des brulôts militants. L'approche est commerciale et professionnelle »*.

Nommé cogérant aux côtés de M. Carbonnier qui conserve 30 % des parts, il étoffe son équipe et vient de désigner MM. Claude Lefèvre (ex-directeur de FR3 Nancy et de Radio Service Tour Eiffel) comme directeur général et André Sabas, ancien directeur adjoint de l'information à FR3, comme directeur du développement. L'objectif ? Une couverture intégrale du territoire – une radio abonnée dans chaque ville de plus de cent mille habitants – et la possibilité de se présenter devant les annonceurs comme *« une alternative aux radios périphériques »*.

Pour l'heure, l'agence propose à ses abonnés (une quarantaine à la fin du mois, selon ses responsables), pour 8 000 F par mois, trois types de prestations : un service de base composé de quatre bulletins quotidiens (dix minutes) de « dépêches sonores », d'une revue de presse (huit minutes) et de flashes horaires ; un service à option – *« pour ceux qui souhaiteraient donner à leur station un ton plus politique »*, dit M. Sabas – comprenant une série de chroniques diverses faites par des journalistes du *Figaro* (Henri Amouroux, Philippe Vasseur, Jacques Perrier...), et prochainement des magazines fabriqués en liaison avec les autres titres du groupe (*Auto-Journal, Madame Figaro...*).

L'agence fournit également divers services d'assistance, et une régie extra locale (assurée par Publiprint) qui segmente l'auditoire en modules géographiques (Ouest, Nord, Rhône-Alpes). Un bel outil que les promoteurs espèrent voir accéder rapidement au satellite Telecom 1.

Irritation du pouvoir

Mais c'est à Neuilly que sera installé le fleuron des radios de M. Hersant : Radio Figaro, si toutefois la station, qui hésite à abandonner complètement son nom d'origine (Radio Digital) et souhaiterait mentionner sa fréquence (88,5 MHz), opte avant le 18 mars, jour de lancement officiel pour cette appellation qui la tente. C'est là, dans les anciens studios Barclay, et face à Havas, que se construit, selon M. Cousin, *« le plus beau complexe FM de France »* : un matériel de premier choix, plusieurs studios avec une soixantaine de salariés et 4 millions de francs d'investissements.

Ancien chef du service politique de TF1, M. Alain Fernbach assurera les liens avec les rédactions du *Figaro* et de *France-Soir* dans les locaux desquelles se construisent actuellement des petits studios. *« Entre* France-Inter *et* Europe 1, *liées au gouvernement et RTL à la publicité trop agressive, il nous reste le créneau de l'information »*, explique M. Cousin, qui ajoute cependant : *« En nous gardant bien de tomber dans le style Radio Solidarité ! »* Pierre Meutey sera rédacteur en chef, Pierre Douglas l'animateur matinal et un « Club de la presse *Figaro-Magazine* » animé chaque vendredi soir par Jean-Marie Cavada et Patrice Duhamel fera l'objet de larges échos dans les journaux du groupe.

Dans les milieux gouvernementaux, on ne cache pas un certain agacement devant la multiplication des initiatives de M. Hersant en matière de radio et de télévision. On enrage d'être coincé entre deux menaces d'accusation : celles d'être trop laxiste ou bien liberticide.

Certains conseillers de l'Elysée s'interrogent même sur l'opportunité d'une nouvelle réglementation. *« Il y a une loi sur la presse, une loi sur l'audiovisuel et aucune n'est satisfaisante. Ce qui nous manque, c'est une vraie loi multimédias. »*

ANNICK COJEAN.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 22 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Le jeu de la vérité, de P. Sabatier et R. Grumbach.
Invité : l'illustre comique Guy Bedos.

21 h 50 Théâtre : le Roi clos.
Comédie en un acte d'André Richaud, réal. J.-C. Averty, avec S. Briquet, B. Cara, M. Duplaix...
Les aventures d'un prétendant au trône de France qui se cache dans la plus sordide des maisons closes pour préparer le complot qui devrait le remplacer au pouvoir. Est-ce un imposteur ?

23 h 25 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon
De J.-P. Petrolacci ; réal. P. Planchon et S. Friedman.
Armand Berg, soutenu par la Dépêche, se présente aux élections contre Georges Quentin. Magouilles en série, assaisonnées de conflits familiaux bourgeois, bien de chez nous.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Episodes convulsifs de l'histoire du monde. Avec Larry Collins (Fortitude), *Gaston Compère* (Je soussigné, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne), *Jean Lévi* (le Grand Empereur et ses automates), *Maryvonne Micquel* (les Sabots de la vierge), *René-Victor Pilhes* (la Pompei).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Pipicacadodo.
Film franco-italien de M. Ferreri (1979), avec R. Benigni, D. Laffin, C. Moretti, C. Monni, G. Marzano, L. Levi (v.o. sous-titrée).
Un homme d'une trentaine d'années, ancien soixante-huitard, prend un poste d'instituteur dans une école maternelle, afin de détruire les valeurs pédagogiques. Utopie d'un ordre « naturel » à l'usage des enfants qui seront des hommes nouveaux selon Ferreri. Provocation un peu lourde dans la première partie. De beaux moments dans la deuxième partie avec les rapports de l'adulte et d'un gamin autistique.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : L'impossible combat des mineurs anglais.
Magazine d'information d'André Campana et L. Barrère.
L'impossible combat mené pendant dix mois par le syndicat des mineurs anglais sous la houlette du leader Arthur Scargill. Une bataille aujourd'hui perdue, mais qui peut être qualifiée d'exemplaire en Europe. Le reportage d'Elisabeth Burdot (réalisé par J.-J. Peche) fait découvrir une Angleterre inconnue qui vient de vivre une guerre des classes digne de celles qu'elle a connues au début de ce siècle. Paysages de misère, violence policière, solidarité des commerçants, angoisse du lendemain, charité des compagnons, toutes les caractéristiques s'y retrouvent.

21 h 30 Macadam : Le rêve de M. Boulard.
Emission de Pascal Danel.

22 h 20 Journal.

22 h 45 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
Charbonniers, Ramougnats et tubistes (n° 10).

22 h 55 Musiclub.
Symphonie n° 2 en do majeur, opus 61, de Robert Schumann, interprété par l'orchestre de Cleveland, dir. Ch. von Dohnanyi.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 05, Dessin animé ; 17 h 10, Thalassa ; 17 h 35, Écoute le vent sur la lande ; 17 h 50, Orchestre national français de contrebasse ; 18 heures, Paris clin d'œil ; 18 h 10, Jazz off ; 18 h 30, Présence du théâtre ; 18 h 50, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Ellis Island ; 21 h 45, **Othello**, film d'O. Welles ; 23 h 20, **De si gentils petits monstres**, film de M. Kalmanowics ; 0 h 45, **Napoléon**, film de Sacha Guitry ; 3 h 45, **l'Amérique interdite**, film de R. Vanderbes ; 5 h 15, Hill street blues ; 6 h 5, Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique mode d'emploi : A. von Zemlinsky.

20 h 30 Le grand débat : le nouveau débat sur l'école : têtes bien faites ou têtes bien pleines ?

21 h 30 Musique : Black and Blue : jazzistiques.

22 h 30 Nuits magnétiques : Jack London dans la ruée vers l'or.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Avant-concert. « Sonate n° 3 » de Chopin.

20 h 30 Concert : « Symphonie n° 2 en mi mineur » de Rachmaninov, « la Mer », « Prélude à l'après-midi d'un faune », de Debussy, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.

22 h 20 *Les soirées de France-Musique* : *Les pêcheurs de perles* ; œuvres d'Indy, Ravel, Saint-Saëns, de Falla ; à 24 heures, Musique traditionnelle.

Les programmes du samedi 23 et du dimanche 24 février se trouvent dans « le Monde Loisirs »

RELIGION

Le pasteur Castro : *les théologiens de la libération sont tous des fils fidèles de leurs Eglises*

Pour sa première réunion avec la presse, en debors de la Suisse, depuis son installation à Genève le 4 février comme quatrième secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (CŒE), le pasteur Emilio Castro avait accepté de se rendre à Paris, jeudi 21 février, à l'invitation de l'Association professionnelle des informateurs religieux. Simple, souriant et spirituel, ce pasteur métbodiste oruguayen de cinquante-sept ans, qui a étudié à Bâle sous le grand théologien suisse Karl Barth, avant de diriger, pendant dix ans, la « commission mission et évangélisation » du CŒE à Geoève, a répondu ovec mesure, mais aussi avec une grande conviction, aux critiques d'ortbodoxes et de catholiques traditionalistes sur la « *politique de gauche* » censée être menée par le CŒE.

Accusé de montrer une trop grande complaisaoce envers les régimes marxistes des pays de l'Est ou les indépendantistes en Nouvelle-Calédonie, le pasteur Castro a rappelé qoe le CŒE, qui groupe trois eent treize Eglises protestantes et orthodoxes et quelque quatre cent millions de fidèles, *n*'est pas une « super-Eglise » ayant une autorité propre, de même qu'il n'est pas lui-même un « *pape protestant* » : c'est une fédération d'Eglises aotonomes, dont les décisions, comme les prises de position, sont adoptées démocratiquement.

Parlant en son nom personnel, il o ojouté, toutefois, que la Nonvelle-Calédonie « *pose un problème de décolonisation, car on se trouve indéniablement devant une situatian d'injustice : un peuple naguère maître chez lui est devenu minoritaire* ». Mais c'est sans doute sur le chapitre de la théologie de la libération que l'on attendait le pasteur Castro au tournant. Déclarant d'emblée que les théologiens qui ont déclenché la controverse — Leoardo Boff, Gustavo Gutierrez, Pablo Richard — sont des amis personnels, le pasteur Castro a plaidé pour que cette théologie ait droit de cité dans le pluralisme du mouvemeot œcuménique, même si elle « *pose quelques problèmes* ».

« Ecclésiogenèse »

Ces problèmes, qui se posent surtout à l'Eglise catholique, sont : la craiote, parfois fondée, que « *l'instrument marxiste* », iovoqué par ces théologiens, ne devienne la norme ; que la lutte des classes, qu'il ne s'agit pas de nier comme fait, nuise à la nécessaire « *réconciliation chrétienne* » ; que l'autorité biérarchique de l'Eglise soit remplacée por « *l'ecclésiogénèse* », terme utilisé par Boff pour signifier une Eglise née du peuple. Selon lui, cependant, « *les théologiens de la libération sont tous des fils fidèles de leurs Eglises, et ne méritent pas la réprobation* ».

Résumant, enfin, les quatre priorités du CŒE pour l'avenir, le pasteur Emilio Castro a énuméré : la participation plus grande des femmes à la vie des Eglises et de la société ; la définition d'une spiritualité pour oujourd'hui ; la recherche de la paix dans la justice et « *l'intégrité de la création* » (écologie) ; et les rapports entre foi et culture avec les problèmes de l'insertion de l'Evangile dans les diverses cultures (inculturation).

Quant à la recherche de l'unité chrétienne, qui est la finalité du CŒE, Emilio Castro a déclaré : « *L'œcuménisme n'est pas un thé diplomatique, mais une bagarre continuelle ! L'unité n'est pas une fin en soi, mais l'occasion de rendre un plus grand service au monde, par un engagement en faveur des plus démunis.* »

ALAIN WOODROW.

● *Décès de Mgr Dermot Ryan.* — Pro-préfet de la Congrégation romaine pour l'évangélisation des peuples, Mgr Dermot Ryan est mort à Rome, jeudi 21 février, à l'oge de soixante ans.

[Né le 26 juin 1924 à Dublin (Eire), Mgr Dermot Ryan a été ordonné prêtre en 1950, puis archevêque de Dublin en 1972. Professeur d'histoire, spécialisé dans l'étude de l'œcuménisme, de l'Ecriture sainte et des langues orientales, Mgr Ryan était venu à Lyon et à Paris en janvier 1983, sur l'invitation des archevêques de ces deux villes, pour une série de conférences sur la catéchèse, sujet très controversé en France. En avril 1984, Jean-Paul II l'avait appelé à Rome pour diriger la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, et il aurait fait partie, dit-on, de la prochaine promotion cardinalice.]

SPORTS

SEIZE MILLE PATINEURS SUR LES CANAUX DE LA FRISE

La fièvre pour la glace

De notre correspondant

La Haye. — Les Néerlandais ont vécu, jeudi 21 février, à l'heure de l'Elfstedentocht, le marathon de 200 kilomètres à patins à glace sur les canaux gelés de la région de la Frise, au nord du pays. Pour la plus grande retransmission de son histoire, la télévision n'avait pas lésiné sur les moyens en mobilisant quarante caméras et tous les hélicoptères disponibles pour faire vivre la totalité de la course aux téléspectateurs à partir de 5 h 30 du matin.

Cet effort sans précédent n'avait pas empêché un million de Néerlandais de se rendre le long des canaux, reliant les onze villes, pour encourager les seize mille patineurs. La fièvre qui s'est emparée du pays était à la mesure de l'interminable ottente de cet événement. Le climat trop doux n'avait pas permis d'organiser la course depuis 1963.

Depuis le début de la semaine, le journal télévisé néerlandais, peu soucieux des événements dans le monde, était consacré presqoe exclusivement aux préparatifs de la course. Les orgaoisateurs avaient, après de longues bésitations et un ajournement *sine die*, décidé que les eaux de la Frise étaient enfin assez gelées pour supporter les seize mille sportifs qui tous espéraient boucler l'épreuve et franchir la ligne d'arrivée à Leeuwarden, la capitale provinciale, qui était également le point de départ.

A travers le pays, des milliers de fervents du patin avaient passé la nuit de lundi à mardi devant les hureaux d'inscription, bravant parfois des températures de — 10 degrés, pour être certains de leur participation. Tous les hôtels et pensions affichaient complet. Les autorités provioeiales avaient demandé aux automobilistes d'utiliser le moins possible les routes de campagne et d'emprunter plutôt les trains et les autocars supplémentaires que les transports publics avaient mis à leur disposition.

Après le précédent ajournement, qui avait des allures d'annulation, la déception parmi quelque deux cents as du patin avait été si graode qu'ils avaient décidé d'organiser une « course des onze villes » en Pologne. Mais une fois sur place, ils avaient appris que l'épreuve de Frise aurait tout de même lieu et la plupart d'entre eux décidèreot sur-le-champ de rebrousser chemio en direction des Pays-Bas afin de participer à la course dont le vainqueur, Eefert von Bentem, en 6 h 46 min. 47 sec., est déjà considéré comme un héros national.

RENÉ TER STEEGE.

● AUTOMOBILISME : *Nouveau championnat du monde des rallyes.* — M. Jean-Marie Balestre a annoncé, jeudi 21 février, la création en 1986 d'un nouveau championoat du monde des rallyes réservé aux voitures du groupe A (voitures de tourisme construites eo grande série, à au moins cinq mille exemplaires). Ces mesures sont liées à « *l'escalade des prix et à l'oggravation des problèmes de sécurité* » constatées dans l'actuel championnat du monde où les voitures du groupe B, comme la Peugeot 205 turbo ou l'Audi Quattro, deviennent de « *véritables formules 1 de la route* ». Ce championnat du monde du groupe B sera toutefois maintenu.

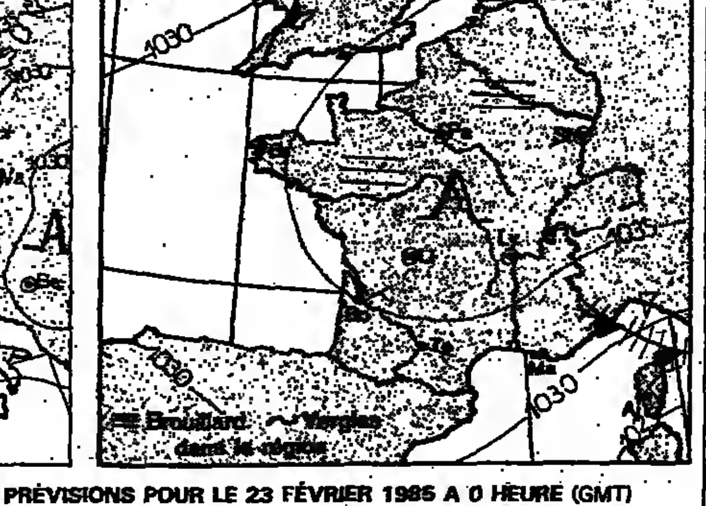
● NATATION : *Record de France.* — Le Rouennais Stephan Caron a battu son record de France du 200 mètres nage libre en 1 mn 50 sec 20/100 à l'occasion des championnats de France d'hiver qui ont débuté, jeudi 21 février, à Aix-en-Provence. Son précédent record (1 mn 50 sec. 99/100) datait des Jeux olympiques de Los Angeles.

● TENNIS : *Tournoi de la Quinta.* — Tarik Benhabilès s'est qualifié, jeudi 21 février, pour les quarts de finale du tournoi de La Quinta (Californie), doté de 210 000 dollars, en battant le Néo-Zélandais Russel Simpson 6-2, 6-3. Il sera opposé à l'Américain Larry Stéfanki.

RECTIFICATIF. — L'indemnité proposée par TF1 pour la retransmission de la deuxième mi-temps du match Paris-SG-Bordeaux, comptaot pour le championnat de France de football, s'élevait à 250 000 F et oon à 400 000 F, comme nous l'avions indiqué en nous référant à des sources bordelaises (*le Monde* du 21 février).

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 février à 0 heure et le samedi 23 février à 24 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 23 FÉVRIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

L'anticyclone qui persiste sur la France continuera à la protéger des perturbations circulant sur l'Atlantique et la Méditerranée.

Samedi, le matin, le temps sera brumeux au nord de la Seine. On y observera même des brouillards localement givrants. Ailleurs, quelques brumes se formeront dans les vallées, plutôt du Centre au Nord-Est. Des nuages côtiers sont encore possibles en Méditerranée. Les températures minimales évolueront peu, avec 0 degré à — 2 degrés ou nord de la Seine, — 2 degrés à — 4 degrés en Bretagne et en Normandie, — 3 degrés à — 5 degrés do Bassin parisien au Centre, — 6 degrés à — 10 degrés du Nord-Est au Lyonnais et au nord des Alpes, — 1 degré à — 3 degrés sur les régions méridionales, 2 degrés à 4 degrés sur les côtes de Méditerranée.

Dans la journée, le temps restera brumeux ao nord de la Seine avec quelques nuages. Sur la Côte d'Azur et l'est de la Provence, on observera des nuages qui apporteront un petit risque d'averses. Ailleurs, le temps sera très ensoleillé. Les températures maximales seront de l'ordre de 4 degrés dans le Nord, 7 degrés à 8 degrés do Cotentin à la Bretagne, oux Pays de Loire et au Centre, 5 degrés à 6 degrés du Bassin parisien à l'Orléanais, 2 degrés à 4 degrés do Nord-Est ao Lyonnais, 12 degrés sur les régions méridionales, voire 14 degrés en Pays basque.

Probabilités pour le dimanche 24 février 1985 : le flux s'orientant à l'ouest au nord de la Seine et de sud-ouest à sud sur l'ouest du pays, les masses d'air deviendront moins continentales, donc plus humides.

Ainsi, le matin, on observera des brumes ao nord de la Seine; des brouillards de la vallée de la Loire à la Bourgogne, au Massif central et au Sud-Ouest. Par ailleurs, les températures minimales seront en hausse avec des valeurs légèrement positives, (1 degré à 2 degrés), de la Bretagne à la Normandie et au Nord, 0 degré à — 2 degrés sur le Bassio parisien, — 4 degrés à — 8 degrés de la Lorraine et de l'Alsace au Jura, — 5 degrés à — 6 degrés sur Rhône-Alpes, — 2 degrés à — 4 degrés ailleurs.

Dans la journée, des passages nuageux se produiront des Ardennes au Nord-Est et au Jura. Le temps sera encore très ensoleillé ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le vendredi 22 février à 7 heures, de 1033,1 millibars, soit 774,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 février ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22 février) : Ajaccio, 12 et 1 degré; Biarritz, 13 et 0; Bordeaux, 10 et —3; Bourges, 6 et —2; Brest, 8 et —1; Caen, 6 et —5; Cherbourg, 7 et —2; Clermont-Ferrand, 4 et —9; Dijon, 6 et —4; Grenoble-St-M.-H., 4 et —5; Grenoble-St-Geoirs, 4 et —5; Lille, 4 et —1; Lyon, 2 et —6; Marseille-Marignane, 11 et —2; Nancy, 4 et —6; Nantes, 7 et 0; Nice-Côte d'Azur, 10 et 6; Paris-Montsouris, 8 et —1; Paris-Orly, 7 et —3; Pau, 12 et —2; Perpignan, 10 et 3; Rennes, 7 et —4; Strasbourg, 1 et —6; Tours, 3 et —3; Toulouse, 11 et —1; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 12; Amsterdam, 4 et 1; Athènes, 9 et 5; Berlin, 1 et —5; Bonn, 2 et 0; Bruxelles, 3 et 1; Le Caire, 14 et 7; îles Canaries, 21 et 15; Copenhague, —2 et —5; Dakar, 22 et 19; Djerba, 18 et 15; Genève, —1 et —15; Istanbul, —2 et —7; Jérusalem, 7 et 2; Lisbonne, 11 et 7; Londres, 5 et 3; Luxembourg, 2 et —3; Madrid, 6 et 3; Montréal, —3 et —12; Moscou, —9 et —21; Nairobi, 25 et 17; New-York, 8 et —2; Palma-de-Majorque, 14 et 9; Rio-de-Janeiro, 30 et 26; Rome, 12 et 4; Stockholm, —8 et —22; Tozeur, 19 et 15; Tunis, 14 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 21 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 95-245; Arèches-Beaufort : 90-220; Notre-Dame-de-Bellecombe : 60-110; Carroz-d'Araches : 80-185; Chamonix : 70-380; La Chapelle-d'Abondance : 100-125; Châtel : 80-175; La Clusaz : 60-205; Combloux : 60-180; Les Contamines-Montjoie : 50-300; Le Corbier : 35-65; Courchevel : 110-140; Crest-Voland : 55-145; Flaine : 95-360; Flumet : 60-90; Les Gets : 70-200; Le Grand-Bornand : 65-160; Les Houches : 50-140; Megève : 75-150; Les Menuires : 70-160; Méribel : 60-140; Morzine-Avoriaz : 90-200; Peisey-Nancroix : 60-130; La Grande-Plagne : 120-250; Pralognan-La Vanoise : 70-110; Praz-sur-Arly : 65-110; Saint-François-Longchamp : 60-120; Saint-Gervais-Le Bettex : 40-160; Samoëns : 80-185; Thollon-les-Mémises : 80-120; Tignes « Espace Killy » : 130-180; La Toussuire : 60-90; Val-Cenis : 30-100; Val-d'Isère : 135-175; Valloire-Galibier : 30-110; Valmorel : 100-140.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 120-320; Auris-en-Oisans : 40-100; Autrans : 40-80; Chamrousse : 80-100; Lans-en-Vercors : 30-50; Le Collet-d'Allevard : 45-80; Les Deux-Alpes : 50-200; Les Sept-Laux : 30-80; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 50-75; Villard-de-Lans-Corrençon : 30-80.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 95-180; Auron : 60-180; Beuil : 50-60; La Colmiane-Valdeblore : 40-50; Isola-2000 : 95-150; Montgenèvre : 80-150; Orcières-Merlette : 60-150; Pra-Loup : 50-160; Risoul-1850 : 70-150; Le Sauze : 70-170; Serre-Chevalier : 50-180; Superdévoluy : 30-160; Valberg : 60-70; Vars : 85-100.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 25-70; Les Angles : 10-50; Ax-les-Thermes : 20-70; Barèges : 10-130; Cauterets-Lys : 55-180; Font-Romeu : 15-25; Gourette : 5-200; Luchon-Superbagnères : 20-90; La Mongie : 60-120; Saint-Lary-Soulan : 10-80.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 15-60; Super-Besse : 10-45; Super-Lioran : 20-40.

JURA

Les Rousses : 60-100.

VOSGES

Gérardmer : 5-30.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 24 FÉVRIER

« Le Val-de-Grâce », 15 heures, 284, rue Saint-Jacques (Academia).

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (Barbier).

« Les salons de réception du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (M. Ragueneau).

« Hôtel de Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur.

« Les coulisses de la Comédie française », 15 h 15, place Colette (M. Hager).

« La noblesse de robe au XVII[e] siècle, île Saint-Louis, 15 heures, métro Pont-Marie (MC Lasnier).

« La place Dauphine, le Pont-Neuf », 10 h 30, 2, rue du Pont-Neuf (Paris autrefois).

« La Sainte-Chapelle », 15 heures, 4 bd du Palais (E. Romann).

« L'OCDE et le château de la Muette », 15 heures, 2, rue André-Pascal (carte d'identité) (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

14 h 30 : 60, boulevard La Tour-Maubourg, « Victor Hugo » ; 16 h 30 : « Florence » (M. Grunfeld).

17 heures : 24, rue des Francs-Bourgeois, P. Aeberhard : « Médecine contre génocide ».

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 23 février

Dreux, 14 h : hibelots, objets d'art, meubles ; **Pontoise**, 9 h : véhicules de tourisme et utilitaires.

Dimanche 24 février

Chartres, 14 h : collection d'armes blanches et armures du XV[e] au XIX[e] siècle, tableaux, objets d'art, meubles ; **Compiègne**, 14 h : tableaux anciens, tableaux modernes, objets d'art, meubles ; **Enghien**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Les Andelys**, 14 h 30 : meubles, tableaux, bibelots, bijoux ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : estampes et tableaux modernes ; **Morsang-sur-Orge**, 14 h 30 : fourrures, bijoux, tableaux, meubles ; **Versailles - Chevau-Légers**, 14 h : tableaux modernes, art d'Asie ; 14 h 15 : dessins et tableaux anciens, meubles, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 23 février

Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots ; 14 h 30 : argenterie, gravures, tableaux, objets d'art, meubles ; **Bergerac**, 14 h : meubles, argenterie, objets d'art, Extrême-Orient ; **Marseille** (Cantini), 14 h 30 : meubles objets d'art, tableaux, pâtes de verre ; **Marseille** (Prado), 14 h 30 : tableaux anciens, tableaux modernes, dessins, livres, meubles ; **Montreuil-sur-Mer** (62), 15 h : meubles, objets d'art ; **Palavas**, 14 h 30 : meubles, bijoux, bibelots, tapis ; **Parthenay** (79), 14 h 15 : livres.

Dimanche 24 février

Arles, 14 h : collections sur la tauromachie ; **Avignon**, 14 h : tableaux, argenterie, objets d'art, meubles ; **Cahors**, 14 h : meubles, bibelots ; **Limoges**, 14 h : tableaux, argenterie, objets d'art, meubles ; **Pau**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, tableaux ; **Reims**, 14 h : meubles, archéologie ; **Romans** (26), 14 h 30 : objets d'art, meubles, armes, tableaux ; **Troyes**, 14 h : objets d'art, étains, argenterie, meubles ; **Vitry-le-François** (51), 14 h : livres et armes blanches.

FOIRES ET SALONS

Avignon ; La Roche-sur-Yon ; Meaux et Vélizy-II.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* do vendredi 22 février 1985 :

DES ARRÊTÉS

● Du 14 février 1985 autorisant ao titre de l'année 1985 l'ouverture de recrutements pour le corps des ingénieurs des travaux publics de l'Etat (mines).

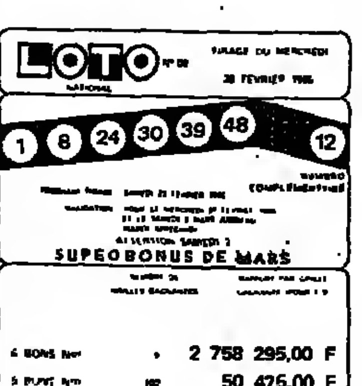
● Du 19 février 1985 fixant la liste des travaux pour lesquels il ne peut être fait appel aux salariés des entreprises de travail temporaire.

● Du 8 février 1985 portant attributioo du diplôme de décorateur aux élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs en 1984 (promotion Alain Le Foll).

UNE CIRCULAIRE

● Du 20 décembre 1984 relative aux ouvrages routiers nationaux et au remembremeot rural.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XIV



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Guy et Martine de LUSIGNAN ont la joie d'annoncer la naissance de

Eléonor,

le 17 février 1985.

1243 34th Street N.-W.
Washington D.C. 20007.

— Giampietro AGUS, Elisabeth MAYRARGUE et Judith

ont la joie d'annoncer la naissance de

Noémi-Eva.

Paris, le 20 février 1985.

Décès

— Melun. Paray-le-Frésil.

Mᵉ Jacques Charrier,
son époux,
Mᵉ Yves et Marie-Noëlle Charrier,
ses enfants,
Matthieu et Astrid,
ses petits-enfants,
Ses frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

ont l'immense douleur de faire part du décès, survenu le 21 février 1985, de

Mᵐᵉ Jacques CHARRIER,
née Jasken Gattorussen,

rappelée à Dieu, après avoir ici-bas, toujours, autour d'elle, su créer du bonheur.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 25 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Aspais de Melun, sa paroisse.

Réunion à l'église.

Il ne sera pas reçu de condoléances.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Paray-le-Frésil (Allier).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, boulevard Gambetta,
77000 Melun.

— Léa Chevallier, née Chalamet,
son épouse,
Jean-Marc Chevallier,
son fils,
La générale Henry Séron,
sa tante,
Sa famille,
Ses amis,

ont la très grande peine de faire part du décès, le *19 février 1985*, à l'âge de soixante-dix ans, de

Jean CHEVALLIER,
administrateur civil en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
commandeur du Mérite agricole.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 26 février, à 10 h 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, à Paris-1ᵉʳ.

L'inhumation aura lieu à Chabeuil (Drôme).

72, boulevard Arago,
75013 Paris.

— Les familles
Courtillier, Bru, et Laubeuf
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles COURTILLIER,
architecte ETP,

survenu le 19 février 1985, dans sa soixante-seizième année, à Paris.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité le vendredi 22 février.

33, rue Boussingault,
75013 Paris.

— Toute sa famille
Et ses petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Arnik DJAMALIAN-ISSAHAKIAN,
juriste international,

survenu à Paris le 19 février.

La cérémonie religieuse sera célébrée par Mgr Kude Nakashian en l'église apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8ᵉ, le lundi 25 février, à 13 h 45 précises.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Thiais.

— Mᵐᵉ Gérard Grandval,
son épouse,
Mˡˡᵉ Karine Grandval,
sa fille,
Mᵐᵉ Christine Grandval,
sa sœur,
M. et Mᵐᵉ Bertrand Grandval,
son frère et sa belle-sœur,
Tous ses neveux et nièces,
M. et Mᵐᵉ Maurice Deleuil,
ses beaux-parents et leur famille,
M. Jean Branel,
maire de Sanary-sur-Mer,

ont la douleur de faire part du décès accidentel en montagne, dans sa quarantième année, de

M. Gérard GRANDVAL,
adjoint au maire de Sanary.

Les obsèques auront lieu le lundi 25 février 1985, en l'église paroissiale de Saint-Cloud, place Charles-de-Gaulle, à 10 h 45.

38, rue Feutart,
92100 Boulogne.
9, rue Armengaud,
92210 Saint-Cloud.

— Le président
et le personnel de la Compagnie française de distribution physique (DIP),

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Gérard GRANDVAL,
directeur,

survenu le 19 février 1985 à Val-d'Isère, dans sa quarantième année.

Les obsèques auront lieu le *lundi* 25 février 1985, en l'église paroissiale de Saint-Cloud, place Charles-de-Gaulle, à 10 h 45.

— M. Pierre Edouard Lambert,
son époux,
Jean-Charles et Dominique Peclers,
ses enfants,
Carole et Alexis Peclers,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Pierre Edouard LAMBERT,
née Renée Gerboz,

survenu le 17 février 1985, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue Franklin,
75116 Paris.
11, rue Pigache,
92210 Saint-Cloud.

— M. Philippe Aberdam,
MM. Etienne et Jean-Louis Mignard,
M. et Mᵐᵉ Daniel Aberdam
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Edith MIGNARD-ABERDAM,

survenu à Paris le 19 février 1985.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Ormoy (Yonne).

— M. et Mᵐᵉ Paul Ortoli,
Mᵐᵉ Antoine-François Ortoli,
Mᵐᵉ Henri Trastour,
M. et Mᵐᵉ John Lockwood,
M. Jean-Christophe Ortoli,
M. Frédéric Ortoli,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel-Antoine ORTOLI,

ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur du corps
des ponts et chaussées,

leur fils, petit-fils, frère, beau-frère et parent,

survenu le 16 février 1985, à l'âge de vingt-sept ans, au Kenya.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée *en l'église Notre-Dame-du-Rosaire* (place des Marronniers) à Saint-Maur (Val-de-Marne), le 23 février, à 10 h 45, suivie de l'inhumation au cimetière Condé de Saint-Maur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

84, quai du Parc,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

— Mᵐᵉ Louis Provoyeur,
Pierre, Catherine et Judith Provoyeur,
Jean-Louis Provoyeur,
son épouse,
ses enfants,
et sa petite-fille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis PROVOYEUR,

le 13 février 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16-18, rue Escudier,
92100 Boulogne.
27, via Titta-Scarpetta,
00153 Rome.

— Mᵐᵉ Jean Rous,
Ses enfants, sa petite-fille,
Les familles parentes et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROUS,

survenu à l'âge de soixante-seize ans.

L'inhumation aura lieu le samedi 23 février, à 16 heures, dans le caveau de famille, au vieux cimetière de Prades, où l'on se réunira.

2, rue des Mimosas,
66000 Perpignan.
54, rue Boissonade,
75014 Paris.

(Lire page 9.)

— M. Jean Saintout,
Mᵐᵉ Suzanne Bergmann,
M. Bruno Saintout,
Mˡˡᵉˢ Gisèle et Roseline Saintout,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Éric SAINTOUT,
polytechnicien,
élève de l'Institut
des études politiques de Paris,
élève de l'ENSAE,

survenu accidentellement à l'âge de *vingt-cinq* ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Bellevue à Meudon, avenue Gallieni (Montparnasse, RER, station Bellevue), le lundi 25 février 1985, à 11 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Meudon-Trivaux.

— Mᵐᵉ Georges Strudel,
Sylvie Strudel,
Sa famille,
Ses collègues, ses nombreux amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Georges STRUDEL,
directeur honoraire EPHE
au laboratoire
d'embryologie expérimentale
du Collège de France,
officier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre national
des Palmes académiques,
croix de guerre 1939-1945.

La messe d'adieu sera célébrée le 26 février 1985, à 14 heures, en l'église Saint-Nicolas de Saint-Maur-des-Fossés.

L'inhumation aura lieu à Colmar.

Ni fleurs ni couronnes, dons à la Fondation pour la recherche médicale, CCP 6908 P Paris, ou dons du sang.

5, avenue Alexis-Pessot,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.
22, place Dupleix,
75015 Paris.

— Mᵐᵉ Simone Godard
Et Mᵐᵉ Berthe Vialet,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et petit-fils,

Sylvain VIALET,

survenu le 7 février 1985.

Roanne.
Saint-Nizier-Charlieu.

Anniversaires

— La famille de

Raymond COGNIAT

rappelle son souvenir à ses amis en ce huitième anniversaire de sa mort.

— En ce premier anniversaire de la disparition de leur fille chérie,

Amy,

le 23 février 1984,

Ses parents,
M. et Mᵐᵉ Arthur DYK,
Et leur famille,
demandent une pensée affectueuse à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

95230 Soisy-sous-Montmorency.
34000 Montpellier.

Communications diverses

— L'Association internationale futuribles organise la mardi 26 février, à 17 h 30, rue de Varenne, à Paris-7ᵉ, une « table ronde » introduite par le professeur Kimon Valaskakis, président de l'Institut Gamma (Québec), sur la thème : « Prospective de la langue française ».

Renseignements : tél. (1) 222-63-10.

— L'Association des anciens et des docteurs de la Sorbonne, Droit et sciences économiques, fonctionne avec pour objectifs : la solidarité et la promotion universitaires. Son siège social est à l'université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, 12, place du Panthéon, Paris-V 75231 Cedex 05. (Président : M. Jacques Gavillet de Vaulx). Prière de contacter par courrier.

Distinctions

— Le monde du judo avait troqué le kimono contre le smoking, jeudi soir 22 février, pour remettre, en présence de M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, et de nombreuses personnalités, les « ceintures d'or » (un trophée original en bronze) aux lauréats 1985 de la Fédération française (FFJDA), parmi lesquels notre collaborateur Alain Girardo.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Pour diriger notre filiale à Madrid
● **INGENIEUR DE PRODUCTION** — Réf. VM 15596 E

● **INGENIEURS COMMERCIAUX EXPORT**
Europe Réf. VM 3/1270 D
Asie Réf. VM 3/1270 F
Moyen Orient Réf. VM 3/1270 G

Paris 300 KF
● **CHEF DE SERVICE GESTION-ADMINISTRATION COMMERCIALE** — Réf. VM 3/1270 C

Esso CHIMIE
● **JEUNE ANALYSTE GESTION INDUSTRIELLE** — Réf. VM 11/507 AK

média-system

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.
egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL



SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL
RECHERCHE
CADRES DE HAUT NIVEAU
Pouvant assumer des responsabilités importantes à Tunis et à l'étranger.

EXIGENCES
– Diplôme d'études supérieures en sciences commerciales économiques, en commerce international, ou diplômes d'une grande école d'ingénieurs ayant impérativement une expérience dans la technique de la vente.
– Ayant une excellente présentation, une bonne réputation morale et professionnelle et une bonne culture générale.
– Connaissances approfondies des trois langues : Arabe, Anglais et Français.
– Expérience de 5 ans au minimum dans la vente, de préférence dans le commerce extérieur.
– Age : 35 ans.
– Nationalité : Tunisienne.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, *références et* photocopies des diplômes à la SCIT, CO BTKD – 3, avenue Jean-Jaurès – Tunis.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cause licenciement économique, MÉCANICIENNE hautement qualifiée. Réf. : Léo. Merland. Cherche Employeur pour sélection. Tél. : 004-17-11 et 085-07-58 après 18 h.

représentation offres

On recherche agent pour un pensionnat anglais très connu en vue recrutement et sélection d'élèves. Nombre de places limité. *Pour plus de renseignements s'adresser à :* Mrs Amanda IBBERSON Clymping College Littlehampton West Sussex BN 17 5 RN ENGLAND.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous, avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRE (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

l'agenda du Monde

Antiquités

Armoire 19ᵉ siècle, style Louis XV, en noyer, hauteur : 2,20 m, longueur : 1,35 m, largeur : 0,65 m. Prix : 15 000 F. Tél. 402-26-91, soir après 19 h.

Artisans

Dépannage, plomberie et électricité. Paris banlieue. 6 jours sur 7. — M.-C. DECORÉ Tél. : 264-25-38.

Artisan recherche, travaux peinture, pose de moquette, prix serrés. Libre de suite. T. : 823-67-55 ou 829-15-78.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
Se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4ᵉ, 354-00-83 ACHAT BIJOUX *OR-ARGENT.* Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

Diplômé de l'Université de Londres, donne cours d'Anglais à domicile. Téléphone le soir après 20 h au : 267-16-31.

PARLE RUSSE AVEC UN ACCENT MOECDVITS ! T. : 622-70-32 (le week-end).

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark.
Prix posée : 98 F le m².
Téléphone : 658-81-12.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié.
GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. TÉL. : 265-12-28.

Troisième âge

RÉSIDENCE les CÈDRES 10ᵉ Porte d'Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés; petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. (1) 726-69-63 ; (1) 636-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 55 par semaine adulte entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

COTE VAROISE, partic. loue à Pâques maison 8 pers. tout confort. — Tél. (8) 766-67-37.

MULTIPROPRIÉTÉ
A TIGNES (VAL-CLARET)
Particulier vend les premières semaines *d'avril d'un studio* 4 pers. à INTER RÉSIDENCES Gd confort. T. : (3) 451-45-41.

Roquebrune-C. Martin-Village à louer, mois/trim. rénov. 2 P. cuis. s. d.e., meublé + linge. Vue mer + Monaco. Tél. (86) 32-20-41.

Location été 1985, des centaines d'offres appts/villas. France/Europe. Doc. gratuite. Tél. : (1) 247-12-40.

L'ESPAGNE
pour les touristes en voiture
MALGRAT DE MAR
COSTA DORA
Hôtel de luxe tout confort
accès direct à la plage
grand patio
(2 restaurants)
piscine, jardin d'enfants
bar, discothèque, salon agréable, etc.
Salle de bains et balcon dans toutes les chambres

Pension complète par pers. et par jour :

Mai et octob.	1.300 pes.
Juin	1.450 pes.
Juillet et août	2.050 pes.
Septembre	1.550 pes.

ÉCRIVEZ A :
HOTEL SORRA DOR
MALGRAT DE MAR
(Espagne)
BARCELONE
Tél. : (34) 3 7610174

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

12ᵉ arrdt

Métro MICHEL BIZOT
PRIX : 10.000 F/m².
Imm. neuf, bon stand., park., living dble, 2 chbres, cuis., 2 bains, 2 w.-c., 6ᵉ ét. loggia. 9, ALLÉE DES VERGERS angle 6 rue des Jardiniers, samedi, dimanche, lundi de 13 h 30 à 16 h.

Métro GARE DE LYON
Imm. récent, tt cft, park., sé., 2 chbres, entrée, cuisine, bains, s/jardin, soleil. 8, RUE D'ALIGRE samedi dimanche 14 h à 17 h.

15ᵉ arrdt

Métro FÉLIX FAURE
Bon imm. calme, escalier C, séj., 1 chbre, entrée, gde cuisine, salle d'eau, w.-c. 162, rue de la Croix-Nivert samedi dimanche lundi 11/13 h.

Métro DUPLEIX
4ᵉ ét. sur rue, clair, calme, 2 pces, ent., cuis., s. de bains, w.-c. - REFAIT A NEUF propriétaire 45, rue ROUELLE samedi dimanche, 14 h à 17 h.

16ᵉ arrdt

124 QUAI LOUIS-BLÉRIOT
Sur square privé, calme, soleil. Imm. 1930, stand., 3ᵉ ét. asc., 5 pièces, environ 140 m² + ch. service, location park., 2.200.000 F, tél. : 660-63-67. Visite dimanche 11 h à 16 h.

17ᵉ arrdt

PEREIRE 5 P.
pierre de t., asc., chbre serv. 165 m², REVAL 380-79-67.

18ᵉ arrdt

MAIRIE DU 18ᵉ
Dans imm. neuf, standing (habitable de suite)
STUDIOS, 2 P. avec park.
Possib. PRÊTS CONVENT. S/place : mardi, jeudi, samedi (14-19 h) 53, rue du SIMPLON Tél. au : 258-44-96 ou CECOGI S.A. (1) 576-62-78.

19ᵉ arrdt

PARCS B. CHAUMONT VILLETTE
3 P. récent sur jardin. **490.000 F**
3 Pces, récent face plan d'eau **580.000 F**
2 Pces, p. de t. près Mairie **300.000 F**
ABC 206-08-14.

78-Yvelines

PARLY II-LE-CHESNAY
récent grand standing
5/6 PCES 130 m²
Loggia vitrée intégr., 3ᵉ ét., park., vue, verdure, soleil
ABC 1.060.000 F 206-08-14.

Province

BORDEAUX
CAUDERAN
INVESTISSEURS
de résidence grand standing reste quelques STUDIOS conditions exceptionnelles *rentabilité assurée*
Rens. : (16-1) 272-33-25 ou W.E. (16-56) 02-05-71.

Dans multipropriété à Tignes-le-Lac, part. vend 1ʳᵉ semaine de mai : studio tt confort, balcon + chambre. 10.000 F. Tél. : 381-20-18.

appartements achats

AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. appts de BON STAND. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE
Mᵐᵉ de DIESBACH 380-26-58.

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle Française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartier résidentiel paiement compt. chez notaire Téléphone : 544-44-45.

JE RECHERCHE
A Paris, appts agréables PR ACHETEURS SÉRIEUX SERGE KAYSER (1) 329-60-60.

INFORMATIONS
pour 1ᵉʳ salon immobilier Paris rech. 10 gds appts ou hôtels part. quartiers résidentiels. Présentation aux visiteurs après sélection, photos, descriptif, plans offerts gratuitement et sans engagement.
Mᵐᵉ THOMAS 705-69-69.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8ᵉ
Conseil, 47 ans d'expérience
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, r. Claude-Bernard PARIS-5ᵉ
Métro CENSIER.

Porte Chaumont, 19ᵉ récent 3/4 p., 78 m², loggia vue dégagée, tt cft, cuisine équipée. 3.900 F C.C. Téléphone : 206-08-14.

locations non meublées demandes

Paris

Jne couple avec enfant cherche à louer petit pavillon ou appartement 3 à 4 pièces. 2 700 F maximum. — Tél. 270-20-38 après 19 h.

Pour Hauts Fonctionnaires et Employés Grande Administration européenne. Rech. appts 2 à 8 P. Villas, studios, Paris et environs, sans limitation de prix. Tél. : 604-01-34.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 889-89-66 – 283-57-02.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. T. : 355-17-50.

villas

PARTICULIER VDS VILLA GRD STANDING 220 m², ROUCAS BLANC, 8ᵉ arrdt Marseille. 1.400 m, ARBORÉ, PISCINE. Tél. : (91) 53-47-17.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecr. nº 203.059 à : ORLET 136, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY S/SEINE.

économie

REPÈRES

Chômage : les chiffres de janvier révisés en baisse

A la suite d'incidents survenus dans le traitement informatique des demandes d'emploi recensées par les ASSEDIC et les ANPE, les résultats statistiques du chômage à fin janvier, publiés le 15 février (*le Monde* daté 17-18 février), étaient faux, a indiqué, le 21 février, le ministère du travail. En données brutes, on comptait, en réalité, 2 541 937 demandeurs d'emploi, en augmentation de 0,7 % en un mois (+ 17 037), contre 2 553 200, et une augmentation de 1,1 %. En données corrigées des variations saisonnières, le nouveau calcul établit qu'il y avait 2 432 600 demandeurs d'emploi (+ 1,1 %), alors que la précédente évaluation portait sur 2 443 500 personnes (+ 1,5 %). En un mois, la progression aura été de 26 300 demandeurs d'emploi supplémentaires et non de 37 200. En un an, l'augmentation aura été de 10,06 % et non de 13,6 %. Pour connaître les raisons de cette erreur, le ministre du travail a confié une mission d'expertise à M. Roger Salmon, inspecteur général des affaires sociales, qui fera connaître ses conclusions dans quinze jours.

Croissance : plus forte que prévu aux Etats-Unis

Le taux de croissance du produit national brut (PNB) américain, au dernier trimestre 1984, a été nettement plus élevé que ne le laissaient prévoir les premières estimations : il s'est établi à 4,8 %, contre 3,9 % annoncés en janvier. Il en résulte une révision en hausse de 6,9 %, contre 6,8 % du taux de croissance de l'économie américaine pour l'ensemble de l'année dernière, ce qui constitue la meilleure performance depuis 1951 (8,3 %). En 1983, le PNB américain avait progressé de 3,4 %. En décembre, le département du commerce avait estimé à 2,8 % la croissance du PNB pour le dernier trimestre 1984, et cette estimation avait été révisée en hausse, à 3,9 % le mois dernier.

Pétrole : Chevron cède ses activités en Italie

La compagnie pétrolière américaine Chevron, poursuivant sa stratégie de retrait hors d'Europe, a conclu un accord préliminaire pour céder la quasi-totalité de ses activités en Italie à la société First Arabian Corporation, une société holding basée à Luxembourg, détenue en partie par des intérêts saoudiens. Cette opération, dont le montant n'a pas été révélé, concerne la cession d'une raffinerie à Rome, d'une usine de lubrifiants à Savone et de 1 700 stations-service, ainsi que de la part (23 %) de Chevron dans le capital d'une autre raffinerie près de Milan. First Arabian avait déjà racheté, en 1983, les activités de raffinage et de distribution en Italie de la société Amoco, gérées, désormais, sous la raison sociale Tam Oil. Si l'opération envisagée avec Chevron aboutit, Tam Oil contrôlerait environ 7 % du marché italien des produits raffinés. Chevron a déjà cédé, l'an passé, ses activités de distribution en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, en Belgique, au Danemark et au Luxembourg à la compagnie Texaco, ainsi que sa participation de 68 % dans la raffinerie de Pernis, aux Pays-Bas.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. −	Rep. + ou	dép. −	Rep. + ou	dép. −
$ E.-U.	10,3075	10,3125	+ 132	+ 145	+ 220	+ 245	+ 310	+ 405
$ can.	7,4991	7,5082	+ 9	+ 29	− 25	+ 9	− 463	− 342
Yen (100)	3,9237	3,9278	+ 122	+ 133	+ 248	+ 265	+ 804	+ 858
DM	3,0545	3,0574	+ 112	+ 120	+ 226	+ 238	+ 646	+ 685
Florin	2,6937	2,6961	+ 74	+ 80	+ 152	+ 162	+ 434	+ 468
F.B. (100)	15,1961	15,2079	− 29	+ 34	− 34	+ 47	− 303	− 75
F.S.	3,6217	3,6254	+ 138	+ 151	+ 279	+ 296	+ 841	+ 889
L (1 000)	4,9154	4,9224	− 138	− 121	− 305	− 277	−1 068	− 992
£	11,1403	11,1561	− 332	− 298	− 671	− 614	−1 485	−1 312

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	9	9 1/8	9 13/16	9 15/16
DM	5 3/16	5 7/16	5 5/8	5 3/4	5 7/8	6	6 5/16	6 7/16
Florin	6 1/2	6 3/4	6 7/8	7	7	7 1/8	7 1/8	7 1/4
F.B. (100)	10 5/8	11 1/8	10 9/16	10 7/8	10 5/8	10 15/16	10 13/16	11 1/8
F.S.	1 3/4	2 1/4	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	13 3/4	14 1/8	13 7/8	14 1/4	14 7/8	15 1/8
£	14	14 1/4	14 1/4	14 3/8	14 3/16	14 5/16	13 3/8	13 1/5
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 9/16	10 13/16	10 11/16	10 15/16	11 3/16	11 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

POUR FABRIQUER UN ADDITIF DESTINÉ A L'ESSENCE SANS PLOMB

Le groupe américain ARCO veut investir 2,6 milliards de francs à Fos-sur-Mer

La firme ARCO Chemical Europe, filiale de la compagnie pétrolière américaine Atlantic Richfield Corporation (ARCO), deuxième producteur aux États-Unis, s'apprêterait à rendre publique sa décision d'investir 250 millions de dollars (2,56 milliards de francs) à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). Cet investissement porterait sur la construction d'une unité de production d'alcool tertiobutylique (TBA), un additif chimique actuellement employé comme tiers solvant dans les mélanges méthanol-essence.

De grande envergure au plan financier, ce projet revêt aussi une importance stratégique. Le TBA fait partie des quelques additifs chimiques capables, par adjonction, de relever de façon notable l'indice d'octane des carburants. La décision d'ARCO Chemical correspond donc aux intentions manifestées par les pouvoirs publics de rallier dès 1989 le mouvement qui, en Europe, tend à favoriser l'adoption de l'essence sans plomb. L'État français se serait engagé à fournir certaines facilités au groupe américain, dans le cadre de l'aménagement du territoire, pour emporter sa décision.

La construction de cette unité de TBA d'une capacité totale de 400 000 tonnes (une première tranche porterait sur 250 000 tonnes) commencerait au printemps prochain. Les travaux dureraient trois ans et occuperaient jusqu'à 1 700 personnes. Au démarrage, prévu courant 1988, les effectifs de l'usine seraient de 200 à 250 personnes.

ATOCHEM, filiale chimique d'Elf Aquitaine, qui possède des installations à Fos, apporterait certains services à ARCO et l'approvisionnerait en vapeur. Mais cette entreprise devra sans doute fermer son vieil atelier d'oxyde de propylène, un sous-produit fatal de la fabrication du TBA. ARCO se serait engagé à embaucher la centaine de personnes y travaillant.

Après bien des hésitations et de longs pourparlers engagés avec les gouvernements italien et espagnol, c'est la France qu'ARCO aurait choisie pour y installer son usine. Des mois de négociations ont été nécessaires. Jusqu'au dernier moment, ARCO a cherché à obtenir l'appui d'ELF-Aquitaine. Mais, jusqu'à plus ample informé, ELF aurait refusé de participer financièrement au projet. En revanche, mais sans engagement ferme, la compagnie française aurait promis d'acheter à ARCO quelque 40 000 tonnes par an de TBA en vue d'effectuer des tests dans sa raffinerie de Donges (Loire-Atlantique).

Prudence

ELF est soucieux de conserver sa liberté de manœuvre. Comme tous les pétroliers, le groupe n'a pas encore choisi le procédé destiné à réduire, voire à supprimer, le plomb dans l'essence. Le TBA n'est qu'une des possibilités. Les filières du méthanol (obtenu à partir du charbon ou du gaz) et de l'éthanol (alcool de fermentation) en constituent d'autres déjà explorées, jusqu'ici, sans grand succès, il est vrai. Un autre additif chimique, le MTBE (méthyl-tertio-butyl-éther), permet de parvenir au même résultat. Le groupe saoudien Saudi Basic Industries Corporation (SABIC) envisage d'en fabriquer avant la fin des années 80, sur son site d'Al Jubail en Arabie saoudite, et les pétroliers ne seraient sans doute pas fâchés d'essayer également ce produit avant de se prononcer. Car le TBA est relativement cher (5 % à 10 % de plus que le super). ELF cherchera sans doute à n'exclure *a priori* aucune des possibilités offertes par l'industrie chimique.

A moins que les pouvoirs publics n'aient pris certains engagements à l'égard d'ARCO, c'est un véritable pari que le groupe américain a engagé en décidant cet investissement sans avoir reçu d'assurances fermes pour ses débouchés. Un double pari même : le marché des additifs destinés à remplacer le plomb dans les carburants est actuellement peu développé, et nul ne s'aventure à prévoir son rythme de croissance. En outre, le taux de mélange maximum autorisé pour le TBA par la législation actuelle (arrêté du 9 octobre 1983) n'est que de 7 % (*le Monde* du 14 octobre 1983). Il n'a pas été fixé par hasard et correspond à la limite exigée pour éviter une modification des moteurs et des méthodes de raffinage. Or, à ce niveau, le relèvement de l'indice d'octane par mélange de TBA n'est que de 1,5 point, alors que l'augmentation est de 4 à 5 points avec le plomb.

Même doté de moyens financiers considérables, ARCO (325 milliards de francs de chiffre d'affaires) n'est pas groupe à engager des dépenses sur un simple coup de dé.

L'importance de l'enjeu ne lui a pas échappé. Une place est assurément à prendre à l'heure où tous les pays européens paraissent vouloir s'engager sur la voie de l'essence sans plomb. Sur le Vieux Continent, les fabricants de MTBE ne sont pas légion et les capacités installées ne sont pas très importantes. Le projet saoudien est en devenir. L'objectif du groupe américain est donc de prendre tout le monde de vitesse. Grâce à sa technologie, ARCO exerce un quasi-monopole sur la fabrication de TBA et ne craint pas la concurrence. Avec son unité de Rotterdam, il alimente déjà tout le nord de l'Europe. Son unité de Fos lui permettra de prendre pied dans le sud. 40 % au moins de la production seront exportés vers l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Avec un dollar à 10,25 F, le risque encouru apparaît toutefois assez mesuré, car, même s'il n'élimine pas tous ses rivaux, le TBA figurera au cours de la prochaine décennie dans la panoplie de tous les bons raffineurs.

ANDRÉ DESSOT.

● **Les producteurs français de céréales sont candidats à la fourniture d'éthanol pour l'essence.** — M. Philipp Meeser, président de l'AGPB (Association générale des producteurs de blé), a déclaré que les céréaliers français étaient prêts à se mobiliser pour fournir 3 millions de tonnes de céréales pour la production d'éthanol servant, à la place du plomb, à relever l'indice d'octane de l'essence. Les betteraviers, de leur côté, peuvent fournir 10 millions de tonnes pour le même usage. Le prix de revient de 3,20 F le litre entraîne, à raison de 5 % d'éthanol par litre d'essence, un surcoût de 6 à 7 centimes par litre de carburant.

PREMIÈRE PERCÉE D'ATT EN EUROPE

La compagnie ATT-Philips Télécommunications a remporté un contrat de 210 millions de francs d'équipement du réseau téléphonique britannique. La vente concerne neuf centraux téléphoniques adaptés aux normes européennes par ATT-Philips et issus du ESS-5 du groupe américain ATT.

ATT-Philips est la société commune (50-50) créée il y a deux ans. Le contrat est modeste, mais symbolique, puisqu'il est le premier remporté en Europe et qu'il consacre donc la percée de la technologie du géant américain sur le Vieux Continent. La question qui se pose est de savoir s'il présage de la réponse que donnera British Telecom (la compagnie désormais privatisée qui gère le téléphone) à un appel d'offres d'équipement de l'ensemble de son réseau. Au côté du groupe britannique Plessey, British Telecom cherche un second fournisseur. Sont sur les rangs ATT-Philips, le groupe suédois Ericsson, allié à la société anglaise Thorn, et le canadien Northern-Telecom.

Nominations

● **Chez Bouygues Offshore, M. HENRI MARTIAL,** cinquante-trois ans, chargé de mission à la direction générale exploration-production du groupe ELF-Aquitaine, vient d'être nommé PDG de Bouygues Offshore, filiale à 66 % du groupe Bouygues et à 34 % d'ELF. Il remplace à ce poste M. Henri Marion, qui quitte le groupe.

[M. Martial, entré chez ELF en 1959, y a fait toute sa carrière dans la branche exploration, notamment en Amérique du Nord et en Extrême-Orient.]

● **Chez Erbamont,** filiale pharmaceutique du groupe italien Montedison, **M. ALBERTO MARIO FERRARI** est nommé administrateur délégué. Il remplace à ce poste M. David W. Ortlieb qui quitte la société.

M. Lucien G. Maury devient *directeur général exécutif*.

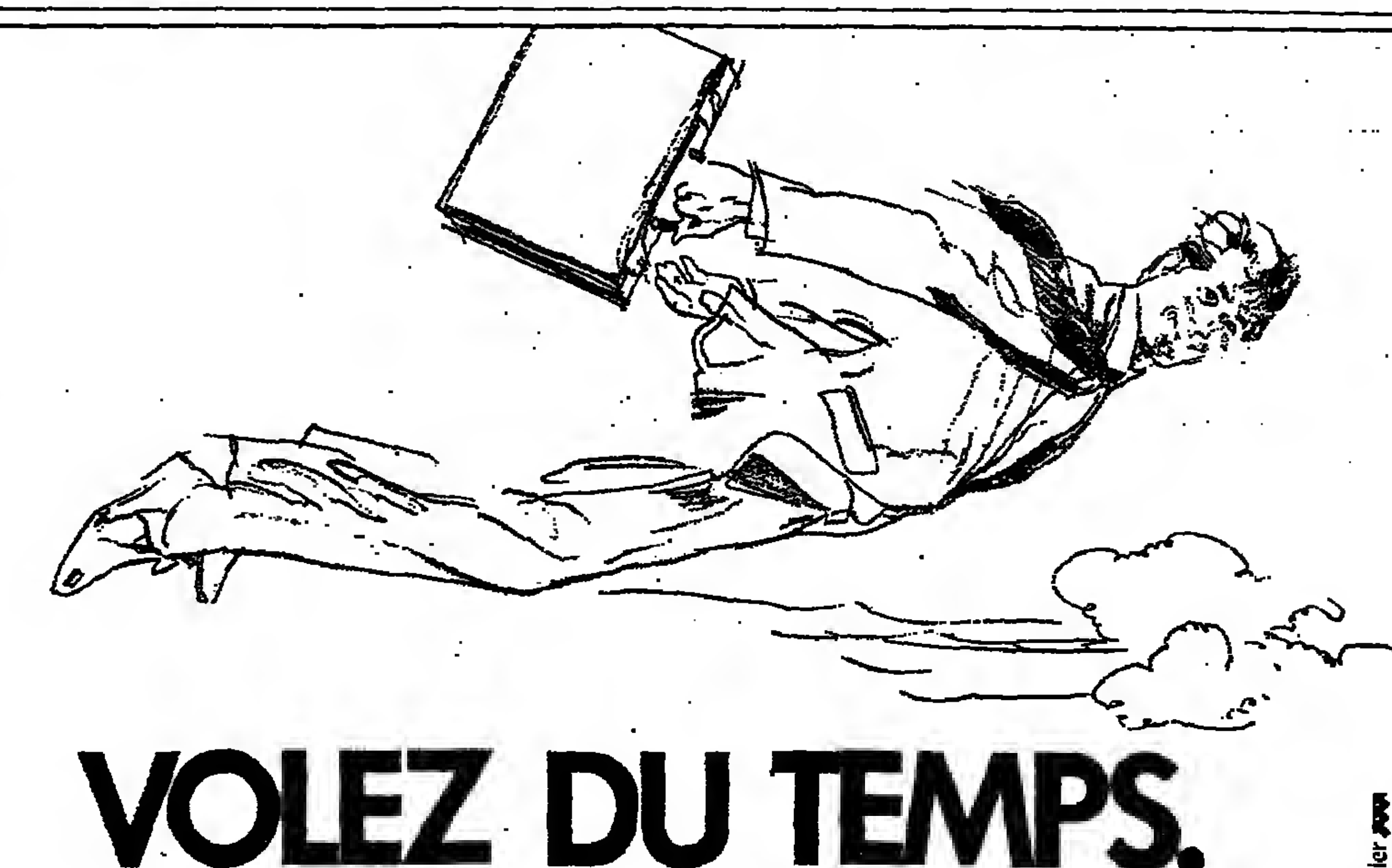
● **A la chambre syndicale des remisiers et gérants de portefeuille, M. PHILIPPE DE MONTESQUIOU,** soixante-treize ans, a été réélu au poste de président.

● **A la compagnie aérienne Canadian Pacific Airlins,** premier transporteur privé du Canada et numéro deux derrière Air Canada, **M. DONALD CARTY,** trente-huit ans, a été nommé président. Originaire de Toronto, M. D. Carty était auparavant un des vice-présidents de la compagnie American Airlins.

● **A la SOCOPA,** groupe coopératif du secteur de la viande, **M. CLAUDE VILLAIN** devient directeur général de SOCOPA-International et vice-président de SOCOPA-France.

[Agé de quarante-neuf ans, M. Claude Villain était, depuis 1978, directeur général de l'agriculture à la Commission des Communautés européennes de Bruxelles. La SOCOPA (10 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1983, environ quatre mille salariés) traite près de 500 000 tonnes de viande en France et en exporte pour 1,4 milliard de francs.]

● **A la Caisse nationale du Crédit agricole, M. FONTOURCY,** directeur central chargé du crédit, est nommé directeur général adjoint, ainsi que M. Seys, directeur central chargé des ressources. Ils remplacent M. Barrat qui part en retraite, et M. Michebon qui va quitter la Caisse.



هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

AFFAIRES

UNE OPÉRATION DE CAPITAL-RISQUE DE LA CGE AUX ETATS-UNIS

M. Pebereau, PDG de la Compagnie générale d'électricité (CGE), a ennoncé, le 20 février, à la presse anglo-saxone le constitution d'une vaste opération de capital-risque aux Etats-Unis. Chef de file industriel, la CGE, aux côtés du Crédit lyonnais, de plusieurs autres banques ou institutions financières et de partenaires industriels du domeine de l'électronique comme Thomson ou Matra, doit constituer un fonds nommé Euro-Venture de 60 millions de dollars pour investir outre-Atlantique. Sur plece, la société spécialisée Shearson Lehmen, filiale de le banque American Express, doit « lever » 100 millione de dollars, selon M. Pebereau. Cette opération est décrite comme la plus importante de ce genre menée par des investisseurs français. L'idée n'est pas nouvelle. Voilà des mois que la CGE caressait ce projet (*le Monde* du 7 septembre 1984). Investir dans de petites sociétés naissantes spécialisées dans la haute technologie – les *start-up* – est devenu courent pour de nombreux groupes européens. Olivetti e montré la voie, suivi par beaucoup d'autres, britanniques notamment, mais aussi par quelques français comme Bull ou Rhône-Poulene. L'objectif est d'ebord de prendre des participations minoritaires dans plusieurs sociétés afin de « surveiller » les technologies et les marchés, et, incidemment, en cas de bons choix, de réaliser de substantiels bénéfices.

Bonne idée donc, et *pourtant* le « tour de table » en France fut difficile à réaliser, tant l'objectif de M. Pebereau n'apparaissait pas clairement à ses éventuels partenaires. S'agissait-il de gagner de l'argent ? En ce cas, les syndicats risquaient de mal accueillir ces placements rendus coûteux par l'envolée du dollar. D'acquérir des technologies ? Mais lesquelles ? La CGE pense aux télécommunications, maie alle en a le monopole en France, aussi ce domaine n'intéresse guère les autres. Bull décide en particulier de ne pas participer à l'opération.

Un accord est finalement conclu. Resta que l'opération risque d'apparaître comme un « débarquement » des entreprises nationalisées françaises, à grand renfort de publicité. Etait-ce bien utile et à qui ?

E.L.B.

COMMERCE EXTÉRIEUR

LA RECHUTE DES ÉCHANGES

Accident ou avertissement ?

Près de 4 milliards de francs de déficit des échanges en janviar – très exactemant 3 892 millions de frencs une fois corrigées les variations saisonnières. Ce mauvais résultat est-il un accident de conjoncture, traditionnel en ce premier mois de l'année (– 3,5 milliards an janvier 1984), mais accentué par le froid qui a ralenti les ectivités ? Ou bien constitue-t-il un avertissement pour ceux qui étaient tentés de chanter un peu trop vite victoire ? Les deux sans doute.

Janvier contraste en tout cas avec décembre, qui n'evait enregistré qu'un déficit de 500 millions de francs (chiffre révisé), grâce notamment à la vente de sept Airbus (3,4 milliards). La facturation de ces ventes, susceptible d'être accélérée dans le souci de présenter un bon bilan, fait pendant au déstockage pétrolier effectué à la fin de 1983. Statistiques obligent. En janvier, on n'a vendu que trois Airbus (1,3 milliard), ce qui est d'ailleurs honorable et correspond à la moyenne mensuelle de l'an dernier.

Du coup, le secteur des biens d'équipement professionnel s'est moins bien porté, avec un excédent de 1 milliard seulement, contre un record de 4,8 milliards de francs en décembre (3 milliards en moyenne pour 1984). Mais quatre Airbus de moins (soit anviron 2 millierds da francs) n'expliquent pas tout. En fait, il y a eu recul des exportations normales de biens d'équipement, lié peut-être à la cadence du commarce international, à la compétitivité et au niveau des investissements en France, ce qui serait à la fois *inquiétant et rassurant.*

Globalement, les ventes françaises à l'étranger ont baissé de 9,5 % pour se situer à 68,77 milliards de francs, soit un montant à peine supérieur à celui de janvier 1984. De leur côté, les importations ont fléchi – ce qui renforce l'explication climatique – mais de 5 % seulement, ayant représenté 72,66 milliards de francs. Une diminution du surplus agro-alimentaire (1,7 milliard de francs contre 2,1 milliards en moyenne pour 1984) a été plus que compensée par une baisse de la facture énergétique (14,3 milliards de francs en janvier contre une moyenne de 15,6 milliards).

Le déficit à l'égard des Etats-Unis s'est creusé (1,1 milliard de francs contre 0,3 en moyenne). Compte tenu du ralentissement de l'activité américaine, même si le dollar continue de monter, il ne faut sans doute pas s'attendre à battre des records outre-Atlantique cette année. Du côté de le Communauté européenne, *le solde négatif est resté* à *son* niveau élevé de l'en dernier, soit près de 5 milliards de francs.

Le résultat d'un mois ne fait pas l'hiver, mais, calculé sur décembre et janvier, le déficit se situe légèrement eu-dessus des 2 milliards que les experts de l'INSEE prévoient comme moyenne mensuelle eu cours du premier semestre de cette ennée. Dans le domaine économique comme ailleurs, rien n'est jamais gagné, et la plus difficile est sans doute de résister à le réussite pour ne pas rompre le rythme de la rigueur. Le chiffre de janvier – la plus mauvais depuis février 1984 (– 4,4 milliards de francs) – ne peut que réveiller les gardiens des équilibres et refroidir les espoirs – prématurés – que la clémence commerciale du deuxième semestre de 1984 avait fait naître.

Un mois n'est certes qu'un mois, mais on vient quand même d'enregistrer au cours de ce mois le cinquième du solde négatif accumulé pendant les trois cent soixante-six jours de 1984. A l'évidence, les structures industrielles françaises n'ont pas pu, en deux ens, être edaptées au *nouveau jeu mondial au point de* négliger les contraintes.

Dès lors, il faut continuer de faire moins bien en termes de croissance que les autres grands pays industrialisés pour faire mieux dans le domaine des échanges. La relance ne peut donc être décrétée ; elle ne peut qu'être induite par les exportations. Tel est le prix à payer pour faire face aux conséquences financières du dérapage de 1981.

MICHEL BOYER.

ADMINISTRATEUR CGT DE LA RÉGIE RENAULT

M. Roger Sylvain suggère une association des entreprises européennes sur le marché américain

Le groupe Renault « *a besoin de 20 milliards de francs pour repartir sur de nouvelles bases* » déclare M. Roger Sylvain, administrateur CGT de la Régie, dans une interview au *Nouvel Economiste*. Assurant qu'« *une entreprise nationalisée doit gagner de l'argent, ce qui lui permet d'être en position de force lors du contrôle* a posteriori *de l'Etat* », M. Sylvain anelyse les causes de la situation actuelle du groupe, qui « *par sa gravité* » lui rappelle l'année 1961, « *première aventure américaine et premier échec* ».

Très critique vis-à-vis du « *pari* » américain de Renault, qui, dit-il, a « *totalement déséquilibré l'édifice – pour écouler 80 000 voitures aux Etats-Unis, an en aura vendu 200 000 de moins en Europe l'an passé* », – il suggère néanmoins de poursuivre les ventes aux Etats-Unis – « *il est trop tard pour faire table rase du passé* », – mais sur d'eutres bases : « *Peut-être en cherchant à constituer une force de frappe européenne regroupant Renault, Volkswagen, Volvo...* »

Estimant que le débat sur les effectifs et la productivité est un « *faux débat* », M. Sylvain souligne que la masse salariale ne représente que 20 % du chiffre d'affaires et assure qu'en 1984 « *90 % du déficit de la Régie correspond à la somme des frais financiers et des frais de garanties* ». Il suggère, pour « *réhabiliter l'après-vente* », de conclure, par exemple, un accord avec Elf prévoyant que « *l'acheteur d'une Renault paie son essence moins cher à certaines pompes ou bénéficie d'un contrat d'entretien* ».

ÉTRANGER

En Union soviétique

ÉLECTRICITÉ VOLÉE

« *Le communisme c'est le pouvoir des Soviets plus l'électrification de tout le pays* », disait Lénine. Si le pouvoir des Soviets tient bon, l'électrification, elle, connaît quelques déboires, du fait du goût immodéré des citoyens soviétiques pour le « bricolage » et le « système D ». *Izvestia*, organe du gouvernement, indique que les Soviétiques ont volé, depuis deux ans, 1 milliard de kilowatts-heures à l'Etat, en trafiquant, par des méthodes diverses, leurs compteurs individuels.

Championnes de la fraude, les républiques du sud du pays : 14 800 compteurs « bricolés » en Ouzbékistan, 10 500 en Géorgie, 5 000 en Ukraine. Au total, pour la seule année 1984, 17 millions de roubles (210 millions de francs) d'amendes ont été payées, le record étant détenu par un Ukrainien de Sébastopol, redevable de 9 750 roubles (12 000 F) à l'Etat.





AGRICULTURE

La FNSEA annonce des manifestations d'envergure européenne pour le 22 mars

M. François Guillaume, président de la FNSEA, a annoncé, jeudi 21 février, l'organisation de manifestations le 22 mars pour protester principalement contre l'insignifiance des hausses de prix proposées par la Commission de Bruxelles, avant la décision des ministres des Dix, soit 0,8 % au lieu des 5,5 % réclamés. La FNSEA souhaite donner à ces manifestations une envergure européenne ; elle a déjà obtenu l'accord des Allemands, des Belges, des Luxembourgeois, des Néerlandais, et souhaite que les Italiens et les Britanniques s'y joignent.

Les modalités de ces manifestations seront examinées le 6 mars à la réunion du COPA (comité des organisations professionnelles agricoles) à Bruxelles. Selon M. Guillaume, les manifestations seront décentralisées et des actions communes de caractère symbolique se dérouleront aux frontières. L'ensemble des paysans européens entendent réaffirmer leur opposition à l'ensemble des mesures proposées par la Commission. Evoquant la réduction des impôts et le remboursement anticipé de l'emprunt obligatoire qui ne touchent pas le monde agricole, le président de la FNSEA a conclu : *« La pluie des mesures électorales n'a pas encore inondé les terres agricoles. »*

● **Prochaine création d'un « bureau » du Conseil supérieur d'orientation (CSO) de l'économie agricole.** – Après le boycottage par la FNSEA de la première réunion du CSO, où étaient représentées les organisations agricoles minoritaires (*le Monde* du 22 février), M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, a accepté l'idée de la mise en place d'un « bureau » restreint du CSO. Suggérée par le CNJA, une telle instance permettrait, selon cette organisation, d'éviter la présence des minoritaires. *« Il n'est pas question que le président de la FNSEA se commette avec des gens qui n'ont aucune qualité pour représenter les paysans »*, a déclaré par ailleurs M. François Guillaume.

SOCIAL

Mannequins FO

Soixante mannequins, femmes et hommes, ont présenté, jeudi 21 février à Paris, le premier syndicat FO des mannequins professionnels associés qui souhaite une *« moralisation »* de la profession.

En principe, ils sont trois mille, dont 80 % d'étrangers, qui participent à des films, à des catalogues de vente ou à des photos publicitaires, ainsi qu'à des présentations de mode, de haute couture et de prêt-à-porter. Ils se plaignent de leurs conditions de travail et des salaires horaires qui, disent ceux qui ont choisi de se syndiquer, ne prennent en compte ni les frais professionnels, ni les heures réelles de présence pour les essayages, les répétitions et les défilés eux-mêmes. Les mannequins sont souvent payés au forfait, sur lequel les agences prélèvent un pourcentage. *« Sans esprit de combat excessif,* dit FO, *le syndicat a l'intention de faire légiférer sur des pratiques floues qui en arrangent plus d'un. »* A la tête du syndicat, Servan Cherouat veut obtenir une stricte application du code du travail, faire respecter le droit des mannequins à l'image et conclure des conventions collectives avec l'ensemble de la profession.

Dans trois semaines, les couturiers créateurs présenteront leurs collections sous les chapiteaux des jardins des Tuileries à Paris, où quarante-sept maisons utiliseront des plateaux de vingt-quatre à quarante-cinq mannequins. Les têtes d'affiche de la profession arriveront dans la capitale, du monde entier, et elles recevront, à cette occasion, des cachets de vedettes de cinéma. Les présentations seront filmées et projetées, ensuite, en vidéoclips, au détriment des mannequins « maison » qui seront les parents pauvres.

Si l'on sait que cette carrière plus ou moins « dorée » s'arrête à la trentaine, on comprend l'angoisse des mannequins syndiqués.

N. MONT-SERVAN.

ÉNERGIE

APRÈS TROIS ANS DE NÉGOCIATIONS

Madrid accepte de payer le gaz algérien au prix européen mais réduit le volume de ses achats

De notre correspondant

Madrid. – Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Fernando Moran, se rendra le samedi 23 février en Algérie afin d'y signer un accord mettant fin, à l'issue de près de trois ans de négociations, souvent ardues, au contentieux opposant les deux pays à propos d'un grand contrat de gaz signé en 1975, confirmait-on ce vendredi 22 février dans la capitale espagnole. Ce différend avait provoqué une sérieuse tension diplomatique entre Madrid et Alger, et affecté sensiblement leur commerce bilatéral en 1984. (*Le Monde* des 28 août 1984 et 20 février 1985.)

Le contrat entre les sociétés publiques de gaz des deux pays, l'ENAGAS espagnole et la SONATRACH algérienne, avait été signé par un régime franquiste en fin de course, qui refusait de tenir compte du ralentissement de la croissance dû à la crise. Il prévoyait la fourniture à l'Espagne, sur une période de vingt-trois ans, d'une quantité de gaz s'élevant progressivement pour atteindre 4,5 milliards de mètres cubes à partir de 1980.

Les montants prévus se révélèrent rapidement excessifs par rapport aux nécessités énergétiques de l'Espagne : ainsi, en 1983, celle-ci n'enlevait plus qu'un tiers environ de la quantité prévue par le contrat.

Les efforts de Madrid pour réviser à la baisse les termes de l'accord se heurtèrent à une fin de non-recevoir des Algériens qui réclamaient l'application de la clause « *take or pay* » – prendre ou payer – qu'avait antérieurement acceptée les Espagnols. Un autre contentieux allait par ailleurs surgir à propos du prix de vente : le contrat prévoyait qu'il serait révisé tous les trois ans et fixé de commun accord par les deux parties. L'Algérie réclamait l'acceptation par l'Espagne du « *prix européen* », c'est-à-dire celui appliqué par Alger à ses autres clients du continent (France, Belgique, Italie). L'Espagne s'y refusait, en arguant de l'évolution à la baisse des autres sources d'énergie.

Face à l'impasse dans les négociations, l'Algérie avait décidé, en juin 1984, de porter l'affaire devant la branche de Genève de la Chambre de commerce internationale de Paris. Les discussions bilatérales n'en continuaient pas moins, directement menées, du côté espagnol, par le vice-président du gouvernement M. Alfonso Guerra, qui s'était rendu en novembre dernier en Algérie. Les détails de l'accord finalement atteint n'ont pas encore été confirmés officiellement, mais la presse de Madrid en a publié les grandes lignes. L'Espagne accepte finalement de payer le gaz au « prix européen » soit 3,89 dollars par million de BTU (1). Elle retirera par ailleurs la quantité globale prévue dans le contrat, mais sur une période de temps supérieure de cinq ans à celle initialement prévue, ce qui réduira considérablement le rythme annuel de fourniture. Les Algériens acceptent donc de renoncer provisoirement à la clause « *take or pay* ». En échange, Madrid versera à Alger une indemnisation qui, suivant la presse espagnole, avoisinera les 23 milliards de pesetas (1,27 milliard de francs).

THIERRY MALINIAK.

(1) 1 million de BTU (British Thermal Unit) équivaut à 25 mètres cubes.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Productique : accord entre Renault, Fiat et Digital.** – Renault-Automation, COMAU (filiale de Fiat), et le groupe américain d'informatique Digital Equipment ont signé un accord de coopération pour développer des logiciels de fabrication assistée par ordinateur. Ce projet, dont le coût est estimé à 100 millions de francs, s'inscrit dans le cadre du programme de la CEE dénommé Esprit. – (*AFP.*)

● **M. Gaith Pharaon prend le cinquième du capital de Primistères.** – Homme d'affaires saoudien bien connu, M. Pharaon était administrateur de Primistères (chaîne de mille trois cents magasins de détail en région parisienne) depuis le rachat, fin 1984, de l'essentiel des actions de la société au groupe Félix Potin (devenu depuis Exor) par le holding suisse Damilow, qui regroupe des intérêts arabes.

● **L'avenir de la Société des vins de France.** – La banque Stern a confirmé dans un communiqué, le 21 février, que Pernod-Ricard devait prendre le contrôle de la Société des vins de France (SVF). Le groupe Stern s'est engagé, au cas où son offre de rachat des actions de la SAPVIN dans le SVF serait retenue, « *à rétrocéder respectivement 10 % et 5 % du capital de la SVF à Pernod-Ricard et Union des études et d'investissements (Crédit agricole). Le solde des actions n'a actuellement fait l'objet d'aucun accord entre les parties* ». Détenant déjà 45 % du capital de la SVF, le groupe Pernod-Ricard peut se contenter de 10 % pour la contrôler, en compagnie du Crédit agricole, qui aura, lui, quelque 10 %. La banque Stern, dans ce montage, gardera le solde des actions (34,9 %), en attendant que Pernod-Ricard trouve un ou plusieurs partenaires intéressés à son projet.

Échanges internationaux

● **Réunion de la grande commission franco-soviétique fin mars à Paris.** – La grande commission franco-soviétique doit se tenir fin mars à Paris sous la présidence de Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, et en principe de son collègue soviétique, M. Nikolaï Patolitchev. Cet organisme, qui se réunit une fois par an alternativement en URSS et en France, avait siégé en automne 1984 à Moscou. Le déficit commercial français à l'égard de l'Union soviétique est passé de 4 milliards de francs en 1983 à 5 milliards en 1984.

● **Vers un nouveau gel des prix du sucre des pays ACP.** – La Commission européenne a proposé de geler à nouveau le prix auquel la CEE achète un contingent de sucre (1,4 million de tonnes) aux pays dits ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) liés à la CEE par la convention de Lomé. Ce gel, prévu pour la campagne 1985-1986 et sur lequel les Dix doivent se prononcer avant le 1er avril, avait déjà été obtenu pour la campagne précédente (1984-1985). La commission fait valoir les faiblesses du prix européen et du marché international. Les pays ACP concernés estiment que la CEE devrait tenir compte de leurs difficultés économiques et des frais de transport pour acheminer leur sucre vers la CEE.

● **La loi américaine sur le vin examinée au GATT.** – Une commission spéciale va être mise en place dans le cadre du GATT, l'Accord général sur les tarifs et le commerce qui régit les échanges internationaux, pour examiner une plainte de la CEE sur la législation américaine. La Communauté accuse les Etats-Unis de chercher à restreindre, par le Wine Equity Act, voté en octobre 1984, l'entrée des vins européens sur le marché américain. Cette loi permet aux producteurs de raisin de demander des droits compensateurs sur les importations de vins qu'ils estimeraient être subventionnées. Le groupe de travail du GATT doit être constitué d'ici à trente jours; il aura soixante jours pour remettre ses conclusions.

● **GATT : discussions pour de nouvelles négociations.** – Les Etats-Unis, le Canada, le Japon et la CEE ont décidé d'organiser, dès cette année, une réunion pour préparer un nouveau *round* de négociations commerciales multilatérales, a-t-il été indiqué, à Kyoto, à l'issue d'une rencontre qui a mis en présence le ministre japonais de l'industrie et du commerce international, M. Murata, le représentant américain pour le commerce, M. Brock, le ministre canadien du commerce international, M. Kelleher, et le commissaire européen, M. de Clercq.

● **Ouverture de la troisième session de la conférence internationale sur le cacao.** – Cette session s'est ouverte à Genève mardi 19 février sous les auspices de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) et doit se terminer le 8 mars.

Réunissant 66 pays, la conférence doit élaborer un nouvel accord international destiné à remplacer celui de 1980 prolongé jusqu'en septembre 1985.

Étranger

ÉTATS-UNIS

● **Un nouveau chef des conseillers économiques de la Maison Blanche.** – Le sous-secrétaire au Trésor, M. Beryl Sprinkel, a été nommé, le 21 février, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, en remplacement de M. Marty Feldstein, qui avait démissionné en juillet dernier et dont le poste n'avait pas été pourvu. Agé de soixante et un ans, M. Sprinkel était notamment chargé des questions monétaires internationales au département du Trésor, où il était opposé à toute intervention sur les marchés des changes.

Le conseil économique de la Maison Blanche est composé de trois économistes chargés de conseiller le président et de préparer le rapport économique qu'il soumet chaque année au Congrès. Il n'était plus composé ces derniers temps que d'un seul économiste, M. William Niskanen (l'autre, M. William Poole, avait démissionné début 1985) et ce dernier doit quitter prochainement son poste. Deux nouveaux économistes devront donc être choisis rapidement pour seconder M. Sprinkel. – (*AFP*)

Social

● **La grève nationale des dockers a bloqué plus de quarante navires dans les ports.** – La journée de grève nationale, le 21 février, décidée par la Fédération nationale des ports et docks CGT, a été appliquée par presque tous les dockers dans les principaux ports français. Les opérations de chargement et de déchargement des navires ont dû être totalement interrompues, et l'on estime à plus de quarante le nombre des navires qui ont ainsi été bloqués à quai.

● **Après le meurtre d'Epone, quatre-vingts salariés de l'entreprise Pirault ont été licenciés.** – Le 10 novembre 1984, un ouvrier turc était tué par balles, dans l'enceinte de l'entreprise Pirault à Epone (Yvelines), qui connaissait des difficultés financières. Le 19 novembre, cinq des douze sociétés du groupe Pirault étaient mises en liquidation de biens et, quelques jours plus tard, les quatre-vingts salariés, en majorité d'origine turque, étaient licenciés. Au cours d'une conférence de presse, le 21 février, l'union départementale CGT des Yvelines a demandé aux pouvoirs publics de tenir leurs engagements à l'égard des travailleurs.

● **Onze syndicalistes sanctionnées après la séquestration de la direction de l'usine Vitos.** – Le 20 février, la direction de l'usine Vitos, à Chaumont (Haute-Marne), a annoncé la mise à pied « *pour faute grave* », de onze employées, adhérentes de la CFDT, dont six déléguées. Cette décision fait suite à la séquestration pendant deux jours en début de semaine, du directeur et de deux cadres, après l'annonce de dix-huit licenciements dans cette entreprise, qui emploie cent personnes.

● **Chômage technique à l'usine Renault de Douai (Nord).** – Une nouvelle période de chômage technique interviendra pour 7 000 des 8 100 salariés de l'usine de Douai de la régie Renault du 25 mars au 9 avril prochain. L'usine de Douai aura ainsi connu 21 jours de chômage technique entre janvier et avril 1985. La direction précise que le problème d'activité que connaît Renault-Douai résulte de l'érosion des ventes de la R 9.

● **M. Krasucki met en accusation le CNPF.** – Dans une interview que publie l'hebdomadaire *l'Usine nouvelle*, dans son numéro du 21 février, M. Krasucki, secrétaire général de la CGT, s'en prend violemment au CNPF, qui se croit « *dans une position de force pour imposer une régression sociale* ». Le patronat ne « *pense qu'à imposer un véritable recul de la civilisation* », poursuit M. Krasucki qui estime que « *le CNPF exerce une autorité comme il n'en a jamais eue et une très forte influence sur le gouvernement* ». A condition qu'il ne soit pas « *truqué* » mais « *sérieux* », le dirigeant de la CGT se déclare néanmoins disposé au dialogue pour faire « *un examen authentique, honnête, de la situation et des moyens de la redresser* ».

MONNAIES

Hausse du dollar

M. REAGAN : « NOTRE RELANCE N'A PAS ÉTÉ SUIVIE »

(Suite de la première page)

M. Volcker ajoute même qu'une décision prise « *soudainement* » pour réduire le déficit budgétaire américain serait de nature à accélérer cette hausse dans l'immédiat, avant, toutefois, d'entraîner un recul du billet vert dans un avenir plus lointain. C'est également l'avis du secrétaire du Trésor, M. James Baker.

Ainsi, tout concourt actuellement à renforcer l'image de marque des Etats-Unis en même temps que leur monnaie. Ajoutons un autre facteur, qui ne peut qu'augmenter l'appétit pour le dollar : la lente montée des taux d'intérêts outre Atlantique, avec, même une accélération à la veille du week-end, l'euro-dollar à six mois passant d'un coup de 9,5 % à près de 10 %.

Il est possible, en effet, que la Réserve fédérale soit contrainte, dans les mois qui viennent, de resserrer quelque peu le crédit aux Etats-Unis, en raison d'une augmentation des liquidités (masse monétaire) jugée trop rapide depuis le début de l'année. Bien que M. Volcker ait déclaré ne pas trop s'inquiéter de cette augmentation, les milieux financiers internationaux estiment qu'il est déjà en train de prendre des mesures discrètes pour le réduire.

FRANÇOIS RENARD.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROCHEFORTAISE S.A.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux actionnaires, P. Maurel, président de Rochefortaise SA, a donné des informations sur la marche du groupe pendant l'exercice 1984.

Les résultats de l'exercice, qui ne sont pas encore connus, correspondent comme l'an passé à la conjonction de bénéfices d'exploitation et d'une importante plus-value de cession provenant de la vente de notre participation dans les Brasseries de Bourbon.

Les différentes filiales ont nettement progressé et les résultats de l'exercice seront positifs.

A Madagascar, la production de bière n'a pas augmenté faute d'approvisionnements en matières premières suffisantes, et l'exercice sera déficitaire pour la troisième année consécutive.

Au Nigéria, les résultats sont satisfaisants.

Les résultats sont donc largement bénéficiaires et il n'est pas exclu que le conseil puisse proposer à l'assemblée la reprise d'un dividende, sous réserve que le niveau d'activité reste suffisant.

BANQUE DEMACHY

Le Conseil d'Administration, réuni le 19 février 1985 sous la présidence de Monsieur Jean Rougier, a approuvé les comptes de l'exercice 1984. Le montant total du bilan s'élève à 1,690 milliard de francs contre 932 millions de francs pour l'exercice précédent, soit une progression de plus de 80 %. Les dépôts de la clientèle sont passés de 504 millions de francs à 837 millions de francs. Les crédits distribués s'élèvent en fin d'exercice à 560 millions de francs contre 470 millions de francs. Le bénéfice après amortissements et toutes provisions atteint F 3 963 000.

Le Conseil a décidé de porter le capital de F 33 750 000 à F 50 000 000 par incorporation de réserves. Il proposera, en outre, à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée pour le 2 avril prochain, de mettre en réserve l'intégralité du bénéfice de l'exercice 1984 ; les fonds propres s'élèveront alors à plus de 80 millions de francs. Enfin, de façon à intensifier son développement, la Banque Demachy émettra le 25 février 1985 un emprunt obligataire de 150 millions de francs.

D'autre part, Monsieur Pierre Bazy ayant demandé à être déchargé de ses fonctions, le Conseil a coopté, comme nouvel Administrateur, Monsieur Nicholas Clive Worms, Associé Gérant de MM. Worms et Cie.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 février

Forte hausse

Départ en fanfare jeudi à la Bourse de Paris. Au sous-sol du palais Brongniart, le dollar a encore pris la poudre d'escampette pour inscrire un cours de 10,2460 F (contre 10,1625 F la veille), entraînant le dollar-titre à sa suite (10,93/96 F).

Dans le même temps, au rez-de-chaussée, les valeurs françaises qui amorçaient ce jour-là le démarrage d'un nouveau mois boursier s'adjugeaient plus de 1,4 % de hausse dans le sillage de quelques valeurs pétrolières, plutôt bien disposées depuis quelques jours.

Les propos tenus la veille devant la commission bancaire du Sénat par M. Paul Volcker, le patron de la Réserve fédérale américaine, prêtaient à quelques interprétations différentes autour de la corbeille. Mais la plupart des commentateurs s'accordaient à dire que le pire – un éventuel resserrement de la politique monétaire du FED – semblait évité, ce qui n'a pas empêché, toutefois, le loyer de l'argent de progresser légèrement mercredi aux Etats-Unis.

A Paris, où la communauté financière prenait connaissance du déficit du commerce extérieur de la France pour le mois de janvier (3,9 milliards de francs), Dassault en hausse de 5 % environ, poursuivait son avance, après le bond en avant de la veille. Parmi les autres gains (+ 3 % à + 6 %), on relevait Matra, Guyenne-Gascogne, Fives-Lille, Penarroya, SGE-SB, Roussel, Moulinex, Imétal, Bis, Esso, CFP, Berger et Talcs de Luzenac.

Initialement réservées à la hausse, Sogerap et DMC gagnaient finalement 5 % et 20 % respectivement sous l'effet d'importants achats dirigés également sur Penhoët, laquelle n'a pu être cotée au son de cloche final.

A 302 dollars l'once, l'or est pratiquement inchangé sur la veille (302,85). Le lingot gagne 450 F à 98 850 F, tandis que le napoléon perd 1 F, à 574 F en second cours.

NEW-YORK

Repli

Wall Street n'a pas tenu ses promesses. Jeudi, d'abord relativement ferme, le marché s'est peu à peu alourdi, et, à la clôture, l'indice des industrielles accusait un repli *de 4,09 points. Le bilan de la journée a été* plus significatif encore du retournement de la tendance. Sur 2 009 valeurs traitées, 1 034 ont baissé, 491 seulement ont monté et 484 n'ont pas varié.

Les dernières nouvelles de l'économie étaient pourtant de nature à encourager les initiatives d'achats. Révisé, le PNB américain, pour le quatrième trimestre de 1984, a augmenté de 4,9 %, soit d'un point de plus que l'estimation provisoire faite par le département au commerce. L'économie américaine se porte donc bien, avec, pour l'année écoulée, un taux d'expansion de 6,9 %, le plus fort en valeur absolue enregistré depuis l'après-guerre.

Cependant, avec le recul, les opérateurs ont commencé à s'interroger sur le sens exact à donner aux dernières déclarations de M. Paul Volcker, président du Fed, sur la politique monétaire de la Banque centrale. *Que faut-il en retenir ? L'assurance* qu'il n'y aurait pas de resserrement des conditions de crédit ou, au contraire, que toute possibilité d'assouplissement était exclue ? La tension observée sur le front d'intérêt a quelque peu rafraîchi l'atmosphère. D'autre part, les investisseurs étrangers ont commencé à liquider leurs positions.

L'activité a porté sur 104,02 millions de titres, contre *118,21 millions.*

VALEURS	Cours du 20 fév.	Cours du 21 fév.
Alcoa	37 7/8	37 3/4
A.T.T.	21 1/2	21 3/8
Boeing	64 1/4	63 5/8
Chase Manhattan Bank	63 1/4	62 7/8
Du Pont de Nemours	53 3/8	63 3/8
Eastman Kodak	68	68 1/2
Exxon	46 3/8	46 3/8
Ford	44 3/4	43 7/8
General Electric	63 1/2	62 3/4
General Foods	58 3/4	58 1/2
General Motors	78 8/8	77 1/2
Goodyear	28 5/8	29 1/2
I.B.M.	133 3/4	133 3/4
I.T.T.	32 3/4	32 3/4
Mobil Oil	27	27 1/8
Pfizer	39 1/4	38 7/8
Schlumberger	41 3/8	41 1/2
Texaco	35 3/4	35 3/4
U.A.L. Inc.	46 1/4	45 3/4
Union Carbide	39 1/3	39 1/8
U.S. Steel	28	27 3/4
Westinghouse	31 3/8	36 3/4
Xerox Corp.	45 1/2	45

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EDF. – Electricité de France vient de lancer une émission de 300 millions de dollars à taux flottant sur une durée de douze ans accompagnée de 300000 warrants. Ces derniers, de 14 dollars par unité, permettront aux investisseurs d'échanger, à un cours fixé et ce pendant un an, l'un de ces titres, accompagné de 20 warrants, contre un autre titre libellé en ECU (unité de compte européenne) établi sur une durée de dix ans et portant intérêt au taux de 9 3/4 %. Cette émission conduite par le Crédit commercial de France (CCF) et codirigée par Morgan Guaranty Ltd avec un consortium d'une trentaine de banques internationales, doit permettre à EDF de réduire le coût de son endettement tout en bénéficiant de l'amélioration des conditions faites aux émetteurs sur le marché international.

PECHINEY. – Ce groupe, spécialisé notamment dans l'aluminium et qui a réalisé un chiffre d'affaires de 35,4 milliards de francs en 1984, en augmentation de 22,8 % sur le précédent exercice (dont 66 % hors de France), vient de lancer un emprunt de 50 millions d'ECU au taux d'intérêt de 10 %, sur une période de cinq ans. Cette opération, la première du genre pour Pechiney, est animée par Paribas.

AFFICHAGE GIRAUDY. – Le Crédit du Nord a pris une participation de 10 % dans le capital d'Affichage Giraudy (groupe Europe 1 Communication) en rachetant les actions appartenant à Idéa-participations (groupe Vaturi). Au titre de l'exercice 1985 en cours, Affichage Giraudy prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 520 millions de francs environ (en augmentation de 12 % sur le précédent), son bénéfice devant doubler pendant la même période pour avoisiner les 20 millions de francs.

ARTHUR ANDERSEN. – Mise en cause par le gouvernement britannique après l'action en justice engagée par le Département de développement économique d'Irlande du Nord dans le cadre de l'affaire De Lorean, du nom de ce constructeur de voitures de sport mis en faillite en 1982 (*le Monde* du 20 février), la société britannique Arthur Andersen and Co a catégoriquement rejeté les accusations formulées par cet organisme gouvernemental et qui font l'objet d'une procès aux Etats-Unis.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	20 fév.	21 fév.
Valeurs françaises	109,8	110,8
Valeurs étrangères	113,6	113,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 fév.	21 fév.
Indice général	203,6	205,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 22 février .... 10 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 fév.	22 fév.
1 dollar (en yens)	261,50	261,65

BOURSE DE PARIS Comptant 21 FEVRIER

Actions au comptant – SECOND MARCHÉ – Hors-cote – Etrangères – SICAV 21/2

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1841	4,5 % 1973	1842	1641	1645	+ 0 18
4075	C.N.E. 3 %	4075	4080	4080	+ 0 38
1430	Electricité T.P.	1430	1436	1440	+ 0 69
636	Esso S.A.F.	549	567	570	+ 3 82
1340	Eurafrance	1341	1341	1339	– 0 14
900	Euromarché	900	878	878	– 2 44
295	Gén. Belgique	294	310	310	+ 5 44
685	Gén. Electr.	687	694	693	+ 0 87
865	Gen. Motors	855	870	875	+ 2 33
61	Goldfields	61	62	61 60	+ 0 81
37	GdMetropolitain	36 80	37 20	37 50	+ 1 90
147	Harmony	145	144 40	142	– 2 05
36	Hitachi	36 05	36 70	36 70	+ 1 60
645	Hoechst Akt.	648	648	644	– 6 61
102	Imp. Chemical	102	103 90	103 90	+ 1 66
148	Inco. Limited	147 90	148 60	148 60	+ 0 50
1460	IBM	1451	1470	1471	+ 1 37
1820	Siemens A.G.	1822	1800	1802	– 1 09
161	Sony	192 40	183	182 50	+ 0 06
265	T.D.K.	263	260	259 50	– 1 33
17 50	Toshiba Corp.	17 70	17 95	17 86	+ 0 84
995	Unilever	996	990	990	– 0 60
475	Unit. Techn.	474	469 10	469 60	– 0 94
975	Vaal Reefs	969	950	945	– 2 47
400	West Deep	399	406	404	+ 1 25
320	West Hold.	318 70	319 50	317	– 0 84
495	Xerox Corp.	495	499	499	+ 0 80
2 09	Zambia Corp.	2 08	2 12	2 12	+ 1 43

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 182	10 246	9 880	10 330
ECU	6 809	6 816	....	....
Allemagne (100 DM)	305 870	306 010	294	314
Belgique (100 F)	15 210	15 230	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 180	270 070	....	....
Danemark (100 krd)	85 600	85 400	80	88
Norvège (100 k)	107	107 180	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 098	11 120	10 700	11 800
Grèce (100 drachmes)	7 490	7 535	5 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 981	4 997	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	360 950	362 680	361	370
Suède (100 krs)	108 620	108 860	104	111
Autriche (100 sch)	43 590	43 600	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	6 546	6 547	6 150	5 850
Portugal (100 esc.)	5 565	6 550	6	8 200
Canada ($ can 1)	7 518	7 516	7 310	7 630
Japon (100 yens)	3 901	3 917	3 790	3 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/2
Or fin (kilo en barre)	98600	98950
Or fin (en lingot)	98400	98850
Pièce française (20 fr)	575	574
Pièce française (10 fr)	455	485
Pièce suisse (20 fr)	572	573
Pièce latine (20 fr)	564	567
Souverain	711	715
Pièce de 20 dollars	4000	4000
Pièce de 10 dollars	2080	2180
Pièce de 5 dollars	1350	1325
Pièce de 50 pesos	3650	3655
Pièce de 10 florins	590	583

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur 89 FM

GILBERT BONNEMAISON

« Face au *Monde* »

M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, est, ce vendredi 22 février, à 19 h 20, l'invité de l'émission « Face au *Monde* », sur 89 FM, à Paris. Mathieu Fantoni et Jean Le Bail mèneront les débats.

M. JEAN FRANÇOIS-PONCET invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean François-Poncet, sénateur de Lot-et-Garonne (Gauche démocratique), président du conseil général de ce département, fondateur d'une association d'élus de l'opposition de l'Aquitaine, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 24 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. François-Poncet, qui fut secrétaire général de l'Elysée pendant la présidence de M. Giscard d'Estaing, puis, de 1978 à 1981, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement Barre, répondra aux questions d'André Passeron et de Bernard Brigouleix du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Christian Malar de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le numéro du « Monde » daté 22 février 1985 a été tiré à 436 068 exemplaires

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

MM. Lafleur et Laroque demandent à M. Fabius de suspendre l'exécution des mesures d'expulsion

Le député RPR de la Nouvelle-Calédonie, M. Jacques Lafleur, et le maire de Nouméa, M. Roger Laroque, ont demandé, le vendredi 22 février, au premier ministre de surseoir à l'exécution des décisions d'expulsion prises par M. Edgard Pisani à l'encontre des principaux dirigeants du Front calédonien (extrême droite) à la suite des incidents survenus dimanche près de Thio. M. Lafleur a demandé à M. Laurent Fabius de le recevoir *« sans délai »*.

A Paris, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a indiqué, jeudi matin, que le directeur du cabinet de M. Pisani, M. Christian Blanc, avait été reçu, à sa demande, la veille, par M. Bernard Pons, ancien secrétaire général du mouvement chiraquien. M. Blanc, qui souhaitait s'entretenir en privé avec plusieurs personnalités de l'opposition, au cours de sa visite de travail à Paris, aurait affirmé à M. Pons, selon M. Toubon, que M. Pisani envisageait de négocier une solution sur la base du plan de M. Dick Ukeiwé. Le secrétaire général du RPR a également protesté contre les mesures d'expulsion décidées par le délégué du gouvernement et reproché à M. Pisani de chercher *« un lampiste »* après les incidents survenus à Thio.

Les sénateurs socialistes ont *« réprouvé et condamné »* l'attitude de M. Charles Pasqua au cours de son voyage dans le territoire. Ils ont estimé que le président du groupe RPR, *« outrepassant la mission précise dont il était investi, s'est cru autorisé à tenir, au nom du Sénat, des propos irresponsables, eu égard au climat de tension extrême qui règne actuellement en Nouvelle-Calédonie »*. En réponse, M. Pasqua a *« constaté avec regret que la sollicitude du groupe sénatorial socialiste se porte du côté de ceux qui, en Nouvelle-Calédonie, bravent les lois de la République, ont organisé un gouvernement indépendant et se sont rendus coupables de crimes et de délits de toutes sortes »*.

Nouméa. — Les démarches entreprises par le député RPR du territoire, M. Jacques Lafleur, pour obtenir de la part de M. Edgard Pisani des explications et un éventuel réexamen des mesures d'interdiction de séjour — donc d'expulsion — que le délégué du gouvernement a prononcées jeudi 21 février à l'encontre de quatre dirigeants du Front calédonien et d'un sympathisant du mouvement d'extrême droite n'ont pas abouti.

Dans une lettre qu'il a adressée au président du RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République), M. Pisani entend maintenir sa décision. « [Ces mesures] *entrent très exactement dans le cadre de la loi sur l'état d'urgence votée par le Parlement et promulguée le 25 janvier dernier* (...) souligne le délégué du gouvernement. *L'organisation qui a maintenu la manifestation a réuni un cortège de voitures en ne mesurant pas les risques que cela pouvait comporter, et elle a entraîné des enfants dans l'aventure.* »

Pour le délégué du gouvernement il ne fait aucun doute que les meneurs du pique-nique de dimanche, passant outre l'interdiction de manifestation qui leur avait été signifiée la veille — interdiction que le RPCR avait d'ailleurs appelé à ne pas enfreindre — « *ont violé la loi et entraîné leurs concitoyens à la violer* (...) *Rien ne me garantit* dit M. Pisani *qu'ayant été capables de violer la loi comme ils l'ont fait ils ne recommenceront pas. Je suis* donc *en droit de dire que leurs agissements ont gravement perturbé l'ordre public et qu'ils pourraient à l'avenir entraver l'action des pouvoirs publics.* »

Devant cette fin de non-recevoir, l'état-major du RCPR, avec à sa tête M. Lafleur, le maire de Nouméa M. Laroque — dont la sensibilité personnelle est proche des thèses du Front calédonien — a publié vendredi 22 février un communiqué dans lequel le député demande audience *« sans délai »* au premier ministre. Un mesage a été envoyé en ce sens par telex à l'Hôtel Matignon.

M. Lafleur sollicite, en outre, la suspension de l'exécution des cinq mesures d'expulsion dans l'attente de son rendez-vous avec le premier ministre. « *Si nous n'atteignons pas notre but*, disent MM. Lafleur et Laroque, *alors nous serons amenés à manifester massivement notre opposition à cette mesure arbitraire et injuste. Nous disposons de trois jours pour faire entendre la voix de la raison.* »

De notre correspondant

Le RPCR n'entend pas, pour le moment, appeler à une manifestation publique. *« Nous demandons instamment aux Calédoniens de ne prendre aucune initiative susceptible de donner lieu à des débordements qui iraient à l'encontre de l'objectif recherché »*, soulignent les deux élus antiindépendantistes.

Contrairement à ce qui avait été annoncé la veille, ni le président de l'Assemblée territoriale, M. Jean Lèques (CDS), ni M. Dick Ukeiwé (RPR), président du gouvernement territorial, ne se sont explicitement associés à cette réaction. M. Ukeiwé n'avait d'ailleurs pas caché, au cours des dernières vingt-quatre heures, qu'il ne se sentait que peu concerné par cette affaire qu'il considère davantage du ressort de MM. Laroque et Lafleur. Pour sa part, le député RPR cherche à concilier les attributions qu'il considère liées à sa fonction et la tendance plus radicale de son mouvement, celle qu'incarne M. Laroque, lequel avait tendance à prôner une immédiate et vigoureuse réaction, sous la forme d'une manifestation à Nouméa. Le maire de la ville avait même évoqué *« la mise en place de barrages sur les routes... »*. Pour l'instant il n'en est rien. Par la menace de troubles de l'ordre public explicitement mentionnée dans son communiqué, M. Lafleur espère contenir les velléités d'agitation manifestées par bon nombre de Nouméens, tant sympathisants du RPCR que du Front calédonien.

« Le règne de l'arbitraire »

Dans la lettre qu'il avait adressée jeudi au délégué du gouvernement, M. Lafleur se posait en défenseur des libertés et mettait en parallèle les agissements du Front calédonien et ceux du FLNKS « *qui, depuis trois mois, nargue et ridiculise les pouvoirs publics dont vous êtes le responsable ici* (...) ». « *Les Calédoniens*, disait dans sa lettre le député RPR, *veulent la justice, ils n'accepteront pas que le gouvernement de la République dont vous êtes ici le délégué impose le règne de l'arbitraire. Si les cinq Calédoniens se sont effectivement mis en marge de la loi, saisissez le procureur de la République mais saisissez-le également pour tous les fauteurs de troubles du FLNKS dont vos services connaissent les noms.* »

Si les menaces de trouble de l'ordre public semblent donc momentanément écartées, toute la question est de savoir quel va être le sort réservé à ces cinq personnes dont l'interdiction de séjour sur le territoire prend effet lundi soir à minuit (soit lundi 14 heures, heure de Paris). D'un strict point de vue juridique, toutes les mesures de recours que leurs avocats seront amenés à prendre n'étant pas suspensibles, la procédure d'expulsion reste applicable. Lundi soir à minuit, les expulsés tomberont donc sous le coup d'une infraction à l'interdiction de séjour et encourront des peines d'emprisonnement pouvant aller de huit jours à deux mois.

Dès lors, les pouvoirs publics peuvent avoir deux attitudes. En admettant qu'il soit possible de trouver les intéressés à leur domicile — lesquels ont explicitement indiqué leur intention de se soustraire à l'action de la justice, — il est possible de les contraindre par la force à quitter le territoire. Il est, en effet, clairement stipulé dans une note du haut commissariat que *« l'exécution d'office par l'autorité administrative des mesures prescrites peut être assurée nonobstant l'existence de ces dispositions pénales »*. L'avocat des membres du Front calédonien, Mᵉ Gérard Lergenmuller, a indiqué, toutefois, que rien dans la loi de 1955 sur l'état d'urgence ne précise que les recours devant un tribunal administratif ne sont pas suspensifs, ni que l'administration puisse passer outre les dispositions pénales.

Deuxième possibilité : les pouvoirs publics peuvent engager des poursuites pénales pour violation d'une interdiction de séjour. Mais dans ce cas, il n'est pas possible, pour le juge d'instruction, de délivrer des mandats de dépôt car les peines encourues sont insuffisantes. D'autre part, Mᵉ Lergenmuller n'a pas caché qu'il ne se privera pas d'invoquer le caractère politique du chef d'inculpation pour contester l'application d'une éventuelle procédure en comparution immédiate.

Quoi qu'il en soit, la mise en œuvre de ces mesures judiciaires dépendra du résultat de la procédure de recours intentée devant le tribunal administratif de Nouméa. « *Il peut, s'il le veut, statuer d'ici lundi soir*, dit l'avocat de la défense *cela s'est déjà vu dans le cas de contestation électorale.* » Sinon il restera à attendre la réponse du premier ministre à la requête du député Jacques Lafleur. Sinon, les cinq inculpés risquent de se retrouver en métropole avant la fin de la semaine prochaine.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Sur le vif

Coup de sang

Il ne faut pas me dire un mot plus haut que l'autre en ce moment. Il faut me parler gentiment, me passer la main dans le dos et me faire des compliments. Sinon je craque, j'implose, je déprime aussi sec. Et je le prouve en sortant sous les yeux sidérés de l'entourage ma « carte du stress ». Vous ne savez même pas ce que c'est, je parie. Forcément, ça vient des Etats-Unis. C'est une carte en plastique format carte de crédit, blanche, avec dans le coin à droite un carré noir.

Vous appuyez sur ce carré avec le pouce. Vous comptez jusqu'à dix. Vous enlevez le pouce. Et vous regardez le carré. Toujours noir ? Stress. Rouge ? Tendu, attention, danger ! Vert ? Calme. Bleu ? Relax. Pas nette, la couleur ? Elle oscille entre deux teintes ? Cherchez pas, vous êtes d'humeur changeante.

Mais si, c'est très sérieux, qu'est-ce que vous me racontez ? Quand on est énervé, c'est le coup de sang. Je ne sais plus où il va, le sang, mais on en a plus dans les extrémités, dans le pouce en particulier. Quand on est tranquille, peinard, les doigts se réchauffent et, du noir cafard, ça vire au bleu septième ciel.

De toute façon, ça ne se discute pas. L'impitoyable Food and Drugs Administration de Washington a dit que c'était OK, alors ! Elle a simplement exigé que la carte s'accompagne d'une notice explicative détaillée indiquant clairement les dispositions immédiates à prendre en cas d'alerte : exercices de relaxation, de respiration, etc. La plupart des pilotes de ligne américains en sont déjà pourvus. La mienne, c'est un commandant de bord de la TWA qui me l'a donnée. Il en avait déjà une. Je lui ai demandé : trois des moteurs de votre 747 tombent en panne, au-dessus de l'Atlantique, sur la ligne New-York-Paris. Qu'est-ce que vous faites avec votre copilote ?

— On sort nos cartes. On appuie. On voit rouge. Moi, je me couche immédiatement à plat dos, genoux légèrement relevés, mains croisées sur le ventre et j'inspire très lentement sur quatre temps. Je souffle. Et je recommence par séries de douze.

— Et le copilote ?

— Lui, il fait le poirier, c'est bon pour la circulation et ça ne prend pas trop de place dans la cabine.

CLAUDE SARRAUTE.

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EST DEVENUE IRRÉVERSIBLE DANS CINQ PAYS D'EUROPE

La France à la traîne

L'abolition de la peine de mort est devenue irréversible dans cinq pays européens, l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la Suède et le Luxembourg, à la suite de l'entrée en vigueur d'un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme, a annoncé jeudi 21 février un communiqué du Conseil de l'Europe. Ces pays sont les cinq premiers à ratifier ce traité, signé par neuf autres Etats, la Belgique, la France, la République fédérale d'Allemagne, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal et la Suisse (*le Monde* du 29 avril 1983). Cette ratification par cinq pays permet à cette convention d'entrer dès maintenant en vigueur.

Une telle convention empêcherait le retour de la peine de mort en France si Paris, actuellement à la traîne, décidait de la ratifier à son tour, parce que, en droit, un traité a une valeur supérieure à la loi. Au Quai d'Orsay, on précisait, vendredi 22 février, que cette ratification était *« toujours à l'étude »*. Il est clair que le gouvernement hésite à demander cette ratification au Parlement. Les partisans de la peine de mort sont repassés à l'offensive, à l'Assemblée nationale comme au Sénat, suscitant un écho certain dans l'opinion, favorable dans sa majorité aux exécutions capitales.

Ce n'est évidemment pas l'explication qui est donnée au Quai d'Orsay où l'on préfère avancer un argument juridique. En ratifiant cette convention, la France priverait le président de la République des pouvoirs qu'il détient, en temps de crise, de rétablir la peine de mort en se fondant sur l'article 16 de la constitution. Un recours au Conseil constitutionnel fondé sur l'inconstitutionnalité de la loi de ratification aurait, pour ce motif, une bonne chance d'aboutir. Une raison de plus pour le gouvernement français de se montrer circonspect.

● *Arabsat et Brasilsat : premiers essais concluants.* — Lancé par Ariane le 8 février dernier, le satellite Arabsat a été mis à poste le 18 février sur son orbite définitve. Après quelques difficultés de mise en place d'un des panneaux solaires, les antennes ont pu être déployées, et les premiers essais de communication ont commencé.

L'autre satellite lancé lors du même tir, Brasilsat, a été mis à poste le 12 février, et les essais de communication ont commencé le 18 février.

A Vienne

LES SOVIÉTIQUES ONT REFUSÉ DE DISCUTER DE L'AFGHANISTAN AVEC LES AMÉRICAINS

Washington *(AFP)*. — L'URSS a systématiquement refusé d'aborder la question de l'Afghanistan lors des entretiens américano-soviétiques sur le Proche-Orient qui ont eu lieu mardi et mercredi à Vienne, a indiqué jeudi 21 février à Washington un haut fonctionnaire américain.

Ce haut fonctionnaire, qui a souhaité garder l'anonymat, a souligné que la délégation américaine avait soulevé la question de l'occupation de l'Afghanistan, mais que les Soviétiques s'étaient contentés d'écouter, se refusant à entamer tout débat à ce sujet. Les Etats-Unis avaient fait savoir au préalable qu'ils entendaient inclure l'Afghanistan dans ces pourparlers en principe consacrés au Proche-Orient.

Dans un communiqué diffusé jeudi, le département d'Etat souligne, de son côté, que ces pourparlers ont été *« utiles »*, permettant de *« clarifier les positions de chacun »* sur la situation au Proche-Orient.

MOSCOU CONFIRME : M. TCHERNENKO NE VERRA PAS SES ÉLECTEURS

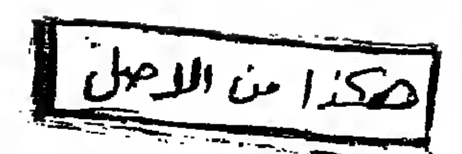
Moscou *(AP)*. — Un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères a confirmé vendredi matin 22 février que M. Tchernenko était malade et qu'il ne pourrait donc assister à la réunion organisée le même jour pour les électeurs moscovites qui l'ont choisi comme candidat à un siège au Parlement de la Fédération de Russie.

« *La réunion se tiendra aujourd'hui*, a dit le porte-parole. *Le secrétaire-général Tchernenko sera absent, parce qu'il est souffrant.* »

Le chef de l'Etat soviétique, qui est âgé de soixante-treize ans, n'a pas été vu en public depuis le 27 décembre 1984.

A B C D E F G

هكذا من الاصل



Le Monde

Loisirs

Avec les chiens du Grand Nord, page II

DAVID HURN/MAGNUM

Supplément au nº 12463. Ne peut être vendu séparément. Samedi 23 février 1985.

L'âme du Grand Nord

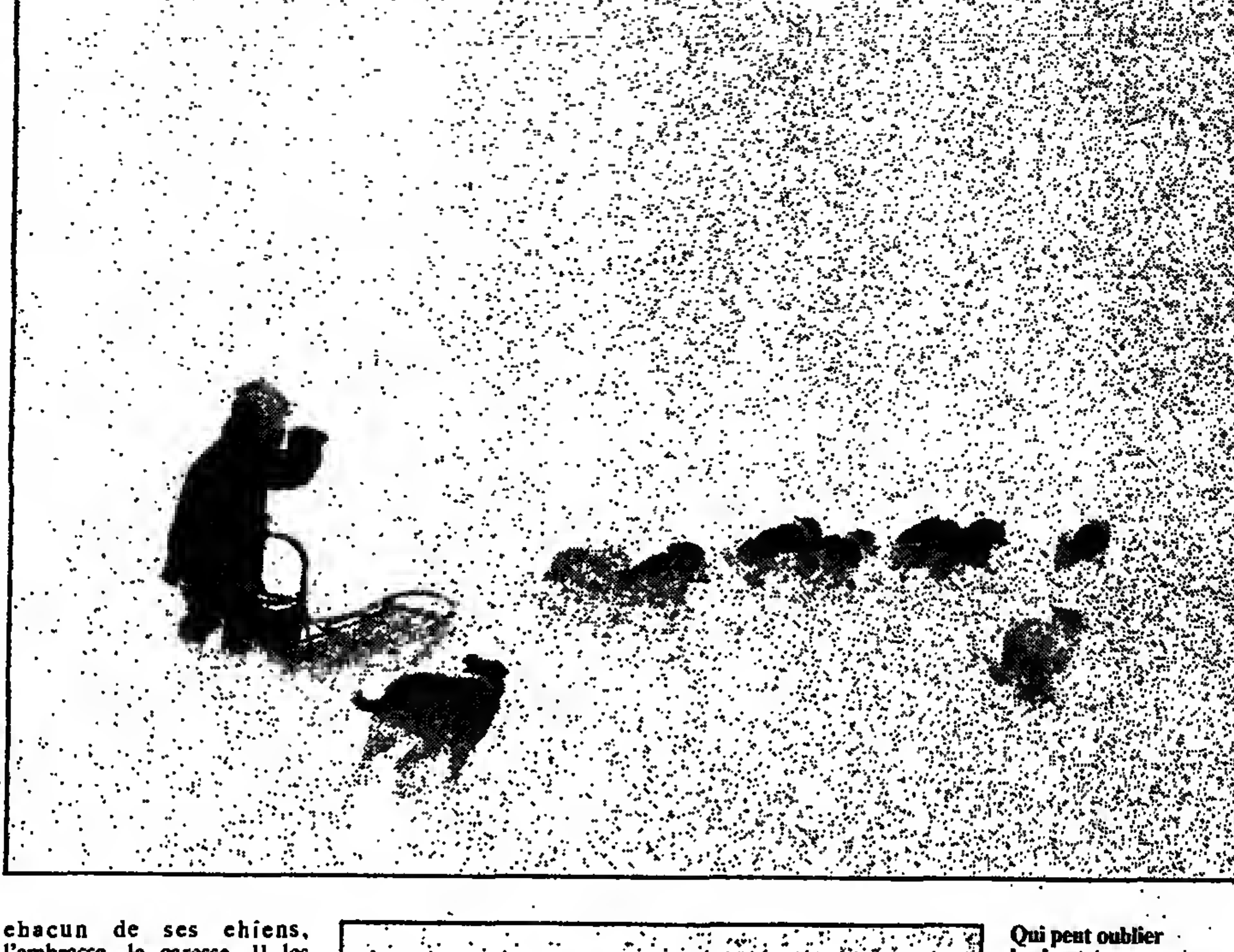
Les courses de chiens de traîneau.

« *VOUS êtes sportifs, les mecs. Alors, bottez-vous !* » Debout sur une chaise, Yannik Belmont s'adresse aux mushers (1). Ils sont patauds, à piétiner là, sur place, eux qui sont nés pour voler sur la neige.

Les chiens, silencieux, attendent dans les voitures, les camions, les boxes des remorques. Derrière la vitre, ils suivent de leur regard bleu le ballet des skieurs qui se balancent sur les pentes.

Renseignés sur l'heure de leur départ, les concurrents regagnent les voitures. Grondement de moteur. Les chiens ont posé leurs pattes de devant sur le dossier. Dressés, ils s'intéressent à la route qui les conduit du Recoin de Chamrousse au plateau de l'Arselle. Ici, pendant deux jours, courront les traîneaux.

Qui peut oublier le chant des chiens retenus dans l'enclos avant la course ? Deux cents chiens blancs hurlant à la lune, à la mort. Clameur harmonieuse, riche de cris de gorge modulés, d'appels rauques, de plaintes hululées, de petits cris joyeux. Ces chiens ne sont pas de vulgaires aboyeurs. L'âme du Grand Nord passe dans leur chant : vastes espaces où le cri roule sur des étendues glacées avant de se perdre dans l'infini des neiges.


MARC RIBOUD/MAGNUM

Le tracé de la course serpente entre les sapins. Il est 13 heures : la première pulka (2) s'élance. Après les pulkas, les attelages de chiens de traîneau se succéderont au départ toutes les deux minutes.

Dans le stake-out – l'enclos, – le musher a mis les harnais à ses chiens, puis les a attelés entre eux et reliés au traîneau. Il a enfoncé l'ancre à neige dans le sol pour retenir l'attelage. Sur la ligne de départ, ils sont plusieurs à tenir les chiens qui tirent sur les laisses, prêts à s'élancer.

Ils sont partis. Ils arrivent au galop dans le virage. Le traîneau dérape, le musher s'accroupit sur les patins, front plissé. « *A-llez, a-llez* », scandent les enfants d'une école massés derrière la palissade. Des photographes sont à plat ventre dans la neige. On suit des yeux l'attelage qui s'éloigne. Sur le plat, le musher donne de l'élan avec son pied, comme s'il s'agissait d'une trottinette. Dans les côtes, il court, pousse le traîneau et encourage ses chiens : « *Go!* ».

De l'autre côté, les premiers attelages franchissent la ligne d'arrivée. Le musher félicite chacun de ses chiens, l'embrasse, le caresse. Il les ramène au stake-out, plus calmes après la course. Certains se roulent en escargot, la gueule dans les poils de leur queue, et ferment les yeux. Dans une heure ou deux, quand ils seront reposés, on pourra les nourrir. Pour l'instant, on les désaltère. Devant un vin chaud fumant, les mushers, eux, commentent la course.

DANIELLE TRAMARD.

(1) Un musher est un conducteur d'attelage de chiens de traîneau. Le mot viendrait, disent les Américains, d'une déformation du français « marche ».

(2) La pulka est une luge bâchée, lestée à 20 kilos par chien ; dans les courses de pulka scandinaves, le musher glisse à côté d'elle sur ses skis de fond.

● **Le Club de la Pulka et du traîneau à chiens qui organise les compétitions est, depuis octobre 1984, une fédération sportive agréée jeunesse et sport. Président, M. Bernard Pépin, Les Hutins, Véraz, 01170 Gex. Tél. : (50) 41-00-70.**

● **Association sportive des conducteurs d'attelages de chiens de traîneau (ASCAT), 74, bd Saint-Germain, 75005 Paris. Tél. : (1) 634-18-91 (après 20 heures).**


PASQUIER/RAPHO

Qui peut oublier le chant des chiens retenus dans l'enclos avant la course ? Deux cents chiens blancs hurlant à la lune, à la mort. Ces chiens ne sont pas de vulgaires aboyeurs. L'âme du Grand Nord passe dans leur chant.

« Nous sommes des fous c'est tellement beau »

ILS sont tous pareils, ces maîtres de chiens de traîneau : fous de leurs bêtes. Yannik Belmont voit un jour un husky de Sibérie. C'était à Los Angeles. De retour à Paris, il travaille dur, met de l'argent de côté, repart. Il reviendra avec huit huskies. Sa mère l'attend à l'aéroport avec une camionnette... Depuis, il vit avec ses chiens « *à temps complet, parce que c'est une passion* ». Il élève une dizaine de chiots par an. C'est aussi un père au foyer qui reconstruit sa maison. Sa femme travaille à l'extérieur et les fait vivre ainsi que leurs deux enfants.

En septembre, Yannik Belmont commence l'entraînement des chiens avec un kart à roues. « *On serre les freins pour faire la musculation, on les desserre pour faire de la vitesse.* » Tous les attelages sortent quatre ou cinq fois par semaine. La période des courses s'étend de décembre à mars. On entre ensuite dans la période de randonnée, aussi longtemps que dure la neige.

Yannik dirige ses chiens à la voix. « *Il est inutile de hurler : ce sont des choses qui se passent entre eux et nous, une affaire d'éducation, comme pour un enfant.* » Pas besoin de frapper, il suffit de changer l'intonation de sa voix : « *Celui qui frappe ses chiens n'a pas le droit de vivre.* »

Yannik Belmont est heureux avec ses chiens. Comme Franco Mannato. Comme Alain Barres. Comme tous les autres. Ils sont venus aux chiens de traîneau attirés par le regard d'un husky au yeux bleus.

Les mushers n'ont plus d'identité propre : ils existent en fonction de leurs bêtes. Alain Barres, huit chiens ; Franco Mannato, douze chiens ; Yannik Belmont, quinze chiens. La meute est-elle plus petite ? La passion n'est pas moins dévorante. Jacky, trente-deux ans, gagne 6 000 F par mois : « *tout passe dans les chiens* ». Son épouse, consentante, l'entretient. Certains ont tout sacrifié : femme, travail, maison. Il y a des divorces : « *C'est moi ou les chiens...* » Ils le reconnaissent : « *Nous sommes des fous, de grands éclatés : c'est tellement beau.* » « *C'est irréel, ça permet de planer dans un autre univers* », dit Pierre Descamps, un Belge qui court avec trois chiens, mais en possède dix. « *Dans ce monde-ci, on est tous un peu paumés. Sur notre traîneau, on a une longueur d'avance.* »

D. T.

Des Français sur l'Iditarod

A L'IDITAROD, la plus longue course du monde – 1 800 km environ, – il y a des vétérinaires aux points de contrôle. Aucun médecin. Des avions pour rapatrier les chiens malades. L'homme serre les dents.

Appelée aussi « Route du sérum », l'Iditarod en célèbre cette année le soixantième anniversaire. En 1925, une épidémie de diphtérie éclate à Nome, en Alaska. Des attelages de chiens de traîneau se relaient pour porter, d'Anchorage à Nome, le sérum français qui doit sauver la population. Le chien de tête du dernier attelage, Balto, a sa statue à Central Park à New-York.

L'Iditarod commence le premier samedi de mars. Les concurrents, qui partent avec des attelages de sept à dix-huit chiens, doivent terminer avec cinq chiens, au minimum. Lors des contrôles – tous les 200 km environ, – les vétérinaires vérifient l'état de l'attelage. Un seul jour de repos complet obligatoire sur une course qui dure de douze à trente jours et à laquelle participent des femmes.

Cette année, pour la première fois, une équipe de Français : un concurrent, Jacques Philip, un vétérinaire, le docteur Dominique Grandjean, et un cinéaste, Christian Zuccarelli. Jacques Philip, un médecin de vingt-huit ans, s'entraîne depuis le mois d'août en Alaska, auprès de Joe Redington Sr., le père mythique de l'Iditarod, qui créa la course en 1973. Joe Redington a trois cent cinquante chiens. Pour les nourrir, il faut une après-midi. C'est le travail de Tony Andreone, un Français de vingt-quatre ans qui, alors qu'il tenait le bar du Ritz, a tout laissé pour rejoindre Joe Redington Sr. et ses chiens.

Jacques Philip vit dans une cabine en rondins qu'il a construite avec son épouse, Claire, qui participera aussi à la course. Une autre concurrente française, Monique Bena, les a rejoints. Il pleuvait récemment à Trapper Creek, où ils s'entraînent, mais ils savent que la température peut descendre jusqu'à – 54 °C. Ils ne craignent pas les loups qui peuvent attaquer leur attelage : ils seront armés. Le blizzard, s'il fait rage, ne les arrêtera pas : ils courront dans le noir, une lampe fixée au front, réconfortant leurs chiens, oublieux de leur peine, tendus pour gagner. « *Rien au monde*, écrit Tony, *ne peut égaler le galop des chiens dans la nuit glacée, avec, pour seul espoir, que cela ne finisse jamais.* »

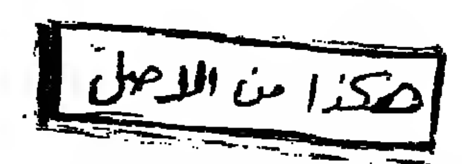
D. T.

● 23 et 24 février, Todtmoos (RFA) : championnat d'Europe.

● 2 et 3 mars, Ratord-Cuvery (Ain) : course internationale.

● 16 et 17 mars, La Pesse (Jura) : course internationale longue distance.

● 2 mars, Iditarod (Alaska) : de Anchorage à Nome.



Des Franç
sur
l'Iditaro

Avoriaz : des skis sur le paillasson

Une vraie station sans voiture.

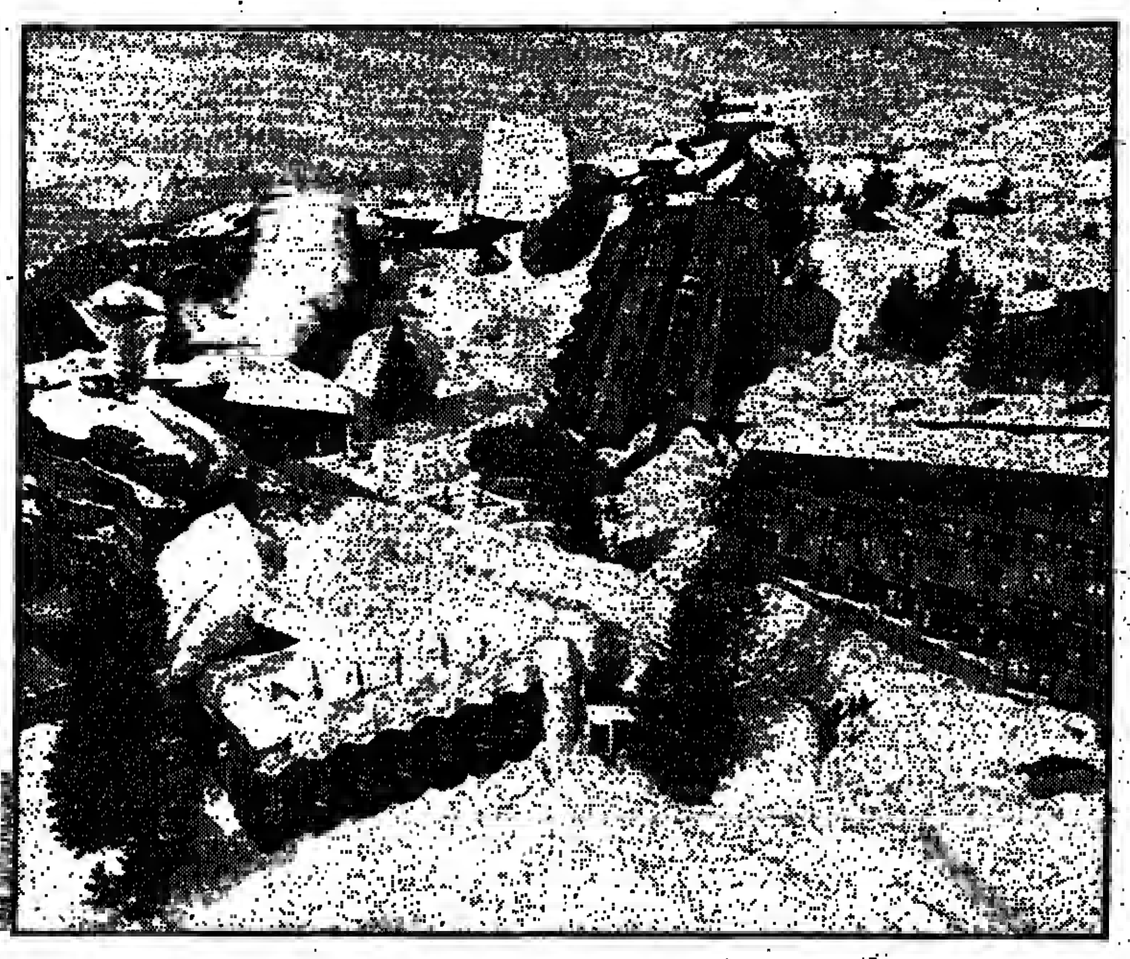
« *VOUS savez ce que cela veut dire Avoriaz en patois ? Eh bien ! je vais vous expliquer.* » Les yeux du vieux Savoyard, qui a rencontré un « Parisien » ignorant, pétillent de malice. « *Jadis, dans cette région, les prés d'estives – vous savez – là aù l'on montait les vaches en été, étaient loués par les communes aux éleveurs. Ceux-ci faisaient des enchères pour avoir les meilleurs pâturages. Et ils ne donnaient jamais très cher pour avoir ceux qui étaient situés au-dessus des ardoisières de Morzine. Il y avait plus de cailloux que de brins d'herbe. Cela ne valait rien, autrement dit Avoria(z) !* »

C'est pourtant sur ce tas de cailloux que Jean Vuarnet a rêvé de bâtir une station moderne, à l'américaioe. Le champion olympique de descente de Squaw Valley (1960) avait grandi dans cette vallée où soo père, médecio, était venu s'installer après avoir quitté la Tunisie. Visionnaire en matière de technologie des skis, il avait aussi aperçu les possibilités infiníes de liaison des petits villages du Chablais disséminés dans un immense domaine skiable. Jean Vuarnet fit part de son projet à l'ancien vainqueur du tour de France, Louison Bobet, qui,, après mûre réflexion, préféra lancer un complexe de thalassothérapie à Quiberon. Un promoteur parisien s'intéressa néanmoins à l'affaire.

Spécialisé dans l'immobilier traditionnel dans la région parisienne, M. Brémond n'avait aucune expérience de la montagne. Aussi laissa-t-il carte blanche à soo fils Gérard. C'était l'époque où le béton poussait plus vite en montagne que les edelweiss : dans la Tarentaise (haute vallée de l'Isère), d'autres promoteurs lançaient en effet, à la même époque, les stations de Tignes, Les Arcs, La Plagne, Les Ménuires, sur le principe des stations intégrées des Rocheuses.

Ayant acquis le terrain à un bon prix, Gérard Brémond put faire appel à trois jeunes architectes, Jacques Labro, Jean-Jacques Orsoni et Jean-Marc Roques, qui allaient laisser libre cours à lcur créativité. Au lieu des tours et des barres qui apparaissaient partout ailleurs à l'époque, ce furent des immeubles à la géométrie tourmentée qui s'accrochèreot au bord des falaises surplombant Morzine. Entièremeot recouverts de tuileaux de bois, ils ressemblaient aux constructions du Grand Nord canadien.

Mais l'originalité de la statioo ne s'arrêta pas à ces constructions. Architectes et promoteurs se soot entendus pour en exclure complètemeot les voitures. Le pari était difficile au début des années 60, avant la révolution écologique et les chocs pétroliers. Il a été tenu. On peut accéder à Avoriaz par la route, mais il faut impérativement laisser son véhicule dans un immense parkiog à l'écart. Il est tout aussi agréable de se garer à Morzine et de mooter à la station par le téléphérique. La circulation s'opère au moyen de traîneaox tirés par des chevaux, et qu'on pent utiliser à loisirs.



Les skieurs peuvent également se déplacer de la partie basse (la plus ancienne) à la partie haute (la plus récente) à travers des rues qui ne sont jamais déneigées grâce au système de remontées mécaniques. « *Avoriaz est la seule station au monde à avoir poussé aussi loin le concept de station sans voiture. Même à Zermatt, en Suisse, on a besoin d'une auto pour aller skier, alors qu'ici on chausse devant sa porte* », dit Jean-Max Blum, le directeur général du groupe Pierre et Vacances, qui gère désormais la station.

Car ici le ski est bien le roi. Avoriaz a réalisé l'essentiel de sa promotion avec le Festival du film fantastique, qui a notamment révélé Steven Spielberg, le nouveau grand maître du suspense. Entouré de montagnes qui ne dépassent pas 2 500 mètres d'altitude, le domaine skiable n'a pas *a priori* la qualité de ceux des stations plus élevées.

Or, c'est mal le juger : d'abord l'enneigement y est régulier et abondant toute la saison, grâce à la proximité du lac Léman ; ensuite, les pistes sont d'une variété très riche. Avoriaz se trouve en effet au cœur d'uo ensemble appelé les Portes du soleil, nom d'un col de la région. Depuis quatre ans, une centaine de remontées mécaniques relient treize statioos – huit fraoçaises (Abondance, Avoriaz, Châtel, La Chapelle-d'Aboodance, Les Gets, Montriond, Morzine, Saint-Jean-d'Aulps) et quatre suisses (Champéry - Planachaud, Morgins, Torgon, Val d'Illiez - Champoussin - Les Crosets) – qui offrent quelque 600 kilomètres de pistes.

Les itinéraires sont bien balisés, mais il n'est pas inutile de faire leur découverte derrière un guide comme Bruno Richard. En une journée, cet ancien membre de l'équipe de France, fils du plus ancien moniteur de la station, eotraîne le skieur moyen au col de Chavanette pour descendre le redoutable mur de la Suisse, aller à la pointe de l'Au et traverser la forêt de Morgins avaot de rejoindre Châtel pour un copieux déjeuner et finir la journée sur les pentes du Linga, du Géant et du Bassachaux. Il y a dans la balade toute la déclinaison du ski : la peote raide des couloirs, la neige profonde des faces nord, le slalom entre les sapins, la vitesse sur les larges pistes, le ski instructif dans le relief tourmenté de Plaine Drance. Ici, en effet, sous l'impulsion de Jean Vuarnet, le relief n'a pas été remodelé au bulldozer pour faciliter les évolutions des frimeurs.

Le ski naturel, c'est aussi le mot d'ordre de l'école des enfants d'Annie Famose, implantée au cœur de la station. « *L'idée d'une pédagogie basée sur le jeu est d'abord venue aux Autrichiens de Kitzbuhel. Nous l'avons adoptée* », dit l'ancienne championne du monde.

Dans trois stades spécialement aménagés, des centaines de bambins – on en a compté jusqu'à douze cents par jour – évoluent sur des parcours où ils trouveot naturellement le geste correct. « *On ne leur dit pas quand et camment ils doivent planter leur bâton. Ils le découvrent tout seuls, et cela donne de très bons skieurs* », explique Annie Famose, dont le centre, décoré par la firme Walt-Disney, fait travailler nn minimum de cinquante personnes chaque jour.

Le village des enfants permet de surcroît aux parents de skier en toute liberté pendant la journée. Il est implanté au cœur de la station, non loin du ceotre culturel qui a été édifié durant l'été 1984, véritable centre nerveux d'Avoriaz. C'est le point de rencontre et de détente où chacun passe à la fin de la journée pour préparer la soirée. Il n'y a que l'embarras du choix, car partout on est sensible aux préoccupations de l'hôte de passage.

A cet égard, la dernière innovation du groupe Pierre et Vacances n'est pas dénuée d'intérêt. Une analyse du marché des sports d'hiver montre en effet que les séjours à la montagne l'hiver ne dépassent plus guère trois semaines. Sur cette base, Pierre et Vacances, qui s'est associé il y a un an à la Société générale, aux Assurances Drouot et à la Lyonnaise de banque, a imaginé consentir un rabais de 20 % aux acquéreurs d'appartement à condition que, pendant onze ans, ils accepteot d'en rétrocéder la location au groupe tout en s'en réservant l'usage pendant au moins six semaines dans l'année. Cela est possible en reversant par anticipation le montant des loyers et en rétrocédant nne partie de la TVA.

La dernière condition tient au fait que les appartements sont tous conçus sur le même modèle. Le propriétaire peut donc occuper n'importe lequel pendant sa période réservée. Dans une époque de crise touchant particulièrement l'immobilier de montagne, cette formule a permis à la station de poursuivre son développement en déclinant les principes de base des trois architectes originels. Normalement, le nombre de lits devrait augmenter de 25 % dans les anoées à venir. Mais il n'y a pas de risques de saturation pour les remontées mécaniques. Le domaine des Portes du soleil est assez vaste pour absorber sans problème une telle augmentation.

Pour l'heure, il n'y a d'ailleurs pas de file d'attente aux remontées mécaniques, même pendant les moments de pointe. Et ces charmes, assez rares désormais, n'ont pas échappé aux touristes anglais et scandinaves, qui sont des assidus d'Avoriaz.

ALAIN GIRAUDO.

Carnet de pistes

DÉPENDANTE de Morzina, la station est au cœur des Portes du soleil avec un domaine de quelque 1 000 kilomètres carrés.

Accès : Par avion ; aéroport de Genève ; par le train : TGV jusqu'à Thonon, puis taxi ou autocar ; par la route : direction Morzine, puis éventuellement téléphérique.

Accueil ; Office du tourisme (50) 73-02-90.

Hébergement : 11 500 lits ; location meublée (appartement pour cinq personnes, de 1 600 à 3 990 F) ; résidences hôtalières (par personne de 210 F à 360 F en chambra double] ; Hôtel les Dromonts (par personne de 325 à 525 F). Réservation : Avoriaz Location (50) 74-04-53, Immobilière des Hauts-Forts (50) 74-16-08, Pierre et Vacances (1) 720-70-87, PLM Locarev (1) 280-66-13.

Remontées mécaniques : Forfait Avoriaz (domaine de la station] 7 jours, 470 F ; forfeit Portes du soleil (domaine des treize stations du Chablais et du Haut-Valais (130 remontées) : 7 jours, 633 F.

Ecoles de ski : Quatre-vingt-cinq moniteurs donnent des leçons à la journée (735 F) ou en cours collectifs (500 F par semaine) ; « Villaga des enfants » da trois à quatorze ans (750 F pour six jours avec le déjeuner).

Stages : Grand tourisme (hors piste) 682 F par personne pour six jours ; compétition 546 F par personne et par semaine ; circuit des Portas du solail avec guide indépendant 150 F par personne et par jour.

Animation : Randonnées à ski de fond (300 F par jour et par personne) ; Ecole da deltaplane (300 F par vol avec moniteur) ; Randonnées en raquettes (85 F par personne) ; Squash (deux courts chez Avoriaz-Sport, 28 F la demi-heure) ; attalages de chiens (promenade en traîneau) ; motos des neiges (locations da ATC Honda sur un circuit spécialement aménagé) ; Radio-Avoriaz (101, 3 MHz, MF da 8 h à 20 h) ; soirées musicales (jazz : bar-grill du Crepy ; discothèquaa : Manhatten, Rock-Club ; piano-bars : Valentino, Lord, Snow)

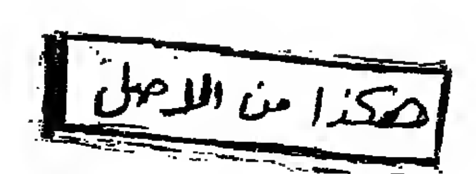
Sécurité : Des panneaux informatiques donnent la situation de la neige pour la prévention des avalanches. Secours des blessés par hélicoptère.

Investissements : Différentes formules sont proposées par le groupe Pierre et Vacances qui vend le mètre carré neuf à anviron 14 000 F. Tél. (1) (50) 74-10-22.

Restaurants : Les Dromonts (50) 74-08-11, Les Hauts-Forts (50) 74-09-11, La Taverne (50) 74-08-33, Crapy (50) 74-11-80, La Gendrie (50) 74-12-40, La Princesse d'Haroun (50) 74-01-98, Le Biatrot (50) 74-14-08.






هكذا من الاصل

Les «paillettes» de Florestan

Insémination artificielle et nouveaux arrangements.

ROBUSTES trotteurs... Qu'un froissement supplémentaire de billets s'entende du côté de l'aquarium de Vincennes – là où siège l'intendance, notamment les préposés aux engagements, – et les voilà qui accourent, non pas tout à fait au triple galop car il faut continuer de chasser le naturel, mais à la limite de la faute tant ils sont avides de saisir l'occasion.

Ils étaient repartis, qui en Mayenne, qui dans le Calvados ou l'Orne, panser les plaies d'un dur hiver vincennois. La relève des galopeurs d'Auteuil étant empêchée pour cause de gel, ils envoient bandages, embrocations, reconstituants, par-dessus les sulkies et les voilà.

Pour le seul programme de remplacement de dimanche passé, ils étaient cent quinze à revenir à Vincennes, plus que n'aurait rassemblé, au sein de troupes fraîches, le programme d'Auteuil.

A dire vrai, cette prolongation ne nous a rien appris dont on n'ait eu conscience au terme du temps réglementaire. On savait déjà qu'*Oppoka Mabon* progresse, que *Ponence* va être meilleure au monté qu'à l'attelé, que *Lavollière* valait mieux que ses dernières performances. Mais du moins la recette a-t-elle été sauvée : 113 millions de francs au tiercé.

La règle, dans le cas de transfert d'une réunion, est que la société de course qui a dû passer le relais encaisse quand même la moitié du produit net du tiercé ou du quarté du jour. Auteuil a donc gagné dimanche, à regarder les canards du bois de Boulogne faire du patinage sur sa rivière des tribunes, quelque 2,10 % des 113 millions portés aux guichets du PMU, soit 2 370 000 francs. En visite à Vincennes, Alain du Breil, président de la société des steeple, promenait sur toutes choses un regard certes nostalgique mais néanmoins concupiscent.

Du côté des Haras nationaux aussi, on est attentif à la recette. L'attention, là, vient de déclencher du rififi.

Le pouvoir socialiste a mis à la tête des Haras nationaux non plus, pour la première fois depuis Colbert, un ressortissant de cette administration, un officier des haras, mais un économiste parachuté du ministère des finances : Jean-Pierre Launay, par ailleurs petit propriétaire et éleveur de chevaux de course (notamment de la bonne *Proustille*). Du coup, les attitudes ont complètement changé. Dans le cadre et la limite de leur budget, voté par le Parlement, les anciens directeurs essayaient de faire noblement ce qu'ils croyaient se situer dans le droit sens du bien public, sans descendre dans l'arène commerciale.

La nouvelle direction a considéré qu'en faisant un peu de business on pourrait ajouter un plus au bien d'antan. Elle a donc inauguré ou élargi des formules d'association avec des éleveurs privés pour des achats d'étalons spéculatifs, des techniques de surveillance vétérinaire permettant à un étalon de servir jusqu'à soixante-dix juments au lieu de quarante (au même prix unitaire...); surtout, sans pouvoir encore briser les barrages établis par les propriétaires d'étalons – financièrements puissants, – elle s'est prononcée, dans le principe, en faveur de l'insémination artificielle.

C'est cette dernière question qui vient de susciter des remous.

L'insémination artificielle, qui ferait baisser le prix des chevaux de course, en moyenne, de quelque 25 %, mais qui comporterait le risque de consanguinités dangereuses, à long terme, pour la race, n'est encore reconnue que dans les pays de l'Est, en Allemagne et en Scandinavie. Dans ces pays, un poulain, engendré par des paillettes de sperme congelé, peut être inscrit au *stud-book*. Ailleurs, non.

Des éleveurs allemands avaient fait savoir, voilà quelques semaines, qu'ils seraient intéressés par des « paillettes » de *Florestan*, l'étalon français en vogue, propriété des Haras nationaux.

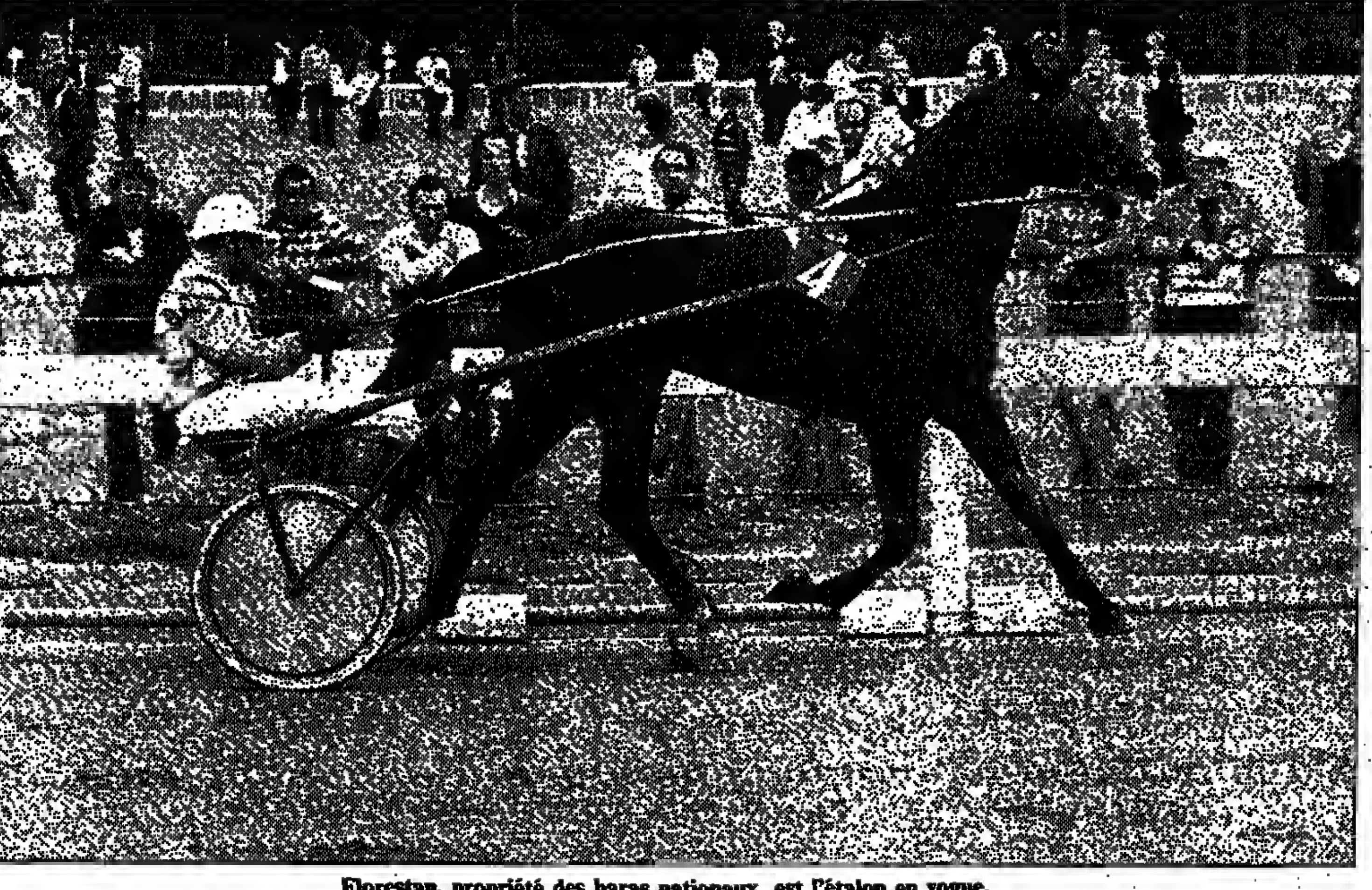
« Bonne affaire », pensa Jean-Pierre Launay. Et il s'apprêtait à vendre aux Allemands des doses de paillettes à 20 000 francs. Une opération similaire avait déjà été réalisée, les années précédentes, par l'éleveur Pierre-Désiré Allaire, avec des paillettes d'*Equiléo* et de *Fakir du Vivier*. Mais dans le cas de *Florestan*, il y avait plusieurs différences : d'une part, le cheval est propriété de l'Etat ; d'autre part, il est si recherché que six cent douze juments françaises, cette année, postulaient ses services et qu'il avait fallu tirer au sort entre elles pour désigner soixante élues.

Colère des propriétaires des cinq cent cinquante-deux délaissées : « *Vous n'avez pas le droit de vendre des paillettes aux Allemands avant que toutes nos juments ne soient servies... Vendez-nous les paillettes à nous... Nous allons établir un cordon jour et nuit autour du Haras du Pin* (où se trouve *Florestan*) ; *pas une paillette n'en sortira...* »

Après des négociations parfois houleuses, on a transigé. La France ne livrera pas de paillettes de *Florestan* aux Allemands ; mais il n'en sera pas vendu non plus en France puisque c'est encore contraire aux règles du *stud-book*. Cependant, on pratiquera avec *Florestan*, une forme de mini-insémination artificielle. Sa semence sera en partie récoltée artificiellement (la voilà bien, la rançon du succès...) et fractionnée pour être utilisée par trente juments de plus. On va procéder à un second tirage au sort pour désigner les trente élues supplémentaires.

Chez les éleveurs de trotteurs, l'arrangement est assez bien accueilli. Dans les syndicats de propriétaires d'étalons de pur-sang, il provoque inquiétude et indignation. C'est un nouveau verrou qui vient de sauter sur la voie de l'insémination artificielle. On conçoit les intérêts en jeu quand on sait qu'aux Etats-Unis les saillies des étalons les plus cotés, comme *Northern Dancer* et *Seattle Slew*, se négocient, cette année, à des prix approchant le million de dollars.

LOUIS DÉNIEL.



Florestan, propriété des haras nationaux, est l'étalon en vogue.

Actualités venues d'ailleurs... à Monte-Carlo

De quelques manières de faire de l'information.

Y a-t-il une manière « française » de faire de l'information ? A force d'être dans le champ elos de nos trois chaînes, on finit par ne plus savoir si la « façon » est nationale ou nni-verselle, ni même imaginer qu'il y a peut-être d'autres méthodes, qu'on a des tics et des défauts. En France, par exemple, nn ne peut pas faire une image sans coller un texte dessus, un avis, qui plus est, celui du journaliste, qui « bouche » l'image.

Au Festival international de télévision de Monte-Carlo, on a pu voir pendant quatre jours, de 9 heures du matin à 6 heures du soir sans discontinuer, ce que les pays de l'Ouest et de l'Est, plus quelques autres, envoient en compétition. On a là, concentrés, tous les conflits qui agitent notre planète. Une soixantaine de documents envoyés par la France, la Belgique, la Suisse, le Royaume-Uni, le Canada, les Etats-Unis, l'URSS, la Tehécoslovaquie, etc. Du petit reportage sur une explosion de gaz dans un immeuble en Pologne aux dossiers plus élaborés sur le Liban, en passant par la mort d'un torero, l'inceste : il y a de quoi comparer, évaluer, analyser. Passionnant !

Depuis des années, les Soviétiqnes n'envoient que des reportages qui échappent à la critique, ils n'ont pas failli à la règle, présentant cette fois le lancement de la station spatiale Vega 1, la pose du dernier maillon du chemin de fer transsibérien et un document dédié au 40e anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale... On a pris l'habitude, cela n'étonne plus personne. Les autres pays – dont ceux de l'Est – prennent plus de risqnes en montrant des documents « chauds ».



SEBASTIAO SALGADO/MAGNUM

Deux reportages télévisés sur la famine en Ethiopie ont été présentés au Festival de Monte-Carlo. **Plusieurs photographes ont également ramené des images de ce drame. Parmi eux, Sebastiao Salgado, membre de l'agence Magnnm, a obtenu le prix du reportage complet décerné chaque année par le World Press à Amsterdam, ainsi que le prix Leitz, d'un montant de 30 000 F. Le photographe en a fait don à Médecins sans frontières.**

Deux pays, l'Angleterre et le Canada, ont envoyé leur reportage sur la famine en Ethiopie. Ils se ressemblent étrangement. Mêmes images dramatiques, mêmes morts par milliers, même manière aussi d'aborder le sujet. Il s'est agi (comme on l'a fait en France aussi) de provoquer l'émotion – pour susciter l'aide nationale urgente – sans tenter d'analyser au-delà. La BBC/Wisnew LTD, qni a nbtenu un prix avec le reportage de Michael Buerk, présente les mêmes faiblesses, mais ce dernier est le seul, tout de même, à dire que les raisons de la lenteur des pays occidentaux à agir tiennent sans doute an fait que l'Ethiopie est un régime marxiste.

Les cinq reportages sur l'Afghanistan ont permis, en revanche, d'assister à des visions du monde curieusement contraires. Les pays occidentaux, tous, ont filmé du côté de la résistance afghane (un bon témoignage de la télévision allemande), tandis que la télévision tchécoslovaque nous montrait un document inverse, filmé côté « révolution » afghane – c'est-à-dire prosoviétique. Le commentaire est un curieux mélange touristico-ethnologique (*« le bazar témoigne de la sérénité et de la certitude de l'avenir »*), on apprend les différents bienfaits de la révolution afghane, les résistants étant des contre-révolutionnaires – des « bandits » qui sèment la peur. Tandis que *« dans les kichlakas »*, c'est la conclusion, *« pénètrent irrésistiblement la sérénité et la paix »*. La Tchécoslovaquie s'est d'ailleurs fait remarquer par un reportage du même style sur le Nicaragua. Même vision simple, même conelusion optimiste.

Parmi les pays de l'Est, seuls les Hongrois ont présenté un document remarquable, une enquête très serrée, fournie, complexe, sur les contradietions sociales, culturelles et politiques à Jérusalem.

On dit souvent que les Américains sont les meilleurs, ce n'est pas vrai. Ce sont les Anglais. Avec les Américains, on baigne souvent dans une espèce de vision bien-pensante, un humanisme de jardin d'enfants, qui plus est militant (style un pasteur qui a adopté huit enfants cambodgiens), mais ils sont passés maîtres dans un genre, la grande enquête, le dossier international, dont la chaîne ABC, chaque année, offre un exemple. Christopher Isham et John Fielding ont analysé la montée de l'influence syrienne au Liban. L'équipe examine toutes les pièces d'un dossier où les erreurs américaines sont passées au crible. Isham et Fielding ont interrogé les Libanais, les Syriens, les Israéliens. Témoignages, interviews, documents, images, commentaires, s'assemblent comme les éléments d'un puzzle dont le résultat est sévère pour la politique américaine, mais sans qu'il y ait jamais ce ton qu'on se croit obligé de prendre en France dès qu'on parle politique.

L'information, chez oous, pèche par quelques défauts. Le reportage d'Antenne 2 sur la Pologne a ce petit ton sec – très maîtresse d'école – caractéristique d'unc certaine « pensée » journalistique française. On ne sait pas analyser sans juger ! On dirait que ce n'est pas normal de faire de l'information. Il y faut du pathos, un commentaire qui dramatise. On abuse des effets.

Les Anglais sont plus sobres, discrets et précis. Chez eux, c'est la caméra qui travaille d'abord. Le commentaire ne vient que pour expliquer ce qui manque à l'image. On a vu ainsi un reportage sur un rassemblement républicain en Irlande du Nord où la police est intervenue et a ouvert le feu (un mort par balle en plastique) : le commentaire est réduit à l'essentiel, c'est la caméra qui dit, mais tout est dit, simplement. Idem avec un grand reportage sur la grève des mineurs. Pour les Britanniques, il ne s'agit pas d'exprimer un point de vue, d'être convaincu ou de chereher à convaincre, il s'agit de fixer une situation de près.

CATHERINE HUMBLOT.

Vu pour Vous

Policiers de pacotille

● **Série : Hôtel de police, A2, à partir du dimanche 24 février, 19 h (55 mn).**

Vouloir faire une chronique policière à la française, c'est bien. Mais prendra les téléspectateur pour des gobe-mouches, c'est moins bien. Les pères de la série « Hôtel de police » ont pourtant mis tous les ingrédients habituels : un commissariat de quartier dans son activité quotidienne, trois inspecteurs – un lourdaud, un beau gosse et une femme énergique, mais sexy – unis comme les doigts de la main et un commissaire vieille école, plein de sagacité.

Tous les quetre sont confrontés à six faits divers réels que leurs auteurs, Claude Barma et Bernard Grideina, *« ont essayé, disent-ils, de traiter avec recul et humour »*. On songe, alors, à une sorte de version nationale de « Starsky et Hutch ». *Hélas ! on est très vite déçu.*

Malgré des efforts désespérés, nos trois héros, défenseurs ardents de la loi, de la veuve et de l'orphelin, restent plus faux que nature. Leurs dialogues, d'un simplisme affligeant, n'arrangent pas les *choses, ni le décor ripoliné où ils* évoluent, et moins encore les hasards, les embûches, grosses comme des maisons, auxquels ils se heurtent. Quant à l'humour annoncé par les auteurs, on l'attend en vain.

Plus grave encore : le choix de certains sujets frise le racolage. *Le Surdoué, premier épi*sode de la série, en est un exemple. C'est l'histoire d'un trafic de drogue dans le milieu étudiant. Nos inséparables inspecteurs décident de remonter la filière sans avertir la brigade des stupéfiants. Elle les mène à la pharmacie centrale d'un grand hôpital. Avant d'y parvenir, ils auront dû s'initier au patin à roulettes, s'infiltrer dans un groupe rock, enquêter dans un lycée... Bref, tous les poncifs y passent.

Un problème comme celui de la drogue chez les jeunes méritait tout de même une approche un peu plus sérieuse, surtout pour une émission diffusée à une heure de grande écoute. La déception est d'autant plus *marquée que sous le pseudo*nyme de Bamard Gridaine, coscénariste, se cache un médecin.

ANITA RIND.

Paris galère

● **Paris, ville fermée, A 2, vendredi 1er mars, 13 h 45 (55 minutes).**

Diable ! que cette ville est monstrueuse ! Celui qui arrive de son village s'y rend la gorge serrée mais le cœur plein d'espoir. *Qu'attend-il de Paris ? Du* travail, une nouvelle vie ? Des milliers de personnes viennent des quatre coins de la province pour faire l'expérience de la « capitale ». Paris-lumière, rêve, devient brusquement Paris-difficultés. « Aujourd'hui la vie » *a recueilli une soixantaine de té*moignages d'exilés et nous présente sept portraits directs, significatifs, d'une époque en crise : un charpentier de Saint-Brieuc, un postier de Vienne, des hommes, des femmes, qui parlent de leurs difficultés d'insertion dans le monde social. Ecoutez-les, pas un mot de trop, *Paris, ville fermée*, de Luc Bernard et Anne-Maria Ullmann, s'est ouverte quelques instants, pour donner la parole à ceux qui, précisément, ne l'ont jamais.

M. G.

Sciascia en images

● **Feuilleton : Western sicilien. A 2, à partir du jeudi 28 février, 20 h 35 (55 mn).**

Ne racontons pas l'histoire de ce « western sicilien » de Pino Passalacqua dans le détail. Nous sommes au cœur de la Mafia. On ne peut rêver espace plus propice pour le déroulement d'un western à l'italienne. Cette histoire – telle que nous la raconte l'écrivain contemporain Leonardo Sciascia dans le recueil de nouvelles *la Mer couleur de vin* (Editions Denoël) – tient en trois pages écrites dans un style bref, léger... Par son inspiration fortement picaresque, Sciascia rappelle parfois les plus beaux passages de Faulkner, le Borgès des *Fables* ou le Pirandello de *Feu Mathias Pascal*.

A l'écran, les personnages sont sur leur trente et un, le décor est finement dessiné. Restent les acteurs de ce drame, prisonniers du manque d'inspiration des dialogues, des images seulement décoratives et de la mise en scène trop calculée, apprêtée, qui ne laisse à aucun moment un brin de liberté pour les déploiements de l'histoire.

M. G.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 24 FÉVRIER

J'ai épousé une ombre

Film français de Robin Davis (1982), avec N. Baye, F. Huster.
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Un accident de chemin de fer, une confusion d'identité, et voilà une jeune femme, abandonnée avec son enfant nouveau-né, qui entre dans une riche famille du Bordelais où on la prend pour la veuve du fils mort. Emprunté à un roman de William Irish, le sujet a été transposé en France, affecté de réalisme psychologique et trituré jusqu'au mélodrame. Trahison, trahison. Nathalie Baye compose assez subtilement son personnage, Madeleine Robinson se montre grande dame et grande comédienne dans un petit rôle. Mais à part cela...

Entente cordiale ■

Film français de Marcel L'Herbier (1939), avec G. Morlay, V. Francen (N.).
FR 3, 22 h 30 (110 mn).

Comment le prince de Galles, devenu le roi Edouard VII, rapproche la France de l'Angleterre, considérée comme nation ennemie depuis la grave affaire de Fachoda. Une belle leçon d'histoire et de diplomatie, traversée par une intrigue romanesque. A la veille de la seconde guerre mondiale, Marcel L'Herbier œuvrait pour l'union franco-anglaise, déjà scellée contre l'Allemagne en 1914. De ses « chroniques filmées », celle-ci est la plus en prise sur les événements contemporains. Avec une interprétation prestigieuse.

LUNDI 25 FÉVRIER

Saturn III

Film américain de Stanley Donen (1980), avec K. Douglas, F. Fawcett.
TF 1, 20 h 45 (85 mn).

La vie paisible et amoureuse de deux savants, un homme et une femme installés dans une station de Saturn III, est troublée par l'arrivée d'un psychopathe et d'un robot aux réactions bizarres. Stanley Donen a essayé de traiter avec humour un pesant scénario de science-fiction. C'est raté, mais on peut aimer la mise en scène sophistiquée et le physique de Farah Fawcett.

Il faut vivre dangereusement ■

Film français de Claude Makovski (1975), avec A. Girardot, C. Brasseur.
FR 3, 20 h 35 (95 mn).

Un détective privé, qui a pour compagne et collaboratrice une ancienne fille de petite vertu recyclée dans la restauration, est emporté par une intrigue aussi ténébreuse que celle du Grand Sommeil *de Howard Hawks. Hommage volontaire à Chandler à travers une parodie de film noir réalisée avec brio. Pierre-Jean Rémy, auteur du roman adapté, avait pris le pseudonyme de Raymond Marlot, pour faire penser au détective Philip Marlowe. Références humoristiques : Claude Brasseur, bien entendu, n'est pas Bogart, et même les scènes érotiques du film ont un aspect burlesque.*

MARDI 26 FÉVRIER

S.O.S. Titanic

Film anglais de Billy Hale (1972), avec D. Janssen, C. Leachman.
A 2, 20 h 40 (100 mn).

Le voyage inaugural, se terminant en catastrophe, de ce qui était, en 1912, le plus grand paquebot du monde. Amours, problèmes et différences sociales des passagers. Cela a déjà été fait plusieurs fois, et mieux. Cette version anglaise n'a pas bénéficié d'un gros budget et la mise en scène est indigente.

La Ruée vers l'Ouest ■

Film américain d'Anthony Mann (1960), avec G. Ford, M. Schell.
FR3, 20 h 35 (130 mn).

L'histoire d'un couple désaccordé, pendant l'évolution de l'Oklahoma, à la fin du dix-neuvième siècle. Adaptation grandiose d'un roman à succès d'Edna Ferber, Cimarron. *Anthony Mann eut des ennuis avec la production pour avoir introduit des éléments sociaux et politiques (l'argent et le racisme) dans cette histoire. Il n'était pas d'accord avec le montage final. Il est certain que cette saga de l'Ouest n'a pas la pureté stylistique, le magnifique dépouillement, de ses grands westerns. Mais il y a d'excellents morceaux sur les mœurs des pionniers, Glenn Ford en aventurier instable et Marie Schell en épouse petite-bourgeoise qui, laissée seule, devient une femme d'affaires.*

JEUDI 28 FÉVRIER

Un amour d'emmerdeuse

Film français d'Alain Vandercoille (1979), avec O. Orlandi, R. Delpard.
A 2, 14 h 50 (85 mn).

La naissance d'une petite fille, après dix ans de mariage, perturbe la vie d'un ménage, car la femme ne peut mener de front ses activités professionnelles et ses tâches maternelles. L'homme, lui, prend ses distances. Cela voudrait être une comédie. Ce n'est pas drôle mais maladroit, confus et un peu déplaisant.

VENDREDI 1er MARS

Le Fleuve ■■

Film américain de Jean Renoir (1950), avec T. E. Breen, P. Walters.
A 2, 23 h.

L'Inde encore coloniale, trois adolescentes rêvant au bord du Gange : deux Anglaises, une métisse. Coquetteries, caprices, premières amours, hésitations, entre deux civilisations, découvertes des valeurs fondamentales : la vie et la mort, l'harmonie de l'homme et de la nature. Séduit par un livre de la romancière anglaise Rumer Godden, Jean Renoir en acheta les droits, trouva un producteur indépendant et réalisa, ainsi, en Inde, son premier film en couleurs. Malgré quelques moments dramatiques, l'œuvre baigne dans une philosophie sereine. Renoir s'est imprégné d'une culture dépassant l'exotisme. Il a atteint ici, avec son changement d'inspiration, une plénitude artistique et spirituelle.



Tatoueurs et tatoués

Tout est question de goût et... d'estomac. Il faut, en l'occurrence, l'avoir bien accroché pour regarder ca document. Tout au moins dans sa première partie, celle qui remonte eux origines du tatouage et à la manière dont on le pratique, aujourd'hui encore, dane les îles Samoa. Corps entiers ornés d'*« œuvres d'art »* exécutées avec les mêmes instruments rudimentaires que ceux d'il y e plusieurs siècles. Longues heures de souffrances pour lee *« victimes »* gémissantes, obligées de e'y eoumettre eu nom d'une tradition remontant à la nuit des temps. Les Occidentaux la découvrirent au dix-huitième siècle, et l'explorateur James Cook fut le premier à parler de ces *« corps décorés »*, à révéler que les esclaves tatoués, devenus curiosités artistiques, se vendaient à prix d'or eux puissants de l'époque.

Lee marins qui bourlinguaient dans les eaux du Pacifique prirent vite le relais : ils décidèrent d'edopter la coutume, ne manquant pas d'exhiber fièrement leure tatouages à leur retour au pays natal. Ainsi se répandit le phénomène.

Geff Steven nous entraîne des îles Samoa au Japon, en pessent per le Nouvelle-Zélande et la Californie. Longue promenade à travers les officines du genre qui, dans tous les ports du monde, s'alignent, par dizaines, côte à côte. Propos passionnés des tatoués et des tatoueurs. Il y e les connaisseurs, les initiés et les eutres. Un voyage plutôt reservé aux curieux.

ANITA RIND.

● **Le Corps parchemin**, le 23 à 18 h 15, le 25 à 15 h 40, dans la nuit du 26 au 27 à 1 h 55, le 1er mars à 10 h 25.

Sélection

Flashes d'info, chaque jour du lundi au samedi à 13 h, 17 h 55 et 20 h, le dimanche à 11 h, 13 h, 17 h 55 et 20 h 25, plus flashes après les films de la soirée, vers 22 h, 0 h 30 et 3 h.

Variétés

« Albert » – **Michel Boujenah au Splendid** (un one man show à plusieurs personnages, une heure d'humour libérateur... et violent), le 25 à 14 h, le 27 à 11 h 10.

Dessin animé

Les Grendes Eepérançes (une réalisation eustralienne, adaptation fidèle du roman de Dickens, pes forcément eccessible eux jeunes enfents), le 24 à 8 h 40, le 27 à 14 h.

Science-fiction

L'Enfant invisible (une solution inattendue à la solitude, proposée par le célèbre écrivain eméricain Ray Bradbury), le 26 à 15 h 35.

Tout l'été en un jour (une planèta où le soleil ne se montre qu'une fois tous les neuf ens ; une histoire inspirée d'une nouvelle de Bradbury), le 27 à 15 h 30, le 28 à 10 h.

Documentaires

Andrzej Zulewski, metteur en scène de cinéma (un beau portrait du réalisateur polonais de *l'Amour braque* qui sort le 27 dans les salles), le 24 à 16 h 50, le 28 à 9 h 45.

Sports

Championnet de France de football en direct, le 23 à 20 h 25, le 1er mars à 20 h 25.

Les films

ANDROIDE ■. – Film eméricain d'A. Lipstadt (1883), avec K. Kinski. O. Opper.

Des criminels en fuite dans une station spetiale, un savant, un doux endroïde masculin, una endroïde ayent le forme parfaita da l'Eve future.

Diff. le 23 à 23 H, le 25 à 9 h, ds la nuit du 1er au 2, à 3 h 25.

UN AMOUR DE SWANN ■ ■. – Film franco-allemand de V. Schlöndorff (1983), avec J. Irons, O. Muti.

Un épisode de *A la recherche du temps perdu* (le passion de Swann pour une demi-mondaine), ou Proust enfin adapté au cinéma, aprèe divers projets insboutis. Resserrement de la durée, équivalence visuelle des sensations suggérées par les phraees proustiennes, recréation d'un univers social où Swenn, bourgeois juif, et Cherlue, eristocrate homosexuel (Alain Delon, formideble dans le rôla) croisent leurs destins.

Oiff. le 24 è 20 h 30, le 28 à 22 h 30, ds la nuit du 1er au 2, à 1 h 35.

LE CERCLE DES PASSIONS ■. – Film franco-italo-espagnol de C. d'Anna (1983), evec G. Gemme, M. von Sydow.

Le secret d'une famille sicilienne, l'envoûtement d'une cantatrice morte, un intendant lié à la Mafia. La transgression d'un emour interdit est exacerbée par une atmosphère lyrique, une mise en scène baroque et de le musique d'opéra (Verdi, Puccini). De quoi être fasciné.

Oiff. le 25 à 20 h 30, le 28 à 10 h 45, dans le nuit du 28 au 1er, à 0 h 50.

BLOW OUT ■. – Film eméricain de B. de Pelma (1981), evec J. Trevolte, N. Allen.

A partir d'un enregistrement d'ambiance, un ingénieur du son cherche à résoudre l'énigme d'un meurtre camouflé en accident. Les voltiges da la caméra, les couleurs flamboyantes, donnent au film une atmosphère frénétique et tragique.

Oiff. le 26 à 20 h 30, le 28 à 9 h.

LES GUERRIERS DE L'APOCALYPSE ■. – Film japoneis de Kosei Saito et Sonny Chiba (1880), avec S. Chiba, I. Natsuki.

Un glissement du temps transporte una division blindée de l'armée japoneise au seizième siècle, en pleines guerres féodales. Opposition fantastique de le modemité et de la barbarie, techniques de pointe contre samourais, combats délirants traités comme de vastes chorégraphies.

Diff. le 28 à 20 h 30.

SARAH ■. – Film français de M. Dugowson (1983), avec J. Dutronc, G. Lazure.

L'emour fou d'un expert de compagnie d'assurances envoyé en Espagne enquêter sur l'incendie d'un décor de film, pour une femme balla et magique, actrice ou epparition.

Diff. le 1er à 22 h 20.

REPRISES

Pour les films suivants, lire noe commentaires perus dans les suppléments précédents.

NAPOLÉON ■. – Film français de S. Guitry (1954). Avec D. Gélin, R. Pellegrin. Diff. le 23 à 9 h, le 28 à 14 h.

LE BAL ■ ■. – Film frenco-itelien de E. Scole (1983). Avec M. Scattini, F. de Rosa. Diff. dens la nuit du 23 eu 24, à 0 h 15.

OTHELLO ■ ■. – Film eméricein de O. Wellae (1952). Avec O. Wellas, S. Cloutier. Diff. dans le nuit du 23 eu 24 à 6 h 5, du 26 eu 27 à 0 h 30, le 1er à 14 h.

LA BOUM II ■. – Film français de Claude Pinoteau (1982). Avec S. Merceau, P. Cosso. Diff. le 24 à 11 h, le 1er à 14 h.

LA BOUM I ■. – Film français de Claude Pinoteau (1980). Avec C. Bresseur, B. Foseey. Diff. le 24 à 22 h 20, dans la nuit du 25 eu 28 à 1 h 35.

UNE LANGOUSTE AU PETIT DÉJEUNER ■. – Film franco-italien de G. Capitani (1879). Avec C. Bresseur, C. Auger. Oiff. dans la nuit du 24 au 25 à 1 h 35, le 25 à 10 h 15.

KARATEKA CONNEXION. – Film américain de P. Aaron (1880). Avec J. O'Neill, C. Norris. Diff. dans la nuit du 24 eu 25 è 0 h 5, le 26 à 16 h, dans le nuit du 27 au 28 à 0 h 5.

LES MONTAGNARDS SONT LA ■. – Film américain de J.G. Blystone (1938). Avec S. Laurel, O. Hardy. Diff. le 25 è 14 h, le 28 à 11 h 20.

BARBE D'OR ET LES PIRATES ■. – Film anglo-américain da M. Damski (1982). Avec C. Chapman, P. Boyla. Oiff. le 25 à 22 h 15, le 1er à 9 h, dans la nuit du 1er au 2 à 4 h 40.

Samedi 23 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- **8.00** Journal.
- **9.00** Reprise : les jeudis de l'information (diffusé le 21 fév.).
- **10.15** Challenges 85, présenté par Y. Mourousi.
- **10.45** Cinq jours en Bourse.
- **11.00** Concert : Requiem de Jean Gilles, interprété par l'Ensemble vocal et instrumental de « la Chapelle royale » de Versailles ; Couleurs de la musique : une voix pas comme les autres.
- **11.55** Pic et Poke.
- **12.10** Accroche-cœur.
- **12.30** Bonjour, bon appétit.
- **18.00** Journal.
- **13.35** La séquence du spectateur.
- **14.05** Dessin animé.
- **14.20** Série : Pour l'amour du risque.
- **15.15** Dessin animé : le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson.
- **15.40** Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval et du tiercé.
- **16.15** Temps X.
- **17.05** Série : les Yeux bleus.
- **18.05** Trente millions d'amis. Le pékinois : l'école du chien et du chat.
- **18.35** Magazine auto-moto.
- **19.00** D'accord pas d'accord (INC).
- **19.15** Jeu : Anagram.
- **19.40** Cocoricocoboy.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Tirage du Loto.
- **20.40** Série noire : Pitié pour les rats. De J. Amila et J. Ertaud, avec X. Deluc, R. Dumas, G. Fontanel. *Un couple de petits bourgeois cambrioleurs, aux heures creuses, travaille avec minutie au dépouillement de ses intimes. L'un des deux est tiré comme un lapin, par un tireur fou. Qui est ce Zorro providentiel ? Un terroriste en cavale ?*
- **22.15** **Droit de réponse : le Modèle scandinave.** Emission de Michel Polac. Avec MM. Alain Touraine, sociologue, Carl Libaum, embassadeur de Suède à Peris, Suend Auken, député danois, Guy Sorman, écrivain, Guy de Faramond, journaliste, Michel Suchod, député PS de Oordogne, Klas-Eric Odhner, syndicaliste suédois, Jean-Pierre Fourcade, sénateur et maire UDF, Henryck Stangerup, écrivain danois
- **0.00** Journal.
- **0.20** Ouvert la nuit. Alfred Hitchcock présente : *Trafic de bijoux*. Extérieur nuit : *les Fécos de Limoux.*

ANTENNE 2

- **10.00** Journal des sourds et des malentendants.
- **10.20** Vidéomaton.
- **10.35** Reprise : Platine 45. *Jacky et Lio ; Collin's Beat ; les Chaussettes noires ; les Désaxés ; Talk Talk, Phillippe Lavil (diff. le 20 février).*
- **11.05** Les carnets de l'aventura. *« Peuples chasseurs de l'Arctique », de R. Frison-Roche et P. Tairraz.*
- **12.00** A nous deux.
- **12.45** Journal.
- **13.25** Série : Les enquêtes de Remington Steele.
- **14.15** Top 50.
- **14.55** Les jeux du stade.
- **17.00** Terre des bêtes. *Le piège à baleines ; Trois pattes pour un troupeau.*
- **17.30** Récré A2. *Les Schtroumpfs, Téléchat.*
- **17.55** Le magazina. Magazine d'information de la rédaction. *Spécial Nouvelle-Calédonie.*
- **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **19.10** D'accord pas d'accord (INC).
- **19.15** Emissions régionales.
- **19.40** Le théâtre de Bouvard.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Variétés Champs-Élysées. De Michel Drucker. *Autour de Mireille Mathieu : Douchka, Al Corley, les ballets Roland Petit...*
- **22.05** Magazine : Les enfants du rock. Sex machine, *avec Pointer Sisters, Billy Idol, Sophie Favier, les Fat Boys...* ; Concert Talk Talk, *enregistré en Allemagne en novembre dernier.*
- **23.25** Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

- **12.30** Les pieds eur terra. Magazine de la mutualité agricole.
- **13.30** Action. Magazine de la Fédération nationale de la Mutualité française.
- **14.00** Entrée libre. Emission du Centre de documention pédagogique.
- **17.30** Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.*
- **19.55** Dessin enimé : Saturnin.
- **20.04** **Disney Channel.** Cocktail de dessins animés et de divers programmes de Walt Disney Channel. La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de le soirée, les OTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins enimés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières ennées. L'émission qui concurrence Drucker.
- **21.55** Journal.
- **22.20** Feuilleton : Dynastie. *Krystle se méfie d'Alexis et confie ses craintes à Blake concernant la prise en main de la compagnie. Fallon et Mark sont de retour de Haïti.*
- **23.05** La via de château. *Jean-Claude Brialy reçoit trois invités : Jacques Rosny, Caroline Huppert, Jean-Marie Proslier.*
- **23.15** Prélude à la nuit. *Ballet Kirov de Léningrad : « Pas de six » du ballet « la Marquitaine » de C. Pugni, chorégraphie Saint Léon interprété par Alla Sisova, Boris Blankov.*

PÉRIPHÉRIE

- ● RTL, 20 h, A vous de choisir : *Police puissance 7* film de Philip d'Antoni ou *Tag : le jeu de l'assassinat*, film de Nick Castle ; 21 h 45, Châteauvallon ; 22 h 45, Ciné-Club : *Sérénade à trois*, film d'Ernst Lubitsch.
- ● TMC, 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, Téléfilm : *Emile Zola*, de Stellio Lorenzi (quatrième partie) ; 23 h 40, TMC Magazine.
- ● RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *l'Odyssée de Charles Lindbergh*, film de Billy Wilder ; 22 h 50, Anthologie cinéscope (avec Nathalie Baye).
- ● TSR, 20 h 10, Starsky et Hutch ; 21 h 10, Concours Eurovision de la chanson (finale suisse) ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, Sports ; 23 h 40, *le Crépuscule des aigles*, film de John Guillermin.

Dimanche 24 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- **8.00** Journal.
- **9.00** Emission islamique.
- **9.15** A Bible ouverte.
- **9.30** Orthodoxie.
- **10.00** Présence protestante.
- **10.30** Le jour du Seigneur.
- **11.00** Messe célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Guinette, à Etampes.
- **12.02** Midi presse, de P.-L. Séguillon. *Invité : Jean-Baptiste Doumeng, le « milliardaire rouge ».*
- **12.30** Téléfoot 1.
- **13.00** Journal.
- **13.25** Série : Starsky et Hutch.
- **14.25** Sports dimanche. *Championnat de France de cross ; judo ; et tiercé à Auteuil.*
- **16.30** Variétés : La belle vie, de Sacha Distel. *Avec Paul Belmondo, Anémone, Richard Berry.*
- **17.30** Les animaux du monde. *Les prairies sous-marines.*
- **18.10** Série : Le vent d'Australie.
- **19.00** Sept sur sept. Le magazine de la rédaction présenté par Jean Lanzi. *Avec Melina Mercouri.*
- **20.00** Journal.
- **20.35** Cinéma : J'ai épousé une ombre. Film de Robin Davis.
- **22.25** Sports dimanche soir. *L'actualité sportive du week-end.*
- **23.05** Journal.
- **23.25** C'est à lire.

ANTENNE 2

- **9.38** Journal et météo.
- **9.35** Les chevaux du tiercé.
- **10.05** Récré A 2.
- **10.40** Gym tonic.
- **11.15** Dimanche Martin. Entrez les artistes.
- **12.45** Journal.
- **13.20** Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Simon et Simon ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
- **17.00** Série : Molière ou la vie d'un honnête homme.
- **18.00** Stade 2 (et à 20 h 20).
- **19.00** Série : Hôtel de police. *(Lire notre article.)*
- **20.00** Journal.
- **20.35** Jeu : Le grand raid.
- **21.35** **Pour le meilleur et pour le pire : Habanera, Cuba.** Enquête de V. Sarmiento, en collaboration avec le ministère de la culture et la télévision cubaine. Dernier volet d'une bonne série sur les relations hommes-femmes dans différents pays du monde. Après l'Egypte, les Etats-Unis, le Japon, l'URSS, Cuba.
- **22.35** Magazine : Opus 85, d'E. Ruggieri, réal. R. Sangla. *Hommage à Katleen Ferrier, contralto disparue en 1953 ; extrait de* Apollo et Hyacinthe, *opéra de jeunesse de Mozart, interprété par le chœur allemand de Tolz ; les instruments de musique anciens et classiques.*
- **23.15** Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

- **9.00** Emission pour les jeunes. Inspecteur Gadget ; Disney Channel...
- **10.00** Mosaïque. Emission de l'ADRI.
- **12.00** D'un soleil à l'autra. Emission de J.-C. Widemann.
- **13.00** Magazine 85. Emission de la Garantie mutuelle des fonctionnaires.
- **15.00** Musique pour un dimanche (et à 15 h 50).
- **15.15** Théâtra : 29 ° à l'ombra. De Labiche, enregistré au Théâtre de la Comédie-Française, mise en scène J. Piat. Avec J. Charon, P.-E. Deiber, C. Winter. *Vers 1860, dans une maison aux environs de Paris, un bourgeois tente de venger son honneur conjugal. Par l'un des maîtres du théâtre de boulevard.*
- **17.00** Boîte aux lettres : François Mauriac. Emission littéraire de Jérôme Garcin. *Numéro spécial du centième anniversaire de François Mauriac, l'auteur de* Thérèse Desqueyroux. *A Bordeaux, Jérôme Garcin a réuni son fils Claude Mauriac, Jean-Jacques Brochier, Michel Suffran et notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech.*
- **18.00** Emission pour les jeunes. *Fraggle Rock ; Lucky Luke ; l'ours Colargol...*
- **19.00** Au nom de l'emour. Emission de Pierre Bellemare.
- **20.00** RFO Hebdo.
- **20.36** **Architecture et géographie sacrées.** Série de Paul Barba-Negra. Le Pharaon, roi-prêtre de l'ancienne Egypte. Autour du rôle central du pharaon en Egypte ancienne, compris comme maître de toute cérémonie, harmonisateur da toutes les oppositions. Un documentaire très inspiré, un essai-poème sur l'idée de religion.
- **21.30** Aspects du court métrage français. *L'Impasse*, d'Yves Benoît.
- **22.00** Journal.
- **22.30** **Cinéma de minuit : Entente cordiale.** Film de Marcel L'Herbier (cycle Marcel L'Herbier).
- **23.50** Préluda à la nuit. La Canzona, *de Riccio, interprétée par les Saqueboutiers.*

PÉRIPHÉRIE

- ● RTL, 20 h, *Diner*, film de Barry Levinson ; 21 h 40, Soap ; 22 h 10, Journal (extraits du Grand Jury RTL-*le Monde*) ; 22 h 15, La lanterne magique.
- ● TMC, 20 h, Série : *Lou Grant* ; 20 h 55, Woody Woodpecker ; 21 h, *le Clan des irréductibles*, film de Paul Newman.
- ● RTB, 20 h 15, Variétés : Robert Charlebois ; 21 h 10, Téléfilm : *Madame Ex*, de Michel Wyn.
- ● TSR, 20 h, Jeu : Le grand raid ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis... Mania Hahnloser ; 21 h 50, Cadences ; 22 h 25, Journal.

هكذا من الأصل

manche
24 février

Lundi
25 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.
12.30 La bouteille à la mer.
Invité de la semaine : Jean Marc, Yves Lecoq.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Fame ; 14 h 40, La maison TF 1 ; 15 h 15, Les choses du lundi : Au bonheur des enfants ; 16 h 30, Croque-vacances ; 17 h 30, La chance aux chansons.
18.00 Dessin animé : Une famille ours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit ça suffit.
18.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 L'avenir du futur.
20.45 Cinéma : Saturn 3.
Film de Stanley Donen.
22.00 Débat : les nouveaux robots.
Ces « nouveaux hommes » de métal seront-ils dotés d'intelligence ? MM. G. Giralt, directeur de recherches au CNRS, P. Rabischong, professeur de médecine à Montpellier, M. Brady, du laboratoire d'intelligence artificielle du MIT, J. Vertut du département de protection technique du CEA. Dans le rôle de Candide : notre collaboratrice Claude Sarraute.
23.25 Journal.
23.45 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Chansons témoins, chansons miroirs.
14.50 Série : Martin Eden.
15.40 Reprise : Apostrophes.
Episodes convulsifs de l'histoire du monde (diff. le 22 février).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
Poochie ; les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Pac Man ; Tchaou et Grodo ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : Mariage.
Comédie de G.B. Shaw, réal. L. Iglesis. Avec M. Sarcey, R. Murzeau, G. Casand, J. Magre.
Une étrange matinée de mariage qui va connaître des contretemps. Tous les personnages apprennent avec surprise que les futurs mariés refusent de se rendre à l'église. Une comédie légère d'un des grands auteurs de théâtre de ce siècle, un peu oublié.
22.15 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville. Avec Catherine Sellers.
Au sommaire : « Tailleur pour dames », de Feydeau ; « les Nuits et les Jours » ; entretien avec le metteur en scène Lioubimov...
23.05 Ballet : Roméo et Juliette.
Sur une musique de H. Berlioz, chorégraphie M. Béjart, réal. D. Sanders. Avec Rita Poelvoorde et Andrzej Ziemski.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 **Cinéma : Il faut vivre dangereusement.**
Film de Claude Makovski (Cycle : « le grand frisson »).
22.15 Journal.
22.50 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Visa pour le thon : le marché mondial du thon rouge et blanc...
23.30 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
Nº 11 : « la vitesse ».
Une épopée merveilleusement racontée par un conteur-né. La révolution ferroviaire qui a secoué la France à la fin du siècle dernier.
23.25 Prélude à la nuit.
Prélude opus 23, nº 4, *de Serge Rachmaninov, interprété par Cyprien Katsaris, piano.*

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Dynastie ; 21 h, Ellis Island ; 22 h 50, Journal ; 23 h, La joie de lire ; 23 h 5, RTL-Théâtre.
- TMC, 20 h, Dallas ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *les Misérables*, film de J.-P. Le Chanois (première partie) ; 22 h 35, TMC Magazine.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *les Princes*, de Tony Gatlif.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le temps retrouvé : les boutons ; 20 h 30, Théâtre wallon : *Ou vas' coq d'awous ?*, comédie musicale ; 22 h 20, Informations agricoles.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 22 h 5, Journal ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi
26 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Fame ; 14.40, La maison de TF 1 ; 15.20, Modes d'emploi ; 16.15, Portes ouvertes, le magazine des handicapés ; 16.30, Croque-vacances ; 17.30, La chance aux chansons.
18.00 Dessin animé : Une famille ours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Proposé par J. Antoine et C. Savarit.
Remake bâclé de « la Course autour du monde », du « Grand raid » ou de la « Chasse au trésor ».
21.35 L'île sans rivages : la Corse.
Emission de J. Archimbaud.
Deux Corses de Paris de retour dans leur village d'enfance tentent de saisir la diversité du pays, ses influences extérieures, ses problèmes intérieurs. Avec la participation de Marie Susini.
22.30 Tintam'arts.
Magazine d'Antoine Gallien. Musique africaine : Mory Kante.
Autour de la musique africaine à travers Mory Kante, issu de la tradition mandingue. Un descendant d'une famille de griots, chanteur, auteur et virtuose de balafon et de kora. Les actualités de la semaine.
23.25 Journal.
23.55 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu ; L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Le tremplin des inventeurs.
14.50 Série : Martin Eden.
15.40 Reprise : le Grand Raid,
diffusé le 24 février.
16.35 Le journal d'un siècle.
De Louis Bériot.
Edition 1901 : mort de la reine Victoria, loi sur les associations...
17.45 Récré A2.
Poochie, Viratatoums, Anim'A 2, Latulu et Lireli, Sido et Rémi, Terre des bêtes, C'est chouette, Téléchat...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu ; Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 Cinéma : SOS Titanic.
Film de Billy Hale.
22.30 Mardi cinéma.
Avec Sophie Marceau, Daniel Ceccaldi.
23.40 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : la Ruée vers l'Ouest.**
Film d'Anthony Mann.
22.50 Journal.
23.20 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
Nº 12 : les grandes compagnies.
23.25 Prélude à la nuit.
Variations sur les « Folies d'Espagne » de Marin Marais, interprétées par Pierre-Yves Artaud, flûte.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : V ; 21 h, Ellis Island ; 22 h 50, Journal ; 23 h : La joie de lire.
- TMC, 20 h, Grands cirques ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *les Misérables*, de J.-P. Le Chanois (deuxième partie) ; 22 h 45, TMC Magazine.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Le joyau de la couronne ; 21 h 5, Grand écran : *le Grand Frère*, film de Francis Girod.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le point de la médecine : le siècle des chirurgiens ; 21 h, Culture club.
- TSR, 20 h *10, Châteauvallon ; 21 h 5, Finale du concours des jeunes* danseurs ; 22 h 10, Journal ; 22 h 25, Hockey sur glace ; 23 h 25, Festival de jazz AMR (en direct de Genève).

Mercredi
27 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
Variétés, feuilletons, dessins animés.
16.20 Infos jeunes (et à 18 h 25).
16.40 De A à Zèbre.
Avec Jesse Garon, Etienne Daho, Hector Obalk.
L'actualité du cinéma, du clip, de la BD.
17.30 La chance aux chansons.
18.05 Dessin animé : Une famille ours.
18.10 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.45 Série : Dallas.
J.R. continue d'intriguer et fait semblant d'être touché par l'arrestation de Peter.
21.25 Contre-enquête.
Magazine des faits-divers, d'Anne Hoang.
Au sommaire : Une nuit à Rouen ; la rage de vivre ; reconstitution ; l'affaire Allaire ; de quoi ?
22.25 Cote d'amour.
Emission de G. Foucault, L. Touitou, présentée par Sidney.
Avec les Désaxés, Jo Lemaire, Tina Turner, Trouble Funk...
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Dessins animés : Téléchat ; Judo Boy.
14.15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Méthanie ; Teddy ; Tchaou et Grodo ; Viratatoums ; Pac Man ; Maraboud'ficelle...
16.50 Micro-Kid.
17.25 Platine 45.
Level 42 ; Mylène Farmer ; Michel Delpech ; Steve Allen ; Le Blitz ; Ivan ; Jim Diamond.
18.00 Les carnets de l'aventure.
Montagnes de lumière, de R. Desmaison.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Vive la mariée !
De J. Valère, avec A. Dombasle, B. Crombe, M. Michel...
Charlotte, en quête d'un mari, trouve l'homme de sa vie : un diplomate soviétique. Charlotte décide de convier ses ex-amants à un dîner. Un téléfilm d'une rare médiocrité...
22.10 Magazine : Psy show.
De B. Bouthier et D. Chegaray.
« Carole, la drogue et ses parents ».
Carole, en cure de désintoxication, s'est droguée pendant quatre ans. Elle retrouve ses parents sur le plateau, la quarantaine, militants actifs de l'Action catholique ouvrière. Carole remonte dans sa propre enfance, ses rapports douloureux avec une mère possessive en manque d'affection Une émission émouvante mais un peu trop mise en scène.
23.35 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 **Variétés : les imitateurs.**
Emission d'André Halimi. Avec Y. Lecoq, P. Douglas, M. Leeb, J. Morel...
Ils passent leur temps à scruter le moindre tic, le moindre son de voix, la plus petite étincelle dans l'œil des célébrités de ce monde. Ils sont imitateurs. Pourquoi imitent-ils et comment ? A leur tour d'être dépecés... dans la bonne humeur.
21.30 Journal.
21.50 Les médicales : les grands brûlés.
Emission d'I. Barrère et V. Cohen-Adria.
Comment sauver une personne brûlée ? Le docteur Guilbaud explique les méthodes utilisées dans son service pour parvenir à des résultats. Des témoignages de brûlés à 50 %. Les dernières thérapeutiques...
22.50 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
Nº 13 : la formation du train.
22.55 Prélude à la nuit.
Festival d'Evian : Quatuor opus 22, *de Paul Hindemith, interprété par le Quatuor de Mannheim.*

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, La croisière s'amuse ; 21 h, *le Triomphe de Buffalo Bill*, film de Jerry Hopper ; 22 h 10, Journal ; 22 h 50, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Série : Cosmos 1999 ; 20 h 55, *La* photo-mystère ; 21 h, *les Capricieux*, de Michel Deville ; 22 h 50, TMC Magazine ; 23 h 5, TMC Sports.
- RTB, 20 h, Cap 60 ; 21 h 5, Série : Pour l'amour du risque ; 21 h 55, Portraits : Jo Delahaut.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, A bon entendeur : 21 h 20, *Défense de savoir*, film de Nadine Trintignant ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, Festival de jazz AMR (en direct de Genève).

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 28 février

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Fame ; 14.45, La maison de TF 1 ; 15.25, Quarté à Vincennes ; 15.55, Images d'histoire : la bataille d'Angleterre ; 16.30, Croque-vacances ; 17.30, La chance aux chansons.
18.05 Dessin animé : une famille ours.
18.10 Le village dans les nuages.
18.25 Minijournal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de M. Gray et M. Gallo. Réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, H. Hugues...
Quatrième épisode : le temps de l'extermination, Treblinka, le camp de la mort, l'horreur. Martin y est déporté, s'en échappe. A l'extérieur, on refuse l'existence des génocides.
21.30 Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Au sommaire : l'homme du mois, Yves Rocher ; énergie : les réussites hors de prix ; le pragmatisme finlandais ; décruteurs pour cadres menacés.
22.45 Journal.
23.05 Etoiles à la une.
Emission de Frédéric Mitterrand.
Deux courts métrages, Synopsis *et* Joseph, *de Joël Barbouth.*

Vendredi 1er Mars

11.15 Antiope 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Fame ; 14.40, la maison de TF 1 : 15.20, Temps libres... à la fée lumière ; 16.30, Croque-vacances ; 17.30, La chance aux chansons.
18.00 Dessin animé : Une famille ours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeux : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Porte-bonheur.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Michel Delpech, Philippe Lavil, Eddy Mitchell, Gérard Lanvin...
21.45 Multifoot. Présenté par Th. Roland.
Programme variétés et divertissements.
Une demi-douzaine d'extraits des rencontres de championnat de France de football.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.

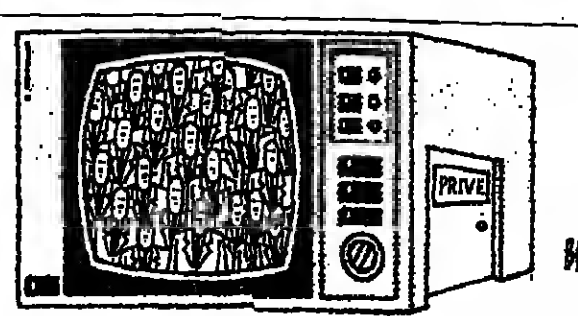
Le prochain week-end

Samedi 2 mars

8.00 Journal ; 9.00 eprise Les jeudis de l'information (dif. le 28 fév.) ; 10.15 Chlenges 85 ; 10.45 Cinq jours en Bourse ; 11.00 Concert ; 11.4 Couleur de la musique ; 11.55 Pic et Poke ; 12.10 Accroc-cœur ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 éléfoot 1 ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessn animés ; 15.40 Casaques et bottes de cuir ; tiercé : 16.15 Tens X : 17.05 Série : Les yeux bleus ; 18.05 Trente millies d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas 'accord ; 19.15 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 200 Journal : 20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce so : Chacun pour moi.
De Daniel Colas. Av: B. Godillot, N. Hummel, Y. Rénier...
22.05 Droit de réponse : l'esprit de contradiction.
Emission de Michel lac : Revue de presse.
Avec N. Copin (lCroix), *D. Jamet* (le Quotidien), *C. Cabane* (l'Humnité), *D. Vernet* (le Monde), *J.-F. Kahn* (l'Evénent), *P. Brianson* (Libération), *J. Julliard* (Nouvel bservateur)..
0.00 Journal.
0.20 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présen...
Extérieur nuit.

Dimancie 3 mars

8.00 Bonjour la France ; 9.6 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Source de ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 110 Messe ; 12.02 Midi presse ; 12.30 La séquence du spectateu 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Spon dimanche ; tiercé ; 16.30 La Belle vie ; 17.30 Les animaux u monde ; 18.10 Série : les Roses de Dublin ; 19.00 7 sur , magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : I... comme Icare
Film d'Henri Verneuil.
22.40 Sports dimanche soir.
Actualité sportive du week-enpar Jean-Michel Leulliot.
23.25 Journal.
23.45 C'est à lire.



ANTENNE 2

Jeudi 28 février

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des ennées 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Chicane et Zizanie.
14.50 Cinéma : Un amour d'emmerdeuse.
Film d'Alain Vandercoille.
16.15 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Télé-crochet.
17.25 Dessin animé : la Panthère rose.
17.46 Récré A2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; les Viratatoums ; Latulu et Lirell ; M. Merlin ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le Théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Western sicilien.
D'après L. Sciascia, réal. P. Passalacqua. Avec D. Modugno, R. Pellegrin, G. Saitta...
(Lire notre article.)
21.36 Carte de presse : Micro effraction.
Une enquête de M. Honorin, D. Naspiez, P. Stelletta.
Comment manipuler un ordinateur ? Le jeu commence au Centre mondial de l'informatique, où des enfants de onze ans pillent les mémoires du hall de la rue Matignon pour copier des disquettes de jeu. Une enquête sur le détournement du fichier ordinateur.
22.45 Histoires courtes.
La semaine du blanc, de P. Taulère ; *Ceux d'en bas,* de S. Holmes.
23.20 Journal.

Vendredi 1er Mars

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton ; Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie : Paris, ville fermée.
(Lire notre article.)
14.50 Série : Martin Eden (dernier épisode).
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.00 Reprise : Moi... je.
Diffusé le 20 février.
17.10 Itinéraires, de Sophie Richard.
Femmes et enfants du Sénégal.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Teddy ; Anim'A 2 ; Latulu et Lirell ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Châteauvallon.
De J.-P. Petrolacci ; réal. P. Planchon et S. Friedman.
Philippe Berg est en cavale. Mais un document secret, qu'il faudrait payer 10 millions de francs, prouverait que Quentin a « couvert » les assassins de Paul Bossis. Cette pièce à conviction serait de nature à faire basculer le résultat des élections, en cours de campagne...
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Elle et lui, sont invités : Ann Clark-Amor (Mme Oscar Wilde, une femme face au scandale), *Serge Koster* (Une femme de si près tenue), *Annie Leclerc* (Hommes et Femmes), *Paul Savatier* (la Lettre de Roissy), *Irène Schavelzon* (le Réduit), *Françoise Xenakis* (Zut ! On a encore oublié Madame Freud).
22.50 Journal.
23.00 Ciné-club : Le fleuve.
Cycle Jean Renoir.

Le prochain week-end

Samedi 2 nars

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Le carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 1.25 Série : Remington Steele ; 14.15 Top 50 ; 14.55 Terre de bêtes ; 15.25 Les jeux du stade (rugby : Irlande-France) ; 170 Récré A2 ; 17.55 Le magazine ; 18.50 Jeu : Des chiffres et es lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 missions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Jounal.
20.35 Nuit des Césars 1985.
23.35 Journal.
0.00 Rugby : Tournoi des Cinq Nation.
Ecosse-Galles.

Dimanche 3 nars

9.35 Information et météo ; 9.40 Les evaux du tiercé ; 10.05 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.1 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.1 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série Simon et Simon ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Molière ou la vie d'un honnête homme ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Hôtel de Police ; 20.00 Journal.
20.30 Jeu : Le grand raid.
21.35 Document : l'île heureuse.
présenté par Marguerite Yourcenar, réal. J. Wilson.
22.30 Magazine : Désirs des arts.
Pignon hors de toutes les modes.
23.05 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 28 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Série noire : Mort Carnaval.
De D. Lemahieu ; réal. D. van Cutsen. Avec J. Bonnaffé, P. Raynal, F. Personne...
Crime passionnel, crapuleux ou sordide histoire d'usine ou règlement de comptes de petites frappes ? Sur fond de travail et de carnaval, un commissaire et un inspecteur enquêtent dans les chantiers navals de Dunkerque.
22.05 Journal.
22.30 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
N° 14 : les sédentaires et les roulants.
22.40 Prélude à la nuit.
Concerto pour piano n° 2 *en la bémol majeur opus 19, de L. van Beethoven, interprété par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, sous la direction de C. M. Giulini, avec M. Perahia, soliste.*

Vendredi 1er Mars

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Vendredi.
Magazine d'information d'André Campana.
L'Amérique ! Un rêve longtemps caressé par des étrangers venus de l'Est. Ce reportage de Marian Marzynski fait le récit de deux garçons et d'une fille venus de Pologne à Chicago. De petits travaux en petits boulots, ces trois exilés tentent de réussir et de trouver leur place dans la hiérarchie sociale américaine.
21.30 Journal.
21.55 Décibels de nuit.
Emission rock de Jan-Lou Janeir.
Avec Alain Bashung, Paul Personne, les Désaxés, Tohu Bohu, Rito Mitsuko, Creet Boris...
22.40 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
N° 15, les Signaux.
22.55 Prélude à la nuit.
Caprice en la mineur pour deux violons, *de Wieniawski, par I. Perlman et P. Zukermann.*

Le prochain week-end

Samedi 2 mars

12.30 Les pieds su terre ; 13.15 Les rendez-vous de l'élevage ; 13.30 Horizn ; 14.00 Entrée libre ; 17.30 Télévision régionale.
20.04 Le Disney hannel.
Les aventu de Winnie l'ourson : Mickey, Donald, Zorro, DTV.
21.55 Journal.
22.20 Feuilleton Dynastie.
23.05 La vie de âteau.
Jean-Clae Brialy reçoit trois invités vedettes choisis selon l'actalité culturelle.
23.35 Prélude à nuit.
Préludes *e Claude Debussy interprétés par Pascal Roge, piaste.*

Dimanche 3 mars

9.00 Emissions ur les jeunes ; 10.00 Mosaïque ; 12.00 La vie en tête ; 130 Magazine 85 ; 15.00 Musique pour un dimanche (et à 7.45) ; 15.10 Théâtre : « le Malade imaginaire », de Molièr ; 18.00 Fraggle rock ; 18.25 Dessin animé : Lucky Luke ; 19.0 Au nom de l'amour ; 20.00 RFO Hebdo.
20.35 Architectr et géographie sacrée.
Série de Baba-Negra n° 9 : Reims, cathédrale du sacré.
21.30 Aspects du ourt métrage français.
Jo, de Marcussi ; Elle fuyait... de P. Gauthier ; Après la *nuit*, de P. Vallon.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de nuit : la Vie de bohème.
Film de Marce L'Herbier (cycle Marcel L'Herbier).
23.00 Prélude à la nit.
Sonate en sol ajeur K 427 de Scarlatti, interprétée par E. Chojnacka, lvecin.

PÉRIPHÉRIE

Jeudi 28 février

- RTL, 20 h, Dallas ; 21 h, *Monsieur Papa,* film de Philippe Monnier ; 22 h 35, Journal ; 22 h 45, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 21 h, *le Caïd,* film de Bertrand Borderie ; 22 h 40, TMC Magazine.
- RTB, 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *l'Indic,* film de Serge Leroy ; 22 h, Carrousel aux images ; 23 h 5, Emission politique.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Télémémoires : Pierre Descamps ; 21 h, Concert.
- TSR, 20 h 10, Temps présent ; 21 h 20, *Dynastie* ; 22 h 10, Journal ; 22 h 25, *Rapports de classe,* film de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub.

Vendredi 1er Mars

- RTL, 20 h, Série : Remingtong, Steele ; 21 h, Hill Street blues ; 22 h, Numéro 10 ; 22 h 30, Journal ; 22 h 35, *les Yeux de la terreur,* film de Ken Hughes.
- TMC, 20 h, Variétés : Que la fête continue ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *La fille qui ne savait pas dire non,* film de Franco Brusati.
- RTB, 20 h, Au nom de la loi ; 21 h, Ciné-club : Identification d'une femme allemande... *Allemagne mère, blafarde,* film d'Helma Sanders.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h 5, Billet de faveur : *la Facture,* de Françoise Dorin, mise en scène J.-P. Rey au Théâtre royale des galeries.
- TSR, 20 h 15, Tell Quel ; 21 h, *le Magnifique,* film de Ph. de Broca ; 22 h 30, Les visiteurs du soir : Nicole ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, Festival de jazz AMR.

هكذا من الأصل

prochain
week-end

...medi 2 mars

...manche 3 mars

Samedi 2 mars

...manche 3 mars

Samedi 2 mars

...manche 3 mars

A Écouter

Torture

Ce n'est pas encore cette fois-ci que l'on pourra qualifier les programmes de France-Culture de « frivoles et légers ». Les émissions de ce week-end risquent fort de déranger notre confort intellectuel de « nantis libéraux ». Samedi, l'association Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), par la voix de son secrétaire, Mᵉ Guy Aurenche, plaidera pour une plus grande offensive contre la torture. Une torture qui, d'après l'ACAT, se banalise de plus en plus et dont le développement semble considérable, suite à la multiplication des régimes de dictature. Dimanche, l'émission « Histoire actualité » a invité Jacques Delarue ; auteur d'une *Histoire de la Gestapo* et de *Trafics et Crimes sous l'Occupation*, ce dernier évoquera les activités de Klaus Barbie.

Autre émission à noter, cette même semaine, « Les chemins de la connaissance », consacrée à la vie : « L'arc de vie ou l'histoire de la naissance du seizième siècle à nos jours », avec ses légendes, ses contes, ses récits qui entourent la fécondation, la naissance (« la lune nouvelle donnant des garçons, la lune vieille des filles »)... Et le biberon, quand a-t-il été créé ? La réponse sera donnée le 26 février par M. Claude Delahaye.

C. U.

● **France-Culture**, « Voix du silence » : Pour l'abolition de la torture, le 23 à 8 h 30 ; « Histoire actualité » : Un gestapiste nommé Barbie, le 25 à 17 h 45 ; « Les chemins de la connaissance », du 25 février au 1ᵉʳ mars à 10 h 50.

Trois ans de rock... à l'œil

Une bouille ronde, une tignasse pop et un sourire gamin. Un enthousiasme tonique, et une voix sympathique... C'est Yves Bigot, le rocker noctambule des grandes ondes. Celui-là même qui ne craint pas d'afficher une pêche provocante et de forcer les décibels à l'heure où la quiétude de la nuit incite davantage ses confrères des radios aux bavardages feutrés.

Réalisateur, animateur, journaliste, voilà trois ans déjà qu'il présente sur Europe 1 « Rock à l'œil », tel un plaisir gratuit à déguster la nuit. De la musique : les nouveautés — un maximum d'imports — et puis quelques vieux tubes comme autant de repères pour quelques vieux rockers aujourd'hui décelés ; des interviews : Mick Jagger le 25 février, Pat Benatar le 26, John Fogerty le 27, U2 le 28 et Police le 1ᵉʳ mars, et beaucoup d'informations musicales. *« Europe 1 oblige ! »*

Frustré parfois de ne pouvoir diffuser un album avec la qualité de son que permettrait la modulation de fréquence, il attend *« les beaux jours, quand la station basculera enfin en FM et regagnera d'un coup l'ensemble de ses auditeurs »*. Mais point trop d'impatience ; le handicap du son n'est-il pas largement compensé par la taille de la couverture géographique permise aux grandes ondes ? *« Des auditeurs m'écrivent de Suède, d'Allemagne, de Yougoslavie et même d'Algérie,* raconte-t-il. *Et il m'est même arrivé d'interviewer à Londres des musiciens qui m'avaient écouté la veille ».*

Il rêve de s'adresser aux « kids » et d'émettre vers 17 heures à la sortie des lycées. Mais la nuit toujours le séduit. *« La qualité d'écoute est autre, plus intense, plus personnelle. Et c'est un tel moment de liberté... »*

A. Co.

● **Rock à l'œil**, tous les soirs de 12 h 30 à 2 heures du matin sur Europe 1.

Journée Mahler

Ceux qui se régalent chaque dimanche matin à l'écoute du feuilleton d'Henry-Louis de La Grange, ceux qui sont déjà allés voir l'exposition actuellement présentée au Musée d'art moderne mais les autres aussi, pourront en apprendre encore long sur Gustav Mahler au long de la journée spéciale concoctée par René Koering : soit douze heures d'antenne bourrées de documents rares, d'archives inédites, de témoignages illustrant l'activité tous azimuts du compositeur viennois. Un programme en divers chapitres. Tout d'abord, Gustav Mahler, metteur en scène de *la Bohème*, de Puccini, à Vienne, en 1907. Puis Mahler et le concert, avec ses grands interprètes, Arnold Rosé, Fritz Kreisler et Rachmaninov, avec qui Mahler joua à New-York le 21 février 1911, sans parler de Ferruccio Busoni. On entendra aussi Bruno Walter dans *la Chant de la Terre*, Anton Webern dirigeant le concerto pour violon, de Berg, écrit à la mémoire de Manon Gropius, et encore Alexander von Zemlinsky, dirigeant Mozart. Dernier volet : en direct du studio 106, l'émission publique de Jean-Michel Damian « Désaccord parfait » aura pour thème : « Gustav Mahler, l'objet trouvé » et sera suivie d'un concert où Rita Gorr, mezzo-soprano, accompagnée au piano par David Miller, interprétera des lieder de Mahler, tandis que l'ensemble l'Itinéraire proposera des transcriptions de Schönberg. A 20 h 30, l'Orchestre de l'Ile-de-France interprétera en direct *la Symphonie nº 2*, de Mahler, et *la Symphonie nº 4*, de Schumann.

● **France-Musique**, samedi 23 février, de 8 heures à 24 heures.

Radio-France internationale

Parmi les magazines, signalons :

● **Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontière** propose, dimanche 24, à 12 h, un « Spécial Festival du cinéma panafricain de Ouagadougou » : un festival qui a lieu tous les *deux ans* ; *l'émission* permet de faire le point sur tous les films produits sur le continent depuis le dernier festival.

● **Les enquêteurs du samedi.** Une enquête humoristique sur la vie quotidienne en France, le samedi à 9 h. Elle a pour thème, le 23 février : « Le poids des Français ».

● **Carrefour** (le magazine de l'actualité politique et culturelle, à 14 h 15) est consacré, lundi 25, au triangle d'or : « *La littérature d'aujourd'hui Paris/Lisbonne/Rio* » ; mercredi 27, au « Terrorisme en Europe ».

● **Tour de passion**, le jeudi à 20 h 45, reçoit, le 28, Baudoin de Camecaude, roi du caleçon, passionné par les sous-vêtements et qui parle de la libération de l'homme par ses dessous...

● **Priorité santé**, le jeudi à 10 h, propose « L'enfant et la magie du langage », avec un reportage dans une classe d'élèves malentendants.

Parmi les émissions en langues étrangères :

● En anglais, à 4 h 15, 4 h 45, 5 h 15 et 17 h, du 25 février au 3 mars, en direct de Ouagadougou, les principaux événements du Festival du film africain.

● En espagnol, à 0 h, 1 h 30, 11 h, 12 h 30, 13 h 45. Une enquête, mercredi 25, sur *les activités de la secte Moon* en Amérique latine, et plus particulièrement en Uruguay ; vendredi 1ᵉʳ : les cinquante ans du Fondo de cultura economica, principale maison d'édition d'Amérique latine.

France-Culture

SAMEDI 23 FÉVRIER

- **1.00** Les nuits de France-Culture : le bon plaisir... de Michel Aragon ; autour de l'île.
- **7.03** Fréquence buissonnière.
- **8.04** Littérature pour tous : Pirandello.
- **8.30** Voix du silence : Amnesty International ; l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture.
- **9.05** Matinée du monde contemporain.
- **10.30** Musique : la Mémoire en chantant, (février 1871 : Godspell ou la foi dure comme le rock).
- **11.00** Grand angle : grandes écoles, la culture des élites de demain.
- **12.00** Panorama.
- **12.30** Le magazine des médias.
- **14.00** Du culte des saints aux faiseurs de miracles, par C. Fellous. (Redif.)
- **15.30** Le bon plaisir de... Jean Bazaine. Avec J. Tardieu, A. Manessier, M. Jacquemond et les habitants de Saint-Guénolé, en Bretagne.
- **18.30** Conférences de Carême : le scandale de la souffrance, par le pasteur D. Atger.
- **19.20** Passage de témoin, par T. Ferenczi, avec Henri Colpi et Pierre Bourgeade.
- **20.00** Musique fatale : Clara Wieck Schumann et Fanny Hensel : Mendelssohn.
- **20.30** Nouveau répertoire dramatique : « H.P. » d'Enzo Cormann, précédé d'un entretien avec l'auteur.
- **22.10** Démarches, avec Bernard Turle qui présente « *Villas toscanes* » de H. Acton.
- **22.30** Musique : le bal de la contemporaine, par J.-L. Cavalier et Y. Cornet.
- **0.00** Clair de nuit.

DIMANCHE 24 FÉVRIER

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.03** Chasseurs de son.
- **7.15** Horizon, magazine religieux.
- **7.25** La fenêtre ouverte.
- **7.30** Littérature pour tous : Jean-Louis Curtis, « une éducation d'écrivain ».
- **7.45** Dits et récits : le roi d'Espagne et le milord anglais, d'Italo Calvino.
- **8.00** Orthodoxie.
- **8.25** Protestantisme.
- **9.05** Ecoute Israël.
- **9.35** Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
- **10.00** Messe à Saint-Jean-de-Montmartre (Paris).
- **11.00** Histoires de futur.
- **12.00** Des Papous dans la tête.
- **13.40** L'exposition du dimanche : le *FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur* à la fondation Maeght.
- **14.00** Le temps de se parler.
- **14.30** Comédie-Française présente : « Platonov » de Tchekhov - Avec P. Noelle, S. Eine, C. Vernet.
- **16.30** Conférence de Carême, en direct de Notre-Dame. De l'Evangile à la vie sociale de chacun de nous.
- **17.20** La tasse de thé : histoire — actualité (Barbie).
- **19.10** Le cinéma des cinéastes : deux Anglaises et le continent.
- **20.00** Musique : Passions opus 12.
- **20.30** Atelier de création radiophonique : Gherasim Luca et Juan Allende Blin.
- **22.30** Musique : Les amis de la musique de chambre : Trio Haydn de Vienne ; Quatuor Orlando ; Musikverein Streichquartet.
- **0.00** Clair de nuit.

LUNDI 25 FÉVRIER

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** *Les enjeux internationaux.*
- **8.30** Les chemins de la connaissance : guérir par les plantes, de la tradition à la science (et à 10 h 50 : l'arc de vie, ou l'histoire de la naissance du XVIᵉ siècle à nos jours).
- **9.05** *Les lundis de l'histoire :* les Turcs.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** Passeport pour l'avenir : l'échec scolaire, priorité des priorités.
- **11.30** Feuilleton : la laine et la neige, ou les brebis du Seigneur.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Le quatrième coup.
- **14.00** Un livre, des voix : « Le septième ciel », de Jacques Lanzmann.
- **14.30** Les horizons du possible : ma vie a-t-elle un sens ?
- **15.30** Les arts et les gens : l'actualité des arts plastiques ; à 16 h, Périscope ; à 16 h 20, Enquête : le peintre *Edouard Pignon.*
- **17.10** Ile-de-France, chef-lieu Paris : la bionique au Muséum d'histoire naturelle.
- **18.00** Subjectif. Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
- **19.30** Perspectives scientifiques : la dynamique de la terre.
- **20.00** Musique mode d'emploi : Alexandre Ouzounoff, le basson.
- **20.30** La guerre des salamandres, de K. Capek, Avec J.-R. Caussimon, J. Guiomar, M. Thierry.
- **21.30** Latitudes : musiques traditionnelles.
- **22.30** Nuits magnétiques : Ça suit son cours.

MARDI 26 FÉVRIER

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : guérir par les plantes (et à 10.50 : l'arc de vie ou l'histoire de la naissance, du XVIᵉ siècle à nos jours).
- **9.05** *La matinée des autres ; La Slovénie, entre Vienne et* Trieste.
- **10.30** Musique : Miroirs (et à 17.00).
- **11.10** L'école des parents et des éducateurs : la violence en éducation.
- **11.30** Feuilleton ; La laine et la neige ou les brebis du Seigneur.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Instantané, magazine musical.
- **14.00** Un livre, des voix : « Ellyn », de Robert Mallet.
- **14.30** « Le Cri du cœur », de J.-M. Ferrant. Avec G. Fontanel, M. Rayer, S. Joubert.
- **15.30** Les mardis du cinéma : un printemps pour Hitchcock.
- **17.10** Le pays d'ici. En direct de Tours.
- **18.00** Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
- **19 h 30**, Perspectives scientifiques : profession spationaute.
- **20.00** Musique mode d'emploi : Alexandre Ouzounoff, le basson.
- **20.30** Pour ainsi dire : Armand Dehorne.
- **21.00** Charlotte Perriand ou l'art d'habiter.
- **21.30** Diagonales, ou l'actualité de la chanson.
- **22.30** Nuits magnétiques : Ethiopiques ; quatre portraits d'auteurs.

MERCREDI 27 FÉVRIER

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : Guérir par les plantes (et à 10 h 50 : l'arc de vie ou l'histoire de la naissance, du XVIᵉ siècle à nos jours).
- **9.05** Matinée : La science et les hommes.
- **10.30** Musique : Miroirs (et à 17 h).
- **11.10** Le livre, ouverture sur la vie : rencontre de jeunes lecteurs avec Jean Muzi.
- **11.30** Feuilleton : La laine et la neige, ou les brebis du Seigneur.
- **12.00** Panorama.
- **12.45** Avant-première : « L'Ecole des femmes » au Théâtre de Gennevilliers.
- **14.00** Un livre, des voix : « La Pompéi », de René-Victor Pilhes.
- **14.30** Passage de témoin, par T. Ferenczi (redif. de l'émission du 23 février).
- **15.30** Lettres ouvertes : *Magazine littéraire.*
- **17.10** Le pays d'ici, en direct de Tours.
- **18.00** Subjectif : Agora ; à 19 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
- **18.30** Perspectives scientifiques : les climats de la terre.
- **20.00** Musique mode d'emploi : A. Ouzounoff, le basson.
- **20.30** Hommage à Arthur Koestler.
- **21.30** Musique : Pulsations Manca 85, musiques actuelles, Nice-Côte d'Azur.
- **22.30** Nuits magnétiques : Ethiopiques ; portrait d'auteur.

JEUDI 28 FÉVRIER

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Le goût du jour.
- **9.15** Les enjeux internationaux.
- **9.30** Les chemins de la connaissance : guérir par les plantes (et à 10 h 50 : l'arc de vie, ou l'histoire de la naissance du XVIᵉ siècle à nos jours).
- **9.05** Les Matinées : une vie, une œuvre : José Lezama Lima ou le triomphe du baroque.
- **10.30** Musique : Miroirs.
- **11.10** Répétez, dit le maître : Comment éviter l'échec scolaire.
- **11.30** Feuilleton : La neige et la laine, ou les brebis du Seigneur.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Peintres et ateliers : Atelier de Roger-Edgar Gillet.
- **14.00** Un livre, des voix : « Le Chercheur d'or », de J.-M.-G. Le Clézio.
- **14.30** La RTBF (radio belge) : « Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions » : André Green.
- **15.00** Agora : Entretiens croisés Vieira da Silva et Arpad Szenes.
- **15.30** Musique : musicomania : (Tchaïkovski ou l'éternel retour de flamme ; ensemble « Arpeggione »).
- **17.00** Le pays d'ici, en direct de Tours.
- **18.00** Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
- **19.30** Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Assistance publique et les hôpitaux de Paris.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : Alexandre Ouzounoff, le basson.
- **20.30** « La Guerre des salamandres », (2ᵉ partie), de K. Capek. Avec M. Thierry, J. Guiomar, Y. Clech.
- **21.30** Vocalyse : Vie de Robert le Diable, création de l'Atelier lyrique du Rhin.
- **22.30** Nuits magnétiques : Ethiopiques ; portrait d'auteur.

VENDREDI 1ᵉʳ MARS

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : guérir par les plantes (et à 10 h 50 : l'arc de vie, ou l'histoire de la naissance du XVIᵉ siècle à nos jours).
- **9.05** Matinée du temps qui change : les nouvelles armes classiques modifieront-elles les doctrines militaires en Europe ?
- **10.30** Musique : Miroirs (et à 17 h).
- **11.10** L'école hors les murs : après l'échec scolaire, l'insertion.
- **11.30** Feuilleton : La laine et la neige, ou les brebis du Seigneur.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** On commence : l'amour au théâtre.
- **14.00** Un livre, des voix ; « Portrait du joueur », de P. Sollers.
- **14.30** Sélection prix Italia : « Le centaure pie et la jeune fille bleue », de P. Grimod.
- **15.30** L'échappée belle : Carnaval en Slovénie ; à 15 h 20, Télex ; à 16 h 35, Terre des merveilles.
- **17.10** Le pays d'ici : en direct de Tours.
- **18.00** Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
- ***19.30*** *Les grandes avenues de la* science moderne : l'intelligence artificielle.
- **20.00** Musique mode d'emploi : Alexandre Ouzounoff.
- **20.30** Rencontre avec : Jean-Denis Bredin.
- **21.30** Black and Blue : la guitare de Pat Metheny.
- **22.30** Nuits magnétiques : Ethiopiques ; portrait d'auteur.

France-Musique

SAMEDI 23 FÉVRIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.03** Avis de recherche.
- **8.00** JOURNÉE MAHLER. Les rêves d'un jeune homme pauvre.
- **8.25** Les solistes de Mahler au concert : Fritz Kreisler, Arnold Rosé.
- **10.00** Gustav Mahler et la France : œuvres de Debussy, Chabrier.
- **11.00** Le dernier concert de Mahler : ouverture de « Baruffe Chiozotte », de Sinigaglia, « Concerto en si bémol mineur », de Martucci, « Berceuse élégiaque », de Busoni, par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. A. Toscanini.
- **12.05** Un grand interprète : Charles Adler.
- **13.30** Les grands interprètes : B. Maderna, B. Walter, A. von Zemlinsky, W. Mengelberg, J. Horenstein.
- **16.00** Désaccord parfait : (en direct de studio 106) : Débat « G. Mahler et l'objet retrouvé » ; à 18 h, Concert : œuvres de Mahler, Busoni par Rita Gorr, mezzo-soprano, David Miller, piano, L. Baumann, baryton et l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. J. Burdekin.
- **19.05** Les cinglés du music-hall : l'Amérique musicale sous Gustav Mahler.
- **20.00** Grand interprète et ami : Concerto pour violon « A la mémoire d'un ange », de Berg, par l'Orchestre philharmonique de la BBC, dir. A. Webern.
- **20.30** Concert (en direct du grand auditorium de Radio France) : Symphonie nº 2 en ut mineur (1ʳᵉ version, 1ᵉʳ mouvement). « Des Knaben Wunderhorn » (extraits), de Mahler, Symphonie nº 4 de R. Schumann, orchestration Mahler, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier, sol. P. C. Runge, baryton.
- **22.30** Gustav Mahler metteur en scène : œuvres de Puccini, Mozart.
- **24.00** Les nuits de France-Musique : Voyages de nuit, une nuit allegro pour rouler moderato.

DIMANCHE 24 FÉVRIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Voyages de nuit, une nuit allegro pour rouler moderato.
- **7.03** Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
- **9.05** Cantate : BWV 54 de Bach.
- **10.00** Gustav Mahler à Vienne : l'été 1905.
- **12.05** Magazine international.
- **14.04** Disques compacts : œuvres de Schutz, Stravinski, Mozart, Poulenc, Britten, Rossini, Scarlatti.
- **17.00** Comment l'entendez-vous ? Musique et souvenir ; œuvres de Verdi, Janacek, Schumann, Wagner, Berlioz, Beethoven, Schubert.
- **19.05** Jazz vivant : Piano jazz à quatre ou huit mains.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Grand concert d'archives : ouverture de « Coriolan », Concerto pour piano nº 3 pour piano et orchestre en ut mineur de Beethoven, symphonie nº 4 en mi mineur de Brahms par l'Orchestre national, dir. C. Schuricht avec C. Arrau, piano.
- **23 h 00**, Les soirées de France-Musique : Ex Libris ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 25 FÉVRIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.08** Le matin des musiciens : Les donneurs de sérénade, un siècle de mélodie française : œuvres de Gounod, Berlioz, Chabrier, Lalo, Bizet, Delibes, Chausson.
- **12.05** Le temps de jazz : feuilleton « Le blues urbain ».
- **12.30** Concert : œuvres de Mozart, Einem, Beethoven par l'Orchestre du Tonkunstler, dir. A. Walter, sol. E. Ulmann, orgue.
- **14.02** *Repères contemporains* : Tribune internationale des compositeurs de RFA. H.J. von Bose, P.M. Hamel ; de Finlande : K. Saariaho.
- **15.00** Les après-midi de France-Musique : les concerts de la Société philharmonique de La Rochelle : de 1919 à 1932 ; à 18 h, le P'tit *Opéra* : « *le Pont des soupirs* », d'Offenbach.
- **18.02** Equivalences.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
- **19.15** Suite lyrique.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert (musique de chambre) : Trois liturgies joyeuses, de Schmitt, livre d'orgue, de Lanot, « Lacrimae Mariae », de Vaillant, motets pour chœur et orgue de Mendelssohn, fantaisie sur « Ad nos, ad salutem undam », de Liszt, par Jean-Louis Gil, orgue, et les chœurs de Radio France, dir. J. Jouineau.
- **22.40** Les soirées de France-Musique : entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 23 h 5, Manteau de fleurs : quelques introuvables de Ravel.

MARDI 26 FÉVRIER

- **6.00** Musique légère.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.08** Le matin des musiciens : les donneurs de sérénade, un siècle de mélodie française ; œuvres de Fauré, Franck.
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton « Le blues urbain : Chicago ».
- **12.30** Concert : œuvres de Liszt, Reimann, R. Strauss par le Rias Kammerchor de Berlin, dir. U. Gronostay, sol. C Studer, G. Schreckenbach...
- **14.02** Repères contemporains. Tribune internationale des compositeurs d'Italie : A. Solbiati, G. Cappell.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : école buissonnière.
- **15.00** Les après-midi de France-Musique : les concerts de la Philharmonie de La Rochelle de 1933 à 1944 ; œuvres de Ravel, Beethoven ; à *16 heures Le P'tit Opéra* : « la Baron tzigane », de J. Strauss.
- **18.02** Acousmathèque : œuvres de Mandolini, Stockhausen.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
- **19.15** *Premières loges* : œuvres de Alabieff, Verdi, Strauss, Schubert, Donizetti, Lehar, Reger, Dell'Acqua, par Erna Sack, soprano coloratura.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert (Festival des Flandres 1983) : « Six pièces pour orchestre », « concerto pour neuf instruments », « cinq pièces pour orchestre de Webern », « Ensemble-Konzert » de Goldmann. « Six bagatelles », pour ensemble de chambre et bande de Huber par l'ensemble modern, dir. P. Eotvos.
- **22.40** Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 23 h 5 *Jazz club (en direct de New Morning).*

MERCREDI 27 FÉVRIER

- ***2.00*** *Les nuits de France-Musique.*
- **7.10** L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
- **9.08** Le matin des musiciens : les donneurs de sérénade ; œuvres de Duparc, Debussy, Dukas.
- **12.05** Le temps de jazz : feuilleton « le blues urbain : Chicago ».
- **12.30** Concert : « Symphonie nº 5 en si bémol majeur » de Bruckner par l'Orchestre symphonique de Hambourg, dir. G. Wand.
- **14.02** Tempo primo : œuvres de Martinu, Poulenc.
- **15.00** Les après-midi de France-*Musique : les concerts de la* Société philharmonique de La Rochelle ; œuvres de Lalo, Duparc, Fauré, Debussy ; à 15 h, Le P'tit opéra : « Ciboulette » de Hahn.
- **18.02** Les chants de la terre.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
- **19.15** Spirales.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert : musique de l'Inde du Nord (en direct de l'Auditorium 105) ; avec Shridar, sarod, Arjun Shejwal, pakhvaj.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : l'oreille de Marcel Proust ; œuvres de *Satie, Stravinski, Franck,* Debussy, Beethoven, Saint-Saëns, Wagner.

JEUDI 28 FÉVRIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.08** L'oreille en colimaçon.
- **9.20** Le matin des musiciens : les donneurs de sérénade ; œuvres de Ravel, d'Indy, Satie.
- **12.05** Le temps de jazz : Feuilleton « le blues urbain : Chicago ».
- **12.30** Concert : (Festival de Berlin 1984) : œuvres de Beethoven, Henze, Brahms par Heinrich Schiff, violoncelle ; Christian Zacharias, piano.
- **14.02** Repères contemporains : Tribune internationale des compositeurs de RDA ; œuvres de M. Schubert, J. Evangelista.
- **15.00** Les après-midi de France-Musique : Les concerts de la Société philharmonique de La Rochelle : œuvres de Mozart ; à 18 h, Le p'tit opéra : « Cats » de Andrew Lloyd Webber.
- **15.02** Côté jardin.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : Le bloc-notes.
- **19.15** Rosace. magazine de la guitare.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Intégrale des sonates pour piano, de Beethoven », par Daniel Barenboïm, piano.
- **22.35** Les soirées de France-Musique : Les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 23 h 5 : portrait d'Alexandre Tansman.

VENDREDI 1ᵉʳ MARS

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
- **8.08** Le matin des musiciens : les donneurs de sérénade ; œuvres de Roussel, Milhaud, Poulenc.
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton « le blues urbain : Chicago ».
- **12.30** Concert : Œuvres de Bach, Schoenberg par l'orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. R. Chailly et le Petit chœur de Rias de Berlin. Sol. G. Reich.
- **14.02** Repères contemporains : Tribune internationale des compositeurs de France. Graciane Finzi.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : Ecole buissonnière.
- **16.00** Verveine-Scotch : « Votre argent nous intéresse ».
- **17.00** Histoire de la musique.
- **18.02** Les chants de la terre.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : Dernière édition.
- **19.15** Les muses en dialogue.
- **20.00** Concert (en direct de Stuttgart) : petite suite de Lutoslawski, *Concerto pour violon et orchestre* en ré majeur de Brahms, Symphonie nº 1 en fa mineur de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. N. Marriner, sol. A.S. Mutter.
- **22.20** Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; Catherine Collard, pianiste ; à 24 h : musique traditionnelle.

Classique

Les « Quatuors à cordes » de Honegger

ROGER VIOLLET

Arthur Honegger en 1935.

Le symphoniste chez Honegger e indiscutablement nui à la réputation du compositeur de musique de chambre, au point que parsonne, depuis trenta ans, n'avait songé à anregistrer les trois *Quatuors à cordes*. Ces ouvrages, dans la carrière du musicien, se situent — contrairement à la plupart des symphonies — reletivement tôt : 1916-1917, 1934-1936 et 1936-1937. Le premier, le plus vaste, est même la partition importante la plus ancienne que nous possédions de Honegger, et on y trouve, fait curieux, des traits carrément expressionnistes. Les deux eutres relèvent deventege da l'asthétique entre-deux-guerres, mais avec cette rudesse et cette prise en compte de la grande tradition instrumentale distingant Honegger des eutres membres du Groupe des Six. Les trois œuvres, toutes en trois mouvements, ont en commun la concision at la concentration de pensée.

Un disque bien rempli, car il dure une heure. Quant à la musique, elle est axcellemment servie par le Quatuor de Genève. On souhaite retrouver bientôt cette formation dans d'autres morceaux de ce niveau, scandeleusamant négligés, mais ne demandant qu'à sortir de l'ombre.

MARC VIGNAL.

● **Erato, coll. Interfaces, NUM 75101.**

Les « Fantaisies » d'Eustache Du Caurroy

La répertoire de la fantaisie instrumentale semblait dominé, jusqu'à présent, par la précieuse production des élizabéthains où se détachait la grande et mélancolique figure de William Byrd.

En fait, c'est toute la musique européenne qui, au seizième siècle, se met à l'école de la « fantaisie », genre rigoureux et complexe où « *à partir de modèles vocaux polyphoniques ou de timbres populaires liés à la danse, les instruments revendiquent leur autonomie par rapport au texte* ». Et c'est ce champ de possibilités neuves qui e séduit les compositeurs, confrontés à l'invention à l'état pur.

En France, le plus grand musicien du règne de Henri IV, Eustache Du Caurroy, passé maître dans l'art du contrepoint vocal, s'y illustra. Et son recueil de *Fantaisies à III, IV et VI parties*, publié en 1610, soit un an après sa mort, à l'initiative de son neveu, André Pittart, est un monument de musique, une « somme » où, de bout en bout, science et rêve se rencontrent et s'entremêlent.

A l'égal des plus grands, Du Caurroy nous parle un langage inspiré où sa spiritualité fait référence à l'ordre pythagoricien, chargé lui-même d'une signification symbolique puissante, en écho à l'harmonie profonde de l'univers. La musique retrouve parfois la finesse de touche intimiste d'un Byrd ou d'un Dowland, mais fait passer, dans les pièces qui ajoutent à la *« douce voix »* des violes l'éclat des *cornetti* et des saquebutes, un souffle, une couleur tout à fait digne du Vénitien Giovanni Gabrieli, dans ses *Symphoniae Sacrae*.

Des quarante-deux pièces que contient le recueil, vingt-trois sont gravées ici par l'Ensemble Hespérion XX, animé comme à l'accoutumée par l'irremplaçable Jordi Savall. Il s'agit d'une réinterprétation fascinante, où la vie intérieure transfigure le jeu polyphonique et le bonheur des sonorités et qui, sans négliger la virtuosité, élève un hymne à la musique pure que l'on peut comparer, par-delà les époques, les styles et les mentalités, à l'exigeante beauté d'un quatuor de Mozart ou de Beethoven. Ne laissez pas ce disque sublime aux seuls habitués des versions è l'ancienne !

ROGER TELLART.

● ***Astrée, AS 86.***

« La Péri » et la symphonie de Paul Dukas

Dans ce superbe enregistrement, l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction de son nouveau chef, Armin Jordan, e retrouvé la clarté latine que lui donnait Ernest Ansermet, cet orchestre « d'émail translucide éblouissant » que Paul Dukas souhaitait pour *la Péri*. Cette légende chorégraphique de 1911, d'une écriture fluide et parfaite, appartient à l'époque folle d'orientalisme des Ballets russes, et le prodigieux orchestrateur de *l'Apprenti sorcier* y faisait merveille.

La *Symphonie en ut majeur*, écrite seize ans auparavant par un jeune homme de vingt-six ans, est beaucoup moins connue, et il serait temps qu'elle s'inscrivît au répertoire habituel de nos orchestres. Elle y aurait sa place à côté de la symphonie de Franck ou même de certaines symphonies de Bruckner... La comparaison aurait fait sauter en l'air Dukas, mais, à distance historique, on est frappé par certaines analogies : même envergure (les trois mouvements ne durent pas moins de quarante minutes), même immense architecture vigoureusement charpentée avec un magnifique trevail thématique, même souffle véhément, poétique et grandiose, et surtout un andante admirable qui, pour ne pas être d'essence religieuse, ne nous emmène pas moins, avec une grande progression vivifiée par un choral, sur de hautes cimes contemplatives.

Analogie n'est pas raison et Dukas reste d'abord un lyrique à la française. On ne se lasse pas de réentendre cette œuvre claire, lumineuse, débordante de vie et d'enthousiasme, d'un homme trop exigeant qui devait, comme Sibelius, se renfermer dans le silence après *la Péri*, pendant vingt-trois ans, détruisant les œuvres qu'il écrivait, pour se consacrer à ses élèves, dont le plus célèbre sera Olivier Messiaen. Il est temps de rendre sa place à ce grand créateur.

JACQUES LONCHAMPT.

● **Erato, NUM 75.175.**

Récital Grace Bumbry

Est-il vrai qu'il y a chez tout mezzo-soprano une nostalgie du soprano ? Ces catégories sont-elles d'ailleurs pertinentes, tant certains rôles (dont, bien sûr, ceux choisis pour ce récital) les sollicitent égelement ?

Grace Bumbry, en tout cas, a opté depuis cinq ans pour le répertoire de soprano, travaillant sa voix en conséquence.

Si le résultat est probant en ce qui concerne le registre aigu et l'émission des sons tant en force que piano, il e cependant provoqué une transformation du timbre qui eboutit à de bien curieuses sonorités.

Heureusement, un tempérament tout à fait exceptionnel, capable d'une tension dramatique électrisante, imposant une présence intense sauvaga et sensuelle, finit par emporter les réserves.

Ce récital extrêmement varié, mêlant opéras français et italiens, déclamation classique, romantisme et vérisme, offre — malgré son aspect de « démonstration » — un panorama impressionnant d'une artiste hors du commun. (Airs de Verdi, Cilea, Catalani, Massenet, Ponchielli, Charpentier, Cherubini, Gounod, Glück, avec l'Orchestre de la radio de Stuttgart, dir. Stefan Soltesz.)

ALAIN ARNAUD.

● **Orfeo, S 081.841 A.**

Les « Danses lachiennes » de Janacek

Pour embellir nos jours et renouveler le répertoire des *Danses hongroises* de Brahms, *norvégiennes* de Grieg ou *slaves* de Dvorak, voici un disque étincelant de Janacek, tiré du folklore de son pays morave, les six *Danses lachiennes*. Danses des mouchoirs ou des massues, du forgeron, du meunier, du scieur de long, danses cérémonieuses ou familières, on retrouve partout la sève paysanne d'Europe centrale, les rythmes élastiques, l'allégresse mêlée de rêves et de légendes. Les sept pièces de l'*Idylle* pour instruments à cordes offrent la même délectation purement musicale.

J. L.

● **Erato, NUM 75.191.**

Rock

« M-1015 » de Sylvester



Sylvester.

Le succès de Prince en e probablement egacé plus d'un, mais c'est à coup sûr au travers de la gorge de Sylvester qu'il doit être le plus présent. Après tout, ils sont epparus à peu près à la même époque evec peut-être même une petite longueur d'avance pour Sylvester st une poignée de disques vendus en plus sur la ligne de départ. Après tout, lui aussi, Sylvester, jouait la modernité, les synthétiseurs et l'attouchement entre funk et rock. Et c'était lui, en somme, Sylvester, le prince des efficionados avec son look endrogyne soigneusement étudié, tiré à quatre épingles, tellement pile dans la mode. Trop. Prince, lui, était en marge des pages de « Vogue Homme » avec ses fringues bien à lui, un bouseux de Minneapolis, presque ringard mais suffisamment différent pour qu'on lui accorde la caution de « l'artiste ». Sylvester était « in », Prince était devant. Musicalement, le différence était la même : Sylvester tellement dans le ton, sentant, à la manière d'un publicitaire, les tendances qui traînent dans l'eir, avec le distence qu'on sait avoir dans les milieux branchés, la voix, elle aussi tirée à quatre épingles, passée à l'encaustique de sentiments qu'on affiche avec froidaur de manière entendue. Une Grace Jones eù masculin. De son côté, Prince inventait et feisait couler la sueur. Cependant que Sylvester faisait son cinéma en se limitant eu night-clubing, Prince faisait un film et s'accaparait les foules — évidsmment Sylvester n'est qu'interprète de ses chansons. Il n'empêche qu'ici encore, il montre un talent superbe à synthétiser les tendances du moment et à trouver un son actuel entre rock anglais, rythmes synthétiques, pulsions au métronome, électro-funk et scratch. Façonné à la mesure des discothèques, pour peu que le DJ pousse un peu le volume, la piste fait le plein dès la première mesure.

ALAIN WAIS.

● **Ariola, 206716.**

Jazz

« Why not ? », de Paquito D'Rivera

Paquito D'Rivera est un Cubain qui, à l'imitation de milliers d'autres, e voulu tenter sa chance de musicien à New-York. Bien lui en prit. Il n'est pas le premier à y avoir réussi. Il ne sera pas le dernier sans doute. Ce qu'il accomplit dans ces œuvres brûlantes, ce sont diverses associations de danses du nord, du centre et du sud d'un continent, selon les plages, dont la première est dédiée à Lech Welesa.

Musique politique ? Comme ca concept n'a strictement aucun sens, même si l'auteur, choisissant des titres, souhaitait des évocations, nous serions en présence de musique tout court, de jazz-rock afro-cubain, si l'on nous permet d'être msniequement étiqueteur. Un homme courageux est simplement le premier dédicataire d'un disque qui cite beaucoup d'autres amis : d'une pert, Gillespie, Carmen McRee, Benny Goodman ; d'autre part, Mario Bauza, Machito Grillo, Chico O'Farrell.

Cette musique multiple vient de tous les espaces marqués par les africanismes, musique très forte, avec un bon Toots Thielemans, harmoniciste et guitariste, un remarquable joueur de basse électrique, Lincoln Goines (*Gdansk*), un vigoureux *trompette*, Claudio Roditi (*Manteca*), et, outre Paquito lui-mêma, dont l'alto parfois volontairement « coincé » crie comme un soprano, cinq pratiquants de drums, congas, cuatro, maracas et timbales, cinq secoueurs de rythmes puissamment celorigènes. (CBS 26201).

LUCIEN MALSON.

Philatélie nº 1884

Pauline Kergomard...

...illustre le timbre rendant hommage aux femmes. Née Pauline Reclus, à Bordeaux en 1838 (-1925). A l'âge de vingt-trois ans, elle épouse Jules Duplessis-Kergomard, homme de lettres, à Paris. Institutrice, elle combat le système des « salles d'asile » réservées aux enfants en bas âge. Bien qu'à la proclamation de la IIe République, Hyppolyte Carnot, par ordonnance du 28 avril 1848, décida de les transformer en « écoles maternelles », le texte resta sans effet. Mais, dès qu'elle devint inspectrice générale des écoles maternelles, en 1881, elle fait immédiatement eppliquer l'ordonnance, vieille de trente-trois ans. Elle resta à son poste jusqu'en 1917. Vente générale le 9 mars (16e/85).



1,70 F, bleu gris, rouge.

Format 36 × 22 mm 50 F. Dessin et gravure de Cécille Guillame. Tirage : 7 000 000.-T.-d., Périgueux.

Mise en vente anticipée le :

— **8 mars**, de 9 h. 30 à 17 h., par le bureau temporaire ouvert au ministère des Droits de la Femme, 53, evenue d'Iéna, **Paris 16e**. Oblitération « P.J. ».

— **8 mars**, de 8 à 19 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, **Paris 1er** et Paris 41, 5, ev. de Saxe, **Paris 7e** ; de 10 à 17 h., au musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, **Paris 15e**. Boîtes aux lettres pour « P.J. ».

● Depuis le 2 janvier un nouveau « Point philatélie » est ouvert à **Orly Aérogare annexe 1** et celui de Montpellier Agerip devient **Montpellier Préfecture** (rue Rousset).

● Le tirage du carnet des « Personnages célèbres » (voir *le Monde* du 2 février) e été porté à 750 000.

● **BARBADES** : des vues de l'île, 12, 15, 20, 70 pence.

● **BAHAMAS** : quatrième série des « reptiles » de quatre valeurs, 5, 25, 35, 50 cents, respectivement : *Cyclura cyclura ; Leiocephalus carinatus ; Eleutherodactylus planirostris ; Chelonia mydas*.

● **CAYES DE BELIZE** : anniversaire du premier timbre-poste, 10, 15, 75 cents, 2 $.

● **FALKLAND** (îles) : conservation de la nature, 6, 17, 22, 52 pences.

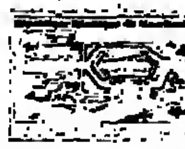
● **GAMBIE** : 50e anniversaire de la traversée de l'Atlantique, 65, 85, 90 b., 1,25 p.

● **GIBRALTAR** : Insignes de la marine royale, 20 p., HMS *Active* ; 21 p., HMS *Foxhound* ; 26 p. : HMS *Valiant* ; 29 p., HMS *Hood*.

● **MAURITANIE** : «Pélerinage à la Mecque» (l'an 1404 de l'hegire, 1984 — «les jours de lechright»), 14 um et



18 um, offset, Edila, d'après documents. — «Complexe Olympique de Nouak-



chott», 14 um, dessin de Ky Phungchaleum, offset, Cartor.

● **NIGER** : «1re et 2e décennies pour le désarmement», 400 et 500 fr., offset, Périgueux, suivant documentation locale.

● **A Domont** (Val-d'Oise), les 23-24 mars, dans la salle des fêtes de la mairie, se tiendra une exposition intitulée « Il y a quarante ans, la Paix. La Croix-Rouge se souvient ». Organisée par le comité de Domont, Croix-Rouge française, 4, rue Henry-Dunant, 95330 Domont.

● **A la galerie du Messager**, du 25 mars au 20 avril, les Amis du Musée de la Poste exposeront les collections les plus diverses, qui permettront, en même temps, aux visiteurs d'étendre leurs connaissances philatéliques dans les domaines de l'histoire postale, depuis les précurseurs de la communication, avant et après l'invention du timbre, jusqu'aux thématiques, maximaphilie et cartophilie. Ouverte de 10 heures à 17 heures (sauf dimanches et fêtes), au 34, boulevard de Vaugirard, à *Paris* (15e). Entrée gratuite.

ADALBERT VITALYOS.

LE BILAN...

... d'une année d'émission et d'information 1984 de *France* et Andorre se présente sous forme de tableau evec les chiffres de tirage.

Pour l'obtenir joindre 6 F. en timbres à votre demande ainsi qu'une euveloppe (affranchie à 2,10 F) libellée par vos soins, à votre nom et adresse. Ecrire à M. Vitalyos, *le Monde Loisirs*, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

(Années 82 et 83 sont disponibles).

هكذا من الاصل

Tous ensemble et chacun pour soi

Parents et enfants en vacances.

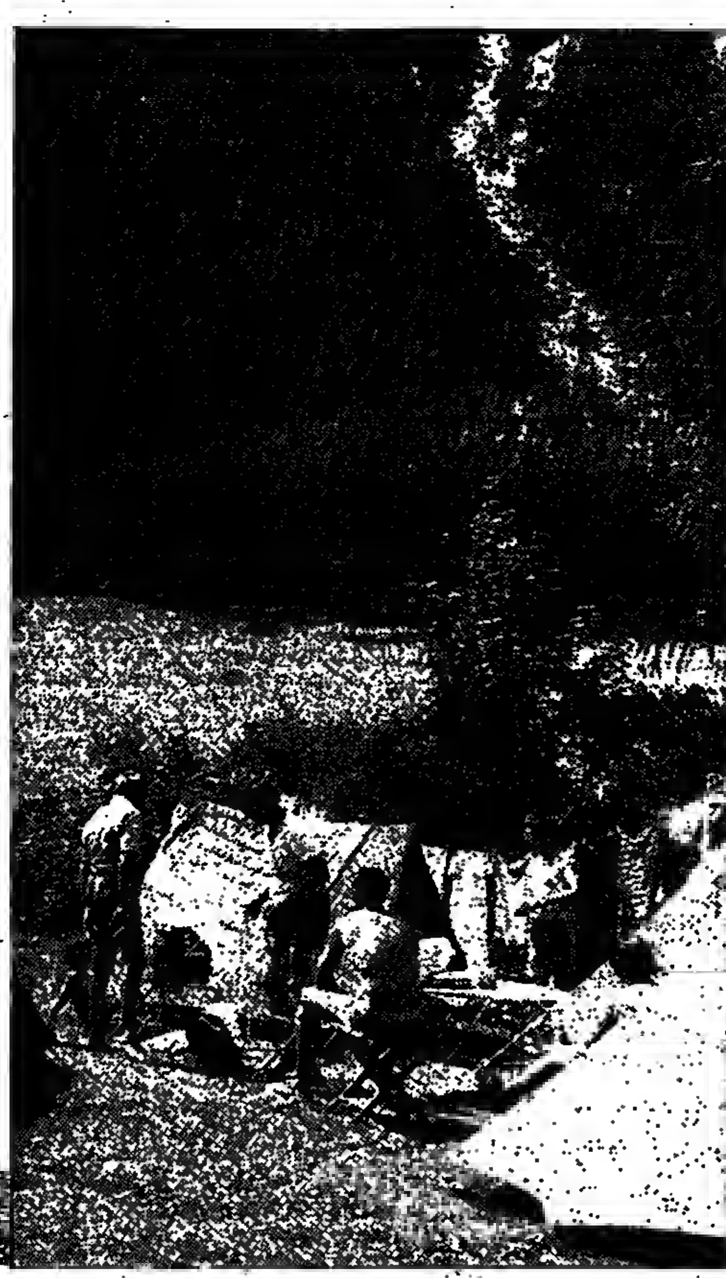
LES vacances familiales ont le vent en poupe. Seuls 6 % des parents osent avouer qu'ils préféreraient partir sans lenrs enfants (1). Pour la grande majorité d'entre eux, « congés » signifie « retrouvailles ». La neige, la mer et le soleil suffiraient-ils à effacer tnute la distance accumulée entre parents et enfants pendant le reste de l'année ? Si les adultes en sont convaincus, il n'est pas évident que les jeunes partagent lenr opininn. Près de la moitié des « douze-dix-sept ans » souhaitent vivre les vaeanees en gronpe de jeunes et seuls 19 % d'entre eux pensent qne la présence des parents est une condition indispensable pour passer de bonnes vacances (2).

Y aurait-il malentendn ?

La réalité apparaît trop complexe pour se laisser enfermer dans ces quelques chiffres. La réalité, e'est l'érosion spectaculaire des colonies de vaeanees classiqnes pour enfants (– 42,3 % entre 1964 et 1984) et le succès des formules familiales collectives et du camping. L'accélération des rythmes de vie, la généralisation du travail féminin ont imposé aux deux générations des emplois du temps séparé. La crise économique favnrise le repli sur le cocon familial. Avec les vacances l'occasion est donnée de reconstituer le « nid », d'engager un vrai dialogue, de mieux se connaître. *« Les parents nous disent : je ne les vois jamais de l'année »*, explique M. Pierre Heslouin, directeur général de l'OCCAJ (3). *« Depuis quelque temps, on voit beaucoup d'adolescents ravis de partir avec leurs parents »*, remarque Mme Catherine Viannay, attachée à la direction de l'association Renouveau (4). Derrière eette unanimité se cachent en fait des motivations parfois différentes. Les adultes éprouvent des scrupules à laisser partir leurs enfants sans eux mais n'ont pas toujonrs les moyens financiers de leur offrir deux périodes de vacances, l'une en famille, l'antre en groupe de jeunes.

Ils choisissent done une formule mixte : le village de vaeanees avee garderie ou « miniclub », les collectivités familiales, où chacun peut jouir à son gré de sa marge d'autonomie. *« Vos enfants avec vous ou avec nous »*, propose ainsi Renonveau, qui organise des séjours où les adolescents peuvent vivre leur vie sous la responsabilité d'un animateur ou bien partir en randonnée, en croisière avec leurs parents. En hiver, les motivations sont différentes, car les deux générations partent souvent pour *« bouffer de la neige »* même si ce n'est pas ensemble, faute de pouvoir trouver un rythme commun satisfaisant pour tnus. L'« après-ski » peut alors être nn moment fort où ehacun raconte ses exploits. Village vaeanees familles (VVF) assure, en liaisnn avee les écoles de ski locales, des activités de neige différenciées selon les âges. *« Nos chers petits*, écrit VVF, *sont accueillis dans des miniclubs animés par des moniteurs et des monitrices (...). Ainsi, à partir de trois ans, ils peuvent s'épanouir et se distraire, sans pour autant gêner les activités des adultes. »*

« Gêner », le grand mot est lâché. Mais, à cet égard, chaque famille réagit à sa manière. Le pari des villages de vacances consiste à satisfaire deux exigences apparemment contradictoires : favoriser la vie familiale et permettre à chacun une certaine autonomie. Une animatrice de l'Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV) reconnaît que cette contradiction est résolue bien souvent *« au bénéfice des parents qui confient leurs enfants aux animateurs pour des motifs divers, mais dont le plus répandu est celui d'avoir la paix »*. A cet égard, elle distingue trois types de comportement : quelques familles vivent assez repliées sur elles-mêmes et ne confient qn'exceptionnellement leurs enfants aux animateurs *« pour souffler »* ; d'autres, plus nombreuses, se déchargent presque systématiquement de leur progéniture au point d'nublier de la reprendre à l'heure convenue ; la grande majorité d'entre elles, enfin, inscrivent les enfants en fonction des rythmes familiaux, du caractère attractif des activités proposées et aussi des besoins spécifiques des adultes.



L'occasion de mieux se connaître.

Et les enfants eux-mêmes, qu'en pensent-ils ? Aucune étude précise ne permet de le savoir vraiment, en tout cas ehez les moins de douze ans. Les organisateurs de séjours affirment que les parents ehoisissent de plus en plus leurs vacances en fnnction des gnûts de leurs enfants ; ceux-ci veulent trouver de bons copains, des jeux dans la nature, des activités sportives. Mais les adultes ont tendance de leur côté à *« projeter leurs propres aspirations »*, affirme M. Hervé Collet, responsable de la enmmunieation à l'UFCV, en se cachant parfois derrière les choix supposés de leurs « ehers petits ». La famille préfère par exemple retourner à la mer : le père adore la voile, et prétexte que les enfants veulent se baigner. Ces derniers ont surtout envie de retrouver leurs amis de l'année précédente. Mais, jusqn'à l'âge de dix ans environ, les enfants suivent les parents en vacances, et les conflits sont rares. Ils savent ce qne veulent les adultes et ne s'y opposent pas. Le repli sur la famille accentue cette tendance au mimétisme, expliquant le reflux des colonies (rebaptisées « centres de vacances »). Les parents sont très réticents à l'idée de se séparer de leurs jeunes enfants et pensent que la réciproque est vraie. En fait, à l'inverse des fabricants de jouets qui connaissent et utilisent le goût des enfants dans la vente de leurs produits, les organisateurs de vacances ignorent si, dans ce domaine, les enfants jouent le même rôle. Ils ne s'adressent pas à eux dans leur publicité.

Les pré-adoleseents (dix-douze ans) se détachent nettement de leurs cadets et réclament des activités collectives spécifiques, autonomes, développant leur sens des responsabilités (eamping, snrties de plusieurs jours) mais toujours au sein d'une structure rassurante.

La nouvelle réglementation des vaeanees eollectives (arrêté du 4 mai 1981) autorise, *« après une préparation adaptée »*, de petits groupes de jeunes (à partir de quatorze ans) à quitter pour quelques jours sans encadrement le lieu prineipal du séjnur. Vivre entre jeunes est la grande aspiration des douze-dix-sept ans révélée par l'enquête de l'UFCV. A dix-sept ans, seuls 31 % des jeunes soubaitent partir en vacances avec leurs parents. Des formules de séjnurs engérés (jeunes-adultes) ou de vacances itinérantes existent qui marient la liberté de la randonnée et la séeurité d'étapes programmées. Avee « passeport-vaeances » par exemple, l'UFCV propose aux seize-dix-huit ans de partir seuls sae au dos à l'aventure pendant un mois dans une région ehoisie par eux. Le « passeport » prévoit des « points de ehute » situés dans des eentres de vacances où les randonneurs trouvent une animation et un eontaet avee les milieux locaux. Le ministère de la jeunesse et des sports a d'ailleurs repris l'idée avec ses 750 « points d'accueil-jeunes » (PAJ) ouverts aux treize-dix-hnit ans. Pour une somme modique, on peut y dormir (sous la tente) et s'y retrouver. Loin des parents.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Sondage SOFCO-ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs réalisé en avril 1983 auprès d'un échantillon représentatif de 767 parents d'enfants de six à quatorze ans.

(2) Enquête de l'UFCV sur les aspirations de vacances des adolescents effectuée sur un échantillon de 252 adolescents de douze à dix-sept ans durant l'été 1982.

(3) Organisation centrale des camps et activités de jeunesse, 95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. - Tél. : 526-21-21.

(4) Renouveau, 2, rue Trésorerie, 73000 Chambéry - Tél. : (79) 70-37-72 et 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris. - Tél. : (1) 278-26-42.

Vercors

Le Club Vercors, centre de vacances sportives affilié à la Fédération française de ski, organise des sessions de ski « piste et fond » pour les jeunes de onze à seize ans. Logés à Villard-de-Lans (Isère), les stagiaires skieront notamment à la Côte 2000 (19 remontées mécaniques). Prix pour deux semaines : 3 500 F, voyage et location d'équipement non compris.

● **Club Vercors, 32, rue Eugène-Flachat, 75017 Paris. Tél. : 380-63-40 (lundi, mercredi, vendredi).**

Lacs et volcans

Dans un petit village du Puy-de-Dôme, le centre familial Les Gentianes accueille les familles du 23 mars au 13 avril pour un stage sportif composé de ski nordique, randonnée pédestre et cyclotourisme.

● **Association Auvergne Vacances. Les Gentianes, 63850 Espinchal (73) 71-90-12.**

L'Alpe-d'Huez

L'auberge de la jeunesse de L'Alpe-d'Huez (Isère) propose des stages de ski et des séjours libres aux individuels et aux groupes constitués. Située au cœur du vieil Alpe, la maison comprend des chambres de deux à six lits. Pendant les vacances scolaires, les moniteurs sont détachés à l'auberge et en assurent l'animation.

● **Ligue française pour les Auberges de la jeunesse, 83, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : 549-11-73.**

Au pas du cheval

Près d'Alençon (Orne), l'auberge de jeunesse de Damigny propose des vacances vertes à base d'équitation, de canoë-kayak et même de randonnée en roulotte. Cette dernière formule permet à quatre personnes de découvrir la Normandie « au pas du cheval ». La remorque comprend quatre couchettes et un coin cuisine, un vélo est accroché à l'arrière. Une formule plus spartiate, la carriole à roues de bois exige un matériel de camping. L'avoine pour le cheval est comprise dans le tarif : 1 550 F pour une semaine en roulotte.

● **Auberge de jeunesse, 61250 Damigny. Tél. : (33) 29-00-48.**

Tunisie

A Monastir (Tunisie), l'association Marmottes et chamois propose aux quinze-dix-sept ans un stage de tennis et de char à voiles avec logement en hôtel et encadrement. Départ du 1er au 13 avril. Prix : 3 985 F voyage compris.

● **Marmottes et chamois, association affiliée à la Ligue de l'enseignement, 12-14, rue Beccaria, 75012 Paris. Tél. : (1) 346-98-05.**

Football

Dix jours de football avec entraînement quotidien et rencontres avec une équipe locale, mais aussi spéléo, escalade, canoë... L'OCCAJ organise ce séjour dans son village de Méjannes (Gard) équipé d'installations sportives modernes. Prix : 2 205 F.

● **OCCAJ, 95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Tél. : (1) 526-21-21.**



échecs

N° 1113

La variante calme

(Wjik aan Zee, 1985)

Blancs : H. REE (Hollande)
Noirs : S. KUDRIN (USA)

Défense Nimzo-indienne

1. d4	Cf6	15. Db6 (j)	Cxé5 (k)
2. ç4	é6	16. Fa3! (l)	d6 (m)
3. Cf3	b6	17. Fxd6!! (n)	Cxd6
4. Cç3	Fb7	18. Cg5	Té8 (o)
5. é3	Fb4	19. Dxh7+	Rf8
6. Fd3 (a)	0-0 (b)	20. Dh8+	Ré7
7. 0-0	Fxç3	21. Dxé5 (p)	Dç8
8. bxç3	ç5 (c)	22. Dg3	Dç6
9. Cd2! (d)	Cç6 (é)	23. Ta-d1	Th8 (q)
10. é4! (f)	çxd4 (g)	24. Tf-é1 (r)	Ta-g8
11. çxd4	Cxd4	25. Cé4	Cé8 (s)
12. é5!	Cé8	26. Fç2!	f6
13. Cé4	Cç6 (h)	27. Da3+	Rf7
14. Dh5	g6 (i)	28. Fa4! (t)	abandon.

NOTES

a) Cette continuation populaire de la « défense Nimzo-indienne » donne souvent lieu à un développement tranquille des forces des deux camps, les plans stratégiques n'étant définis que plus tard : d'où son appellation par Taimanov de « variante calme ».

b) Les Noirs ont le choix entre plusieurs suites, 6..., d5 ; 6..., ç5 ; 6..., Fxç3+ et 6..., Cé4. Le roque ne constitue qu'une simple intervension de coups.

c) Ou 8..., Fé4 ; 9. Fé2, ç5 ; 10. Cd2, Fb7 ; 11. f3, d5 ; 12. dxç5, bxç5 ; 13. Tb1, Dç7 ; 14. Db3, Fa6 ; 15. Da3, Cf-d7 ; 16. Tf-é1 avec un jeu actif (Taimanov-Gulko, championnat d'URSS, 1974) ou 8..., Dé7 ; 9. Cd2, é5 ; 10. é4, Cç6 ; 11. Cb3 ou encore 8..., d6 ; 9. Cd2, é5 ; 10. é4, Dé7 ; 11. Té1, Cç6 ; 12. Cb3, Cd7 ; 13. a4, a5 ; 14. Fa3 et les Blancs sont mieux (Pytel-Ornstein, Dortmund, 1975).

d) Le coup juste qui redonne aux Blancs le contrôle de la case é4.

é) 9..., d5, s'opposant à l'avance é3-é4, était nécessaire. Les Noirs, en mettant en jeu leur C-D, pensent s'opposer aussi à l'avance du pion é3 puisque le pion d4 serait en prise et prévoient le plan d6-é5.

f) Mais précisément les Blancs sont pressés et sacrifient leur pion d4 pour obtenir un avantage de développement et une forte initiative sur l'aile-R.

g) Certainement de la gourmandise mais la position des Noirs est déjà difficile. Après 10..., d6 ; 11. Cb3, é5 ; 12. d5, Cé7 ; 13. f4! les Blancs ont un jeu agréable.

h) La défense du camp noir sur lequel planent de nombreuses menaces n'est certes pas aisée mais ce nouveau saut du C-D en ç6 facilite la tâche de l'attaquant.

i) Et maintenant les cases noires du roque sont gravement affaiblies. Naturellement 14..., h6 perdait rapidement après 15. Fxh6, gxh6 ; 16. Dxh6.

j) Menaçant 16. Cg5.

k) Si 15..., f5 ; 16. Cg5, Dé7 ; 17. Fa3, d6 (ou 17..., Dg7 ; 18. Fxf8) ; 18. éxd6 etc. Le gain du second pion, bien qu'indigeste, permet au Cé8 de revenir en jeu en f6.

l) Menace 17. Dxf8 mat.

m) Tout semble en ordre et la menace 18..., Cxd3 devrait stopper l'attaque.

n) Mais voici un élégant sacrifice de déviation dont l'acceptation est forcée sous peine de mat.

o) Le Cé8 ne peut plus défendre en f6 le pion h7. La défense 18..., Dxg5 ; 19. Dxg5, Cxd3 (trois pièces et un pion pour la D) n'est pas suffisante après 20. Dg3 gagnant un C.

p) Les Blancs ont retrouvé le matériel sacrifié et conservent leur attaque.

q) Si 23..., Cxç4 ; 24. Fxç4, Dxç4 ; 25. Dd6+, Rf6 ; 26. Td4! menaçant 27. Df4+ et 28. Dxf7+ etc.

r) Tout est en place. La menace est 25. Fxg6, fxg6 ; 26. Txé6+.

s) Si 25..., Cxé4 ; 26. Fxé4, Dç8 ; 27. Da3+ Ré8 (si 27..., Rf6 ; 28. Df3+ et 29. Fxb7) ; 28. Fxb7, Dxb7 ; 29. Dd6, Dç8 ; 30. ç5!

t) L'entrée de la T en d7 est imparable.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1112

L. Kubbel, 1952

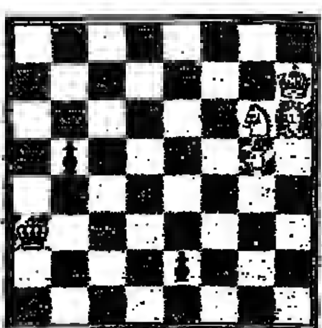
(Blancs : Ré3, Tb4 et g3, Fd8, Pç3, g2. Noirs : Rd7, Tç6, Fé8, Pb7, ç2, d3, g4.)

1. Td4+, Rç8 ; 2. Rd2, Txç3 ; 3. Rç1, d2+ ; 4. Txd2, Txg3 ; 5. Fb6, Fd7 ; 6. Txç2+, Fç6 ; 7. Td2, Fd7 ; 8. Rb2!! et les Noirs sont en zugzwang.

ÉTUDE

X. LILIAN

(1959)



BLANCS (4) : Rh7, Fh6, Cg6, Pg5.

NOIRS (3) : Ra3, Pb5 et é2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

---

bridge

N° 1111

L'art de la reconstitution

Pour réussir un contrat de 5 Piques, il fallait reconstituer exactement la main d'Ouest et prévoir la meilleure défense possible.

	♠ A R D 8 7 2 ♡ R 4 ◇ D 4 ♣ 10 6 2	
♠ 3 ♡ D V 9 8 7 5 ◇ V 8 ♣ A V 5 4	N / O E / S	♠ 10 ♡ 6 3 ◇ A R 9 7 6... ♣ 8 7
	♠ V 9 6 5 4 ♡ A 10 2 ◇ 10 ♣ R D 9 3	

Ann. : O. don. É.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
2 ♡	contre	passe	4 ♠
passe	passe	5 ◇	passe
passe	5 ♠	passe	passe...

Ouest a entamé le Valet de Carreau, Est a pris avec le Roi et il a continué avec l'As de Carreau. Le déclarant a coupé et il a donné un coup d'atout sur lequel les deux adversaires ont fourni. *Comment Le Royer en Sud a-t-il gagné* CINQ PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Si, après avoir coupé un Cœur, le déclarant se contente de jouer Trèfle du mort et de fournir le Roi, *Ouest laissera passer*, et, quand le déclarant remontera au mort (à l'atout) pour rejouer Trèfle, il fera chuter le contrat avec As Valet de Trèfle (ou le Valet et l'As de Trèfle, si le déclarant a fait au second tour l'impasse au Valet).

Le Royer, cependant, a prévu cette défense et il a joué différemment car il avait reconstitué exactement la distribution d'Ouest : un singleton à Pique, six Cœurs pour avoir ouvert d'un Deux faible, le Valet de Carreau second (puisque, avec un Valet troisième sans le 10, il aurait attaqué un petit Carreau), et, enfin, quatre Trèfles avec forcément l'As dans son ouverture. Dès lors, il n'y avait plus à se préoccuper du Valet de Trèfle, et il suffisait de *tirer tous les Piques* jusqu'à cette position à six cartes :

	♠ A ♡ R 4 ♣ 10 6 2	
♡ D V 9 ♣ A V 5		
	♡ A 10 2 ♣ R D 9	

Le déclarant a réalisé le dernier atout du mort (l'As de Pique) et il a défaussé le Trèfle de sa main. Ouest, qui ne pouvait jeter un Cœur sans libérer le 10 de Cœur, a défaussé le 5 de Trèfle. Le Royer a alors joué Trèfle pour la Dame. Ouest a fait l'As et a contre-attaqué la Dame de Cœur, mais le déclarant a pris avec l'As de Cœur, puis il a tiré le Roi de Trèfle, le Roi de Cœur et le 10 de Trèfle affranchi...

Etouffement spectaculaire

Ce chelem réussi dans un tournoi à Londres par un champion anglais avait été donné ensuite dans un concours de bridge, et, curieusement, quelques participants s'étaient abstenus de faire ce problème parce qu'ils l'avaient cru infaisable.

	♠ A R 10 3 ♡ A 3 ◇ A V 7 3 ♣ 7 5 3	
♠ V 7 6 4 2 ♡ D 2 ◇ 10 8 4 ♣ D 6 4	N / O E / S	♠ --- ♡ V 10 9 8 7 6 5 4 ◇ 9 5 ♣ R 10 2
	♠ D 9 8 5 ♡ R ◇ R D 6 2 ♣ A V 9 8	

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ◇	passe	1 ♠
passe	3 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♠	passe	6 ♠...

Ouest ayant entamé la Dame de Cœur seconde, le déclarant a pris avec le Roi et il a tiré l'As de Pique sur lequel Est a défaussé un Cœur. *Comment Amsbury en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

On a un exemple ici de ce qu'on pourrait appeler un « Blackwood de sécurité ». Quand Nord a donné un soutien à saut à « 3 Piques », Sud sait qu'il a 16 à 17 points en comptant la distribution. Lui même peut évaluer sa main à 17 points, car il est peu probable que le Roi de Cœur sec ne soit pas utile. Avec un total de 33 à 34 points, le chelem doit être déclaré sauf... s'il manque deux As. Il est alors plus simple d'employer le Blackwood que d'annoncer le contrôle à Trèfle en déclarant « 4 Trèfles », une invitation que le partenaire accepterait en annonçant « 4 Carreaux »...

Courrier des lecteurs

Un système gênant (1100)

Un lecteur, Léon Sutro, signale à juste raison que Marcello Branco aurait encore mieux joué s'il avait pris la précaution, après la deuxième levée où la main était au mort, de *couper immédiatement un Cœur* pour se raccourcir au cas où Ouest aurait cinq atouts.

PHILIPPE BRUGNON.

---

dames

N° 244

Couloir de la mort

Championnat du monde
Dakar, octobre 1984
Blancs : A. Gantwarg (URSS)
Noirs : H. Kane (Sénégal)
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	19-23	25. 33-28	20-25
2. 35-30 (a)	17-22 (b)	26. 48-35 (q)	9-14
3. 39-33	12-17 (c)	27. 34-30	25x34
4. 30-25	7-12 (d)	28. 39x30	4-9 (r)
5. 34-30	23x34	29. 43-39	14-20
6. 30x39 (e)	20-24	30. 30-25 (s)	6-11 (t)
7. 32x27 (f)	1-7	31. 25x14	9-20
8. 40-34	17-21	32. 39-34	3-9
9. 45-40	21x32	33. 49-44	9-14
10. 37x17	12-21 (g)	34. 44-40	7-12 (u)
11. 33-38! (h)	14-20 (i)	35. 34-30! (v)	23-29 (w)
12. 25x14	10x19	36. 50-45!	12-17 (x)
13. 41-37	5-10	37. 47-41!	28-25 (y)
14. 37-32	10-14	38. 36-31! (z)	25x34
15. 39-33 (j)	7-12	39. 38-33	29x38
16. 46-41	21-26	40. 40x9	13x4
17. 31-27	11-17	41. 22x24	38-42 (aa)
18. 41-37	17-22! (k)	42. 28-22! (bb)	17x28
19. 28x17	12x21	43. 32x23	21x32
20. 33-28 (l)	2-7 (m)	44. 37x28	26x46
21. 38-33	8-12	45. 48x37	46x32
22. 44-39 (n)	18-23 (o)	46. 28x37!	11-17
23. 42-38	12-18	47. 23-18! (cc)	Abandon
24. 28-22! (p)	14-20		

NOTES

a) 2. 31-26, très rare, peut aussi conduire à une multitude de mouvements tactiques de débuts, comme le forcing suivant pour nouveaux damistes : 2. ... (17-22) ; 3. 37-31 (11-17) ; 4. 41-37 (6-11) ; 5. 32-27 (1-6) ; 6. 37-32 (14-19) ; 7. 46-41, les Noirs gagnent le pion ; 7. (22-28!) ; 8. 41-37* ou 42-37* (28-33) ; 9. 39x28 (17-21) ; 10. 26x17 (11x24!), N+1. [signalé par H. Chiland dans « le Jeu de dames »].

b) 2. ...(14-19) ; 3. 40-35 (20-24) ; 4. 29x20 (15x24) ; 5. 44-40 (10-14) ; 6. 50-44 (17-22) ; 7. 30-25 (5-10) ; 8. 31-26 (10-15) ; 9. 34-30 (11-17) ; 10. 37-31 (7-11) ; 11. 31-27 (22x31) ; 12. 26x37 (1-7) ; 13. 36-31 (17-22) ; 14. 31-26 (11-17) ; 15. 41-36 (7-11) ; 16. 46-41 (14-20) ; 17. 25x14 (9x20) ; 18. 30-25 (4-9) ; 19. 25x14 (19x10) ; 20. 39-34 (10-14) ; 21. 34-30 (13-19) ; 22. 37-31 (8-13) ; 23. 30-25 (2-8) ; 24. 44-39 (14-20) ; 25. 25x14 (9x20) ; 26. 41-37 (20-25), etc. (Simonata-Chiland, championnat de France, 1963, Lyon).

Au terme de ce début, une gigantesque saignée est susceptible de faire disparaître 18 pions si 26. ...(22-27) [au lieu de 26. ...(20-25) joué par Chiland] ; 27. 31x22 (17x28* sinon B+1) ; 28. 35-30 (24x33) ; 29. 38x29 (23x34) ; 30. 32x25 (34-40) ; 31. 45x34 (15-20) ; 32. 25x14 (13-19) ; 33. 14x23 (18x40) ; 34. 49-44 (40x38) ; 35. 42x33, égalité!

c) Début inédit dans le cadre de ces chroniques.

d) Menace de (22-27), etc., N+1.

e) Perte de « temps » et constitution d'une réserve de « temps » dans une position laissant toute liberté de mouvement et de choix de type de partie pour les Blancs. Les Noirs, placés en situation légèrement moins confortable, par la présence d'un pion à 22, doivent songer déjà aux premières difficultés.

f) Le champion du monde donne le premier tour aigu sur cet enchaînement du flanc droit.

g) 10. ...(11x22) est considéré comme plus agressif par certains experts.

h) Le contrôle du centre.

i) Sur 11. ...(8-12) combinaison spectaculaire pour jeunes damistes : 12. 25-20 (14x25) ; 13. 34-30 (25x45) ; 14. 44-40 (45x34) ; 15. 39x26!, + 1 sur cette rafle de cinq pions.

j) Masse vivante, chaque formation suit une évolution de jeu classique au centre, après un début de type Roozenburg.

k) Coup incisif chassant les Blancs du centre et enchaînant leur aile gauche par la formation du « trèfle » (terme imagé pour désigner les pions à 16, 21 et 26).

l) En toute logique dans ce jeu classique.

m) Où l'occupation du centre 20 ...(18-23) et l'on peut envisager une continuation ponctuée par un coup de dame à 5 ; 21. 40-35 (8-12) ; 22. 44-39 (12-17) ; 23. 49-44 (4-10) ; 24. 50-45 (14-20), les Blancs exécutent la combinaison accessible aux prosélytes 25. 35-30 (24x35) ; 26. 34-29 (23x34) ; 27. 39x30 (35x24) ; 28. 28-22 (17x28) ; 29. 32x5 (21x41) ; 30. 5x46 (16-19) ; 31. 46x25 (15-20) ; 32. 25x14 (9x20), prise de la dame, mais B+1.

n) 21. ...47-41, positionnellement un non-sens, les Blancs se privant de l'arme défensive 37-31, etc., serait sanctionné par un coup de dame gagnant ; 22. ...(24-30) ; 23. 34x25 (14-20) ; 24. 25x23 (18x47) ; N+.

o) Le maître sénégalais fait encore jeu égal avec le champion de monde.

p) Plaçant un pion Ghestem, qui apporte dès lors un sang neuf au combat, dans cette position.

q) La tension s'amplifie, épousant le cours de l'évolution de la masse vivante.

r) Toute faute de position, si minime soit-elle, peut dès lors devenir fatale au champion du monde.

s) Peut-être avec l'idée de prendre les Noirs à contretemps.

t) Gantwarg ne situe-t-il pas ici le tournant de la partie en sa faveur ? N'estime-t-il pas que 30. ...(7-11) s'imposait ?

u) Dans l'esprit de Kane, l'objectif primordial semble résider dans un éventuel étouffement du flanc gauche des Blancs. Cette idée expliquerait (6-11) au trentième coup.

v) Le champion du monde, par ce très douloureux coup de position, atteint son objectif de neutralisation de l'aile gauche des Noirs : (24-29) et (20-25) étant maintenant interdits.

w) Probablement le plus fort.

x) L'aile gauche est verrouillée. En effet si 36. ...(20-25) ; 37. 36-31 (25x34) ; 38. 38-33 (29x38) ; 39. 40x9 (13x4) ; 40. 22x24 (4-9, ou...?) ; 41. 32x43 (21x23), B+1 et + à terme.

y) Aceulé par le champion du monde, Kane, qui sait que 37. ...(18-23) est perdant, porte encore confiance dans cet ultime choix. Mais Gantwarg, très grand champion du monde, a vu très loin.

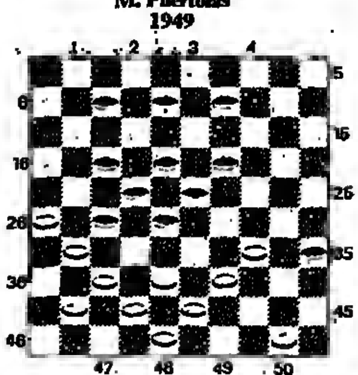
z) Le premier temps d'un feu d'artifice.

aa) Le couloir de la mort. Mais 41. ...(4-9) n'aurait eu pour effet que de prolonger le drame.

bb) Et Gantwarg poursuit son plan, duquel jaillira un enchaînement de quatre prises.

cc) Victoire de collection par *l'étourdissante* manière.

PROBLÈME
M. Puertolas
1949



Les Blancs jouent et gagnent en 6 temps.

● **SOLUTION : 34-29!! [le premier temps d'un ballet de grand art] (22x47) 38-33!! (47x49) 26-21! (23x43) 21x1 (28x39) 1-40! (35x44) 37-32!!, + par un irrésistible enfermé [pyramide tronquée] et par opposition sur le pion à 22.**

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

N° 342

Horizontalement

I. Un rien lui suffit. – II. Son point nous manque. Ils ne sont pas d'accord et prennent tout à rebrousse-poil. – III. Un membre de cette école est maintenant vite reconnu. Beau travail d'imitateur. – IV. Utilisent méchamment le premier du II. Fit des vagues. – V. Pronom. Suivent leur trajectoire. – VI. Ferait des petits. Pronom. – VII. Ne fait pas bonne figure. C'est zéro. – VIII. Démonstratif inversé. Sans expérience. Rivière. – IX. Ceux qui disent qu'ils en meurent ont tendance à exagérer. Bien refermée. – X. Il faudra en payer le prix. Ses aptitudes peuvent être éventuellement vérifiées. – XI. A l'église au sens propre, à la Cour au sens figuré.

Verticalement

1. Bien mélangée, quelle salade ! – 2. On l'écoute malgré les erreurs passées. Il en faut pour compter un de moins. – 3. Vaut une chandelle à défaut de trente-six. A *France-Soir* et au *Figaro*. Demande à être bandé. – 4. Spécialité d'Athalie. – 5. Conjonction. La vie, dit-on. Plutôt de gauche, il y a quarante ans, mais maintenant ! – 6. Veuves inconsolées si l'on en croit le poète. – 7. Quand on est bien la tête en bas. Démarre en trombe – 8. Au retour. Il est sur le chantier. – 9. Celle des puissants est proverbiale. – 10. En un sens, elles sont dans la botte. Celui de l'agneau est moins noble que le féodal. – 11. Sans passions. En finir, par contre-sens. – 12. On les mettra au pas, scrongneugneu !

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

SOLUTION DU N° 341

Horizontalement

I. Régie Renault. – II. Evinça. Altaï. – III. Fn. Ouvriront. – IV. Olibrius. Peu. – V. Russie. Oi. – VI. Mêlée. Esissa. – VII. Aser. Ecarter. – VIII. Avenante. – IX. Endèvent. Sus. – X. USA. Orgel. Ne. – XI. Remplissages.

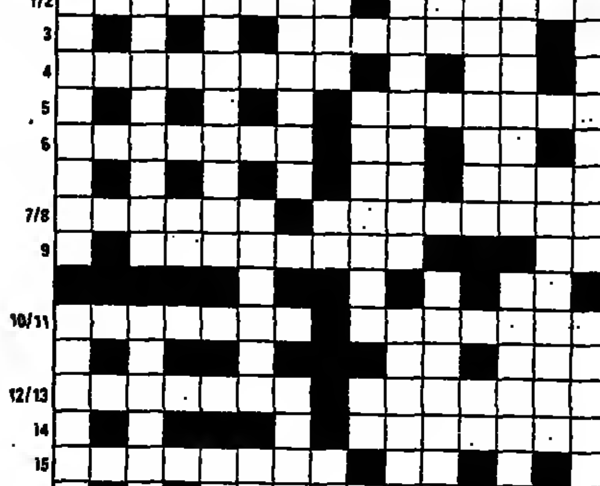
Verticalement

1. Réformateur. – 2. Evolués. NSE. – 3. GI. Isle-Adam. – 4. Inobservé. – 5. Ecurie. Evol. – 6. Ravie. Eneri. – 7. Ru. Ecangs. – 8. Nais. Santés. – 9. Alr. Oirt. La. – 10. Utopistes. – 11. Lane. Sc. Unc. – 12. Titularisés.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 342



Horizontalement

1. EEEFIQRU. – 2. EEIRRT (+4). – 3. EEMRTUV. – 4. CDIMORSU. – 5. AELNSTV (+1). – 6. AEEGPTY. – 7. EEINRZ (+1). – 8. DEENRSST. – 9. AAEENNRZ. – 10. AEGLNSU (+4). – 11. EHIMNTY. – 12. AHILOPT. – 13. EIMSTTU. – 14. AIILSTU (+1). – 15. AEEIPRXY. – 16. EHINOST.

Verticalement

17. EEFGIMNU. – 18. AAHMRS. – 19. EEENOPRU. – 20. GPPSUY. – 21. EEIIMRTZ (+2). – 22. AAIOZU. – 23. ELSUUV. – 24. EINNRTV. – 25. AEEGILNR (+4). – 26. AHINTU. – 27. CEINSTY. – 28. EEIIRSS. – 29. EEEMNST. – 30. IILPSST. – 31. CEEINNSU. – 32. AEEISTTT. – 33. AEIMSS.

SOLUTION DU N° 341

Horizontalement

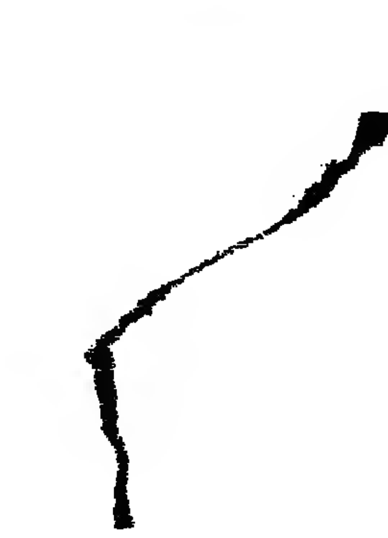
1. BACILLE. – 2. SEBILES. – 3. UNITAIRE. – 4. PANURE. – 5. ENLEVER. – 6. CANOTER (CONTERA, ECORNAT, RACONTE). – 7. RAMADAN. – 8. VISAGES (VAGISSE, VISSAGE). – 9. TENSEUR (ENTURES, NEUTRES, RETENUS, SENTEUR, SUERENT, TENEURS, TENURES, USERENT). – 10. REXISTES. – 11. RECTORAT (CAROTTER, CROTTERA). – 12. SOPHORA, arbre ornemental. – 13. ARNAQUÉES. – 14. AIGUILLE. – 15. LASCIVE (VESICAL). – 16. DESTRE, mouche (STEREO, TOREES). – 17. SENSEUR, détecteur.

Verticalement

18. VERANDA. – 19. ANNUITÉ. – 20. OURAGAN. – 21. XIMENIAS. – 22. ITERATIF, adj. répété. – 23. LAVAGES (VAGALES). – 24. SQUARE (ARQUES, RAQUES, SAQUER). – 25. LIEMENT (ELIMENT). – 26. ERRASSE. – 27. EPELLES. – 28. CHELATE composé d'atomes (LACHETÉ). – 29. PTOSES, chutes d'organes (POSTES). – 30. EPANDRE (REPANDE). – 31. GRAPHIE. – 32. INOCULE. – 33. LUTINE. – 34. ETIQUETE (TIQUETÉE). – 35. SERIQUE (ESQUIRE, REQUISE, RISQUÉE). – 36. TROLLEY.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل



Gastronomie

Un tour en Suisse

APRES Lenôtre, Fauchon ; après *Le Duc*, Olympe, mais qu'ont-ils donc ces Français à envahir Genève comme s'il n'y avait pas sur place de bons produits et de bons cuisiniers ?

Aussi bien Le Duc ne semble plus guère être la réussite des débuts. Et Olympe-la-charmante a-t-elle raison de se convertir à la gastronomie à succursales multiples ? On verra !

Vous me direz qu'Edgard, le célèbre Edgard de la rue Marbeuf, s'en est allé, lui aussi, s'installer à Genève. Mais outre qu'il y demeure, désormais, après avoir abandonné sa maison de Paris, ses ambitions sont plus modestes. Est-ce pour cela que, lui, réussit bien ?

Venons-en anx nouvelles: Bernard Grobet, qui anime le Griffin's (la plus belle discothèque de Genève et où l'on mange fort bien, de surcroît), a ouvert une annexe toute d'élégance, Le Business (36, bd Helvétique, tél.: 35-42-06). MM. Gérard, père et fils, dont la boutique de cigares (dans l'Hôtel Hilton), mondialement connue, ont installé un « coffre-fort » non loin de là, pour le mûrissement des milliers de *Havane* qu'ils gardent dans un cadre de bois de Cuba à 70/80 % d'humidité. Enfin, sensibles aussi aux maux du siècle, les Genevois ont aussi à présent un centre de diététique (Eaux-Vives Santé, 15, rue dn Jeu-de-l'Arc, tél.: 36-86-89).

On vient de fêter le cent cinquantenaire de l'Hôtel des Bergues celui que l'on appela, aux beaux temps de l'après autre guerre, l'Hôtel de la SDN ! Genève est née d'un pont *jeté* sur le Rhône à l'endroit où les hauts-fonds rendaient l'ouvrage plus facile, on le sait.

Et aussi...
Le Lion d'or

C'est la maison du bon Jacques Lacombe, reprise par Henri Large et nouvellement embellie, avec son magnifique panorama sur le Léman. Trois menus : 50, 90 et 135 FS et carte. A ce « grand menu » : saumon cru mariné au sel, filet de loup et belons à la vapeur d'algues, homard à la crème au verjus, perdreau Souverov, fromages et chariot de pâtisseries. Service impeccable sous la direction de M. Ramello.

● A Cologny-Genève. Tél. : 36-44-32.

Le Cygne

Menus 40 et 60 FS et carte (celle-ci avec des plats pouvant être servis « en dégustation ». Vue sur le « jet d'eau », cadre élégant, service parfait et succulente cuisine de Gilles Dupont ; escalope de foie gras poêlé aux poires épicées, ravioles de pieds, ris et rognons de veau, meurette de sole et petits coquillages, etc... Une des grandes adresses de Genève.

● Hôtel Hilton, 19, quai du Mont-Blanc. Tél. : 31-98-11.

Les Bergues jetèrent un pont entre les nations endolories d'après 1914-1918. On y acclamait Herriot, Briand, Stresemann, Venizelos et Kellog... C'est un hôtel tout neuf qui nous accueille aujourd'hui et son restaurant, l'Amphitryon, (chef Albert Felli) est agréable et de bonne cuisine, avec un menu suggestion à 42 FS et une carte où j'ai découvert une crème de volaille au lait d'amandes, la cassolette d'escargots et cuisses de grenouilles à la crème de noisette et un feuilleté de pommes à la *cannelle savoureux*. A *noter* aussi des spécialités *végétariennes* et basses calories.

On ne peut pas passer par Genève sans aller au Parc des Eaux-Vives (quai Gustave-Ador, tél.: 35-41-40), ne serait-ce que pour sa cave et les illustres bouteilles collectionnées par François Perret. Lors de mon dernier passage un haut-brion blanc 1966 pour accompagner le foie gras frais aux raisins et un Mission haut-brion 1962 sur le filet de bœuf aux truffes et les fromages (suisses) furent enchantement.

Mais quittons ces rivages pour découvrir, d'abord, à Boncourt le restaurant La Rochette, où Mme Suzy Mahrer a trouvé en J.-P. Ganne un jeune chef (lauréat cette année du trophée Jacques-Lacombe). Un menu (80 FS) et, à la carte, le *consommé* à la moelle gratiné ou la soupe glacée de saumon cru au jus de tomates, une crème de homard, un simple sauté d'agneau, la glace *vanille* et rhubarbe. C'est à 25 kilomètres de Belfort (tél.: 75-56-14).

Enfin signalons le grand gala donné dans quelques jours (mercredi 27) au Beau Rivage Palace d'Ouchy-Lausanne, (tél.: 26-38-31) par Laurent de Paris. Un défilé des mannequins de Léonard en sera, outre le menu, l'attraction.

LA REYNIERE.

Saint Emilion priez pour eux !

LE nouveau classement des vins de Saint-Emilion a été publié à la fin de la semaine dernière par l'INAO, Institut national des appelations d'origine. Passé la première surprise devant une certaine sévérité, les viticulteurs de Saint-Emilion s'inclinent finalement d'assez bon gré devant une règle qu'ils ont eux-mêmes voulue dure et contraignante.

Depuis le classement de 1969, Saint-Emilion comportait quatre appelations différentes : premier cru classé, grand cru classé, grand cru, Saint-Emilion. Elles donnaient lieu à certaines confusions qui n'étaient guère adaptées à la législation européenne. Aussi les viticulteurs avaient-ils souhaité les voir ramener à trois : premier grand cru classé, grand cru classé et Saint-Emilion. Le décret modificatif fut publié en janvier 1984. La commission désignée par l'INAO mit un an pour attribuer à chacun la catégorie qui lui revenait.

Dans les grands crus classés, on ne trouve plus que neuf châteaux derrière les deux grands : Ausone et Cheval Blanc : Beauséjour, Bélair, Canon, Clos Fourtet, Figeac, La Gaffelière, Magdelaine, Pavie et Trottevielle. La liste des grands crus classés est également revue à la baisse et passe de quatre-vingt-quatre à soixante-treize. Les changements sont dus à quelques disparitions et à des fusions de domaines, mais aussi à quelques sanctions spectaculaires. C'est ainsi que Beauséjour-Bécot est tombé de premier grand cru à grand cru classé. C'est pourtant son propriétaire, Michel Bécot, qui fut à l'origine du nouveau classement alors qu'il était président du syndicat viticole. Il est, semble-t-il, victime du règlement qui interdit de vinifier plusieurs grands crus dans un seul chais. Ayant intégré à Beauséjour deux domaines voisins, le Château La Carte et le Château Trois Moulins, l'intégration s'est faite dans la catégorie inférieure. M. Bécot fera certainement appel de cette *décision*, mais il faut signaler qu'elle n'a pas paru imméritée à d'autres viticulteurs de Saint-Emilion.

Intéressante promotion du Château Berliquet. Totalement inféodé à l'Union des producteurs de Saint-Emilion (la coopérative), il n'avait pas été classé en 1954. Tout en continuant de travailler avec l'assistance technique et commerciale de la coopérative, son propriétaire fait vinifier chez lui. La commission a reconnu la qualité du travail effectué et a remis Berliquet dans la catégorie des grands crus classés après trente années de purgatoire. Cette décision a été particulièrement appréciée dans la mesure où elle relève l'image de marque de l'Union des producteurs. Elle prouve que la vinification séparée se pratique et qu'elle est payante, et surtout elle montre de façon éclatante que la coopérative n'est pas nécessairement faite pour écrémer les mauvais vins.

Globalement, Saint-Emilion a salué le sérieux et la rigueur du travail de la commission : *« Il ne faut pas considérer que toute révision du classement doit entraîner des nominations nouvelles*, dit M. Alain Meneret, président du Syndicat des grands crus classés. *Nous avons toujours été en pointe. Nous avons inventé le classement et la dégustation. Nous sélectionnons nos vins et n'hésitons pas à les déclasser. Nous considérons qu'un cru doit correspondre à un cuvier. C'est peut-être un peu excessif. Je crois cependant que la Bourgogne ferait bien d'être aussi rigoureuse. En tout cas notre nouveau classement prouve une chose : chez nous rien n'est acquis, la notoriété se mérite. »*

PIERRE CHERRUAU.

Mode

Boutiques de printemps

CINQ CRÉATEURS, parmi les plus prestigieux, sont désormais accessibles au très large public de femmes qui tricotent. En effet, Azzedine Alaïa, Anne-Marie Beratta, Jean-Paul Geultler, Thierry Mugler et Chantal Thomass ont participé au catalogue du *Magazine Pingouin Créateurs*, mis en vente ces jours-ci (25 F) dans les 2 500 points de vente de la marque ainsi que dans les kiosques et magasins de journaux.

Ils utilisent les nouveaux fils venant compléter les classiques renouvelés de 1984 : un voile de tulle, un fil brillant à relief, un viscose, un contraste de mat et brillant, enfin un coton produisant de longues vrilles blanches *sur fond de couleur*.

Les tendances, très avant-garde, dénudent souvent le nombril : interprétées par *Azzedine Alaïa* en pull brassière court, jupette moulante, veste à col châle en couleurs douces. *Anne-Marie Beretta* construit une belle garde-robe en mastic et noir : longue veste croisée épaulée à torsades sur robe bustier frangée. Encore du mini découvert chez *Jean-Paul Gaultier* en blanc et marine, la brassière ornée de poches gousset dépassant en contraste.

Pour *Chantal Thomass*, un peignoir de voile, infiniment séduisant, qui se noue sur un maillot brillant.

Enfin *Thierry Mugler* utilise le voile tulle en ensemble bleu ciel de jupe et brassière, le viscose brillant en collant de danse sous un magnifique chandail « masque » africain.

Ce pull brassière dénudant la taille, se réalise en onze boules de coton (15,50 F les 50 g, soit 170,50 F). Le collant de danse brillant en viscose Pingouin noir demande dix pelotes (160 F).

Pour en obtenir le schéma et les explications, envoyez une enveloppe timbrée à votre nom et adresse au club du tricot *Pingouin*, 150, faubourg Poissonnière 75010 Paris.

En entrée de saison du prêt-à-porter, *Burberrys* propose ses trenchs de polyester et coton à partir de 1 730 F, à emmanchures basses et épaulettes, 2 630 F sur des robes ou chandails et pantalons en tartans à carreaux blanc et rouge sur serge de laine marine.

Les coloris toniques de *Chacok* mêlant les unis aux imprimés composent des ensembles de grosse popeline de coton en longues vestes (950 F), chemisiers (420 F) et jupes amples montées sur élastique à la taille (700 F).

Les collégiennes d'antan reviennent chez *Daniel D.* en vestes déstructurées de laine marine assorties aux jupes de gabardine de laine, droites et fendues sous pli et chemisettes de coton façonné blanc (1 089 F, 599 F et 365 F).

La popeline de laine chez *Dejac* se taille en jolies robes chemisier portefeuille rose ou jeune, marine, noir ou écru (2 490 F) à petit col cranté, corselet et poche sur le côté. Les vestes souples et pantalons blancs se complètent de blousons spencer en laine et soie pied de poule brun.

Gaston Jaunet, dans les prix moyens, coupe en « laine fraîche », infroissable, des tailleurs-pantalons clairs. De charmantes robes-chemises de lin et coton s'ouvrant sur des débardeurs et des pantalons à pinces.

Marks & Spencer diversifient leur collection avec des jupes droites au mollet en polyester et laine rayé (299 F, du 40 au 48) et chandeil à encolure rayée marine et blanc (225 F).

Laura Ashley joue le romantisme en robes ajustées de popeline blanche sans manches, à grand col souligné d'une lavallière en crêpe de Chine marine à pois blancs, à couvrir d'une petite laine marine, fine et étirée pour le soir (750 F, 165 F et 560 F). Un jersey de coton marine éclairé d'un semis serré de fleurs stylisées blanches est utilisé en robe taille basse froncée, cachant deux poches.

Les imperméables d'Anne-Marie Beretta pour *Ramosport* comprennent une ample parka boule en nylon imprimé panthère bleu nuit et un trench poids plume en treillis de crépon nylon (1 350 F et 975 F).

Rodier habille avec bonheur la femme active, notamment en vestes et jupes ou pantajupes de gabardine de laine marine (1 160 F, 860 F et 895 F) s'accompagnant de chemisiers fil-à-fil dans le polyester japonais dont *la marque* a l'exclusivité, d'un excellent rapport qualité-prix (à partir de 450 F). La viscose et le lin forment un ensemble chemisier avec jupe boutonnée à plis en jaune ocre *(895 F) tandis qu'un pull torsadé* en lin et acrylique noir offre un jeu de bretelles dans le dos (499 F).

Roberto Fabris, de mère chinoise, de père vénitien et bourguignon, aime les belles matières en formes simples ou élaborées, d'une élégance raffinée. Ainsi travaille-t-il le jersey de lin rayé marine ou noir et blanc avec de grands empiècements de cuir blanc en tabliers ou bas de jupes droites au mollet. De séduisantes blouses de soie blanche lavable de Ratti sont incrustées d'entre-deux de dentelle de Solstiss et se portent avec de grandes jupes à plis en laine fraîche. Ses fourreaux du soir drapés et profilés se retrouvent dans les soirées, de Paris à Dallas où il est déjà implanté.

NATHALIE MONT-SERVAN.

● Burberrys, 8-10, boulevard Malesherbes, 55, rue de Rennes, The Scotch House, 56, rue de Passy.

● Chacok, 18, rue de Grenelle, Palais des congrès, Porte Maillot.

● *Daniel D., au Printemps* et aux Trois-Quartiers.

● Marks & Spencer, 35, bd Haussmann, Rosny-2, Lyon La Part-Dieu.

● *Laura Ashley, 94*, rue de Rennes. Par correspondance, 27, rue des Fillettes, 93210 La Plaine-Saint-Denis.

● Ramosport, Galeries Lafayette, O'Hara, 52, rue du Four.

● Roberto Fabris, 5, rue d'Aboukir.



Croisière à l'ancre

Comme les entractes, les escales : toujours trop longues.

ON n'a rien sans rien... Puisque, désormais, les derniers grands paquebots, comme tant d'niseaux frileux, désertent les rivages de la vieille Europe sitôt annnncés les premiers frimas pour s'en aller nicher sous des cieux moins sévères, il avait bien fallu ces longues bcures de vol par dessus l'océan pour gagner un port noyé de soleil et mériter enfin le rare bonheur d'embarquer. Blanc comme neige sur fond de ciel et de mer également bleu – de ce bleu unique qui est l'apanage des Caraïbes, – le *Mermoz* nous attendait à quai, étrangement silencieux, avec pour tout signe de vie, semble-il, un rien de fumée noirâtre filtrant de sa cheminée.

Cette fois, nous y étions, chacun la clef de sa cabine en poche, tout au plaisir de la découverte pour les uns et, pour les autres, des retrouvailles, avec ce monde à part des bateaux de croisière, microcosme où rien ne manque, tout à la fois hôtel de luxe et village de pleine mer. Déjà, on allait amener la passerelle. Ce frémissement à peine perceptible qui faisait vibrer le plancher du pont, briqué chaque matin dès l'aube comme un parquet de salle de bal, signifiait que les machines, en bas, s'impatientaient. Encore une amarre, la dernière, vite larguée sur un ordre bref lancé d'une coursive, des saluts de la main échangés avec ceux qui passent leur vie à terre, et le navire – 162 mètres de l'étrave aux hélices, sur 20 de large – manœuvra posément. Précis comme une chaloupe, il tourna le nez vers le large et prit congé de Pointe-à-Pitre, ne laissant derrière lui en guise de salut qu'une large traînée d'écume sale...

La Guadeloupe n'était déjà plus qu'une succession de petites lumières tremblotantes, parfois interrompue, çà et là, par la masse sombre d'un « morne » – les collines d'ici, – lorsque sonna l'heure du dîner. Comme la « Royale », la marine marchande reste fidèle à ses traditions : sans pour autant endosser obligatoirement frac, spencer ou smoking, il reste cependant d'usage de s'« habiller » le soir. Ce qui fait, bien évidemment, le bonheur des élégantes, dont on n'ose imaginer, à les voir traverser la salle à manger, combien de valises jonchent leur cabine ; et un peu moins, peut-être, exception faite bien entendu pour les Britanniques (il y a toujours des Britanniques sur un bateau !), celui de leurs compagnons, contraints d'épingler sur un col devenu, les coups de soleil aidant, instrument de torture, un papillon qui n'a rien d'exotique.



Ce refuge inégalable qu'est un bateau traçant sa route entre mer et nuages.

A l'époque où tant de marchands de loisirs et de tourisme en tout genre ont cru bon d'introduire dans leur publicité racoleuse le vocable – aussi hideux que mal approprié en l'occurrence ! – de « démocratisation » (n'a-t-on pas ainsi « démocratisé » tour à tour l'équitation, le golf, les cures thermales, le tennis et les soleils lointains ?), on était en droit de craindre le pire. Dé redouter d'abord que les bateaux, derniers refuges ambulants d'un certain art de vivre, d'une certaine manière de voyager, n'aient également sombré – si l'on ose dire ! – dans des prestations se réduisant à des for de Paquet de maintenir, coûte que coûte – c'est bien le mot ! – à bord du *Mermoz* cette belle tradition d'un certain luxe de bon aloi, qui fait de chaque croisière un « moment » exceptionnel dans la vie d'un voyageur. A ceux qui lui objecteraient que la croisière reste un mode de dépaysement onéreux, pour peu qu'on le compare à tous les autres, un vendeur avisé devrait savoir répondre que, à l'inverse d'un forfait avion-hôtel-avion en pension complète, une croisière apportera mille autres agréments, à commencer par le plaisir sans égal d'oublier... la terre, de « couper le cordon », d'avoir, tel le cher Barnabooth, « *(...) sur l'âme un cercle lumineux : le hublot, comme une vitrine de boutique où l'on vendrait la mer* »...

Quant à ceux qui craindraient la notion de « classes », qui instaurait jadis une impitoyable ségrégation entre les fauchés des entreponts et les rupins des decks supérieurs – à chacun, alors, sa salle à manger, son menu, ses serveurs et ses coursives ! – ce même vendeur devra expliquer que tout cela appartient bel et bien au passé. Même si, (mais comment s'en offusquer ?) telles cabines sont, parce que plus spacieuses et mieux agencées, nettement plus chères que d'autres. Si différentes même que, sur le *Mermoz*, on ne propose pas moins de... quinze tarifs au candidat au voyage. Prenons, par exemple, la croisière aux Antilles : les prix y vont du simple (un peu moins de 15 000 francs) au double, et même un peu plus (31 000 francs). Mais un salon et une baignoire se paient, comme à l'hôtel, plus cher qu'une cabine simple avec une douche. L'important est que tout le monde, quel que soit le montant de son billet, ait le droit d'aller où bon lui semble, sans tomber devant les odieux écriteaux de jadis signifiant sèchement à l'intrus qu'il abordait un territoire « *réservé à la première classe* ». Et, plus encore peut-être, que chacun ait dans son assiette les mêmes repas – et quels repas ! – que tous les autres, ou enfin que le *five o'clock tea*, rituellement servi de 16 à 17 heures au grill Renaissance, ne soit pas soumis à l'examen préalable et soupçonneux d'un quelconque physionomiste chargé de démasquer d'éventuels resquilleurs.

Mais le meilleur de la croisière est, pour nous du moins, dans... la navigation. Lapalissade ? Non pas : une majorité de la clientèle choisit aujourd'hui son voyage en fonction des escales, nous expliquait-on, et ne considère le navire que comme un moyen agréable d'aller d'une île à un rivage et d'un site archéologique à un haut lieu historique. Les pauvres, qui savent se satisfaire de voguer la nuit et sont dès les petites heures de la matinée harnachés de sacs et de caméras, impatients d'aller voir à terre ce qui s'y passe, même quand il ne s'y passe pas grand-chose !

Nous avons déploré, pour notre part, que le beau navire se mette à quai – ou s'ancre en rade – chaque matin vers huit heures pour n'appareiller qu'en fin d'après-midi. Petite déception, totalement partagée par un vieux coureur d'océans dont le whisky-soda et les embruns avaient buriné le visage : « *Vous n'allez pas à terre ?* » lui demandait-on. Il eut un geste de la main : « *A terre ? Et pour quoi faire ? J'y suis, à terre, dix ou onze mois de l'année depuis soixante-huit ans ! Si je voulais visiter des pays, des îles, je m'organiserais un circuit par avion... Ce qui m'intéresse, moi, monsieur, c'est le bord, la vie à bord, et rien d'autre...* »

Propos peut-être quelque peu excessifs. D'autant que, à lire les programmes du *Mermoz* pour les mois à venir, on sait qu'il sera facile de conjuguer avec bien d'autres le seul plaisir de naviguer : festival de théâtre en mer, festival de musique, la très classique mais néanmoins inoubliable croisière du soleil de minuit au Spitzberg, et, pour couronner l'année, quarante-huit jours de voyage de Toulon à l'Indonésie, *via* Sri-Lanka, Singapour, Djakarta, Bombay, Djibouti et Alexandrie...

Reste le casino, son tapis vert et ses machines à sous ; la « boîte » où le roulis, parfois, fait inventer aux danseurs inventer malgré eux d'étranges pas jusque-là jamais vus ; le cinéma du bord, les jeux de société, le bingo quotidien ; les chaises longues, sur le deck d'en haut, où le vent tourne pour vous les pages du livre que vous ne finirez jamais, et deux cent quarante personnes – du matelot au chef cuisinier, en passant par les maîtres d'hôtel, les barmen et les femmes de chambre – pour veiller à tout instant sur votre bien-être.

Et reste... le reste. Ces occasions uniques de contempler, comme Francis de Croisset en route pour la féerie cinghalaise, « *le soir mauve qui meurt dans la mer endormie et y fait pousser des violettes* », à l'heure enchantée où il n'y a plus « *d'autre brise que le vent tiède déplacé par la vitesse* ». L'occasion aussi de faire le vide total en soi, dans ce refuge inégalable qu'est un bateau traçant sa route entre vagues et nuages. Un « ailleurs » introuvable autre part. Serait-ce cette sensation particulière d'être enfin dans un monde inaccessible au reste des mortels qui fait si souvent, dit-on, capituler soudain les femmes les plus vertueuses – du temps qu'elles sont à terre, – persuadées que les océans confèrent à qui s'y trouve une sorte d'immunité, où seules les mouettes (heureusement muettes) ont le droit de voir ce qui ne regarde personne ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● **Catalogues, tarifs et renseignements dans les agences de voyage et à Croisières Paquet, 5, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : (1) 266-57-59.**

Cent vingt navires

LA flotte mondiale de navires de croisière totalise actuellement cent vingt unités. En 1984, 2,2 millions de personnes ont embarqué pour une (ou plusieurs) croisière(s), dont 1,7 million étaient originaires des Etats-Unis. Le marché européen compte pour sa part de 500000 à 600000 passagers annuels, dont environ 70000 Français.

La Compagnie des croisières Paquet, société du groupe Chargeurs SA, fait voyager chaque année à bord des trois paquebots dont elle assure la totale commercialisation, quelque 50000 de nos concitoyens, réalisant ainsi un coefficient de remplissage de 82 % à bord de ces trois unités (*Mermoz, Azur* et *Rhapsody*).

L'an dernier, son chiffre d'affaires consolidé a été de 700 millions, dont un tiers à l'étranger.

Voguer

Voile-charter en Polynésie

Sur un ketch de 20 mètres spécialement conçu pour la navigation sous les tropiques, *Targa II* peut ambarquer six passagers (trois cabines avec salle d'eau) et l'équipage se compose d'un skipper et d'une hôtesse. Au mouillage, les passagers disposent de deux pneumatiques, d'un compresseur pour la plongée sous-marine, de planches à voile et d'un équipement vidéo.

● **Voile-voyage, 8, rue Domat, 75005 Paris. Tél. : (1) 329-30-30.**

Naviguer sur multicoques

La mode est aux catamarans et trimarans de croisière, mais savoir manœuvrer de tels engins exige un apprentissage spécifique. Plusieurs écoles de croisière proposent donc, à partir du printemps prochain, des stages d'initiation à la navigation sur multicoques de course ou de croisière.

– **Centre de multicoques Olivier-Moussy** (deux trimarans de course de 13,70 mètres, basés à La Rochelle) : 7, rue des Perchamps, 75018 Paris. Tél. : (1) 527-08-45.

– **Centre de formation à la croisière Philippe-Facque** (catamaran de 9,20 mètres du type Iroquois, basé à La Trinité-sur-Mer) : 18, cours des Quais, 56470 La Trinité-sur-Mer. Tél. : (97) 55.74.84 et 55.76.92.

– **Chimèra yachting** (catamaran de 10 mètres type Edel Cat. 33, basé à Saint-Raphaël ou en Corse) : 20, rue Victor-Bart, 78000 Versailles. Tél. : (3) 950-22-12 et 950-02-85.

– **A.B.C. voile** (catamaran de 10 mètres du type Phaëton, basé à Royan) : c/o Société des Régates de Royan, Jardin du Casino, 17200 Royan. Tél. : (45) 78-30-85 et (46) 38-59-64.

Cap sur le Venezuela

Croisière-charter vers les îles du Venezuela, au départ de la Martinique, avec possibilité de débarquer à Caracas. Un superbe voilier, baptisé *Deva*, offre, dans ses 24 mètres, quatre cabines doubles, avec salle d'eau. Il en coûte, bateau entier à la semaine, 88 000 francs sur la base de 8 personnes à bord.

● **Star voyage, 5, rue Lincoln, 75008 Paris. Tél. (1) 256-15-62.**

Le Nil en promotion

A bord du *Louxor* (35 cabines et suites spacieuses), la vallée du Nil et les sites de Louxor, Karnak, Esna, Edfou ou Kom-Ombo et Assouan, avec deux jours au Caire et dans ses environs. 1 000 F de réduction pour les départs des 17 et 31 mai. Forfait de neuf jours en pension complète (sauf au Caire en demi-pension) : 8 000 F (départ de Paris), 8 300 (Marseille), 8 100 F (Lyon) et 7 700 F (Nice, vol direct). Par personne sur la base d'une cabine double. Moins cher en cabine triple.

● **Jet tours, agences de voyages et agences Air France. Renseignements : 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : (1) 705-01-95.**

Funboard à Monastir

Du 23 février au 27 avril. Initiation au funboard sur le plan d'eau de Monastir (Tunisie). Les stages de cinq jours sont assurés par le champion Christophe Righezza sur des planches hi-fly. Séjour en demi-pension au Jockey-club Monastir : 2 990 F (demi-pension) au départ de Paris ou de Lyon.

● **Renseignements : République tours, 1, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : (1) 355-39-30.**

Descente de rivière

Le deuxième Festival international du film de descente de rivière aura lieu du 27 février au 3 mars à Vénissieux (Rhône). Une occasion de découvrir les meilleures réalisations mondiales, de rencontrer sportifs et producteurs, de participer à des forums mais aussi, un grand moment sportif avec le premier match international de kayak-polo en France, les 2 et 3 mars.

● **Renseignements auprès du comité de coordination du FIFDR, 15, chemin de Feyzin, 69200 Vénissieux. Tél. (7) 250-00-69.**

Canal en canoë

Une paire de pagaies au départ de Fleury, sur le canal du Nivernais. Des canoës canadiens permettent d'explorer, non seulement le canal, mais aussi plusieurs rivières tranquilles. Chaque canoë peut embarquer deux personnes, une tente, un matériel de camping, un sac étanche et des gilets de sauvetage. De 450 à 750 francs par bateau et par semaine, selon la date.

● **Flot'Home, BP 151, 34300 Agde. Tél. (67) 94-94-20.**

Où et comment

Guide officiel de la Fédération française de voile, *le Guide Ricard de la voile* indique « Où et comment pratiquer la voile en France ». Tout y est. Liste des écoles et des clubs, dates de toutes les régates de l'année 85 (du championnat national à la compétition de club), liste des ports de plaisance et des constructeurs de bateaux, formalités administratives et coordonnées des bureaux de douanes, etc. Une mine de renseignements.

● ***Le Guide Ricard de la voile*, Ed. Dicosport, en vente dans les supermarchés au prix de 50 francs.**